

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12148 — 4 F — JEUDI 16 FÉVRIER 1984

LES INVESTISSEURS SE REPORTENT SUR LE MARK

Le dollar retombe à 8,31 F

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »
Pages 15 à 22

Conversation entre Jean-Luc Godard et Maurice Pialat

Grave revers pour l'armée libanaise

Le dilemme de M. Reagan

Comment se dégager honorablement du guêpier libanais tout en continuant à soutenir militairement le président Amine Gemayel, sans donner pour autant l'impression de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays en quête de son unité et son indépendance ? La question que se pose le président Reagan restera vraisemblablement sans réponse, à moins que le chef de la Maison Blanche ne sacrifie certains objectifs ambitieux qu'il s'était fixés.

Il a déjà renoncé — sur l'incitation notamment de la diplomatie française — à l'un d'eux en acceptant d'associer l'URSS, indirectement il est vrai, au règlement du conflit. Cependant, Moscou n'est pas disposé à lui faciliter la tâche, puisqu'il menace d'opposer, au Conseil de sécurité, son veto au projet de résolution prévoyant le remplacement de la force multinationale par des « casques bleus » de l'ONU. Le Kremlin pose plusieurs conditions à son concours, dont deux au moins paraissent inacceptables à M. Reagan : la VIe flotte devrait s'éloigner des côtes libanaises suffisamment pour que celles-ci soient hors de portée des canons américains ; les Etats-Unis, tout autant que les trois autres membres de la force multinationale, devront prendre un engagement solennel de ne plus intervenir militairement au Liban.

On comprend la contradiction que doit assumer M. Reagan. Il devrait logiquement accéder à ces requêtes, puisqu'il souscrit à la proposition française de confier à l'ONU la tâche du maintien de la paix à Beyrouth dans la perspective d'une réconciliation nationale au Liban. Mais, ce faisant, il prendrait le risque de sacrifier par la même occasion l'avenir du président Amine Gemayel, déjà « très compromis », selon les termes du président Mitterrand.

Depuis mardi soir, la situation du chef de l'Etat paraît plus précaire. Son armée — ou ce qu'il en reste — a dû, malgré le soutien de la marine américaine, battre en retraite devant les milices druzes, qui ont occupé un carrefour stratégique à une dizaine de kilomètres au sud-est de Beyrouth.

Le sort de M. Amine Gemayel n'est pas pour autant scellé, comme l'indique, entre autres, le long entretien qu'il a eu hier mardi avec l'un de ses adversaires les plus résolus, l'ex-président Soliman Frangié. Ce dernier avait été chargé par le Front du salut national, dont il est l'un des trois chefs, avec MM. Joumblatt et Rachid Karamé, d'explorer les possibilités d'un compromis. La voie que proposent l'opposition et la Syrie n'est pas inacceptable à M. Gemayel. Celui-ci, qui avait refusé de la ratifier, est tout disposé à dénoncer l'accord israélo-libanais, à condition qu'une nouvelle conférence de réconciliation nationale — un Genève II — soit convoquée à brève échéance. Il est soutenu non seulement par l'Arabie Saoudite, qui a offert discrètement d'accueillir le conclave à Ryad, mais aussi par l'Egypte et la Jordanie, des pays qui ne cessent d'inciter les Etats-Unis à plus de réalisme.

Jusqu'ici, M. Reagan se refuse d'envisager l'abrogation de l'accord du 17 mai, ce qui constituerait, à ses yeux, un « terrible précédent ». Il se doit aussi de ménager Israël et la communauté juive américaine. Cependant, à force de vouloir concilier des préoccupations électorales internes et les impératifs de la pacification du Liban, il s'enferme dans un problème qui relève de la quadrature du cercle.

Les milices druzes, avec un important appui syrien balaient les positions des troupes régulières dans la montagne
M. Gemayel va annoncer des « décisions historiques »

De notre correspondant

Beyrouth. — Les nouveaux revers subis par l'armée libanaise le mardi 14 février en montagne ont rendu encore plus précaire la position du président Amine Gemayel, qui, à la veille d'annoncer des « *décisions historiques* », est allé dans le Liban du Nord chercher quelque appui auprès de l'ancien président Soleiman Frangié, vieil ennemi du parti phalangiste des Gemayel, dont les milices ont assassiné son fils. L'ancien chef de l'Etat n'en oublie pas pour autant son appartenance communautaire maronite et paraît attaché à la sauvegarde du principe de l'inviolabilité du mandat présidentiel.

Alors que le front de la montagne était calme et stabilisé depuis le 25 septembre dernier, une brusque *et vigoureuse offensive des forces* antigouvernementales, dont le fer de lance est le PSP (druze), a balayé en moins de vingt-quatre heures les positions de l'armée libanaise, sur une ligne d'une dizaine de kilomètres de large et d'une quinzaine de kilomètres de profondeur, dans la région de Chahar-al-Gharbi, conquise lors de la première bataille de la montagne par les Forces libanaises (chrétiennes) et rétrocédée alors par celles-ci à l'armée. Pour expliquer cette subite défaite, désastreuse pour l'Etat ou ce qui en reste, l'armée invoque l'importance des moyens mis en œuvre, notamment l'appui massif de blindés syriens venus de la Bekaa via le col Baidar (1), le brouillage des communications radio de la 4e brigade opérant dans le secteur, la défection d'une partie des soldats postés sur la route côtière du sud, qui, selon un communiqué militaire, ont retourné leurs armes contre leurs camarades à Khaldé, facilitant l'occupation du carrefour routier par les miliciens chiites d'Amal et du village par les druzes du PSP.

S'y ajoute une autre raison : le *manque de vigueur de l'intervention* américaine — 11 obus de 5 pouces une première fois et 42 obus par la suite ont été tirés à partir du bâtiment *Claude-Rickett*, ce qui était sans commune mesure avec le formidable barrage d'artillerie (550 obus, dont 200 de 1,2 tonne) dressé par le *New-Jersey*, qui, le mercredi précédent, avait fait taire les bombardements du secteur chrétien. On en déduit ici que les positions qui viennent d'être conquises par les forces antigouvernementales ne sont pas en-deçà de la mystérieuse « ligne rouge » américaine.

Pourtant, ce sont des positions clés parce qu'elles ouvrent toute grande les voies de jonction entre Beyrouth-Ouest et sa banlieue sud d'une part, la montagne sous contrôle druze et la Bekaa sous contrôle syrien, de l'autre.

De plus, l'effritement de l'armée, qui n'a manifestement plus son ressort de l'été dernier, et donc de l'Etat libanais, s'en trouve accéléré, surtout après la perte du pouvoir à Beyrouth-Ouest.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite et l'entretien avec M. NABIH BERRI chef du mouvement chiite Amal, page 3.)

(1) Selon l'envoyé spécial du *Gardian* de Londres à Damas, des « *centaines* » de camions militaires conduits par des combattants druzes ont quitté récemment les dépôts d'armes situés dans les environs de la capitale syrienne pour la montagne libanaise. Ces camions transporteraient notamment des tonnes d'obus de 120 mm et de 130 mm destinés aux milices chiites et druzes.

EDF au secours des Charbonnages ?

Pour rétablir ses comptes, CdF demande qu'Electricité de France lui garantisse un niveau élevé d'achats et accueille une partie de son personnel en excédent

Il aura fallu plus de six mois pour le dossier charbon, qui d'atermoie*ments en reculades empoisonne la* vie politique et sociale française depuis l'été, entre enfin dans une phase décisive. Plus de six mois pour que le gouvernement, convaincu dès le printemps qu'il fallait, face à l'échec de la relance annoncée en 1981, changer diamétralement de politique, se décide enfin à ouvrir une négociation directe avec les principaux intéressés : les syndicats.

C'est donc peu dire que les données du débat, qui s'ouvrira enfin le 16 février lors de la rencontre prévue entre M. Mauroy et les syndicats de mineurs, sont largement connues. Il y a pourtant peu de chances que la négociation aboutisse à des résultats concrets avant le 17 février, date de la prochaine réunion du conseil d'administration de CDF, permettant à cette instance d'adopter enfin comme prévu un programme de production — et d'emploi — pour 1984. « *Nous sommes dans une négociation, nous ne voulons pas nous y enfermer à dix jours près* », assure-t-on dans l'entourage du premier ministre. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement, dit-on en substance à CdF, où l'hypothèse d'un *report à la fin mars des décisions* tant attendues n'est pas écartée.

C'est que la détermination syndicale, confortée par la victoire arrachée lors du conflit de Carmaux l'an passé, et le refus des élus régionaux de s'engager aux côtés des pouvoirs publics n'ont en rien changé au fil des mois, alors que le gouvernement, en dépit d'objectifs affichés avec fermeté, est toujours déchiré entre la nécessité économique de limiter les pertes de CdF (sans autre voie que de réduire massivement les effectifs) et le souci politique de ménager les nombreux élus socialistes et communistes des bassins charbonniers.

Le dossier, fort simple au départ, est en outre compliqué par la négociation engagée parallèlement entre Charbonnage de France et Electricité de France. *Les difficultés de* CdF ne se limitent, certes, à un problème de sureffectifs. Certes, les conditions géologiques sont telles, dans certains bassins (Nord-Pas-de-Calais, Centre) qu'elles empêchent toute mécanisation et condamnent CdF à fermer les puits les plus déficitaires. Mais l'aggravation inéluctable, depuis trois ans, de son déficit est également liée aux conditions de commercialisation désastreuse de ses produits : la baisse relative des cours mondiaux du charbon et la perte progressive des débouchés du charbon vapeur, concurrencé par l'énergie nucléaire, et du coke, en relation avec l'évolution de la sidérurgie.

Les résultats de l'année 1983 le montrent bien. Contrairement à *l'année précédente*, où l'embauche de plusieurs milliers de mineurs, jointe à la diminution de la durée du *travail, avait provoqué une* baisse catastrophique de la productivité, les rendements se sont améliorés (de 4,1 %). La production — 18,5 millions de tonnes — s'est en effet maintenue tandis que les effectifs fondaient (de 2 613 personnes). Pourtant, en dépit d'une subvention publique accrue (de 5,9 à 6,43 milliards de francs), le déficit de l'établissement (hors chimie) a été multiplié par 6,5, passant de 115 à 750 millions de francs), d'où un endettement alourdi de 2,3 milliards de francs supplémentaires, qui atteint désormais 14,5 milliards de francs, soit plus que le chiffre d'affaires des bassins (12,5 milliards de francs).

Les raisons ? Une diminution de 8 % des ventes, notamment celles à EDF et à la *sidérurgie*. Et une hausse des prix de vente (+ 2,8 %), insuffisante au regard de celle des coûts (+ 6,8 %).

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 26.)

Les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie réclament le « départ des Français »

LIRE PAGE 30

Le Nigéria aux arrêts de rigueur

I. — *Un coup d'Etat préventif*

De notre envoyé spécial
LAURENT ZECCHINI

Lagos. — Dans le grand hall de l'aéroport Murtala-Mohammed, il glisse lentement au milieu de la foule. Richement vêtu à la façon des chefs tribaux du Nord, il ne semble pas remarquer les regards qui convergent vers sa personne. Tout en lui irradie une noblesse et une force naturelles. Il s'arrête doucement : un homme, habillé à l'occidentale, s'est *jeté à terre, à quelques centimètres* de ses pieds, et embrasse le sol. Le chef daigne s'apercevoir de sa présence et lui abandonne sa main, aussitôt baisée. Les soldats, fusil d'assaut en bandoulière, ralentissent le pas et observent la scène, une lueur de respect dans les yeux.

Dans ce pays naturellement indiscipliné, l'armée, depuis le coup d'Etat du 31 décembre, représente le pouvoir, la force, mais elle n'est pas tous les pouvoirs. Les chefs tribaux, incarnation du pouvoir traditionnel de la société africaine, restent puissants, en dépit de l'extrême — *mais trompeuse* — occidentalisation du pays. La hiérarchie musulmane s'appuie sur un enchevêtrement subtil de relations, d'influences, de rapports de forces dont l'armée ne peut s'affranchir, parce qu'elle en est intrinsèquement à la fois victime et bénéficiaire. De plus, dans une large mesure, ce pouvoir traditionnel est aussi celui de l'argent, lui-même nourri de la corruption. Les généraux nigérians ne se seraient sans doute pas risqués dans un coup d'Etat sans le soutien ou la neutralité consentante, du pouvoir traditionnel. *A contrario*, le 31 décembre, le président renversé, M. Shehu Shagari, ne l'avait plus.

Rue Keffi, dans le quartier résidentiel d'Ikoyi, la Maison des démocrates a été squatterisée par l'armée. Jour et nuit, des soldats montent la garde dans la cour, affalés dans des fauteuils prélevés dans les bureaux désertés. Le siège du parti présidentiel, le NPN (National party of Nigeria), est un symbole : ce pouvoir-là est tombé. En apparence au moins. Les partis politiques, bien qu'interdits, ont encore leur clientèle, *leurs réseaux et leurs groupes* de pression.

Plus loin, aux abords du palais présidentiel, un *véhicule blindé* AML-Panhard est en position, entouré seulement d'une demi-douzaine de soldats. On chercherait *en vain, dans la capitale nigériane*, la matérialisation du coup d'Etat. L'armée a pris le pouvoir, mais elle le détient sans ostentation. De toute façon, Lagos, cette mégalopole infernale, n'appartient à personne. Sur les autoroutes suspendues qui forment une toile d'araignée au-dessus de la ville, le flot des véhicules s'écoule à un rythme alterné : les courses furieuses font place, sans *transition, à d'interminables go slow*, sans que l'on puisse attribuer une quelconque responsabilité aux *check-point* militaires placés çà et là. Coup d'Etat militaire ou pas, lorsque la circulation est paralysée, des dizaines de gamins se glissent entre les files de voitures pour proposer les objets hétéroclites de la société de consommation. Leur choix se porte d'abord sur les Mercedes et les 505 climatisées, comme si les passagers de ces luxueuses voitures allaient se laisser tenter par les poignées de montres japonaises de contrebande brandies sous leurs yeux ! Voilà en fait le véritable pouvoir au Nigéria : l'argent.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Thérapie

Lors des obsèques d'Andropov, mardi matin, on a remarqué que M. Tchernenko avait toussé à plusieurs reprises. On a constaté qu'il avait buté sur plusieurs passages de son discours, et la rumeur d'une maladie s'est aussitôt répandue. L'après-midi, ses visiteurs l'ont trouvé en pleine forme.

Le même jour, à Wall Street, la Bourse a connu un moment d'affolement lorsque le bruit a couru que M. Reagan avait eu une crise cardiaque. Vérification faite, il se portait comme un charme.

Si les deux Super-Grands souffrent bien d'une maladie, elle ne tient pas à l'état de santé des septuagénaires qui les gouvernent. Il s'agit plutôt d'une hégémonite aiguë, maladie transmissible qui donne la fièvre au monde. Contre son virus, on ne connaît pas de thérapeutique efficace.

BRUNO FRAPPAT.

Le lycée rend-il idiot ?

Il est des livres qui tombent à point nommé pour exprimer la sensibilité d'une époque. Tel avait été *le cas, dans les années 70, de Libres Enfants de Summerhill*, d'Alexander Neill (1) ou d'*Une société sans école* d'Ivan Illich (2), qui étaient devenus les bréviaires d'une génération éprise de pédagogie libertaire. A la surprise de leurs éditeurs, en dix ans le premier s'est vendu à plus de quatre cent mille exemplaires et le second à plus de cent quatre-vingt mille.

La même aventure semble être arrivée à Maurice Maschino, dont le *pamphlet Vos enfants ne m'intéressent plus* (3), a été, avec trente mille exemplaires vendus, l'un des best-sellers de l'année 1983 dans sa catégorie.

Avec une verve féroce, ce professeur de philosophie, journaliste, disait tranquillement ce que pensent *la plupart des usagers* (enseignants, élèves, parents) des lycées : l'enseignement secondaire est un vaste gâchis, les professeurs sont de plus en plus désemparés face à *des jeunes qui viennent en classe* pour passer le temps ou pour décrocher un diplôme, mais qui se fichant éperdument de ce qu'on leur raconte. Le livre de Maschino *exprimait, de façon cruellement* lumineuse, le désarroi des maîtres, l'incompréhension des élèves et l'impuissance du système.

Son succès fut, en lui-même, un événement révélateur de la crise de l'institution scolaire. C'est la signifi*cation de cet événement que Mau*rice Maschino analyse dans un nouveau livre — *Voulez-vous vraiment des enfants idiots ?* — qui semble rencontrer auprès du public la même faveur que le précédent. *Il a* pu notamment constater le décalage entre la passion qu'avait soulevée *son témoignage au vitriol dans* la presse et l'opinion, et l'indifférence courtoise qui l'avait accueilli au sein même de l'éducation nationale. Ce n'est pas un libelle, si explosif soit-il, qui pourrait émouvoir cette vieille dame qui en a vu d'autres.

Le professeur en colère a craché son venin. Le bon peuple en a été un moment remué... Puis tout *continue comme avant*. Pour la bonne raison, nous explique Maschino, que rien ne peut changer : si les élèves sont idiots, c'est que le lycée les abrutit. Et si le lycée les *abrutit, c'est que la société a tout* intérêt à avoir des citoyens « crétinisés », prêts à gober, sans poser *de questions, tout ce qu'on leur* fera ingurgiter.

Le lycée tel qu'il fonctionne est *la meilleure formation, nous dit* Maschino, à notre société-supermarché, vendeuse de gadgets et d'idées toutes faites. C.Q.F.D. *D'ailleurs l'absurdité du système* arrange tout le monde, les enseignants, les élèves, les parents et *les administrateurs qui peuvent* continuer à râler en toute quiétude, avec la double satisfaction de défouler leur agressivité et de ne pas avoir à se remettre en question.

Ce nihilisme maussade, cette désillusion générale, qu'exprime Maschino avec une sorte de masochisme teigneux, reflète à merveille *le sentiment d'impuissance et de* dévalorisation que ressentent tous ceux qui ont à faire à l'école.

Tout cela n'est pas bien nouveau. Les lamentations sur la « baisse du niveau », la faillite des lycées, l'avachissement des élèves, la détérioration du corps professo*ral, sont aussi vieilles que l'ensei*gnement lui-même. Ce sont les leitmotive inusables d'une opinion toujours prête à embellir l'ancien temps et à régler ses comptes avec *les générations montantes. Comme* il le fait fort justement remarquer, Maschino aurait pu écrire son livre il y a cinquante, cent ou cent cinquante ans, car c'est toujours *pareil. On n'en finirait pas de relever* dans la littérature pédagogique les « cris d'alarme » contre la « *dégradation de l'enseignement* ».

A ceci près, toutefois, que les années 80 sont confrontées à une situation inédite ; les lycées subis*sent maintenant de plein fouet* les conséquences de la démocratisation de l'enseignement secondaire et de *la réforme* Haby, qui a supprimé la répartition des élèves en filières hié*rarchisées dans le premier cycle*. Ainsi, le second cycle voit affluer un flot d'élèves ayant des compétences et des motivations très hétérogènes, et ce n'est sans doute pas un hasard si c'est un professeur de philosophie enseignant dans des sections non scientifiques, qui, en bout de chaîne, ressent cette transformation avec le plus de diffi*cultés. Le public auquel il s'adresse* n'a vraiment plus rien à voir avec celui des « philo » d'antan.

Ainsi se trouve posé de façon pathétique un problème que l'éducation nationale n'a jamais voulu regarder vraiment en face : comment adapter à une population sco*laire très ouverte un enseignement* conçu pour de petits effectifs fortement sélectionnés, scolairement et socialement ? La révolution provoquée par l'élargissement du recrute*ment des élèves est telle que tout* le système ancien — vie scolaire, programmes, méthodes pédagogiques — a volé en éclats.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 12.)

(1) Maspero.
(2) Le Seuil.
(3) Hachette.

Le Monde

idées

Liban

Les combats ont repris à Beyrouth. Michel Pinton trace un parallèle entre la position de la France au Tchad et au Liban, tandis que Jean Dubois examine la situation dans ce pays à travers Clausewitz. Robert Feghali rappelle le sens de la résistance des chrétiens libanais, dont une mère de famille exprime la peur. Enfin, Wafaa Gebrayel et Marwan Hoss prennent position en faveur de la laïcité.

L'ombre de Guy Mollet

par Michel PINTON (*)

LA France a plus de soldats au combat, en ce moment, qu'elle n'en a jamais eu depuis la guerre d'Algérie, achevée il y a plus de vingt ans. Ce fait éveille deux sentiments contradictoires : d'une part, une inquiétude diffuse face à ces expéditions lointaines – au Tchad et au Liban – où l'opinion ne perçoit pas clairement les missions de nos troupes et les enjeux pour notre pays ; d'autre part, une certaine fierté de voir notre puissance peser dans les grandes affaires de notre temps en volant au secours de populations amies de la France.

Ce dernier sentiment a commandé les prises de position de presque tous les responsables politiques. Il est respectable en lui-même, mais une bonne politique étrangère ne se fonde pas sur de bons sentiments. Encore faut-il qu'elle tienne compte des réalités.

Il se trouve que nos deux expéditions armées ont le monde arabe pour décor : dans un cas, au Liban, nous sommes mêlés à la grande et confuse querelle qui oppose les chrétiens d'Orient, les sunnites appuyés par l'Arabie Saoudite et l'Egypte, les chiites soutenus par la Syrie et l'Iran, sans compter, bien entendu, les Israéliens. Dans l'autre cas, au Tchad, nous nous heurtons à l'activisme de la Libye.

On peut considérer ces deux conflits, dans lesquels notre gouvernement a jugé utile d'intervenir, comme des affaires trop éloignées l'une de l'autre pour avoir un lien entre elles. En un sens, une telle analyse est vraie. M. Habré n'a aucun trait commun avec M. Gemayel, et le désert tchadien ne ressemble en rien à la montagne libanaise. Mais un examen plus approfondi montre des ressemblances troublantes. Dans les deux cas, il s'agit de pays qui sont à la limite du monde arabe. Dans les deux cas, un Etat faible et désorganisé ne parvient pas à imposer son autorité à des féodaux turbulents. Il finit par devenir une proie que ces féodaux s'arrachent tour à tour. Les Etats voisins se mêlent à leur querelle, appuient, selon leur intérêt, l'une ou l'autre faction et n'hésitent même pas à s'emparer d'une partie de territoire convoité.

Le gouvernement officiel demande de l'aide. Son appel parvient jusqu'à la France. Après quelques hésitations, notre gouvernement socialiste se laisse forcer la main et envoie des troupes dans le but généreux de *« rétablir la paix »*. Ces forces de paix commencent par être bien accueillies par une population lasse de désordres et de meurtres. Le gouvernement français leur fixe une mission aussi vague que limitée, qui consiste, en gros, à séparer les frères ennemis. Puis la France attend. Elle attend quoi ? Que des instances internationales assurent un compromis ; que les factions adverses se réconcilient. Cette énorme naïveté de la politique française qui s'appuie sur des institutions impuissantes ou manipulées par d'autres ne lui porte pas chance. N'ayant pas la force d'imposer par lui-même quelque réconciliation que ce soit, notre gouvernement aboutit à enliser nos troupes dans une attente sans fin.

Querelles interarabes

Cependant la situation de fait que couvrent nos troupes ne convient pas à certaines factions. Elles manifestent leur impatience. Elles menacent puis tâtent notre détermination par la force. Au Tchad, où nous sommes sur nos gardes, nous avons seulement perdu un officier et deux avions. L'insouciance coupable de notre hiérarchie militaire et politique nous a par contre valu la mort de quatre-vingt-quatre soldats au Liban. Toujours immobiles, nous nous cramponnons à une mission de paix de plus en plus irréelle.

Par aveuglement, naïveté et immobilisme, nous devenons partie prenante des querelles interarabes. Par définition, ce ne sont pas celles de la France. Si encore la participation française à ces querelles se faisait au nom d'une grande politique arabe digne de nos traditions, mon jugement serait beaucoup plus nuancé. Il pourrait même être approbateur. mais qu'y puis-je si cette grande politique n'apparaît ni dans les discours ni dans les actes de MM. Mitterrand, Mauroy et Cheysson ? En fait, on voit mal désormais ce que la France peut faire d'important au Liban, sinon d'épouser, de bon ou de mauvais gré, la politique de l'Amérique, assumer à ses côtés ses erreurs, partager ses difficultés.

Et au Tchad, quelle politique poursuivons-nous ? Empêcher Khadafi d'entrer à Ndjamena ? Soit ! Mais à partir du moment où les inconvénients de notre présence militaire commenceront à peser plus lourd que ses avantages, on sera en droit de se demander si d'autres stratégies ne seraient pas plus payantes. Je crains fort que ces expéditions mal montées militairement et politiquement ne finissent par dresser contre nous la quasi-unanimité du sentiment arabe. Par une ironie cruelle, les expéditions du Tchad et du Liban en viendraient alors à rappeler ce qui fut, il y a quelque trente ans, le symbole même de l'expédition colonialiste ratée : celle de Suez. Souvenez-vous, Pierre Mauroy, qu'elle fut l'œuvre d'un socialiste : Guy Mollet.

(*) Membre du bureau politique de l'Union pour la démocratie française (UDF).

Clausewitz au Levant

par JEAN DUBOIS (*)

LA crainte d'un enlisement hante les Occidentaux, gouvernements et opinions publiques confondus, dès que la défense de leurs intérêts leur paraît appeler une intervention lointaine qui soit autre chose qu'une opération foudroyante et au résultat absolu, comme la campagne du géant américain contre la Grenade...

Au fond, on y voit un phénomène nouveau et un scandale logique, celui du fort tenu en échec par le faible, et, pour expliquer les chaînes de ces nouveaux Gulliver, on avance pêle-mêle diverses explications : l'insidieuse intervention du communisme soviétique, et surtout la décadence et la corruption de nos mœurs, l'amollissement, qui nous empêchent d'opposer à la force du mal celles de la civilisation et de la vertu. Déjà une idée qui n'est pas nouvelle... *In quo vivimus tempore, Catilina !*

Quant à l'idée d'enlisement, on la rencontre déjà chez Clausewitz (1), qui explique comment, en 1757-1758, Frédéric le Grand, en position de faiblesse, gela la guerre de Sept Ans en attendant des jours meilleurs.

Au Liban, l'objectif politique de la France et de ses alliés est le maintien d'un Etat uni et souverain. Avant de s'interroger sur l'adéquation de la stratégie mise en œuvre, il faut se demander si un tel objectif est réaliste, faute de quoi toute stratégie sera vouée à l'incohérence. Qu'on nous pardonne de puiser encore nos références chez Clausewitz, mais comment ne pas être tenté de faire un rapprochement avec ce qu'il écrivait à propos du troisième partage de la Pologne ! Après avoir soutenu qu'un Etat menacé de disparition peut toujours espérer être secouru par ceux qui ont intérêt à son maintien, il expliquait ainsi l'effondrement polonais : la Pologne, bien avant sa chute, avait, à cause de ses divisions, cessé de jouer un rôle politique autonome ; elle était devenue *« une voie publique sur laquelle les armées étrangères se heurtaient sans cesse »*. Face à une telle situation, les Etats qui, telles la France et la Suède, avaient le plus intérêt à son maintien durent renoncer à protéger ce qui n'était guère plus qu'une *« steppe sans défense »*.

Il ne faut pas, pour autant, conclure trop vite que le Liban n'est qu'un *« Etat tartare »*, au sens que donnait Clausewitz à ces mots, et qu'il faut se résoudre à l'abandonner.

Récemment, un dirigeant est sorti du système des clans avec l'étoffe d'un homme d'Etat et l'envergure d'un chef de guerre ; c'était Bechir Gemayel, celui qui voulait dissoudre les milices chrétiennes, les fondre dans une puissante armée nationale et rendre à son pays l'unité et l'indépendance. A Damas, on ne s'y était pas trompé, et il a été éliminé. Aujourd'hui, si le président Amine Gemayel se révèle incapable de surmonter le clanisme libanais ou si l'armée se disloque ou l'abandonne définitivement, l'objectif politique de l'intervention occidentale apparaîtra comme une chimère, et, quels que soient les moyens employés, toute stratégie sera, par voie de conséquence, vouée à l'échec. Il ne restera plus qu'à envisager la solution plus ou moins clairement ébauchée par le gouvernement Begin, c'est-à-dire le partage, avec un petit Liban chrétien lié à l'Occident et un protectorat syrien sur la partie musulmane.

* Docteur en droit.

(1) L'œuvre principale de Carl von Clausewitz (1780-1831) est *De la guerre*.

LETTRES AU Monde

POUR LA LAICITÉ
La voix d'un musulman...

Un pays ne mendie pas sa souveraineté. Il la défend, se retranche derrière une Constitution solide, qui lui permette de le faire, et des droits internationaux. Or nous assistons actuellement à un vaste bradage, humiliant, destructeur et peut-être irréversible du Liban. La solution du conflit libanais passe par la modification de l'actuelle Constitution.

Le premier paragraphe de cette Constitution modifiée doit être la déconfessionnalisation de tous les rouages de l'Etat, l'élection d'un président de la République au suffrage universel et un gouvernement laïque, ayant pour seul souci de travailler à la restructuration du pays, nommant aux postes administratifs des hommes et des femmes en fonction de leur seule compétence et non plus de leur appartenance à telle ou telle confession.

MARWAN HOSS.

... et celle d'une chrétienne

Au milieu de la débâcle, et alors que l'intégrisme islamiste, déjà roi à Tripoli du Liban et à Baalbek, où il a réduit les non-musulmans au rang de citoyens *minuto jure*, une idée, paradoxalement, est dans l'air : la laïcisation.

A la bonne heure ! Nous sommes nombreux, modernistes libanais de toutes origines, à la réclamer de longue date. Mais, pour nous chrétiens, à une seule condition : qu'elle soit *totale*. Pas de postes officiels réservés, pas de recensement confessionnel, pas de marque religieuse sur les papiers d'identité ! Mais aussi plus de statut personnel religieux : la même loi civile *égalitaire* pour tous en matière matrimoniale, adoptive, successorale, judiciaire, etc.

Car, si l'Etat seul est laïque, il suffira un jour d'une majorité parlementaire ou d'une décision gouvernementale – comme ce fut le cas en Egypte sous Sadate ou dans le Soudan actuel – pour que la loi islamique soit appliquée aussi aux chrétiens avec toutes les discriminations qu'elle comporte, pour eux, notamment dans le délicat domaine de la justice.

WAFAA GEBRAYEL.

Neuf ans de peur

Une mère de famille qui souhaite conserver l'anonymat nous a adressé ce témoignage.

Je voudrais vous parler de... la peur. Peur de chaque minute ; vous êtes en train de recenser dans votre tête où est chaque membre de votre famille... Le petit sur le balcon sud, le grand en bas... et puis ça y est, « ça » recommence. Le premier obus de la nouvelle série vous entraîne sur un toboggan bien rodé : rassembler les gosses, fermer les volets, ouvrir les fenêtres qui ont encore des vitres, fermer la bouteille de gaz, rassembler un peu de nourriture, d'eau et puis se terrer dans la pièce la mieux abritée, le corridor... Et celui qui n'est pas rentré : où est-il ? a-t-il pu « passer » ? Tout cela en tenant les gosses bien serrés à chaque coup... bien serrés ; à chaque sifflement, vous soufflez un peu... parce que, lorsqu'on l'entend venir, « il » n'est pas pour vous. A l'intensité du choc, on calcule quel immeuble a été touché. Le nôtre tremble, un carreau dégringole, des bouts de métal ricochent sur les barres des balcons... Un ébranlement monstrueux, le plâtre tombe, c'est pour nous. Quel voisin ? On sort parce qu'il faut faire vite. Un homme surgit d'un appartement dévasté, blanc de platras, sourd et muet, seuls les yeux hurlent...

Et la nuit... La nuit on dort habillés... Le gosse, sans rien dire, lace ses chaussures et vous regarde. Il faut réveiller le petit tout ensué de sommeil, l'enrouler, le sac, la bouteille, les papiers, on attend... Ça continue et ça se rapproche. Allez, on descend vite, vite. Les gosses trébuchent, il y a un passage à découvert : vite, chacun l'un après l'autre et l'abri, « abri » enfin, c'est sous l'escalier de l'immeuble d'à côté. Les voisins sont déjà là, entassés sur les matelas d'éponge. Une vieille gémit, le petit se rendort, le grand ne dit rien et se recroqueville. Personne ne parle. Quoi dire ? Ça dure, avec des hauts et des bas, comme on dit, ça dure depuis neuf ans. Je ne vous ai pas dit que j'arrive du Liban ?

Astérix et Sakharov

par ROBERT FEGHALI (*)

OUI, nous sommes une minorité. Une toute petite minorité, à peine un ou deux millions, dans un océan qui admet de moins en moins la différence. Malheur au dissident ! Il a le choix entre la mort ou, par chance, l'infériorité du *dhimmi*.

La dhimmitude, c'est la « faveur » accordée aux gens du Livre, juifs ou chrétiens. Leur sort est laissé au bon vouloir du musulman qui peut les humilier, ou les protéger s'ils reconnaissent leur « infériorité ».

Minorité effrontée et même arrogante, eh oui ! pour oser narguer depuis mille cinq cents ans le mastodonte qui brandissait ses sabres recourbés de l'Inde à Tanger, parfois de Vienne à Poitiers.

Nous ne sommes qu'un million et demi d'Astérix têtus, seuls chrétiens citoyens à part entière parmi les dix ou douze millions de Sakharov éparpillés ou brimés à travers l'Orient arabo-musulman.

Nous vivons encore libres dans des villages perchés sur une montagne qui jaillit du désert et de la Méditerranée : le Liban.

Nous ne pouvons imaginer que nos « cousins » démocrates et laïcs d'Occident se sont résignés à notre disparition en tant qu'hommes à la tête haute.

(*) Médecin libanais.

LU

JOURNAL DE VOYAGE EN ORIENT, du comte de Chambord.

Un fils de Saint Louis chez les Arabes

1860 : Ce que Karl Marx appelle *« une révolution sociale et agraire »* de la paysannerie maronite se solde par le massacre d'une partie de celle-ci à l'appel de ses suzerains druzes appuyés par Constantinople et Londres. Napoléon III envoie son armée au Liban, y ouvrant cent ans de paix.

1861 : Le comte de Chambord, Henri V pour les légitimistes français, *« fils de Saint-Louis »* en tout cas, accomplit son voyage en Orient.

1983 : Centenaire de la disparition de ce roi manqué et découverte inattendue, par Arnaud Chaffanjon (auteur de 25 ouvrages sur Racine, Mme de Sévigné, La Fayette, les dynasties européennes, etc.), chez une descendante de Louise de France et Parme, sœur d'Henri V, du *Journal en Orient* inédit de celui-ci. 1983 encore : les druzes, soutenus par les Syriens et les Soviétiques, massacrent ou chassent du Chouf la population chrétienne qui y était majoritaire.

L'histoire se répète avec une funèbre monotonie ; les millésimes s'affrontent par-delà les siècles. Chateaubriand aimait ce genre de rapprochement. Il était également henriquinquiste et il connaissait l'itinéraire de Paris à Jérusalem via l'Egypte. Peut-être est-ce aussi par « antistyle » – car Chambord écrit comme un collégien trop appliqué, – mais il y a comme l'ombre de Chateaubriand qui flotte, se télescopant avec les similitudes frappantes que l'on peut trouver entre le siècle passé et le nôtre, au Levant. Ainsi, cette notation de 1861 applicable aux forces occidentales au Liban en 1984 : *« Après le départ du corps expéditionnaire, les escadres sont encore restées pour faire respecter les chrétiens et empêcher le retour des massacres. »*

Par les préjugés de son temps, par ses dévotions continuelles, par la cascade de détails historiques, démographiques ou humains, par les moindres notations domestiques du voyage, le Journal de Chambord agacera ou réjouira. C'est en tous cas un document dont le caractère parfois laborieux n'atténue ni la fraîcheur ni le pittoresque. Le comte de Paris, qui, en 1961, un siècle après son prédécesseur, a accompli à son tour le périple obligé en Terre sainte, a préfacé ces pages qu'Arnaud Chaffanjon offre aux amateurs de lectures involontairement insolites.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ *Journal de voyage en Orient. 1861.* » Tallendier, 392 p. 98 F.

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS

UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DU MOUVEMENT CHIITE AMAL

Nous n'en sommes pas à mettre en cause le pacte national mais on ne peut sortir de l'impasse sans changer de président

nous déclare M. Nabih Berri

De nos envoyés spéciaux

Beyrouth. – Approchant la cinquantaine, le regard doux et l'amabilité naturelle, M. Nabih Berri est aujourd'hui l'homme-clé à Beyrouth : celui qui, après avoir inquiété, rassure.

Il nous reçoit dans la colline de ce qui fut son domicile et qui, aujourd'hui, sert de permanence au mouvement Amal et manifeste une bonne volonté souriante malgré une évidente fatigue. Cet avocat tranquille, projeté par la montée en puissance de sa communauté au premier plan de la scène libanaise, si enchevêtrée et si dangereuse, est le fils d'un émigré chiite, aisé sans être riche, Hajj Mustapha, qui a (relativement) fait fortune en Sierra-Leone. Parlant un français hésitant et un anglais meilleur sans être parfait, il éprouve le besoin de revenir à l'arabe quand il veut nuancer sa pensée.

Celle-ci est fondée sur une primauté, jusqu'à présent incontestée : celle de la notion d'Etat. Contrairement à d'autres leaders libanais *mis en évidence par la guerre, dont les plus en vue sont* Béchir Gemayel et les Joumblatt père et fils, qui ont exercé ou exercent une *autorité absolue sur leurs partisans, M. Berri a constamment besoin* d'user de persuasion pour mener ses collaborateurs et ses troupes. Ce qui, selon ses proches, *constitue à la fois sa* force *et sa faiblesse*, tout en le rendant très humain dans ses rapports avec les miliciens *et* la population. *« Nabih reflète l'état d'esprit de la communauté chiite et sa modération colle, en fait, à ses intérêts, qui sont profondément liés à l'Etat, contrairement à ceux des maronites et des druzes, ou du moins au comportement de ces deux communautés »*, souligne un de ses conseillers avant que nous lui posions la première question.

« Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à déclencher la bataille de Beyrouth-Ouest ?

– La raison immédiate a été la volonté du pouvoir de remplacer la sixième brigade de l'armée en place à Beyrouth-Ouest par celle qui avait *ravagé la* banlieue sud trois jours plus tôt. Quant, le lundi 6 février, vers 10 h 20, des chars se sont avancés pour entrer dans Beyrouth-Ouest, nous avons donné l'ordre de bataille. Ceci n'est cependant que l'élément déclenchant d'un conflit beaucoup plus profond dont la banlieue sud est le révélateur.

– Pourquoi la banlieue sud ?

– Dans cette banlieue aux portes de Beyrouth vit 25 % de la population libanaise (sept cent mille personnes environ). Cette zone est certes à grande majorité chiite, mais y habitent aussi une nombre non négligeable de chrétiens, à Haret-Hreik notamment – ils y sont encore, – ainsi que des sunnites et des druzes. Tous ces gens n'ont qu'un point commun : ce sont des pauvres et des déshérites. La banlieue sud-est est, d'autre part, un carrefour qui commande les routes de la Bekaa du sud et de l'aéroport. Au lendemain de son élection, nous avons invité le président Amine Gemayel à faire de la banlieue sud un modèle de gouvernement équitable. J'ai tout essayé. J'ai rencontré trois fois le président Gemayel et une dizaine de fois ses conseillers. En vain. L'armée *« phalangisée »* par le pouvoir, traité cette population pauvre comme le régime sud-africain traite ses Noirs.

» Les forces libanaises (milices chrétiennes) sont venues à l'intérieur de la banlieue, elles ont même rouvert des bureaux à Borj Barajneh et à *Haret-Hreik* notamment, qui agissaient sous couvert de l'armée. *J'ai* essayé alors, par des moyens pacifiques, de mettre en garde le pouvoir contre une telle implantation. Il fallait éviter avant tout *que* ne se *reproduise* le drame de Nabaa, autre quartier chiite miséreux *dont les habitants* furent chassés par les phalangistes *en 1976. J'ai organisé* des meetings, tenu des conférences de *presse*, alerté *l'opinion. Sans plus* de résultat.

Un crime historique

» Quand, le jeudi 2 février, l'église Mar Mikhaël, tenue par l'armée libanaise, a été prise par nos miliciens ce que je veux admettre pour éviter des discutions byzantines je m'attendais que l'armée contre-attaque pour reprendre cette position et je l'acceptais. Il n'en a rient été. Au lieu de combattre, l'armée a fait bombarder durant dix-huit heures par soixante chars les quartiers populeux de la banlieue sud. Cent soixante-dix mille habitants ont dû quitter leur foyer. C'est un crime historique.

» Même après ce bombardement sauvage je n'ai pas demandé la démission du président. M'adressant au peuplelibanais j'ai indiqué que nos frères maronites devraient avoir un comportement responsable pour conserver le poste de président et j'ai attendu le message à la radio de M. Gemayel. Mais celui-ci n'a pas eu un mot de regret ni même cherché à dégager des responsabilités. J'en ai déduit qu'un tel président était inacceptable. Pour respecter malgré tout la légalité j'ai voulu passer par le Parlement en proposant la réduction du mandat de M. Gemayel de six à deux ans. A défaut de Haute Cour, je voulais obliger les députés qui l'ont élu à se prononcer sur sa responsabilité dans ce crime. N'étant ni député moi-même, ni influent au Parlement, je sais que j'y dispose de moins d'atouts que le président Gemayel, mais je voulais que cette affaire passe devant une sorte de tribunal de l'histoire et je ne disposais pas d'autre instance. »

– Pourquoi la bataille a-t-elle été aussi violente ? Pensez-vous qu'une invasion de la banlieue sur était en préparation ?

– On ne peut pas envahir la banlieue sud. Il s'agissait de terroriser ses habitants pour les amener à fuir et, ainsi, réduire le poids socio-politique de cette population qui gêne le pouvoir. Elle est contre le confessionnalisme, contre le féodalisme qui la représente au Parlement, contre l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, décidée à libérer le Liban en partant du sud.

– Le président Gemayel refusant de démissionner quelle issue politique voyez-vous à la crise ?

– Nous ne voulons pas renverser le président Gemayel, mais nous estimons qu'il doit démissionner. Pour rester dans les formes constitutionnelles, nous avons recours à la procédure parlementaire. Après tout, les maronites n'ont qu'à choisir un autre président maronite. Nous ne demandons pas qu'il soit chiite, nous n'en sommes pas à remettre en cause le pacte national de 1943. Amine Gemayel se comporte encore en membre du parti phalangiste et oublie qu'il est le président de tous les Libanais.

L'imam Khomeiny est une autorité religieuse

– C'est donc l'impasse ?

– Oui, nous sommes dans une impasse. Et il n'est pas possible d'en sortir sans changer de président. Nous avions présenté à la conférence de Genève des propositions dont tous les points sont négociables sauf deux : l'abrogation de l'accord libano-israélien et l'identité arabe du Liban. Nous refusons que le Liban soit, comme le prétendent certains phalangistes ou membres du Front libanais, un pays chrétien. Mais nous ne voulons pas non plus que ce soit un pays musulman.

– Quelle est la nature de vos liens avec l'iman Khomeiny ?

– En Occident, on ne comprend pas que Khomeiny soit pour nous un homme vénérable et une grande autorité religieuse, sans pour autant que nous ayons d'allégeance politique à son égard, ni à l'égard de l'Iran. C'est un peu le même rapport qu'entre un pays catholique et le pape.

– Quels sont donc vos rapports avec M. Moussaoui, qui dirige les extrémistes chiites à Baalbek ?

– Nuls. Moussaoui a été suspendu d'Amal au moment de l'invasion israélienne pour avoir enlevé un évêque chrétien. Nous n'avons plus depuis lors de rapports avec lui.

– De combien de combattants dispose Amal et quelles sont ses ressources ?

– Je n'ai pas un combattant et, en même temps, j'en ai un million (1). L'adhésion populaire au sein de notre communauté est, en effet, telle que nous trouvons sur place les combattants qu'il nous faut pour chaque bataille. Nous n'avons pas besoin de déplacer des troupes. Notre organisation est subdivisée en trois secteurs : Beyrouth y compris la banlieue, le Sud, la Bekaa. Le nombre de nos combattants est un secret militaire (2).

» Pour le reste, le peuple est notre source financière : chacun donne ce qu'il veut, sans obligation. Les bailleurs de fonds habituels de la guerre du Liban (la Libye, l'Irak, l'Arabie Saoudite) nous font défaut, c'est de notoriété publique.

Nous apprécions la nouvelle orientation de la politique française

– Un grand nombre de Libanais, en particulier des chrétiens, attachents beaucoup d'importance à votre modération, à votre personne. Ne craignez-vous pas cependant d'être dépassé par des éléments plus radicaux ?

– Ma personne est secondaire. Amal est une doctrine, une ligne politique, nous l'appliquons. L'imam Moussa Sadr nous a enseigné la fraternité des communautés et nous sommes décidés à sévir contre tous les auteurs d'exactions, de débordements et de troubles. Nous ne nous cachons pas derrière les excuses habituelles des « abus » et des « excès ». Nous avons ordonné de tirer à vue sur *tous les éléments qui ne se conformeraient* pas aux instructions et un de nos combattants a dû être exécuté parce qu'il refusait d'obeir à *une patrouille en la menaçant* d'une grenade ».

– M. Mitterrand vient de rendre hommage à votre sens des responsabilités. Que pensez-vous, plus généralement, de la politique française au Liban ?

– « La dernière déclaration du président Mitterrand marque une nouvelle orientation de la politique de la France au Liban. Nous considérons cette attitude nouvelle avec soulagement et espoir et nous l'apprécions. Les relations fanco-libanaises, que ce soit au niveau des pouvoirs officiels ou au niveau des deux peuples, sont d'une nature privilégiée. Nous avons toujours souhaité que la France joue un rôle indépendant et agisse en pionnier dans la crise libanaise. Pour aider un pays, il fait aider son peuple, les déshérités, la masse, bref la majorité. Les relations entre Etats doivent aboutir à résoudre les problèmes et non pas à les compliquer. Le problème libanais approche aujourd'hui de sa solution finale ; il faut en accélérer le processus.

– Que pensez-vous de la force multinationale ?

– La force multinationale est dépassée par les événements. Il faut essayer maintenant de la remplacer par des « casques bleus » de l'ONU.

– Accepteriez-vous dans ce cas le maintien des soldats français ?

– Pourquoi pas ? Il ne s'agit pas tellement de changer la nationalité des hommes qui composent la force multinationale que de changer l'esprit de sa mission. Comme militaires, les soldats français se sont conduits d'une manière impeccable, si l'on exclut le raid sur Baalbek. Le problème de la force multinationale est un problème politique. Le recours à une force de l'ONU diminue le jeu des intérêts personnels des nations. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX
et **LUCIEN GEORGE.**

(1) La communauté chiite du Liban compte un peu moins de un million de personnes.

(2) Pour Beyrouth, on l'évalue à sept mille à huit mille hommes environ.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

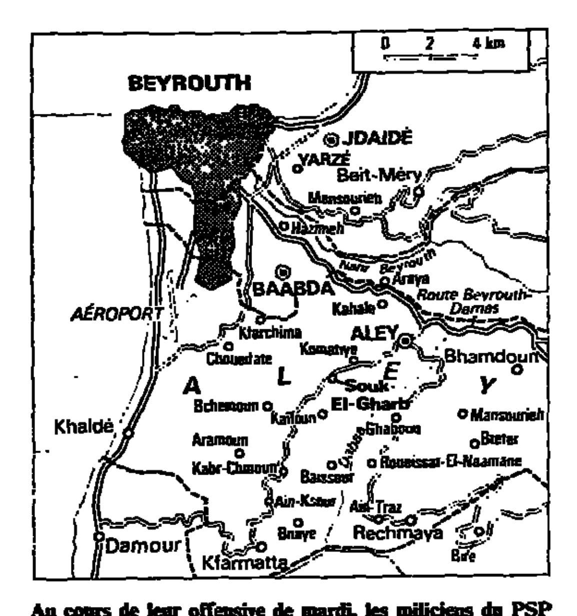
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Les milices druzes ont balayé les positions de l'armée régulière dans la montagne

(Suite de la première page.)

Dans un effort désespéré pour ne pas lâcher pied, l'armée a fait donner *ses vieux avions Hawker-Hunter* basés à Jbeil, dans le pays chrétien, *sur une section d'autoroute transformée* en aérodrome de fortune.

M. Pierre Gemayel, M. Camille Chamoun, le président de la Chambre, personnalité chiite hostile à Amal, M. Kamel el Assad, et, par téléphone, le chef du gouvernement démissionnaire, M. Chafic Wazzan, ainsi que le dirigeant sunnite Saïeb Sallam.



Au cours de leur offensive de mardi, les miliciens du PSP ont occupé le carrefour stratégique de Kabr-Chmoun, ainsi que les localités de Buayé et Ain-Ksour, situées dans la région de Chahar-Gharbi. Sur le bord de mer, les forces antigouvernementales ont pris ce mercredi le carrefour de Khaldé, qui commande l'entrée de la banlieue sud de la capitale *libanaise*. L'armée *libanaise* a pris *position à quelques* kilomètres au sud de Khaldé, près de la localité de Naahé.

Le PSP affirme avoir abattu l'un des deux appareils qui sont intervenus à trois reprises, ce que dément un communiqué militaire.

L'armée tient encore Souk-el-Gharb, qui demeure une position-clé, même si elle a perdu de son importance après les défaites des dernières vingt-quatre heures.

Le dos au mur, le président Gemayel tente une ouverture par l'intermédiaire de M. Frangié, et il s'est déplacé lundi en hélicoptère jusqu'au Liban du Nord, en territoire sous contrôle syrien, pour le rencontrer. Durant leurs entretiens, qui ont duré quatre heures, les deux hommes ont été informés des nouveaux revers subis par l'armée en montagne.

M. Frangié se serait montré compréhensif mais demeurerait intraitable sur le fond : abrogation de l'accord libano-israélien, neutralisation de l'armée, épuration de l'appareil de l'Etat des éléments phalangistes.

Sauf à se soumettre entièrement aux exigences syriennes, on voit difficilement comment M. Gemayel pourra se sortir d'affaire. Le chef de l'Etat a également consulté son père.

La radio phalangiste annonce sur un ton dramatique, depuis mardi soir, que le président Gemayel est *« à la veille de décisions historiques (...) dépassant le cadre de l'accord du 17 mai 1983 et se rapportant au destin du Liban »*. On attend à Beyrouth ces décisions avec l'intérêt inquiet que l'on peut imaginer, mais sans illusions.

L. G.

● *Manifestation à Paris.* – A l'appel de plusieurs associations, dont l'Alliance libanaise et l'Internationale de la résistance, une manifestation aura lieu, jeudi 16 février à 11 heures, place du Trocadéro à Paris, en vue d'« *affirmer le soutien des Libanais aux institutions légales* » et de « *protester contre les complots visant à l'anéantissement du Liban et contre les bombardements des Syriens et de leurs alliés dont sont victimes les régions civiles libanaises* ».

De son côté, la délégation du Front du salut national à Paris appelle à un rassemblement, vendredi à 16 heures, devant l'ambassade des Etats-Unis pour « *protester contre les bombardements américains de la montagne du Chouf* ».

UN APPEL DE MÉDECINS ET INFIRMIERS AYANT TRAVAILLÉ AU LIBAN

Nous avons reçu l'appel suivant :

« Les médecins et infirmiers volontaires soussignés ont travaillé au Liban au sein de toutes les communautés depuis 1970.

» Ils ont assisté les blessés sans considération de leur appartenance religieuse et politique, et protesté contre tous les massacres : de celui de Tell-el-Zaatar à celui de Damour, de celui de Sabra et Chatila à ceux du Chouf et de Tripoli.

» Avertis par ce passé, ils mettent en garde les Français – représentés par des soldats qui, demeurant sur place, sont l'honneur de la démocratie – et l'opinion mondiale du dernier des dangers : le massacre possible des chrétiens ou de toute autre communauté.

» Le Liban fut pendant des décennies un espace de tolérance et de liberté, même imparfaites. Nous perdrons beaucoup en le perdant.

» Protéger là-bas, accueillir ici, et ne pas accepter l'inacceptable.

» Un ultime crime ne saurait effacer les massacres précédents. Notre indifférence serait impardonnable : elle présage de nos renoncements et de nos défaites. »

Docteurs Aeberhard, Bouillot, Branchard, Castro, Deloche, Fyot, Kouchner, Laburthe, Lorblanches, Malkin, Maubert, Oksenhendler, Perrier, Peterman, Pradier, Récamier, Samama, Stree, Yvonne Greletti-Boviel, Ghislaine Thelin, J. Lebas.

Les signatures de soutien à cet appel sont recueillies à Médecins du monde, 17, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris (tél. 587-01-72).

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN

M. Strauss à Damas

(Correspondance.)

Bonn. – Jamais en reste d'un « bon coup », le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, défraie à nouveau la chronique ouest-allemande en se rendant à Damas pour y rencontrer le président Assad. Il était attendu, mercredi 14 février, pour deux jours dans la capitale syrienne.

Ce voyage, dont ni la chancellerie ni le ministère des affaires étrangères ne semblent avoir été avertis, constitue une nouvelle source d'embarras pour ses partenaires de la coalition de Bonn, en raison de l'actuelle dégradation de la situation au Liban. La politique du chancelier Kohl au Proche-Orient fait, en outre, l'objet de violentes attaques en RFA, à la suite de sa visite controversée en Israël et de ses projets de vente de chars Léopard-II à l'Arabie Saoudite. Au nom de l'opposition, M. Karsten Voigt, responsable de la politique étrangère au sein du groupe parlementaire social-démocrate, s'est violemment élevé contre cette « *interférence insupportable* » dans la politique extérieure de l'Allemagne fédérale.

M. Franz-Josef Strauss, qui, l'année dernière, après les élections législatives de mars 1983, avait revendiqué le portefeuille des affaires étrangères, ne s'est pas gêné depuis pour multiplier les initiatives personnelles. Après une série de visites dans les capitales de l'Est, il avait notamment joué un rôle déterminant dans la négociation d'un crédit de 1 milliard de marks accordé à la RDA

H. B.

Les conditions draconiennes posées par Moscou à l'envoi de « casques bleus » accroissent le désarroi américain

De notre correspondant

Washington. – Tandis qu'à l'initiative de la France s'amorçaient, aux Nations unies, de difficiles négociations sur l'envoi d'une force de l'ONU à Beyrouth, la politique proche-orientale des Etats-Unis a donné, mardi 14 février, des signes certains d'impasse et de confusion.

Ni dans les déclarations des officiels américains ni à l'issue des conversations entre M. Reagan, le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Moubarak, il n'a, en effet, été possible d'entrevoir ce que souhaitait et pouvait désormais faire Washington au Liban et dans l'ensemble de la région.

Annoncée pour le milieu de cette semaine, la publication d'un calendrier pour le repli des « marines » sur les bâtiments de la VI[e] flotte paraît ainsi avoir été repoussée *sine die*. En principe, ce repli devrait toujours être effectif d'ici à un mois, mais il semble qu'on préfère maintenant attendre, avant de fixer une date, d'être parvenu à un minimum de concertation avec la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, les trois autres pays engagés dans la force multinationale. Dans un premier temps, la Maison Blanche, négligeant apparemment cette nécessité, avait exigé du Pentagone que le délai d'un mois coure à compter du 11 février.

Cette modification de forme ne devrait rien changer sur le fond, et l'absence d'un calendrier précis laisse la porte entrouverte tant est grande l'incapacité des dirigeants américains à définir une possible prolongations du maintien au sol des « marines ».

Mercredi matin, par exemple, on a vu le secrétaire à la marine, M. Lehman, et le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, se contredire ouvertement, à quelques heures d'intervalle, sur les raisons des bombardements navals contre la zone libanaise sous contrôle syrien. Pour M. Lehman, il s'agissait clairement de soutenir ce qui reste d'armée à M. Gemayel. « *Il y a, c'est certain,* a-t-il expliqué au cours d'un petit déjeuner de presse, *un changement d'accent pour faire comprendre que nous fournirons un appui de notre artillerie aux forces armées libanaises et que cela n'est pas lié à des attaques particulières contre les « marines »*.

Avant le déjeuner, M. Speakes expliquait, lui, que la politique américaine se décidait dans le « bureau ovale » de M. Reagan et que « *tout ce que* [les Etats-Unis] *faisaient visait à soutenir la force multinationale et les « marines »*.

La semaine dernière, M. Speakes avait au demeurant tenu des propos semblables à ceux de M. Lehman avant de s'infliger à lui-même le démenti qu'il vient d'opposer au secrétaire à la marine. Autrement dit, les États-Unis veulent toujours essayer d'appuyer militairement M. Gemayel mais ne veulent pas le dire, car ils sont loin de désirer s'engager trop nettement à ses côtés, d'une part parce que le Congrès et l'opinion y sont opposés, de l'autre parce qu'il s'agit de trouver une solution politique permettant de se replier sans perdre la face.

En termes militaires, cette difficile position se traduit par une pagaille illustrée par la « *surprise* » qu'aurait exprimée le secrétaire à la défense devant l'intensité des bombardements lancés la semaine dernière par le cuirassé *New Jersey*. M. Weinberger aurait depuis donné des ordres de modération, et la Maison Blanche a, quant à elle, indiqué que M. Reagan assumait l'entière responsabilité de ces bombardements bien qu'il n'ait pas personnellement prescrit leur niveau.

Une politique au jour le jour

Le flou de la position américaine s'est également reflété en termes politiques dans un rapport adressé mardi au Congrès par l'administration, dans lequel il est expliqué que le repli des « marines » a pour but « *d'aider au mieux les Libanais, sans marquer un affaiblissement de notre résolution* ».

On « nage », en bref, dans une politique au jour le jour, dépendante de la complexe interaction de l'évolution du rapport de forces militaire sur le terrain ; de ce que décidera et pourra faire M. Gemayel – en fonction, entre autres, des Etats-Unis – pour tenter un accord avec ses opposants libanais et avec Damas ; des orientations israéliennes ; des impératifs de l'année électorale ; de l'attitude syrienne et, bien sûr, maintenant, de celle de l'URSS.

De ce dernier point de vue, il n'apparaît pas, comme cela était prévisible, que Moscou soit le moins du monde pressé d'offrir une porte de sortie aux États-Unis et aux autres pays occidentaux concernés. Après que la France eut demandé mardi la réunion, ce mercredi, du Conseil de sécurité pour examiner un projet de résolution sur une relève de la force multinationale par des « casques bleus », il s'est confirmé que les conditions mises à ce projet par l'Union soviétique sont draconiennes.

Outre un départ préalable des contingents de la force multinationale et un retrait de la flotte américaine hors de portée des côtes libanaises, l'URSS exigerait, en effet, pour ne pas user de son droit de veto, un engagement des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie de s'abstenir de toute nouvelle présence au Liban ; une garantie de non-interférence des pays occidentaux et de l'ONU dans les affaires libanaises ; l'accord de toutes les factions du Liban et le financement de la force des Nations unies par des contributions volontaires.

Le projet de résolution français

Autrement dit, l'Union soviétique laisse, en l'état actuel des choses, le choix entre l'exercice de son veto et un abandon humiliant et total par les pays occidentaux, à son alliée syrienne, de la zone non occupée du Liban. Le projet de résolution français propose, lui, l'appel à un cessez-le-feu et une activité du rôle des observateurs des Nations unies présents à Beyrouth et donne pour mission à l'éventuelle force de l'ONU de veiller au respect du cessez-le-feu et à la protection des populations civiles, pour « *rétablir la paix nécessaire à la restauration de l'intégrité territoriale, de l'unité, de la souveraineté et de l'indépendance du Liban* ».

Le chargé d'affaires soviétique aux Nations unies, M. Ovinnikov, a estimé que « *ces propositions n'étaient pas complètes et que l'on ne pouvait pas négocier sur ces bases* ». Quant aux missions britannique et américaine, elles ont officieusement qualifié les exigences soviétiques de demande de « *capitulation* ». Ces conditions sont d'autant plus difficiles à accepter pour les Etats-Unis que Washington entendrait maintenir sur le sol libanais quelques centaines de soldats – deux cents ou cinq cents, selon les sources et le jour – chargés de protéger son ambassade et d'assister l'armée libanaise au titre de conseillers techniques.

Quel que soit l'avenir réservé au projet de résolution français, il est en tout cas clair que M. Reagan se trouve au Liban dans la main de Moscou, lui qui, fin janvier, la semaine de l'annonce de sa candidature à une réélection, proclamait fièrement le « *retour* » d'une Amérique solide et sûre d'elle-même. Sans « habillage onusien » de la défaite politique occidentale, sauf très improbable solution politique trouvée par M. Gemayel, il n'aura, en effet, d'autres choix qu'entre une peu glorieuse retraite et un engagement militaire massif, très dangereux en année électorale.

Ce désarroi de l'Amérique, dans une région aussi vitale pour l'Ouest, et d'où l'URSS était pratiquement évincée il y a encore un an, était d'ailleurs sensible dans les discours prononcés mardi à l'issue de leur déjeuner commun par M. Reagan, le roi Hussein et le président Moubarak.

Peu prolixe (sept courts paragraphes), le président américain parle « *de formidables obstacles* » dressés devant la paix au Proche-Orient et réaffirme l'actualité de son plan de paix de septembre 1982. Celui-ci prévoyait la création en Cisjordanie d'une entité palestinienne associée à la Jordanie et s'était heurté à la fois à l'opposition d'Israël et au refus de M. Arafat de donner son feu vert au roi Hussein pour s'engager dans cette voie. A la veille d'une importante rencontre à Amman entre dirigeants palestiniens et le souverain jordanien, M. Reagan lance à l'intention de Jérusalem que « *le conflit israélo-arabe doit être résolu par des négociations incluant un échange de territoires pour la paix* ».

Ce n'est pas du tout suffisant pour le roi Hussein, qui n'a pas obtenu de son interlocuteur la promesse de pressions efficaces sur Israël pour l'amener à envisager son retrait de Cisjordanie. Instruit sans doute par la situation dans laquelle se retrouve aujourd'hui M. Gemayel, le souverain hachémite se contente de chanter, dans sa réponse, l'amitié américano-jordanienne.

M. Moubarak chef de file des modérés arabes

Le président Moubarak, lui, fait sensation. Premier point de son discours : la situation au Liban est « *intolérable* » et la « *clé* » de la solution est un retrait rapide et inconditionnel d'Israël, dont l'invasion est « *la racine et la cause* » des « *tristes* » événements actuels. Deuxième point : la crise libanaise montre que le cœur du problème au Proche-Orient est la question palestinienne. « *Pour la paix et la sécurité de toutes les nations, y compris Israël* », cette question doit donc être, dit-il, « *envisagée de front et sans délai* » par la reconnaissance du « *droit à l'autodétermination du peuple palestinien* » et un « *dialogue direct* » entre les représentants qu'il s'est choisis – l'O.L.P. – et spécifiquement M. Arafat, « *un dirigeant responsable qui a fait preuve d'un énorme courage dans les moments les plus difficiles* ».

« *Aucune autre nation ne peut parler pour les Palestiniens* », ajoute M. Moubarak, en exprimant son appui au dialogue entre la Jordanie et l'O.L.P., et en demandant aux Etats-Unis d'agir pour la solution de la guerre entre l'Irak et l'Iran, de soutenir l'Afrique et de s'engager clairement en faveur d'une « *indépendance inconditionnelle* » de la Namibie.

En quelques minutes, le président égyptien, créant une visible gêne parmi les dirigeants américains, vient de dire que les Palestiniens avaient droit à un Etat (autodétermination) et que la Jordanie devait les appuyer, mais non se substituer à eux. C'est un clair glissement du plan Reagan au plan arabe de Fès. Se faisant également porte-parole de l'Afrique où il vient d'effectuer une tournée le président égyptien s'est posé en allié critique de l'Amérique, l'appelant, au nom de ses propres intérêts et de la paix, à une politique plus acceptable pour les Etats arabes pro-occidentaux.

Le retrait des « marines », a-t-il ajouté dans une interview publiée ce mercredi matin par le *Washington Post*, serait une « *catastrophe* » conduisant à une « *perte de confiance* » en l'Amérique de « *tous ses amis* » proche-orientaux. Ce qu'il faut, a-t-il expliqué, c'est un retrait israélien du Liban permettant au monde arabe d'obtenir un retrait syrien ; un renforcement par les États-Unis de l'armée libanaise ; une prise en considération du problème palestinien et, dans ce contexte, un retrait au profit des forces de l'ONU. M. Moubarak a pris date, comme chef de file du monde arabe modéré.

BERNARD GUETTA.

LA GUERRE DU GOLFE

Les bombardements irakiens des villes iraniennes sont interrompus pour une semaine

Ils ont entraîné la mort d'une centaine de personnes en deux jours

Le gouvernement irakien a décidé, mardi 14 février, de marquer une pause de sept jours en suspendant unilatéralement les bombardements contre les villes iraniennes au quatrième jour de la nouvelle flambée de violence entre l'Iran et l'Irak dirigée contre des objectifs civils *(nos dernières éditions du 15 février)*.

Téhéran n'a pas encore réagi à cette mesure décidée, selon Bagdad, à la suite d'une demande de M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin Khalq et animateur aux côtés de l'ancien président Bani Sadr du Conseil de la résistance iranienne (opposition).

M. Radjavi, qui vit en exil en France depuis trois ans, a confirmé avoir entrepris cette démarche le 11 février, soit au premier jour de la nouvelle escalade militaire irako-iranienne, qui coïncidait avec le cinquième anniversaire du retour à Téhéran de l'ayatollah Khomeiny.

Avant que ne soit annoncée la mesure irakienne, le président iranien, M. Ali Khamenei, avait menacé de bombarder toutes les villes irakiennes, y compris la capitale Bagdad, à l'exception des quatre villes saintes – Kerbala, Nadjaf, Kazemein et Samarra, – pour riposter aux attaques irakiennes de lundi et mardi.

Ces attaques, dirigées contre six cités parfois distantes de plus de 200 kilomètres de la frontière, ont été effectuées alternativement au moyen de missiles sol-sol et par l'aviation. Elles ont fait au total 98 morts et 435 blessés, selon le bilan de Radio-Téhéran. Par le nombre des victimes et les objectifs atteints, ce bilan, selon les observateurs à Téhéran, est, pour une seule journée, l'un des plus lourds de la guerre qui a éclaté il y a près de quatre ans.

C'est aussi la première fois que l'Irak fait un usage aussi systématique qu'abondant des missiles contre des « objectifs sélectionnés » dans onze villes iraniennes, ainsi que l'avaient annoncé les communiqués militaires irakiens bien avant le début du nouvel épisode de la guerre. La nouvelle tactique irakienne semble répondre à la volonté de Bagdad d'éloigner au maximum les opérations militaires du sol irakien. S'ajoutant aux efforts de l'Irak depuis dix-huit mois pour imposer un blocus économique des ports iraniens du Golfe, il s'agit là d'une nouvelle tentative pour obliger Téhéran à mettre fin à la guerre alors que les armées sont, sur le terrain, en position d'équilibre. – *(AFP.)*

LE SORT DE L'ACCORD ISRAÉLO-LIBANAIS DU 17 MAI 1983

Jérusalem accuse Washington de « succomber aux pressions syriennes »

De notre correspondant

Jérusalem. – Les dirigeants israéliens, ces jours-ci, sont mécontents de Washington et le font savoir. Le vice-premier ministre, M. David Lévy, a adressé, mardi 14 février, en des termes souvent vifs, une série de reproches à l'administration Reagan à propos de sa politique libanaise.

Intervenant dans la conférence des présidents des principales organisations juives américaines qui se tient à Jérusalem, M. Lévy a fait grief aux Etats-Unis de ne pas coordonner ses décisions avec Israël. « *Les deux pays* a-t-il dit *étaient censés dialoguer et accorder leurs positions. Pourtant les « marines » ont été retirés sans qu'on nous consulte. Certes, nous avons été informés. Mais devons-nous remercier le président Reagan d'avoir bien voulu nous faire part de cette décision par un communiqué ?* » M. Lévy a accusé Washington de « *succomber aux pressions syriennes* » en acceptant la perspective d'une éventuelle abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983. « *Les Etats-Unis ;* a-t-il poursuivi ; *voulaient nous voir signer cet accord. S'attendent-il aujourd'hui que nous y renoncions volontairement ? Après tout, que constate ce texte, sinon un engagement du Liban à ne pas permettre, à partir de son territoire, des actions hostiles envers Israël ? La Syrie est désormais en mesure de dicter ses conditions au Proche-Orient, en raison des évaluations erronées des Etats-Unis et de la faiblesse du monde libre. Israël doit donc prendre les décisions qui s'imposent afin d'assurer la sécurité de ses agglomérations en Galilée et de réduire les risques d'attentats contre ses troupes au Liban du Sud.* »

Qualifiant de « *prétendument impromptue* » la rencontre de mardi entre le roi Hussein et les présidents Reagan et Moubarak, M. Lévy s'est à nouveau étonné de « *l'absence de coordination* » entre Washington et Jérusalem. « *Pourquoi contourner des accords existants, ceux de Camp David, et chercher à les remplacer par d'autres accords qu'Israël ne peut accepter ?* » Le vice-premier ministre a blâmé les Américains pour ne pas avoir exercé la moindre pression sur l'Egypte afin que celle-ci développe des relations pacifiques avec Israël.

M. Lévy s'est attiré une réponse rapide. S'adressant au même auditoire, l'ambassadeur américain à Tel-Aviv, M. Samuel Lewis, a déclaré un peu plus tard : « *Ne tombons pas dans le piège qui consisterait à nous accuser les uns les autres parce que nos rêves communs ne se sont pas réalisés au Liban. De telles chamailleries ne pourraient qu'éroder nos relations.* » M. Lewis a toutefois souligné que l'annulation de l'accord israélo-libanais serait un « *terrible précédent* ».

Avant le déjeuner de travail entre MM. Hussein, Reagan et Moubarak, la direction du Parti travailliste israélien avait dans un communiqué formulé l'espoir que « *cette rencontre ferait progresser les chances de paix au Proche-Orient* ». Selon l'opposition, « *le gouvernement de M. Shamir ferait mieux d'attendre le résultat de la rencontre avant de la critiquer* ».

Par la voix de M. Meir Rosenne, son ambassadeur à Washington, Israël n'a pas tardé mercredi à exprimer à nouveau son amertume après les propos du président Moubarak exigeant le retrait de Tsahal du Liban et réaffirmant le droit à l'autodétermination des Palestiniens, sous la conduite de l'OLP. Le diplomate a reproché au chef de l'Etat égyptien de ne faire aucune référence aux accords de Camp David. Cette fois, le blâme ne visait pas l'administration Reagan.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● PROMULGATION DE LA LOI DE RÉFORME DU CODE MILITAIRE. – Le président Alfonsin a promulgué, le mardi 14 février, la loi de réforme du code militaire adoptée la semaine précédente par le Congrès. Ce texte permettra à la justice civile d'être saisie en appel de décisions prises par les tribunaux militaires. Cette mesure pourrait, en particulier, être appliquée aux neuf officiers membres des trois juntes qui se sont succédé de 1976 à 1982, à Buenos-Aires, et qui sont actuellement entendus par la justice pour des excès commis par les forces armées dans la lutte contre la « subversion », à la fin des années 70. Le nouveau code interdit également aux tribunaux militaires de juger des civils en temps de paix. Il réduit, enfin, certains pouvoirs politico-administratifs des forces armées. – *(AFP.)*

Irlande du Nord

● EXÉCUTÉ PAR L'IRA. – M. Jimmy Young, volontaire de l'Armée républicaine irlandaise, a été tué par balle lundi 13 février après avoir été enlevé. L'IRA, dans un communiqué, a revendiqué l'attentat : Jimmy Young avait transmis des informations aux forces de l'ordre sur les attentats perpétrés par l'organisation républicaine, ses armes et ses camps d'entraînement. – *(AFP, UPI.)*

Panama

● L'OPPOSITION DÉNONCE UN « COUP D'ÉTAT CONSTITUTIONNEL ». – Les partis d'opposition ont qualifié de « coup d'Etat constitutionnel » la démission annoncée lundi 13 février du président de la République, M. de la Espriella (*le Monde* du 15 février). Le général Paredes, ancien commandant de la garde nationale et candidat à la présidence pour le Parti nationaliste populaire, a lancé de son côté un appel à la garde « *pour un retour nécessaire à la démocratie* ». C'est M. Ardito Barletta, qui aurait l'aval de la garde, qui sera la candidat du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), fondé par Omar Torrijos, à l'élection présidentielle de mai. M. de la Espriella était hostile à cette candidature. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Pérou

● DÉTENTION D'UNE FRANÇAISE. – Soupçonnée de liens avec Sentier lumineux, M[me] Anne-Marie Gavarret est détenue depuis le 23 janvier à Cajabamba, dans la province de Cajamarca, à 500 kilomètres au nord de Lima. Elle est soupçonnée de liens avec Sentier lumineux. D'abord accusée d'avoir participé à l'attaque d'une coopérative agricole, dont le gérant avait été tué le 14 janvier, M[me] Gavarret, une ancienne religieuse, âgée de quarante et un ans, est soupçonnée d'avoir détenu de la dynamite et du matériel de propagande à son domicile. Elle nie catégoriquement ces accusations. – *(AFP.)*

Pologne

● MANIFESTATION D'AVOCATS FRANÇAIS A PARIS. – Une cinquantaine d'avocats français ont manifesté mardi matin 14 février devant l'ambassade de Pologne à Paris en signe de solidarité avec leurs confrères polonais arrêtés, suspendus ou menacés de sanctions à Varsovie, à Cracovie et Szczecin. Une délégation, conduite par M[e] Yves Déchezelles, a demandé à être reçue à l'ambassade, mais a été éconduite. Les avocats protestaient contre l'arrestation de M[e] Maciej Bednarkiewicz, du barreau de Varsovie, défenseur notamment de Jan Rulewski, l'un des dirigeants de Solidarité emprisonnés, et d'Edmund Baluka, et contre la suspension de M[e] Andrzejewski pour « *abus de la liberté de parole* », la mise à la retraite de M[e] Sila-Nowicki et l'engagement d'une procédure contre deux avocats de Cracovie. – *(AFP.)*

Zaïre

● RECRUDESCENCE DE LA RÉPRESSION. – La Ligue belge des droits de l'homme a dénoncé, mardi 14 février, à Bruxelles, la recrudescence de la répression au Zaïre et a exprimé son inquiétude sur le sort de treize parlementaires, relégués dans leur village d'origine en novembre 1983 pour avoir tenté de créer le parti de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Selon certains témoignages, plusieurs anciens parlementaires auraient subi des tortures, et l'un d'entre eux, M. Lusanga, serait décédé. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Le Nigéria aux arrêts de rigueur

(Suite de la première page.)

Le général Mohammed Buhari, *nouveau chef de l'Etat, devra compter* avec ces forces diffuses, ou ces contre-pouvoirs. Et puis, si l'armée, au Nigéria, n'a jamais été ressentie comme un force d'oppression, les chefs militaires, paradoxalement, peuvent être handicapés par la bonne réputation dont jouissent leurs prédécesseurs, notamment le général Murtala Mohammed. Le petit pavillon qui jouxte le bâtiment principal du musée de Lagos enferme l'unique et singulier objet d'un *culte : sur un podium, une* Mercedes noire est exposée. Elle est comme neuve, à un détail près : la carrosserie est criblée d'impacts de balles.

C'est à bord de ce véhicule que le général Murtala a été assassiné, après six mois (juillet 1975-février 1976) d'exercice du pouvoir. Le souvenir qu'a laissé, dans la mémoire collective, cet homme idéa*liste et réputé* intègre est vivace. Ses efforts pour lutter contre la corrup*tion, à défaut de résultats durables,* ont montré la bonne direction. Le général Murtala ne peut cependant faire figure de modèle. D'abord parce que l'économie nigériane ne bénéficie plus aujourd'hui des effets bénéfiques du boom pétrolier ; ensuite parce qu'une trop grande précipitation dans la remise en cause des pouvoirs et des privilèges établis eut raison de lui.

Des officiers radicaux

Plusieurs éléments permettent d'expliquer pourquoi les militaires ont repris aux civils le pouvoir qu'ils leur avaient confié en 1979. Moins de deux ans après l'élection de M. Shagari, l'armée a commencé à s'inquiéter de l'ampleur prise par la corruption et par la dilapidation de l'« héritage » qu'elle avait laissé. Le personnel politique, dans son ensemble, s'est peu à peu concentré sur un unique objectif : s'enrichir. Des fortunes considérables se sont ainsi constitué, sans contraintes, favorisant l'édification d'une « société à deux vitesses ». L'armée, restée, pour l'essentiel, en dehors des cir*cuits politico-économiques, assistait* à la pérennisation d'inégalités de plus en plus choquantes. Ceci expliquant cela, il est apparu que le NPN était décidé à conserver le pouvoir à tout prix. Les fraudes, d'une ampleur inégalée, qui ont marqué la dernière période électorale, le soutien musclé apporté par la police aux candidats du parti présidentiel, la partialité de la commission électo*rale fédérale (FEDECO),* ont contribué à favoriser une prise de conscience au sein de l'armée.

Prisonnier de délicats problèmes de dosages politiques, le chef de l'Etat avait fait preuve d'irrésolution et d'atermoiement pour constituer, après les élections, un nouveau gouvernement. En mai, lors des affrontements tchado-nigérians à propos de la souveraineté territoriale des îles du lac Tchad, M. Shagari avait perdu un peu plus de son crédit en tentant de freiner l'ardeur déployée par les militaires pour laver l'affront fait à leur honneur par les troupes tchadiennes. Bref, les doutes d'une grande partie de la hiérarchie militaire quant à la légitimité du régime civil et à son efficacité pour surmonter les problèmes posés au pays, s'étaient transformés en certitudes. Le 29 décembre, le plan d'austérité présenté par M. Shagari devant le Parlement n'avait été jugé suffisant *ni par l'armée ni par les milieux fi*nanciers de Lagos. Et pourtant ! Juste avant ce discours, le chef de l'Etat avait été averti que des « troubles graves » pourraient se produire s'il n'annonçait pas des mesures concrètes et draconiennes.

Cependant, ces motifs, additionnés les uns aux autres, n'étaient *pas suffisants pour que l'establishment* militaire franchisse le pas consistant à mettre fin à l'« expérience démocratique nigériane », jugée exemplaire en Afrique et au-delà. L'armée ne constitue pas un bloc monolithique. Et, en dépit des démentis apportés à ce sujet par les généraux Buhari et Babangida, chef d'état-major de l'armée de terre, il se confirme que la haute hiérarchie a hâté sa décision de prendre le pouvoir pour parer à un coup d'Etat fo*menté par de jeunes officiers radi*caux, prévoyant l'élimination *physique* de nombreux responsables politiques. Pour le général Théophilus Danjuma, ancien chef d'état-major du général Obassanjo (qui gouverna le pays de 1976 à 1979), il y a eu au moins trois « tentations » de coup d'Etat avant le 31 décembre. Parlant d'un putsch préparé par de jeunes officiers, il indiquait récemment : « *Nous avons eu beaucoup de chance qu'il n'ait pas eu lieu, parce que s'il avait réussi, ce qu'ont faits Doe et Rawlings au Libéria et au Ghana aurait ressemblé à des jeux d'enfants, comparé à ce qu'ils* [les jeunes officiers] *avaient prévu.* »

Début décembre, Port-Harcourt. C'est apparemment là, à l'occasion *d'une fête militaire*, que les officiers généraux (1) ont déclenché le *compte à rebours*. Dans le courant du mois, les généraux Buhari et Babangida ont effectué de nombreux déplacements en province pour, semble-t-il, vérifier l'état d'esprit des chefs des principales garnisons. Le général Tunde Idiagbon, actuel chef d'état-major des armées, occupait alors les fonctions de directeur du bureau « opérations ». A ce titre, il avait connaissance des dossiers de tous les officiers. Son rôle, celui du général Babangida, l'influence du colonel Aliyu, ont été prépondérants.

Le dosage ethnique

La *coexistence, au sein de l'armée*, de deux générations d'officiers, s'explique par des raisons historiques et géographiques. Dominée par les ethnies Haoussa et Foulani (Peuhls), l'armée est, globalement, nordiste. Le nord du Nigéria est composé de peuples dont la tradition guerrière est forte, alors que les Yorubas, au sud-ouest, et les Ibos, au sud-est, sont plus lettrés (l'aristocratie musulmane, qui domine le nord, s'est longtemps opposée à la scolarisation *entreprise par les missions* religieuses dans la moitié sud du pays, notamment en pays Ibo). Le nord est aussi plus désertique et plus pauvre que le sud (les gisements pétroliers sont concentrés dans le delta du Niger), ce qui explique que les familles du nord ont envoyé massivement leur enfants dans les écoles militaires, gratuites. Les officiers Ibos, de leur côté, qui étaient très nombreux avant la guerre du Biafra (1967-1970), sont, depuis, largement sous-représentés dans l'armée.

Au lendemain de la guerre civile, la règle du « *caractère fédéral* » avait été instaurée : chaque ethnie devait être équitablement représentée dans l'armée, sur la base de quotas, notamment en ce qui concerne les officiers. C'est aussi dans cet esprit que fut créé, à la même époque, le *National Youth Service Corps*, système qui oblige les diplômés à consacrer un an de leur vie, à la fin de leurs études, à l'État fédéral, celui-ci les envoyant systématiquement dans un État dont ils ne sont pas originaires. Souvent anciens compagnons d'armes du général Murtala, les généraux qui composent aujourd'hui le Conseil militaire suprême n'ont pas été touchés par le « *caractère fédéral* », en raison de leur ancienneté. Cela explique qu'ils soient pratiquement tous nordistes. Les Yoroubas, en revanche, sont proportionnellement mieux représentés dans les grades inférieurs, tels que capitaines, commandants, voire colonels. C'est dans leurs rangs que l'on compte les officiers les plus radicaux, certains n'étant pas hostiles à une épuration des officiers nordistes, afin de tenter de faire resurgir l'historique prééminence du Sud sur le Nord. A Lagos, nombreux sont les défenseurs de la thèse selon laquelle les Yoroubas au*raient adopté une stratégie de* « fuite en avant » en fomentant des troubles pendant la dernière période électorale.

Originaire de l'Etat de Sokoto (extrême nord-ouest du pays), le président Shagari avait confié de plus en plus de responsabilités aux gens du Nord, au grand dam des Yoroubas, qui contrôlent l'administration fédérale de Lagos. Le transfert de la capitale à Abuja, ville située approximativement au centre du pays, répond certes au souci de partager les postes de responsabilité entre les ethnies, mais obéit surtout à la volonté de se défaire de l'emprise *yorouba. Mais ce déphasage au sein* de l'armée n'a pas seulement pour origine des raisons ethniques. Constituant une caste, les généraux nigérians ont une formation plus « militaire » que leurs cadets (2), pour avoir effectué de nombreux stages dans des académies militaires étrangères, notamment britanniques. Les jeunes, en revanche, ont souvent une formation universitaire de haut niveau. Et, bien qu'*il soit* hasardeux de vouloir les opposer les *uns aux autres par* des considérations d'ordre idéologique, on ne peut *manquer* de souligner que certaines universités (à Ife et à Zaria, notamment) sont fortement marquées par les idées « progressistes ».

Reste l'hypothèse de la « *main de Washington* »... Des rapports diplomatiques confidentiels, d'origine occidentale, font état d'une curieuse agitation à l'ambassade américaine la nuit du coup d'Etat. Selon ces mêmes sources, les Américains étaient « *informés* » de ce qui se préparait, et le général Buhari était « *suivi* » de près, depuis un an, par le service politique de l'ambassade des *Etats-Unis. Mais il n'est pas a priori* inconcevable que les généraux *nigérians* aient voulu – depuis une date indéterminée – « *tester* » les réactions américaines afin de savoir dans quelle mesure Washington apporterait, *via* les organisations internationales qu'il est susceptible d'influencer (Fonds monétaire international et Banque mondiale), son appui économique et financier au nouveau régime.

Les généraux Buhari, Babangida et Idiagbon connaissent les aléas de la stratégie du coup d'Etat. Les risques ne sont pas minces, dans la mesure où le Conseil militaire suprême *reflète les lignes de force qui traversent* l'armée : il y a aussi des géné*raux* « *radicaux* ». Le chef de l'Etat nigérian devra à la fois donner des gages de stabilité à l'extérieur, conforter la partie de la hiérarchie militaire de tendance conservatrice, ne pas heurter de front les multiples détenteurs de rentes de situation et montrer aux jeunes officiers, frustrés de leur coup d'Etat, sa volonté de faire *accomplir au pays une véritable* cure d'assainissement. Faute de *maintenir* cet équilibre, il peut, demain ou dans six mois, être débordé et remplacé. Compte tenu de l'anarchie qui est la marque de la société nigériane, le pari ressemble aujourd'hui à une gageure.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Les généraux de brigade et de division auteurs du complot avaient ré*cemment bénéficié de promotions*. Les généraux à la retraite n'ont finalement pas fait partie du petit noyau des conjurés, après avoir manifesté leurs réticences devant l'opportunité d'un coup d'Etat. *Celui-ci a été essentiellement* préparé par l'armée de terre, la marine ayant été le corps le moins favorable.

(2) Ce terme ne doit pas faire illusion : la plupart des officiers supérieurs et généraux qui composent le Conseil (dix-neuf membres) ont entre trente-neuf et quarante-cinq ans.

Prochain article :

« La religion du naira. »

Tunisie

Le président Bourguiba a exclu M. Guiga du bureau politique du parti destourien

De notre correspondant

Tunis. – Le président Bourguiba a exclu, mardi 14 février, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, du bureau politique du Parti socialiste destourien (1), la plus haute instance politique du pays.

M. Guiga avait été évincé de la direction du ministère de l'intérieur le 7 janvier, à la suite des défaillances enregistrées dans le fonctionnement des *services de sécurité* lors des émeutes ayant suivi l'annonce de *l'augmentation des prix du pain* et des produits céréaliers. En outre, selon les *milieux gouvernementaux*, il lui était reproché d'avoir, sinon suscité, du moins laissé se développer, le 6 janvier dans la capitale, des manifestations contre le premier ministre, M. Mohamed Mzali, puis de s'être employé à inciter celui-ci à donner sa démission dans le but de lui succéder à la tête du gouvernement.

A ces *griefs très largement* exposés à la presse étrangère durant *ces dernières semaines, mais jamais* exprimés publiquement, seraient *venus s'ajouter* les premiers résultats des travaux de la commission d'enquête chargée par le chef de l'Etat de faire la lumière sur les carences des forces de l'ordre. Poussant plus loin ses investigations, la commission aurait établi que depuis sa prise de fonction en mars 1980 l'ancien ministre se serait livré à diverses malversations. C'est du moins ce qu'avance dans son dernier numéro l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, selon lequel M. Guiga – « *et d'autres* » – serait impliqué dans « *une affaire de commissions occultes reçues lors d'un achat d'armes effectué il y a quelques années par la Tunisie au Brésil pour équiper les forces de sécurité* ». Il aurait aussi « *profité de complaisances diverses de plusieurs hommes d'affaires et de fonctionnaires d'autorité* ».

M. Driss Guiga, qui a quitté Tunis dès le 8 janvier avec, dit-on, l'assentiment de M. Bourguiba et après avoir informé de son départ le premier ministre, séjourne depuis à l'étranger et s'est abstenu de répondre aux accusations portées contre lui. Celles-ci déboucheraient-elles sur un procès ? Rien pour l'instant ne permet de le dire. Ce ne serait pas la première fois qu'on verrait ici un responsable écarté – ou démissionnaire – être mis en cause sans pour autant être poursuivi. Il est vrai qu'auparavant *il* n'y avait pas *eu* de victimes à déplorer.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Guiga est remplacé au bu*reau politique par M. Slaheddine* M'Barek, membre du comité central du parti, qui fut ministre du commerce de décembre 1977 à avril 1980.

Ghana

● *Opposants en exil.* – Plusieurs centaines *d'opposants au régime* ghanéen du capitaine Jerry Raw*lings cherchent actuellement refuge* dans les pays d'Afrique de l'Ouest proches du Ghana, où ils demandent le statut de réfugié politique. Selon le délégué régional du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) à Dakar, quatre-vingt-dix-huit d'entre eux bénéficient déjà de ce statut en Côte-d'Ivoire, et deux cent cinquante au Togo. – *(Reuter.)*

EUROPE

URSS

APRÈS LEUR ENTRETIEN AVEC M. TCHERNENKO

Les dirigeants occidentaux se montrent légèrement optimistes sur l'amélioration de la situation internationale

De notre correspondant

Le ballet diplomatique auquel ont donné lieu, mardi 14 février, les obsèques de Iouri Andropov a apporté des indications intéressantes sur l'état d'esprit dans lequel M. Tchernenko aborde les questions internationales, un domaine nouveau pour lui. La plupart des dirigeants occidentaux qui ont rencontré le nouveau secrétaire général font état avec prudence d'une possible amélioration des relations Est-Ouest.

Mme Thatcher, jadis réputée pour son anti-soviétisme, a été paradoxalement le plus loin dans l'optimisme. Le premier ministre britannique, dont c'était le premier voyage officiel à Moscou (1), était visiblement impressionné par le cérémonial officiel communiste. Elle a été reçue un peu plus longtemps que la demi-heure impartie à chaque dirigeants des grands pays occidentaux. Elle a indiqué ensuite que M. Tchernenko avait approuvé ses vues sur la nécessité de créer *« une meilleure entente »* entre l'Est et l'Ouest. Elle a néanmoins estimé qu'il était *« trop tôt encore pour parler d'un sommet entre MM. Reagan et Tchernenko »*.

Les mêmes vues — quoique un ton au-dessous — ont été exprimées par M. George Bush. Le vice-président américain a attribué à M. Tchernenko le désir d'une approche *« plus constructive »* des relations entre Moscou et Washington. Il a ajouté que M. Tchernenko et lui-même avaient reconnu *« la gravité des divergences entre nos deux pays »*, mais que l'esprit de la rencontre avait été *« excellent »* et *« dénué de toute polémique »*. M. Bush a remis au secrétaire général un message du président Reagan, dans lequel est exprimée *« la volonté du président de progresser dans tous les domaines de nos relations et notre disposition à engager des discussions concrètes et productives dans chacun d'eux »*.

Le chancelier Kohl a pour sa part décrit comme *« très dense »* son entretien avec le secrétaire général, en indiquant toutefois qu'un nouveau dirigeant ne signifiait pas nécessairement une nouvelle politique (voir par ailleurs).

Les relations avec Paris

M. Pierre Mauroy, qui, lors des obsèques de Brejnev, n'avait été reçu que par M. Tikhonov, président du conseil, alors que M. Marchais rencontrait Iouri Andropov, a eu droit cette fois à un entretien avec M. Tchernenko. Le premier ministre était accompagné de MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, et Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il a jugé *« modéré »* le ton de M. Tchernenko à propos des rapports Est-Ouest et y a décelé une *« légère ouverture »*.

Il a surtout insisté sur la volonté du secrétaire général d'améliorer les relations, notamment économiques, avec la France. M. Cheysson a précisé que sur un *« dossier difficile »*, celui du Liban, *« les analyses se rapprochent »*. Paris attend que Moscou n'oppose pas son veto au déploiement de « casques bleus » à Beyrouth pour remplacer les contingents de la force multinationale.

M. Tchernenko a également reçu le président italien, M. Sandro Pertini. Selon l'agence Tass, il a soulevé avec lui le problème du déploiement des euromissiles de l'OTAN qui *« complique sérieusement la situation »*. Mais Moscou ne considère pas cette situation comme *« irréversible »*. C'est la seule fois que l'agence Tass évoque ce sujet dans ses brefs comptes rendus des entretiens de mardi.

La rencontre avec Mme Gandhi a eu lieu dans un *« climat chaleureux et amical »*. M. Tchernenko a accepté une invitation à se rendre en Inde. Il devait accorder une audience, ce mercredi, à M. Trudeau, premier ministre canadien, qui souhaite exposer son projet de conférence au sommet des cinq puissances nucléaires. En revanche, on ne savait toujours pas mercredi en fin de matinée, quand le vice-premier ministre chinois, M. Li, le plus haut responsable de Pékin à se rendre en URSS depuis une vingtaine d'années, serait reçu par le secrétaire général.

La télévision soviétique a cependant inclus la délégation chinoise parmi celles des *« pays amis »* dans sa présentation des hommages rendus au défunt et la *Pravda* de ce mercredi cite M. Wuang Li : *« Les relations entre nos deux pays ce sont améliorées au cours de plusieurs consultations et nous souhaitons leur normalisation »*, a déclaré le vice-premier ministre chinois.

L'afflux des dirigeants étrangers a été l'occasion de nombreuses rencontres bilatérales. C'est ainsi que M. Mauroy a reçu M. Daniel Ortega, membre de la Junte nicaraguayenne, qui lui a fait part de ses craintes d'une *« agression »* américaine contre son pays. Le vice-président Bush, de son côté, s'est entretenu de la situation en Afghanistan avec le président pakistanais Zia. Les obsèques ont permis d'autre part une réunion au sommet « informelle » de tous les dirigeants des pays membres du pacte de Varsovie. Selon l'agence Tass, ces *« entretiens détaillés »*, dont l'agence officielle ne révèle pas l'ordre du jour, ont eu lieu dans une atmosphère *« cordiale et fraternelle »*. Un certain nombre de dirigeants occidentaux ont donné leur première impression sur la personnalité du nouveau numéro un soviétique. M. Mauroy, qui l'avait reçu à Matignon en février 1982, lorsque M. Tchernenko était venu assister au congrès du PCF, estime que l'homme a du caractère. Le chancelier Kohl le trouve *« ouvert et sensible à l'humour »* ; M. Bush remarque qu'il a conduit l'entretien avec lui *« sans notes »*, et qu'il paraissait *« investi de toute l'autorité nécessaire »*. Cette remarque vise peut-être la présence aux côtés de M. Tchernenko de l'inamovible ministre des affaires étrangères, M. Gromyko, qui a assisté à tous les entretiens accordés aux dirigeants étrangers par le nouveau secrétaire général.

Cependant, un haut responsable soviétique a affirmé péremptoirement à un ami de longue date, membre d'une des délégations occidentales venu pour les obsèques de Iouri Andropov : *« Bien sûr, M. Michail Gorbatchev est le numéro deux. »* Cette déclaration doit être prise avec la distance qui convient, dans un pays où les confidences sont rarement dictées par le seul souci d'informer. Elle confirme, néanmoins, l'impression que donnait la présence du plus jeune membre du bureau politique, à la droite du nouveau secrétaire général sur la photographie publiée, mardi 14 février, par la *Pravda*. Si elle s'avérait fondée, elle signifierait que le nouveau secrétaire général a passé une sorte de marché avec un homme qui passait pour être soutenu par Iouri Andropov.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) En 1979, Mme Thatcher avait fait une brève escale à Moscou, en se rendant à Tokyo au sommet des pays industrialisés.

« Depuis la campagne d'Andropov la corruption est devenue une vérité officielle »

nous déclarent deux juristes soviétiques en exil

Dina Kaminskaya et Constantin Simis sont deux juristes réputés de Moscou, qu'ils ont été obligés de quitter, en 1977, à la suite d'interminables brimades policières et de menaces. Dina Kaminskaya était avocate ; elle a commencé sa carrière sous Staline et s'est spécialisée dans les affaires criminelles avant d'accepter, non sans hésitations, de plaider dans des affaires politiques. Son premier « client » politique a été Vladimir Boukovski. Elle a aussi défendu des dissidents comme Martchenko, Larissa Daniel, Galanskov, Alexandre Guinzbourg, avant de se voir interdire de prétoire par le KGB. Elle a raconté ses expériences dans un passionnant ouvrage publié l'an dernier chez Laffont et qui constitue aussi une excellente étude sur le fonctionnement quotidien de la justice soviétique : *Avocate en URSS*.

Constantin Simis, le mari de Dina Kaminskaya, a lui aussi été avocat, mais a surtout travaillé à l'Institut de législation de Moscou. Il est l'auteur d'une étude exhaustive sur les ravages de la corruption en URSS, publiée également chez Laffont, en 1983, sous le titre *la Société corrompue*, et dont le premier manuscrit avait été saisi par le KGB au cours d'une perquisition. Tous deux vivent aujourd'hui à Washington. Il nous a paru intéressant de leur demander, au cours de leur passage à Paris, leur réaction à l'élection de M. Tchernenko et leur opinion sur l'évolution de la justice soviétique.

« Quelles ont été vos réactions à l'annonce de l'élection de M. Tchernenko ?

— On ne sait rien de lui. Il y a dix ans personne n'en avait entendu parler. Jusqu'à hier, il était numéro deux et vous savez ce que l'on dit chez nous : *« Il n'y a pas de numéro deux. Il n'y a qu'un numéro un et tous les autres sont les derniers. »* C'est un être sans visage, sans personnalité. Il a une éducation très rudimentaire mais rien ne prouve que ce soit pire pour la vie intellectuelle de l'URSS.

— Vous attendiez-vous à sa désignation ?

— Dans les derniers jours, oui. Justement parce qu'il est vieux et sans personnalité. Or chez nous, dès le niveau le plus bas, le système sélectionne les individus les plus dociles, les plus serviles, les moins talentueux.

— Etait-ce le cas d'Andropov ?

— Contrairement à Brejnev qui était l'incarnation parfaite du « partocrate », Andropov était plus résolu mais plus cruel. Sa campagne contre la corruption avait été rendue nécessaire par la stagation économique. Elle avait aussi pour but de donner quelque satisfaction au peuple, de détourner son mécontentement du système et de le canaliser vers les « dirigeants malhonnêtes ». Il ignorait la Constitution, les lois, les droits de l'homme et ne respectait pas la dignité humaine. Cette campagne ne visait pas à réformer le système mais à lui donner un minimun d'efficacité.

— La corruption a-t-elle une fonction dans le système soviétique ?

— Il y a deux genres de corruption, celle des gouvernants et celle des gouvernés. Le peuple soviétique est corrupteur et corrompu mais la corruption joue aussi un rôle positif. Le système économique ne pourrait pas fonctionner sans elle, et l'économie officielle sans le marché noir. De plus, les Soviétiques l'utilisent pour améliorer leur niveau de vie et se procurer les produits qu'ils ne trouvent pas dans les circuits officiels. Aussi toute la société est-elle pourrie jusqu'à la tête, et depuis la campagne Andropov, c'est une vérité officielle.

— Comment, dans ces conditions, peut-il y avoir une justice ?

— Elle existe. Même au temps où la justice était ouvertement corrompue, car en versant des pots-de-vin aux juges d'instruction, aux magistrats, aux procureurs, on avait la possibilité d'obtenir un verdict équitable. En bref, on achetait un jugement conforme à la loi. Et cela, jusqu'à la fin des années 60. Même pendant ces années, la plupart des gens jugés le méritaient — je ne parle pas des procès politiques. L'impression que, en URSS, il n'y a pas de justice, que tous les accusés sont injustement poursuivis est fausse. Mais il est vrai que les lacunes de la procédure et de la législation donnent souvent lieu à des erreurs judiciaires.

« Les juges sont dépendants du parti »

— Peut-on parler de justice pour les prisonniers politiques ?

— Officiellement il n'y a pas de justice politique. En URSS on ne poursuit pas pour délit d'opinion, à condition que cette opinion ne soit pas exprimée. Mais les paroles et les écrits sont considérés comme des actes. Une fois exprimée, il ne s'agit plus d'une opinion, mais d'un acte répréhensible. Deux articles du code pénal permettent n'importe quel procès politique, l'article 70 qui réprime les *« activités antisoviétiques »* et l'article 190 qui vise la diffamation du régime.

— Maintenant que vous connaissez bien les systèmes judiciaires occidentaux, quels sont les pièges de la pratique soviétique de la justice ?

— Dans les lois elles-mêmes, les intérêts des accusés sont moins bien garantis. La défense dispose de droits très limités. C'est ainsi par exemple que les avocats ne peuvent avoir accès aux dossiers de leurs clients avant la fin de l'instruction. Les preuves, même obtenues par des moyens illégaux, sont jugées recevables. Il n'y a pas de vérification de la constitutionnalité des lois. Le plus important, c'est que les juges, à tous les niveaux, sont dépendants du parti, puisque celui-ci doit approuver leur nomination. Dans les affaires politiques, les avocats membres du parti sont soumis aux directives de l'appareil ; quant aux sans-parti, ils doivent s'autocensurer sous peine de se voir retirer les dossiers.

— Il y a-t-il des changements depuis trente ans ?

— Je pense que oui. J'ai commencé à travailler sous Staline. A cette époque, il était fréquent que le fonctionnaire de l'organisation locale du parti téléphone directement au juge pour lui dicter le verdict. Après Staline, cette pratique est devenue moins systématique. Le niveau professionnel des juges s'est amélioré, bien que nous n'ayons toujours pas d'écoles de la magistrature. Tous les juges aujourd'hui ont au moins fait des études juridiques, mais la loi ne l'exige toujours pas. Les juges sont sélectionnés par les organisations du parti.

— Est-il possible de se faire une idée des condamnations à mort en URSS ?

— Une dizaine d'articles du code pénal prévoit la peine de mort aussi bien pour meurtre que crime économique, détournement de la propriété socialiste ou atteinte à la sécurité de l'Etat. J'estime que dans les années 60-70, deux à trois personnes étaient exécutées chaque jour, mais le nombre de peines capitales prononcées étaient au moins trois fois supérieure. »

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et DANIEL VERNET.

M. KOHL SEMBLE RASSURÉ PAR SES ENTRETIENS A MOSCOU

(Correspondance.)

Bonn. — Sans être d'un optimiste débordant, le chancelier Kohl est rentré mardi 13 février de Moscou plutôt rassuré. Il y a rencontré le nouveau secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Constantin Tchernenko, et le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker. *« Le ton n'était pas aux accusations*, a déclaré le chancelier à propos de son entretien d'une demi-heure au Kremlin, *mais plutôt à la recherche d'une compréhension. »* M. Helmut Kohl, qui avait été le seul chef d'Etat occidental à rencontrer Iouri Andropov, en juillet dernier, a renouvelé à M. Tchernenko l'invitation déjà faite à son prédécesseur de se rendre à Bonn. Il s'est également fait l'avocat d'une rencontre au sommet entre le numéro un soviétique et M. Ronald Reagan.

L'impression plutôt encourageante que retire le chancelier de son séjour moscovite semble surtout due aux conversations qu'il a eues, lundi soir, avec le chef de l'Etat est-allemand, M. Honecker. Les deux hommes se voyaient pour la première fois. La visite que le chef du PC est-allemand devait faire en Allemagne fédérale l'année dernière avait, en effet, été reportée. De cette rencontre, M. Helmut Kohl a retiré *« un optimisme mesuré en ce qui concerne la possibilité de parvenir à un désarmement réel »*.

M. Honecker lui-même aurait tenu des propos rassurants, dit-on à Bonn. *« Nous sommes persuadés*, aurait-il notamment indiqué, *que l'on parviendra à dissiper les nuages noirs du danger de guerre qui planent aujourd'hui sur le monde et inquiètent les peuples. »* Le chef du parti et de l'Etat est-allemands se serait prononcé pour des relations *« raisonnables »* entre les deux Allemagnes. Après la volée de bois vert infligée à la RFA par Berlin-Est, qui accusait le Parlement ouest-allemand d'avoir adopté le 9 février une déclaration *« revancharde »* sur les relations interallemandes, M. Honecker a toutefois mis son interlocuteur en garde contre la tentation de brûler les étapes et lui a rappelé fermement que de bonnes relations ne pouvaient être fondées que sur la reconnaissance de l'existence de deux Etats allemands séparés.

HENRI DE BRESSON.

● *L'URSS et l'Afghanistan. — « Il semblerait que les Soviétiques hésitent entre les négociations « indirectes » sous l'égide de l'ONU* [entre Islamabad, Kaboul et Téhéran, auxquelles ne participeraient ni l'URSS ni la résistance afghane] *et un durcissement de leur politique en Afghanistan »*, a déclaré M. Gérard Israël, député français au Parlement européen, rendant compte, le lundi 13 février devant la presse à Paris, de la récente visite d'une délégation européenne qu'il conduisait au Pakistan et des entretiens qu'il a eus à cette occasion avec des responsables de la résistance afghane. Il a également exprimé son inquiétude devant une situation qui *« risque de mettre en danger la paix »* et déclaré que les Européens devaient soutenir le Pakistan dans sa recherche d'une solution négociée au conflit afghan.

ASIE

Inde

De graves incidents ont entraîné la mort de onze personnes au Pendjab

Le couvre-feu a été décrété à Amritsar, la ville sainte sikh, et dans d'autres localités du Pendjab, à la suite de violences, mardi 14 février, entre extrémistes sikhs et hindous qui ont entraîné la mort d'au moins onze personnes et fait une soixantaine de blessés. Les affrontements ont commencé lorsque des groupes de militants hindous, réclamant la libération de l'un de leurs responsables arrêté lors d'une manifestation antérieure, ont voulu forcer les commerçants sikhs à suivre leur appel à la grève générale. Ces graves incidents font peser une incertitude sur les autonomistes sikhs, qui ont repris le même jour à la Nouvelle-Delhi.

De notre correspondant

A la suite d'une nouvelle initiative du premier ministre, Mme Gandi, les discussions tripartites sur la crise du Pendjab entre les dirigeants sikhs, le gouvernement indien et l'opposition parlementaire ont repris le 14 février à New-Delhi.

En Inde comme ailleurs, une hirondelle ne fait pas le printemps. Pourtant, la réponse positive des dirigeants modérés du mouvement d'agitation sikh, l'Akali Dal, à la nouvelle initiative de Mme Gandhi a de quoi réchauffer les cœurs des membres du gouvernement. Depuis un an exactement, après l'échec de la première rencontre tripartite, c'est l'impasse au Pendjab, une situation qui n'a cessé de se dégrader pour culminer vers l'automne 1983 en une succession de grèves et d'émeutes souvent violentes.

La situation politique en Inde a bien changé en un an : lorsqu'en janvier 1983 les chefs de l'Akali Dal ont choisi de surseoir à tout accord avec le gouvernement central (bien que chacun ait admis à l'époque que des progrès considérables avaient été enregistrés), le Congrès (Indira) était en position de faiblesse, assailli de toutes parts au lendemain de deux cinglantes défaites électorales dans les Etats du Karnataka et d'Andhra Pradesh.

En pratique, au Pendjab comme ailleurs à travers le pays, le Congrès (I) a mis à profit une année difficile pour laisser se dégrader l'équilibre fragile des rapports de forces dans le camp de ses adversaires. En pratiquant une politique de la main tendue mais en refusant de s'engager au-delà d'une simple reconnaissance de principe du *« cas spécial des sikhs »*, le gouvernement de Mme Gandhi a réussi à isoler les éléments durs de l'agitation sikh, représentés notamment par les « fondamentalistes » du Sant Jarnail Singh Bhindranwale et les extrémistes « indépendantistes », comme Balbir Singh Sandhu, le soi-disant secrétaire général du Conseil national du Khalistan.

Contre toute attente, la grève générale au Pendjab, le 8 février dernier — une initiative des sikhs modérés, — a été bien suivie, mais pacifique dans l'ensemble. Il est vrai que, dès le moment où le gouvernement central avait décidé de suspendre de lui-même toutes les liaisons ferroviaires et routières avec le Pendjab et de fermer écoles et collèges pour la journée, la paralysie de l'Etat était pratiquement assurée.

La réussite du mouvement a néanmoins eu comme conséquence immédiate de renforcer la position des éléments sikhs modérés, aujourd'hui représentés par un regroupement d'anciens rivaux comme le chef du « clergé » sikh, le Sant Harchand Singh Longowal, et de comme administrateurs importants des institutions législatives et financières de la communauté Sikh, MM. Gurcharan Singh Tohra et Prakash Badal.

Corde raide

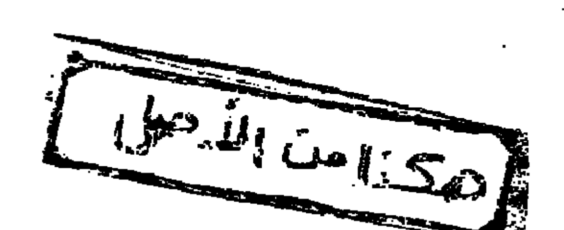
La réussite du mouvement a néanmoins eu comme conséquence immédiate de renforcer la position des éléments sikhs modérés, aujourd'hui repésentés par un regroupement d'anciens rivaux comme le chef du « clergé » sikh, le Sant Harchand Singh Longowal, et comme deux administrateurs importants des institutions législatives et financières de la communauté sikh, MM. Gurcharan Singh Tohra et Prakash Singh Badal.

Depuis quelques jours, le gouvernement de Mme Gandhi possède ce qui lui a longtemps fait défaut : des interlocuteurs akalis qu'il juge capables de raison. Selon l e gouvernement, le problème sikh ne serait qu'un problème de chiffres et de partage sur les eaux d'irrigation : mais aussi quant au statut de la ville de Chandigarh, à présent capitale commune pour les deux États du Pendjab et de l'Haryana.

Le problème des sikhs est bien plus profond, et résulte du refus du gouvernement central de reconnaître leur existence en tant que communauté culturelle et religieuse distincte. Depuis l'indépendance, les sbs ont en effet été *« assimilés »*, aux termes de la cconstitution, à la communauté hindoue. C'est cet amalgame, en particulier, qui suscite leur colère.

Sur ce point précis, rien de nouveau n'a été proposé et, à New-Delhi, on feint de croire que la menace proférée par l'Akali Dal d'immoler le 27 février prochain une copie de l'article 25 de la Constitution (relatif aux droits des minorités) n'est que bluff, tant il est vrai qu'un tel geste symbolique serait condamné par l'opposition tout entière. Cette fois les deux camps, Akali Dal modéré et gouvernement, sont sur une corde raide. La faction militante extrémiste du mouvement n'attend qu'une erreur ou qu'un échec pour reprendre ses coups de main.

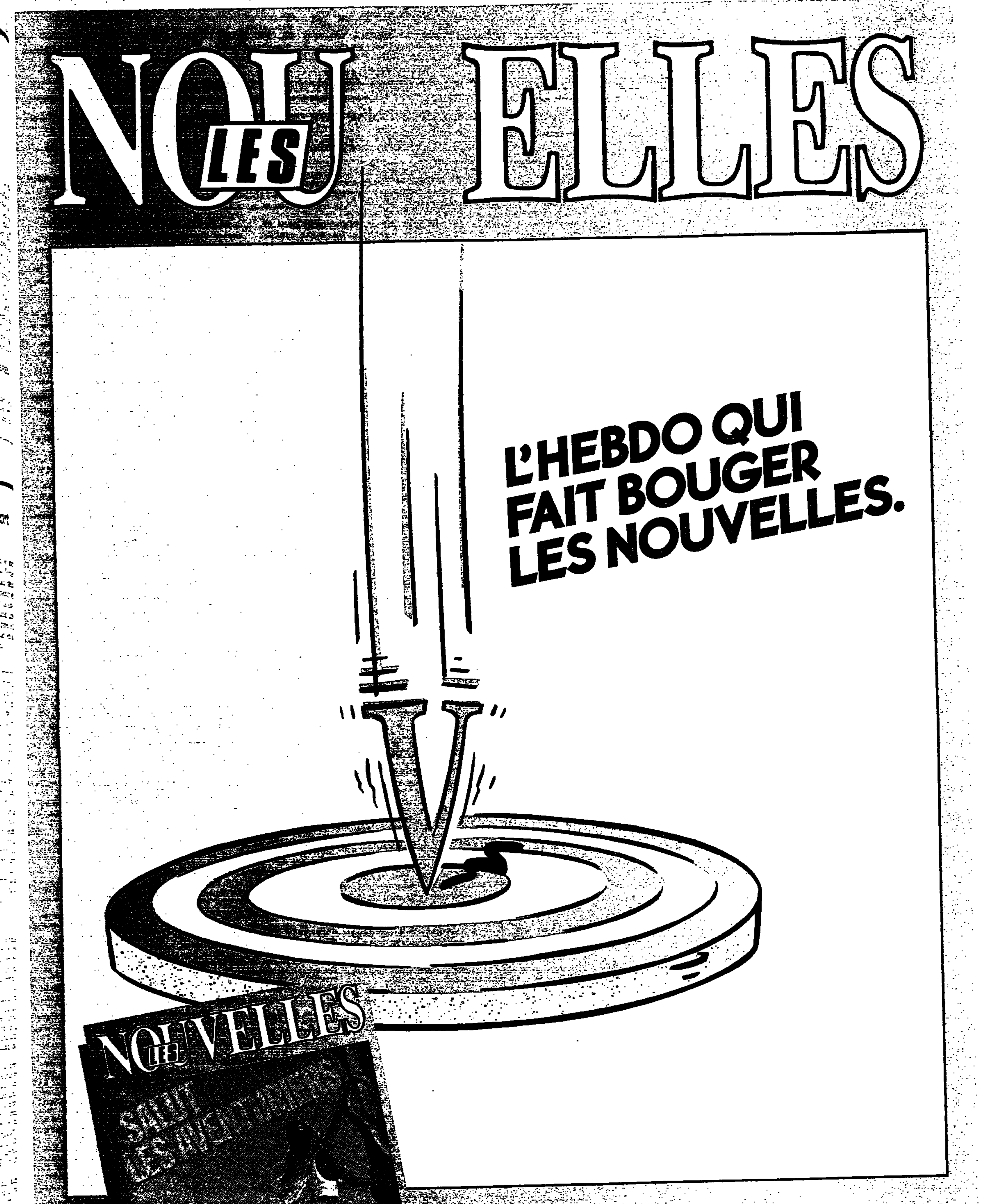
(Intérim).



هكذا من الأصل

ptimistes

nde
s ont entraîné la mort
mes au Pendjab



CHAQUE JEUDI.

M. MITTERRAND A CLUNY

« On perd ou on gagne ensemble »

De notre envoyé spécial

Cluny. — Il y a les morts et les vivants. Berty Albrecht et Jacques Guéritaine d'abord. Cluny leur a donné les noms de deux de ses rues que M. François Mitterrand a inaugurées mardi 14 février. La première, cachée à Cluny par M. et Mme Gouze, les parents de Mme Danièle Mitterrand, arrêtés par la Gestapo à Mâcon, est morte décapitée à la hache ou pendue — on ne sait pas bien, — à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin 1943. Le second, maire de la commune en 1944, est mort en déportation.

Et tous les autres. Ceux du monument aux tués de la dernière guerre inauguré en août 1948 par M. François Mitterrand, alors sous-secrétaire d'Etat à l'information, et le général de Lattre de Tassigny. Ceux — quarante et un sur soixante et onze — qui ne sont pas revenus des camps où ils avaient été conduits, quarante ans plus tôt, jour pour jour, après la rafle effectuée par les Allemands dans la commune, le 14 février 1944.

Il y avait ceux *qui restent*. M. Philippe Dechartre, aujourd'hui président du mouvement Solidarité participation (gaulliste de gauche) et militant du RPR, qui se souvient d'avoir rencontré « Morland » — c'était le nom de guerre de M. Mitterrand — pour la première fois sur un quai de gare, un petit matin de 1943, à Lyon. Chacun débarquait d'un train. *« Il avait un béret basque, la moustache, une longue écharpe et des knickers »*, raconte M. André Bettencourt, sénateur républicain indépendant de Seine-Maritime, ancien ministre, qui n'avait pas vu Cluny depuis quarante ans. Il y était venu, la fois précédente, pendant la guerre, avec M. Mitterrand, chez M. et Mme Gouze. A l'époque, MM. Dechartre et Bettencourt ont travaillé dans le même réseau que M. Mitterrand, au mouvement national des prisonniers de guerre et déportés.

MM. Jean Munier et Patrice Pelat ont été prisonniers avec M. Mitterrand. *« Il a été le premier évadé de notre commando*, dit M. Munier. *Ce jour-là, il y avait 30 centimètres de neige. Et 700 kilomètres à faire à pied. Je lui ai dit :* « Pourquoi pars-tu maintenant ? ». *Il m'a répondu :* « Parce » que les Allemands ne penseront » jamais que l'on puisse s'évader » par un temps pareil. »

Ils se sont retrouvés dans la Résistance. Un jour, toujours dans un train M. Pelat a rencontré *« une belle fille »*. C'était Christine Gouze. Et voilà comment M. Mitterand s'est rendu chez les Gouze, parents de Danièle Mitterrand. Et voilà comment Jean Munier a épousé Ginette, première secrétaire de « Morland » au mouvement national des prisonniers. Secrétaire « porteuse de valises », valises d'armes et de documents. *« C'est un frère pour moi »*, dit-elle. Ils forment une sorte de famille, tous plus ou moins témoins des mariages, parrains des enfants des autres. Il y avait aussi MM. Charles Moulin, écrivain, et Pierre Merli, sénateur (gauche démocratique) des Alpes-Maritimes. Manquaient le général Pierre de Bénouville, député (app. RPR) de Paris, en voyage aux Etats-Unis, le colonel Passy (M. André Dewavrin), tous deux compagnons de la Libération, M. Georges Beauchamp, membre du Conseil économique et social, signataires comme les autres, d'une déclaration dans laquelle ils dénonçaient, la veille, la *« campagne inqualifiable »* dirigée contre le passé du président de la République.

Mais il y avait tout Cluny. Le chef de l'Etat a évoqué sa première rencontre avec Berty Albrecht — *« Elle symbolise aujourd'hui l'un des instants où notre histoire s'est faite, où notre histoire a recommencé d'être »* — et avec M. Henri Frenay, lui aussi hébergé à Cluny dans la famille Gouze, qui l'avait aidé à organiser le Mouvement de libération nationale. Il a trouvé dans cette cérémonie *« un motif d'espérer »*, puisqu'étaient rassemblés des femmes et des hommes *« profondément attachés »* à leur patrie, *« sans le crier sur les toits, sans vanité, sans gloriole, car ils sont faits comme cela »*. Des femmes et des hommes *« qui protestent, qui se fâchent, mais qui, à l'heure du devoir, sont là. » « A partir de là*, a-t-il dit, *que de difficultés s'effacent ! Qu'il est bon de sentir que nous appartenons à la même communauté, au même peuple ! »* Il faut savoir, a ajouté le chef de l'Etat, *« que l'on perd ou que l'on gagne ensemble »*. Certes, *« l'effort d'aujourd'hui est d'un autre ordre »* que celui de la guerre, mais *« l'effort est toujours là, si nécessaire »*. Et d'abord l'effort *« sur nous-même pour mieux comprendre ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous déchire »*.

M. Mitterrand a fort peu parlé de sa guerre. *« Dommage qu'il soit aussi discret »*, dit M. Jean Munier. C'est que — pudeur sans doute — M. Mitterrand n'a pas, dit-il, *« le réflexe ancien combattant »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'Assemblée des communautés adopte le projet de traité instituant une « Union européenne »

Même si leurs militants doivent se faire tirer l'oreille, le RPR et l'UDF présenteront une liste commune aux élections européennes du 17 juin, derrière Mme Simone Veil. La chose est entendue et l'UDF se plaît à dire aujourd'hui que cet accord a été rendu possible dans la mesure où le parti de M. Jacques Chirac a rallié ses thèses. Ce « ralliement » a cependant ses limites. Elles sont apparues mardi 14 février à Strasbourg, lors du débat et du vote à l'Assemblée des Communautés européennes du projet de traité instituant l'Union européenne.

Ce projet, dont le rapporteur général, M. Altiero Spinelli (com., Italie) a souligné qu'il veut ouvrir une *« porte qui rend possible le passage de la coopération* [entre les Etats membres] *à l'action commune »*, prévoit notamment l'attribution à l'Assemblée de Strasbourg d'un véritable pouvoir législatif et budgétaire et la réduction de la dépendance de la commission de Bruxelles par rapport au conseil des ministres. Tandis que les démocrates-chrétiens et les libéraux français votaient pour, les gaullistes — à l'exception de M. Gérard Israël (1) — choisissaient de ne pas participer au vote, leur président, M. Christian de La Malène, jugeant ce projet *« inadapté, irréaliste dans ses orientations (...) et inopportun face aux difficultés actuelles »*.

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. — C'est peu de temps après l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel que M. Altiero Spinelli, jugeant que la Communauté européenne se trouvait dans une impasse, commença à réfléchir avec quelques-uns de ses collègues parlementaires regroupés en un *« club du crocodile »* (*le Monde* du 6 janvier 1981) à une réforme des institutions de la Communauté. En juillet 1981, une commission institutionnelle fut chargée à Strasbourg de préparer un schéma de réformes propres à réaliser une *« Union européenne »*. Deux ans plus tard, en septembre 1983, un avant-projet était adopté par 201 voix contre 37 et 72 abstentions. Après avoir subi quelques modifications susceptibles de lui rallier les suffrages de ceux qui réclamaient un plus grand *« réalisme »* et craignaient un trop grand abandon des souverainetés nationales, ce texte devait être soumis à nouveau à l'Assemblée.

Adopté mardi à une très large majorité — 229 voix pour, 31 contre et 42 abstentions (1), — ce projet de traité, qui se fonde sur l'*« évidente nécessité d'aller au-delà du degré actuel d'unification »* veut instituer entre les Etats membres de la Communauté une Union européenne. Une telle union, explique M. Spinelli, permettrait de *« réaliser des politiques d'envergure qui ont besoin pour se prolonger dans le temps de se fonder sur de larges consentements et de briser certaines rigidités nationales »*.

Le projet prévoit notamment que l'actuelle assemblée de Strasbourg disposerait d'un pouvoir législatif et budgétaire et donnerait *« l'investiture à la Commission* [de Bruxelles] *en approuvant son programme politique »*, ce qui réduit la dépendance de cette commission par rapport au conseil des ministres, qui devient *« conseil de l'Union »*. Au sein du conseil, l'utilisation du droit de veto ne serait conservée que pendant dix ans, et il devrait à chaque fois qu'il est utilisé être justifié par la mise en cause d'un *« intérêt national vital »*. Enfin, il reviendrait au Conseil européen de nommer le président de la Commission des Communautés et d'adresser des *« messages aux institutions »* dans le cadre de cette Union européenne. Le projet définit aussi les domaines qui relèveraient de la seule compétence de l'Union, domaines dans lesquels les Etats membres devraient accepter un abandon partiel de leur souveraineté.

Mme Simone Veil, qui, avec l'ensemble du groupe libéral, a voté l'adoption du projet de traité, a donné dans son intervention les éléments d'une synthèse entre les plus farouches partisans d'une union européenne et ceux qui, comme M. Christian de La Malène, se déclarent d'accord avec les objectifs, mais s'opposent à la procédure retenue, parce que *« ce ne sont pas les mécanismes institutionnels qui peuvent suppléer la volonté politique »*. L'ancienne présidente de l'Assemblée de la Communauté européenne remarque en effet que *« les réformes institutionnelles ne sont pas la solution miracle »*.

Si mardi, à Strasbourg, le projet de traité d'union européenne a été adopté à une large majorité, il lui faut encore, pour être appliqué, être ratifié par une majorité d'Etats membres des Communautés (Parlements nationaux et gouvernements), dont la population forme les deux tiers de la population globale des communautés.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

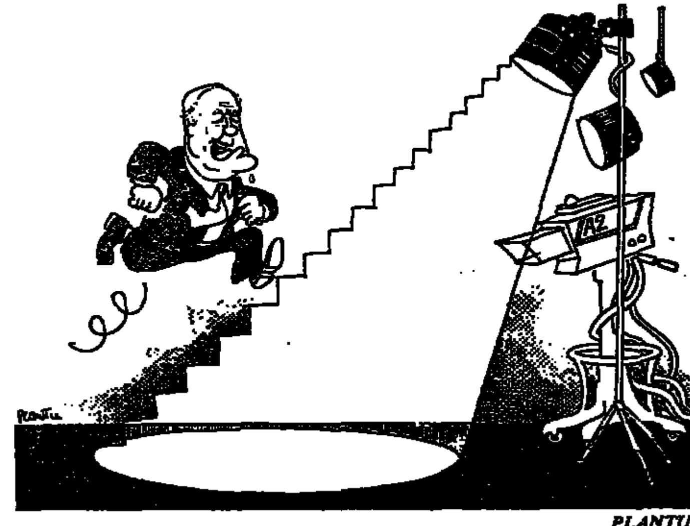
(1) Ont voté pour : les chrétiens-démocrates, les libéraux, les socialistes allemands, les socialistes et communistes italiens. Ont voté contre : les communistes français, les socialistes danois, les travaillistes britanniques. Se sont abstenus : les socialistes français, une partie des socialistes du Benelux. Les conservateurs se sont répartis dans chacune de ces catégories.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. LE PEN

Le MRAP demande le droit de répondre au président du Front national

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a demandé, mardi 14 février, à la direction d'Antenne 2 le droit de répondre aux déclarations faites la veille par le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, au cours de l'émission « L'heure de vérité ».

« *M. Le Pen*, déclare le mouvement, *a propagé pendant plus d'une heure les thèmes de sa propagande démagogique et les provocations à la haine contre les immigrés sans que lui soit opposé un droit de réponse. Ce temps d'antenne sans précédent est largement supérieur au temps de parole auquel les organisations anti-racistes réunies ont eu droit pendant ces cinq dernières années. Sans mettre en cause le droit à l'expression, le MRAP demande qu'il ne soit pas fait deux poids et deux mesures au détriment de ceux qui défendent la démocratie et la cohabitation des communautés vivant en France.* »



PLANTU.

M. LABBÉ (RPR) : nous devons travailler en commun

A l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, président du groupe RPR, a déclaré, mardi 14 février, à l'issue de la réunion de son groupe : « *M. Le Pen existe, c'est une réalité politique d'aujourd'hui. Nous devons compter avec une formation politique qui existe, travailler en commun, se concerter et ne pas dire : je ne vous connais pas.* » M. Labbé a estimé que le président du Front national « *est plus proche dans ses relations personnelles du poujadisme, dont il a été l'un des représentants, que d'un fascisme qui n'a pas beaucoup de chances de revoir le jour en France. Nous disons qu'il faudra compter et coexister avec lui parce que cela correspond à une réalité. Mais coexistence ne signifie pas alliance.* »

M. Labbé a encore déclaré : « *La gauche, par ses excès, son incapacité et son irresponsabilité, a fait du phénomène Le Pen un événement qui grossit. S'il obtient des voix aux élections européennes, il le devra aux crispations provoquées par la gauche et à la publicité qui lui a été faite par la majorité.* »

M. CHARZAT (PS) : inepte et dangereux

M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, a estimé, pour sa part : « *Prétendre que cet ancien député poujadiste est la nouveauté politique de l'année 1984, c'est oublier qu'il navigue depuis plus de trente ans dans les eaux troubles de l'extrême droite.*

» *Le Pen est adepte des propos simplistes, à la limite de l'outrance. Son programme tient en quelques mots : « La France aux Français. » Voilà qui met du baume au cœur aux nostalgiques du pétainisme. Mais ce mot d'ordre est non seulement inepte mais aussi dangereux. Inepte car, ne tenant nullement compte des réalités économiques et sociales, il escamote le rôle joué par les communautés étrangères dans l'expansion de notre pays ; dangereux, car il débouche à terme sur le racisme avec toutes ses manifestations les plus odieuses.*

» *Il est inquiétant de voir que de nombreux militants du RPR ou de l'UDF rejoignent le Front national, parfois de façon isolée, le plus souvent en groupe.* »

« L'HUMANITÉ » : les apprentis sorciers

Commentant les réactions suscitées par les propos de M. Le Pen, Gérard Le Puill écrit, dans *l'Humanité* du mercredi 15 février, que « *cette heure de banalisation de l'idéologie fascisante* » devrait « *faire réfléchir les apprentis sorciers qui, par calcul politicien ou recherche du sensationnel, tendent complaisamment leurs micros et ouvrent leurs colonnes à l'extrême droite dans le but d'en faire un courant somme toute respectable de la vie politique française* ».

Le quotidien du PCF ajoute, d'autre part, à propos de la réaction du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale : « *Malgré sa sa radicalisation dans l'opposition, c'est la première fois que le parti de Chirac se prononce aussi clairement pour travailler la main dans la main avec une extrême droite qui lui a, il est vrai, toujours fourni des transfuges en mal de carrière politique.* »

● *L'audience de M. Le Pen.* — 17,4 % de taux d'écoute : tel est le résultat de la mesure de l'audience dans les foyers, effectuée, chaque soir, pour la télévision par Audimat. Le même soir, 37,8 % des foyers ont regardé *la Sirène du Mississippi*, et 23,5 % *Gueule d'amour* (1 % représente cent quatre-vingt-cinq mille foyers). Ce résultat place M. Le Pen derrière M. Chirac, qui, lors de son dernier passage à « L'heure de vérité », avait obtenu 17,7 %, et devant Mme Veil (15,7 %). Le président de la République avait totalisé 23 % d'écoute le 17 novembre dernier.

Le MRG adopte son pré-programme

Le MRG vient d'adopter un premier document de synthèse sur l'Europe. Il a été présenté mardi 14 février par le porte-parole du MRG, M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national. Ce dernier, ainsi que M. Jean-François Hory, député de Mayotte, a, d'autre part, rejoint la délégation permanente de Convergences démocratiques, qui, à l'initiative de MM. Edgar Faure et Maurice Faure, se propose de constituer une liste pour les européennes.

Les radicaux de gauche, qui doivent se prononcer définitivement le 4 mars sur leur stratégie pour les élections européennes, ont mis au point un pré-programme qui s'organise autour de cinq chapitres. Le premier — « L'Europe du premier civisme » — énumère des propositions concrètes, notamment une éducation civique européenne, la création d'une chaîne de télévision inter-européenne, un statut européen des associations, une carte d'identité européenne ou encore la définition d'un espace européen des droits de l'homme.

Le second chapitre — « L'Europe des projets et du réalisme », — traitant de l'économie, prévoit une politique concertée de réduction du temps de travail avec compensation par une diminution corrélative des salaires, la suppression des contrôles douaniers à l'intérieur de la Communauté, la mise en place de statuts européens pour les entreprises, les coopératives et les mutuelles, des politiques communes dans les domaines de l'industrie, de la recherche ou encore de l'énergie et des transports. Enfin, le MRG souhaite donner une nouvelle dimension à l'ECU, qui doit devenir *« une monnaie utilisée par les particuliers »*.

Favorable à une défense commune, le MRG souhaite que les institutions évoluent vers un véritable exécutif européen et une extension des compétences européennes, avec création de ministères ou de départements d'action européens et une forte augmentation du budget.

Enfin, dans un cinquième chapitre, le MRG se prononce pour l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, qui, assure le projet, *« sera d'autant mieux réalisé qu'une Europe politique fortement unie existera »*.

En bref

● *Les candidats du Parti démocrate français aux élections européennes.* — Le bureau du Parti démocrate français (PDF), que préside M. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris, a établi la liste de ses six candidats qu'il souhaite voir figurer sur la liste européenne d'union de l'opposition que conduira Mme Simone Veil (1). Au cours d'un entretien avec cette dernière, M. Gennesseaux a suggéré que, après la deuxième place sur la liste qui est réservée à M. Bernard Pons (RPR), l'ordre des représentants des diverses autres formations associées à l'UDF et au RPR soit tiré au sort.

Le président du PDF, qui se félicite des relations *« tout à fait confiantes »* qu'il a noué avec M. Chirac et avec le RPR suggère que la liste d'opposition prenne pour titre « Union nouvelle pour une Europe de progrès » et demande que des discussions s'ouvrent pour l'élaboration d'un *« programme commun européen de l'opposition »*.

(1) Il s'agit de MM. Gennesseaux, Michel Grossmann, vice-président, Michel Chaussinand, Jean-François Coblence, Rainer Wunenburger, secrétaires nationaux, et Michel Houel, président de la fédération de Seine-et-Marne.

● *M. Lalonde et la création d'un « pôle nouveau »*. — Membre de la délégation permanente de Convergences démocratiques, qui, à l'initiative des « deux Faure », entend constituer une liste pour les élections européennes, M. Brice Lalonde estime, dans *le Matin de Paris* daté du 15 février, qu' *« il est plus important de participer — « aux affrontements réels entre libéraux autogestionnaires et étatistes nationalistes » — que de s'épuiser dans le clivage gauche-droite ou de se marginaliser dans un parti « vert » à l'allemande »*. Hostile à ce que le MRG ou un autre groupe revendique la paternité d'une future liste, l'ancien candidat à la présidence de la République entend non pas *« tomber à gauche, mais participer à la création d'un pôle nouveau »*. Il considère que MM. Edgar Faure et Maurice Faure ne peuvent *« symboliser ce courant, sauf s'ils symbolisent la prise de conscience de la classe politique »*.

● *Une liste trotskiste aux élections européennes.* — M. Pierre Lambert, membre du comité central du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste), a annoncé, mardi 14 février, au cours d'une conférence de presse, que sa formation présentera une liste aux élections européennes de juin prochain, si la *« majorité PS-PCF »* ne rompt pas avec sa *« politique de subordination aux intérêts capitalistes »*.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré au comité exécutif du Parti radical (*le Monde* du 14 février) le nom de M. Corentin Calvez, membre sortant de l'Assemblée des Communautés européennes a été omis dans la liste des candidats à la candidature aux élections européennes. M. Calvez figurait en cinquième position sur la liste retenue. M. Yves Galland est, lui aussi, membre de l'Assemblée de Strasbourg.

هكذا من الأصل

société

LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE EN FRANCE

Le gouvernement envisage d'interdire la vente du trichloréthylène aux mineurs

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, devait annoncer, au cours du conseil des ministres du 15 février, plusieurs mesures concernant la lutte contre la toxicomanie et dresser un bilan de la répression contre la drogue en 1983. Le secrétaire d'Etat envisage d'interdire la vente aux mineurs du trichlorétylène, un solvant qu'on trouve en droguerie.

Au cours d'une conférence de presse le 16 février, M. Franck Perriez rendra publiques d'autres mesures et fera le point de l'action de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie.

M. Franceschi rend hommage aux actions de l'office central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (OCTRIS) et de la brigade des stupéfiants de la préfecture de police de Paris. Il estime que la lutte contre la toxicomanie a été rendue plus efficace grâce de l'augmentation des effectifs de police chargés *de cette mission.*

Il y a eu en France, en 1983, 190 surdoses mortelles (164 en 1982). Si l'on considère que ces données sont indicatives de la montée de la toxicomanie en France, il faut cependant en souligner le caractère relatif et les comparert aux statistiques de la RFA (472 surdoses en 1983, contre 383 en 1982).

Pour *ce qui* est du trafic, on a assisté, l'année dernière, à une modification des filières. Les trafiquants asiatiques, bien implantés à Paris *dans les années précédentes, se sont* fait plus discrets. L'OCTRIS, que dirige le commissaire Jacques Franquet, a arrêté, en moins de deux ans, deux cents soixante Asiatiques et saisi 170 kilos de drogues dures qu'ils détenaient. D'autre part, d'importants résultats ont été obtenus dans la lutte contre le trafic de la cocaïne.

Pour la première fois cette année, les saisies de cocaïne ont dépassé le nombre des saisies d'héroïne (230 kilos de cocaïne et 177 kilos d'héroïne). En revanche, le marché de l'héroïne en provenance des pays asiatiques semble mieux structuré que par le passé. Une dizaine de grossistes installés à Paris – dont plusieurs Tunisiens – importent de la drogue en provenance d'Asie du Sud-Est. Cette drogue est expédiée par bateaux dans les grands ports de Belgique et des Pays-Bas, et entreposée à Amsterdam par des correspondants asiatiques, en liaison avec les gros trafiquants de Hongkong.

Paris compte plusieurs lieux actifs de revente par des intermédiaires commandités par les grossistes. Il s'agit principalement des quartiers du faubourg Montmartre, de la place de la République et de la gare de Lyon, où se trouve l'îlot Châlon. L'opération de police menée contre les squats de ce quartier – la veille de la communication du secrétaire d'Etat au conseil des ministres – a permis la saisie d'une dizaine de kilos de hachih et de 1,5 kilod'héroïne granuleuse en provenance du Sud-Est asiatique.

L'endroit était repéré depuis quelques mois par les policiers – des opérations d'ampleur plus modeste ont été récemment menées contre l'îlot Châlon. On peut douter, cependant, que l'opération du 14 février permette de remonter une filière et même jusqu'à l'un des grossistes parisiens, dont un seul aurait écoulé en un an 70 kilos de drogues. On peut estimer que plusieurs centaines de kilos d'héroïne ont donc été revendu en 1983 à Paris.

CHRISTIAN COLOMBANI.

L'inquiétude des milieux médicaux

L'augmentation de la consommation de drogue en France a amené l'Académie de médecine à consacrer une séance aux toxicomanies. Le professeur Pierre Lépine (Paris) a fourni sur ce sujet les derniers chiffres disponibles. Le point le plus préoccupant, a-t-il souligné, est la *croissance fulgurante de la consommation de drogues « dures »* (de type héroïne), en provenance du Sud-Est asiatique, dont le prix relatif, depuis dix ans, a fortement décru.

En 1983, les douanes françaises ont saisi 22,3 tonnes de cannabis, 264,2 tonnes d'héroïne et cocaïne et 10 097 doses de LSD, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à 1982. Plus de deux tiers de ces prises ont été effectuées aux aéroports d'Orly et de Roissy. 2 800 trafiquants professionnels ont été interpellés, soit trois fois plus qu'en 1982.

Ces trafiquants, a ajouté le professeur Lépine, utilisent aujourd'hui non seulement les procédés classiques (valises à double fond, œuvres d'art évidées, doublures de vêtements), *mais encore la dissimulation* dans leur organisme, ce qui a déjà provoqué des morts par rupture accidentelle des sachets de drogue dans le corps des trafiquants.

Les hospitalisations pour toxicomanie, quant à elles, ont décuplé *en douze ans. Dans plus de* 80 % des cas, les toxicomanes sont âgés de quinze à vingt-cinq ans, mais l'âge d'entrée dans la toxicomanie est de plus en plus précoce. *Dans près de la moitié* des cas, le produit de départ a été le cannabis, fréquemment associé à l'alcool. Le recours aux solvants (colles, résines) est de *plus en plus fréquent, comme en* témoigne la gravité des accidents qu'ils provoquent (asphyxies, défaillances cardiaques).

Il s'agit, au total, a conclu le professeur Lépine, d'une *« marée montante des toxicomanies », contre laquelle « la répression, telle qu'elle existe aujourd'hui, est fondamentalement insuffisante ».* Il est *« essentiel que l'ensemble du corps médical français prenne conscience de ce problème ».*

Plus de six cents interpellations à Paris au cours d'une vaste opération de police

Six cent vingt personnes, dont cinquante-huit femmes, en grande majorité de nationalité malienne, mauritanienne et sénégalaise, ont été interpellées, mardi 14 février dans l'après-midi, au cours d'une opération de police de grande envergure dirigée contre l'îlot Chalon, un quartier insalubre situé en bordure de la gare Paris-Lyon, dans le douzième arrondissement de la capitale.

Un demi-millier de gendarmes mobiles, CRS, gardiens de la paix et inspecteurs de la brigade des stupéfiants, accompagnés de chiens dressés pour la recherche de la drogue, ont investi le quartier vers 14 h 30, après que tout le périmètre eut été étroitement bouclé. Les policiers devaient procéder sur place à un contrôle systématique des identités, accompagné de fouilles corporelles, conduisant ensuite les personnes en situation irrégulière – la plupart d'entre elles étaient démunies de papiers – dans la cour d'une usine désaffectée de l'avenue Daumesnil. De là, des cars de la préfecture de police les ont conduites au centre de formation des gardiens de la paix de Vincennes, où se sont poursuivis les contrôles.

Selon la préfecture de police, cette opération s'est soldée par la découverte d'un kilo d'héroïne et de quelque deux cents plaques de hachich lors des perquisitions opérées dans dix-sept immeubles. D'autre part, trente-trois personnes ont été mises à la disposition de la police judiciaire pour infraction à la législation sur les étrangers, vingt et une pour trafic de stupéfiants et plusieurs autres pour recel de matériels divers, travail clandestin, détention d'armes blanches, etc. Des magasins et des logements ont été sévèrement perquisitionnés mais, en dépit de la manière « musclée » dont les choses ont été menées, aux dires des témoins, aucun incident n'a été signalé.

Le dernier grand squatt de Paris

Voué à la démolition depuis des années, l'îlot Chalon a la forme d'un parallélépipède d'une superficie de 9 hectares, bordé par le boulevard Diderot, l'avenue Daumesnil et les rues de Chalon et de Rambouillet. Six passages étroits le découpent en blocs d'immeubles tous vétustes, dont un grand nombre sont partiellement en ruine. La présence d'une population misérable d'immigrés dans ce ghetto sordide, dépourvu de toute installation sanitaire digne de ce nom, n'est pas récente : dès le début du siècle, des ouvriers maçons italiens s'y installaient, à peine débarqués à la gare toute proche.

Après eux, des Chinois s'y établissaient, qui allaient céder la place au lendemain de la seconde guerre mondiale à des Maghrébins, puis à des Africains (Sénégalais, Maliens, Ivoiriens, Mauritaniens, Guinéens et Nigériens). On estime à environ trois mille cinq cents, dont 65 % de sujets africains, le nombre de personnes vivant dans ce quartier (*le Monde* daté 19-20 juillet 1983).

La mairie de Paris, après avoir souvent promis la démolition pure et simple de cette « cour des miracles », a finalement opté pour une solution de réhabilitation-rénovation, c'est-à-dire un curetage intensif qui n'épargnerait la pioche qu'à de rares bâtiments.

Les premiers travaux devraient être prochainement entrepris. L'opération policière du 14 février n'est peut-être pas sans rapport avec l'imminence de l'ouverture du chantier.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

VU

SUR TF 1

« A vos gourbis ! »

Les vieux profs le savent : les sujets bateaux les mieux rodés peuvent se transformer en galères. A vous le chahut monstre si vous patinez. A vous le silence médusé – bien rare – si vous brillez. C'est dire qu'avec son « Edition spéciale » consacrée au racisme Anne Sinclair jouait les trompe-la-mort sur TF 1, vingt-quatre heures après le tour de piste de Jean-Marie Le Pen sur les petits écrans de la chaîne concurrente.

Ce ne fut ni le chahut ni le silence, mais, après une mise en route un peu guindée, de l'intérêt. Un intérêt agité, énervé, tendu ; apaisé, soutenu, critique. Le tout dans le désordre, au gré des affirmations et des analyses, des reportages (comme celui, très réussi, sur la Cité des 4000 à La Courneuve) et des témoignages (comme ceux des animateurs de Radio-Beur, antenne des immigrés de la deuxième génération, et des auditeurs de Radio-Méditerranée, pluraliste et marseillaise).

Dans cette « Edition spéciale » en forme de « mosaïque », il fallait trier, picorer, repousser. Il fallait écouter et regarder. En somme, il fallait tout supporter pour pouvoir comprendre, tout entendre pour juger.

Les uns n'auront pas apprécié, pour ne pas dire plus, le ton et les airs « jeune technocrate de la politique » de M. Jean-Pierre Stirbois, nouvel adjoint au maire de Dreux, invitant les immigrés mécontents de leurs cités en béton à « retourner dans leurs gourbis ». Les autres se seront choqués de la véhémence et des revendications (le droit de vote, par exemple) exprimées par la présidente de Radio-Beur.

Point de vagues, cependant, sur le plateau. Anne Sinclair veillait au grain. Trop sans doute. Car on avait l'impression – bien nette – qu'elle ne s'était entourée que de gens de son avis (le professeur Albert Jacquart, généticien, le philosophe Taguieff, Mme Françoise Gaspard, député PS d'Eure-et-Loir), cantonnant les autres dans des interventions en duplex. Une précaution irritante.

LAURENT GREILSAMER.

SOCIÉTÉ

Faits divers

Une jeune femme, à Fresnes

Catherine était presque heureuse en prison. A Fresnes, le malheur n'entrait plus. L'amie détenue coiffait ses cheveux blonds. Elle avait repris son teint frais et perdu sa voix de petite fille. Elle aurait seulement aimé bercer Stéphane et caresser Frédérique, mais le malheur était à la porte. Elle ne souhaitait pas une libération conditionnelle. Elle ne voulais plus revoir la maison de Créteil, ce théâtre sanglant et sordide, la famille emmurée dans le silence, la honte et l'indifférence.

Le lieu fatal où, à vingt-cinq ans, elle vint échouer avec sa fille après avoir abandonné le domicile conjugal. Cette longue année de reproches en plein visage. Cette mère toute catholique et droite qui ne pardonnait pas le divorce. La maison où le seul aimant, Bruno, le petit frère, se mourait de leucémie. Tous ces cœurs absents...

En prison, pour elle la vie recommençait avec insouciance et ses malheurs qui n'arrivent qu'aux autres. C'était la parole retrouvée, quand il fallait se taire là-bas.

A Créteil, de nouveau enceinte, elle avait caché à ses parents sa grossesse. Ils ne posaient pas de questions. Elle avait « fugué », elle avait fauté. C'est un fibrome, disait-elle. La croyaient-ils ? Ils se taisaient toujours obstinément.

Le 17 juillet 1983, à 5 heures du matin, elle accoucha, sous les couvertures, dans la chambre où dormait son autre frère. Comme elle n'avait pas avoué, comme les autres restaient muets, elle se leva, prit un linge, étrangla le bébé et le mit dans un sac. En finir avec ce péché, ne pas perdre la garde de Frédérique, ne pas connaître l'humiliation des « filles perdues »... Puis, elle dut se relever : elle souffrait encore. Dans la salle de bains, elle donna alors naissance à un second bébé. Elle essaya de le tuer, mais le courage lui manqua. L'enfant criait et les parents accoururent, pour une bordée de reproches sans doute, le mensonge du fibrome, la victoire d'un flagrant délit. Tandis qu'on emmenait Catherine à l'hôpital, son frère, qui avait tout vu, montra l'endroit où elle avait caché le sac.

Ils ne sont jamais venus à Fresnes. C'était l'été. Elle était en robe légère. Depuis, ils ne lui ont pas apporté son manteau, pas même ses lunettes, en prison. Mais Catherine a appris à leur rendre leur indifférence. Elle ne veut plus que Stéphane. Oublier son geste fou, s'en occuper comme elle faisait de Frédérique quand elle était bébé... Le malheur est entré quand même. L'enfant, maltraité à la naissance, est anormal.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Le lycée rend-il idiot ?

(Suite de la première page.)

A tourner autour du pot, il ne faut pas s'étonner que le débat revienne inlassablement sur le thème de la sélection. Maschino — qui est homme de gauche — ne le cache pas : la sélection, il est pour. On le comprend : l'enseignement de la philosophie tel qu'il le conçoit — et tel qu'il est officiellement conçu — ne peut fonctionner qu'avec un public relativement choisi. Ou il faut rétablir une sélection (mais quand ? comment ? avec quelles conséquences pour ceux qui ne seront pas retenus ?... on ne le dit pas), ou il faut changer l'enseignement.

Implosion

Si Maurice Maschino est pour la sélection qu'en sera-t-il alors de ceux qui, menant un tout autre combat, contestent l'idée même de démocratisation et d'égalisation des chances ! Ces nostalgiques de l'ancien régime ont maintenant leurs théoriciens et leurs propagandistes, réunis dans le Club de l'Horloge qui vient de publier un livre-programme fortement argumenté : *l'École en accusation.* Hostiles à tout ce qui s'est fait depuis la Libération dans le domaine scolaire sous l'influence des *« idéologues marxistes »* ou des *« utopistes rousseauistes »*, ils prônent un retour à une sélection généralisée et à des filières strictement hiérarchisées, un abaissement de la scolarité obligatoire à quatorze ans, un éclatement du service public avec des établissements autonomes et concurrentiels, des maîtres payés au rendement et une limitation de la gratuité.

Ces thèses musclées pourront faire sourire par leur irréalisme, ou frémir par leur violence rétrograde. Mais leur apparition, et l'écho qu'elles peuvent rencontrer auprès d'une opinion, y compris enseignante, souvent excédée, ne sont pas fortuits. Si la violence a disparu des lycées, le calme apparent qui y règne n'est guère plus rassurant. Le système n'a pas explosé sous les coups des gauchistes post-soixante-huitards : il est simplement en train d'imploser. La tentation est donc grande de voir dans le « retour à l'ancienne » le seul remède à une situation en pleine déliquescence.

Ce serait oublier que la politique de démocratisation de l'enseignement menée depuis plus de trente ans en France, comme dans les autres pays développés, n'est pas, ainsi que le dit le Club de l'Horloge, le résultat d'une lubie de pédagogue ou du laxisme des politiciens. Elle répondait simplement aux nécessités du développement économique et à la demande générale des citoyens. Mais accueillir les élèves ne suffit pas. Encore faut-il savoir comment et pour quoi faire. L'école peut-elle accepter tous les élèves sans en faire des idiots ? Telle est la question que lui pose Maschino et à laquelle il faudra bien qu'elle réponde...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ *Voulez-vous vraiment des enfants idiots ?*, de Maurice Maschino. Hachette. 226 p., 69 F.

★ *L'Ecole en accusation*, par Didier Maupas et le Club de l'Horloge. Albin Michel. 242 p., 75 F.

L'UNION RATIONALISTE ET LES AVIONS RENIFLEURS

« Le neutrino, ça fait bien... »

A la lecture des aventures burlesques des « avions renifleurs », le sang des adhérents de l'Union rationaliste n'a dû faire qu'un tour. Depuis 1932, ils poursuivent de leur vindicte voyantes et radiesthésistes, traquent le surnaturel et pourchassent l'extra-lucide, prêcheurs de la raison raisonnante dans un désert crédule, chaque jour davantage tenté par les sirènes du merveilleux.

L'appareillage folklorico-scientifique, l'épisode de la règle tordue, les « couinements » du détecteur « Mirza », les « ondes gravitationnelles » prétendument maîtrisées par l'« inventeur » Aldo Bonassoli, ne pouvaient que leur apporter une amère ironie, légitimant le combat de leur vie.

« Comment les dirigeants d'ELF-Aquitaine ont-ils pu se laisser berner ? », s'est demandé M. Michel Rouzé, journaliste, le 14 février, à Paris, lors d'une réunion des rationalistes à la Mutualité. Et de rechercher les causes du désastre dans *« la pensée magique qui envahit tous les médias »*. Une magie *« nouvelle, aux couleurs de la science »*, précise M. Rouzé, dénonçant *« la tendance des charlatans à user du vocabulaire de la science de pointe »*. Ainsi Aldo Bonassoli prétend-il avoir découvert *« une particule du genre neutrino »*, alors que le neutrino, découverte récente de la physique nucléaire, interagit très peu avec la matière, et ne saurait donc « détecter » quelque corps que ce soit. *« Mais le neutrino, ça fait bien. Je m'étonne qu'il n'ait pas évoqué aussi les trous noirs. »*

Œcuménique, Aldo Bonassoli emprunte aussi à la vulgate radiesthésiste, affirmant des « images latentes » reproduisant sur son écran un objet absent du champ de vision : la même « rémanence » que laisserait subsister l'or, longtemps après sa disparition, selon les radiesthésistes.

Ne pouvait-on alors démasquer ces « inventeurs » porteurs de tous les symptômes des « faux scientifiques », de complexe de persécution jusqu'au chantage à la crise nerveuse face à la critique ? Ne pouvait-on se souvenir qu'avant-guerre des millions furent déjà dépensés en vain par les pétroliers dans la prospection à la baguette et au pendule ?

« D'abord les dirigeants d'ELF-Aquitaine y ont cru parce qu'ils voulaient y croire, répond M. Rouzé, *mais surtout, les écoles modernes d'ingénieurs ne forment que des idiots savants, sans aucune connaissance de l'histoire des sciences ou de l'épistémologie. Pourquoi même n'enseigne-t-on pas l'histoire des fausses sciences pour mettre en garde les futurs ingénieurs ? » « Il faudrait expliquer au public qu'une science ne se crée pas dans le vide*, proposait en conclusion M. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France. *Toute nouvelle science englobe les théories précédentes. Newton disait déjà :* « Nos sommes des nains montés sur les épaules des géants. »

DANIEL SCHNEIDERMANN.

EN BREF

Les nouveaux ennuis de M. Roger Bodourian

M. Roger Bodourian, qui fut en 1971 à l'origine de l'affaire des ententes pétrolières, est en prison. Il a été inculpé et écroué il y a quelques jours à Grenoble pour abus de confiance. Employé à mi-temps comme conseiller financier dans une entreprise grenobloise de ravalement de façades, il se serait rendu coupable de diverses malversations.

M. Bodourian a donc comparu, menottes aux poignets, le mardi 14 février, devant la cour d'Aix-en-Provence qui examine en appel les raisons de la faillite de la SAGIP, une société marseillaise de distribution d'hydrocarbures, dont il était l'un des dirigeants.

Devant le tribunal de grande instance de Marseille, M. Bodourian avait été condamné en juillet 1983 à une peine d'emprisonnement avec sursis. Mais il avait obtenu 300 000 francs de dommages et intérêts, ayant soutenu avoir été *« étranglé »* par les grandes compagnies pétrolières. L'arrêt, dans cette affaire, sera rendu le 6 mars.

Veillée funèbre au Pays basque

Une veillée funèbre autour des cendres de Vicente Perurena et d'Angel Gurmendo, deux militants de l'organisation séparatiste basque espagnole ETA-militaire, assassinés le 8 février, a eu lieu le 14 février à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) en présence de six à huit cents personnes. Les cendres devaient être transférées jeudi au Pays basque espagnol.

D'autre part, une quarantaine de Basques espagnols sont entrés mercredi dans leur vingt-sixième jour de grève de la faim dans l'église d'Arbonne. Ils se sont déclarés décidés à *« aller jusqu'au bout, s'il le faut »*, pour obtenir l'annulation, par la France, des mesures d'éloignement prises début janvier contre une vingtaine d'autres Basques espagnols et pour l'obtention du statut de réfugié politique.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Tribunal du XVe juge civil de Karachi G. & W. Demande N° 479/83.

M. Naeem Waris Malik, demandeur, contre Mme Claude Anne Marie Charpentier, défenderesse.

Vous, Mme Claude Anne Marie Charpentier, demeurant 33, rue de la Quintinie, Paris 15e, êtes priée de noter que M. Naeem Waris Malik a demandé à ce tribunal que conformément au « Guardian & Ward Act » la garde de ses enfants Osman et Azeem lui soit attribuée, et que le tribunal a fixé l'audience au 3-3-1984.

Vous êtes priée de comparaître personnellement avec les enfants devant ce tribunal au jour et à l'heure mentionnés, faute de quoi une décision pourrait être rendue contre vous ex-parte sans aucun délai.

Délivré sous ma signature et mon sceau, ce 4 février 1984.

Abdul Sattar Shaikh Serishtedar. Tribunal N° XV senior civil judge/assistant, session judge & controller, Karachi.

Corse : Cinquante-neuf attentats en quarante-cinq jours

Dans un communiqué authentifié, le Front de libération nationale de la Corse (FLNC), dissous en janvier 1983, a revendiqué le 14 février cinquante et un attentats à l'explosif commis en Corse depuis le début de l'année 1984. Le nombre des attentats recensés par les autorités dans l'île, durant la même période, s'élève à 59.

Les conséquences d'un interrogatoire policier

Deux jeunes gens, MM. Stéphane Hubert, dix-neuf ans, et Jean-Ange Mezzania, vingt et un ans, affirment avoir été victimes de sévices dans les locaux du service départemental de police judiciaire (SDPJ) de Bobigny, dans la nuit du 10 au 11 février. Interrogés dans le cadre de l'enquête sur le meurtre, le 1er février, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), de Jean Leroy, PDG d'une papeterie, les jeunes gens auraient été frappés par les policiers à mains nues et à coups de règle, et victimes de sévices sexuels. Ils étaient encore hospitalisés le 15 février.

Les policiers affirment, pour leur part, que MM. Hubert et Mezzania, en désaccord sur les réponses à apporter aux questions des enquêteurs, en sont venus aux mains. Les jeunes gens devaient porter plainte, mercredi 15 février, alors que l'inspection générale des services (IGS) était saisie de l'affaire.

Arrestations après l'enlèvement de Mme Bulgari et de son fils

Seize personnes impliquées dans l'enlèvement de Mme Anna Bulgari et de son fils Giorgio ont été arrêtées en Italie au cours de ces derniers jours. Ce coup de filet porte à vingt-trois le nombre de personnes actuellement détenues pour cette affaire. Ces nouvelles arrestations permettraient de confirmer le lien existant entre les ravisseurs et le Mouvement armé sarde (MAS), organisation criminelle dissimulée sous une couverture politique.

La police a pu mettre fin aux activités d'une bande de malfaiteurs spécialisés dans le recyclage de l'« argent sale », et saisir 1,5 milliard de lires (7,5 millions de francs) provenant d'une partie de la rançon de 4 milliards de lires (20 millions de francs) versée par la famille Bulgari.

Anna Bulgari et son fils Giorgio avaient été enlevés le 19 novembre 1983, puis relâchés après le versement d'une rançon, le 24 décembre. Les ravisseurs avaient envoyé à la famille une oreille de Giorgio et des photos des deux otages.

Agression raciste dans le Val-d'Oise

Deux hommes et une femme ont grièvement blessé, à son domicile de Survilliers (Val-d'Oise) un ouvrier algérien de quarante-quatre ans parce qu'ils ne supportaient plus sa liaison avec Françoise Montgrenier, une Française de vingt-trois ans.

Sylvie Idée, vingt-quatre ans, son époux, Marcel, vingt-huit ans, et José Grivot, vingt-quatre ans, frère de Sylvie, tous trois pris d'ébriété, avaient décidé d'enlever par la force Françoise Montgrenier, avec qui José Grivot avait eu une aventure, à M. Torky Toualbia. Au cours de la bagarre qui s'ensuivit, les agresseurs ont tué le chien de M. Toualbia d'un coup de 22 long rifle et grièvement blessé ce dernier à coups de crosse. La police prévenue par Mlle Montgrenier a pu rapidement arrêter les trois individus, qui ont été présentés au parquet de Pontoise et inculpés de *« tentative d'assassinat et d'acte de cruauté envers un animal domestique »*.

Trois millions de dollars pour un faux diagnostic

Un tribunal de New-York vient d'accorder une indemnité de 3 millions de dollars à un agent immobilier de cinquante-six ans, qui avait subi une chimiothérapie lourde anticancéreuse durant dix-sept mois, à la suite d'une erreur de diagnostic.

Les médecins condamnés par le tribunal, un gastro-entérologue et un chirurgien, avaient confondu une simple inflammation intestinale avec une tumeur maligne, négligeant de pratiquer les examens permettant d'affirmer la présence d'un cancer.

L'erreur de diagnostic avait été décelée par un cancérologue deux ans après le traitement inapproprié. L'importance de la somme allouée au patient est motivée par la gravité des conséquences que pourrait avoir pour lui le traitement subi. — *(AP)*

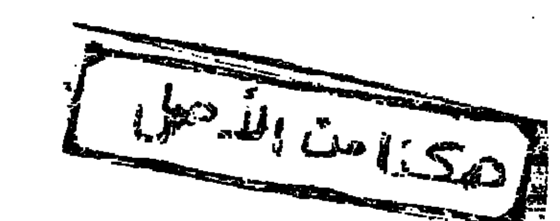
Mission reportée pour la navette américaine

La mission que la navette spatiale américaine devait effectuer au mois de juillet prochain pour le compte de l'armée de l'air américaine a été annulée. Selon un porte-parole de la NASA, cette décision a été prise par le département de la défense, qui, dit-on, préférerait attendre les conclusions de l'enquête menée sur le système de propulsion connu sous le nom d'IUS (Inertial Upper Stage).

Cet équipement, qui permet notamment de placer sur orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude) des satellites très lourds, avait, en avril de l'année dernière, connu des défauts de fonctionnement dont l'origine n'a pas encore été cernée. Or le satellite secret de l'armée américaine devait, selon certaines sources, utiliser l'IUS.

La Fédération protestante négocie avec M. Savary

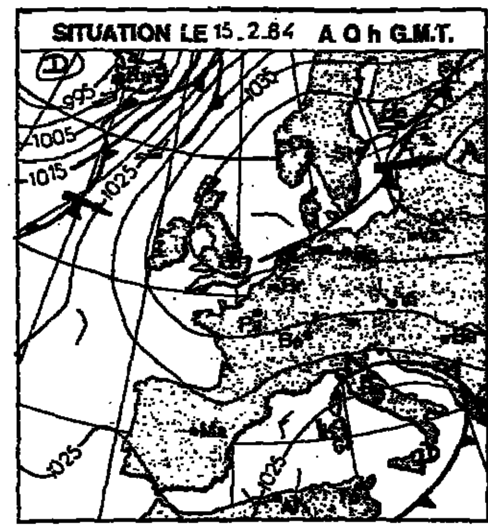
La Fédération protestante participera aux négociations sur l'enseignement privé. Elle sera reçue le 24 février au ministère de l'éducation nationale.



هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 16.02.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 février à 0 heure et le jeudi 16 février à 24 heures.

Les conditions anticycloniques resteront prédominantes. Le flux de secteur nord-est froid se maintiendra sur la France, avec cependant plus d'humidité sur les régions orientales.

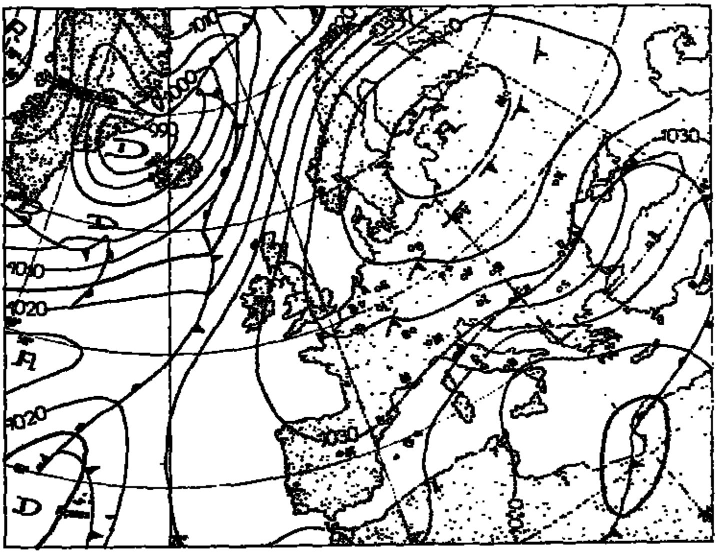
Jeudi, le temps sera dégagé et ensoleillé dès le matin sur la plus grande partie du pays ; les bancs de brouillard givrant formés la nuit sur le Nord et le Nord-Ouest se dissiperont rapidement.

Il continuera à faire plutôt froid : les gelées seront généralisées au lever du jour (jusqu'à – 10 degrés dans le Centre). Les maximums de l'après-midi s'échelonneront entre 4 degrés et 8 degrés. Quelques régions cependant feront exception à ce beau temps d'hiver, les passages nuageux seront fréquents des Alpes à la Corse et donneront un peu de pluie sur les côtes et de la neige en montagne.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 février, à 8 heures, de 1 036,7 millibars, soit 777,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 février ; le second le minimum de la nuit du 14 février au 15 février) : Ajaccio, 11 et 4 degrés; Biarritz, 7 et – 2; Bordeaux, 6 et – 4; Bourges, 4 et – 3; Brest, 8 et 0; Caen, 7 et – 2; Cherbourg, 6 et 0; Clermont-Ferrand, 1 et – 11; Dijon, 3 et – 5; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 4 et – 4; Grenoble-Saint-Geoirs, 1 et – 7; Lille, 5 et – 2; Lyon, 2 et – 6; Marseille-Marignane, 8 et – 4; Nancy, 3 et – 4; Nantes, 6 et – 1; Nice-Côte d'Azur, 10 et 3; Paris-Montsouris, 6 et – 1; Paris-Orly, 5 et – 1; Pau, 7 et – 4; Perpignan, 7 et 0; Rennes, 8 et – 3; Strasbourg, 2 et – 4; Tours, 4 et – 2; Toulouse, 6 et – 4; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER 0 HEURE (GMT)

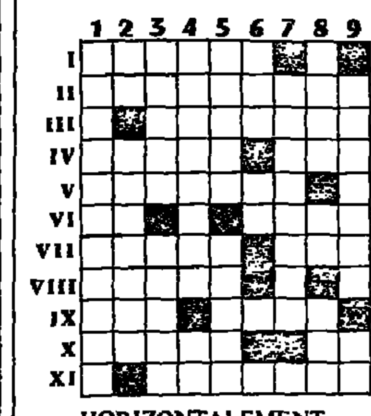


Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 5 degrés ; Amsterdam, 0 et – 3; Athènes, 10 et 7 ; Berlin, 2 et – 5; Bonn, 5 et – 7; Bruxelles, 4 et – 2; Le Caire, 18 et NC; îles Canaries, 20 et 14; Copenhague, – 1 et – 2; Dakar, 23 et 19; Djerba, 13 et 7 ; Genève, 0 et – 4; Jérusalem, 14 et 7; Lisbonne, 16 et 5; Londres, 9 et 0; Luxembourg, 3 et – 3; Madrid, 9 et – 5; Moscou, – 5 et – 15; Nairobi, 29 et NC; New-York, 12 et 2; Palma-de-Majorque, 12 et 0; Rome, 9 et – 1; Stockholm, 0 et – 1; Tozeur, 12 et 6; Tunis, 13 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3647



HORIZONTALEMENT

I. Une couche sur laquelle il vaut mieux ne pas s'étendre. – II. On fait généralement appel à eux pour les soldes. – III. Raisonnement par l'absurde. – IV. Loupe que l'on préfère peu grossissante. Pierre de taille. – V. Un homme de fer. – VI. – On peut tirer un trait sur lui. Donne la grosse tête. – VII. Les ficelles du métier. Ceinture jaune. – VIII. Chaude dépouille. – IX. Système de projection. Pli peu urgent. – X. Se trouve sous le sabot d'un cheval. Appréciation flatteuse. – XI. N'est pas toujours compris.

VERTICALEMENT

1. Bonne à mettre au panier. – 2. Pour une distribution gratuite. Moutarde qui monte au nez. – 3. Se prend par l'oreille ou par la bouche. Pris en souffrant. – 4. Condition peu avantageuse. Personnel. – 5. Points de vue souvent partagés. Aller par quatre chemins. – 6. Un point ou un bloc. Possessif. – 7. Point de suspension. – 8. Valeur étrangère. Symbole chimique. Abrégé qui en dit long. – 9. Donne du souffle mais finit par déshydrater. Cri bestial.

Solution du problème n° 3646

Horizontalement

I. Kilomètre. – II. Irisation. – III. Traîneau. – IV. Ce. Eu. Riz. – V. Hâvre. Ere. – VI. Élu. La. – VII. Niel. Vamp. – VIII. Et. Omo. Oe. – IX. Têtu. Ciel. – X. Neva. Ri. – XI. Entretien.

Verticalement

1. Kitchenette. – 2. Irréalité. – 3. Lia. Vue. TNT. – 4. Osier. Louer. – 5. Manuel. Vé! – 6. Été. Avocat. – 7. Tiare. – 8. Rouir. Moère. – 9. En. Zeppelin.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

Peugeot-Talbot ouvre une permanence « service après-vente » le week-end et les jours fériés

Après le lancement, voici deux ans, d'*Écoute 24*, service intégré dans l'organisation d'Automobiles Peugeot, qui assure tous les jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le dépannage de tout véhicule immobilisé en France métropolitaine ou dans tout pays d'Europe occidentale, en 1983, il avait été créé, le « service immédiat », qui permettait aux marques Peugeot et Talbot de faire effectuer immédiatement et sans rendez-vous les opérations n'excédant pas une heure de main-d'œuvre. Désormais, la direction de l'après-vente a décidé d'ouvrir, en région parisienne, une « permanence week-end et jours fériés ».

Ce sont les Établissements Mercier (filiale d'Automobiles Peugeot) qui assurent cette permanence, 37, rue de Lyon, Paris 12e, selon les horaires suivants : samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 h 30 ; dimanche, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.

Cette permanence – marque Peugeot-Talbot – fonctionne sur le principe du service immédiat pour les opérations n'exigeant pas plus d'une heure de main-d'œuvre ; elle assure, de plus, la vente de pièces de rechange aux garagistes et à la clientèle.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 FÉVRIER

« L'Eglise Saint-Etienne du Mont », 15 heures, devant l'église, Mlle Brossais.

« Le Panthéon », 15 heures, devant le Panthéon, Mme Colin.

« Hôtel des Invalides », 15 heures, cour d'honneur, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Marmottan », 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts et curiosités de Paris).

« L'Ecole des beaux-arts », 14 h 30, 13, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 février :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 11 avril 1983 relatif aux attributions du ministre de la formation professionnelle.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le montant du conseil d'administration prévue par l'article 4 de la loi du 13 juillet 1973 en faveur des associés d'exploitation.

UNE LISTE

● Des élèves des instituts régionaux d'administration aptes à être titularisés.

SPORTS D'HIVER

L'AUTOROUTE DES NEIGES. – Le Centre de renseignements des autoroutes met à la disposition des citadins qui vont aux sports d'hiver des fiches itinéraires gratuites et une carte du réseau autoroutier. Elles indiquent la sortie d'autoroute qui permet l'accès à la station et l'itinéraire conseillé depuis l'échangeur de sortie.

★ Centre de renseignements des autoroutes, 276, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 705-90-01 (du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures).

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

50 000 pensionnés vont retrouver leurs droits

Dans sa grande marche en avant pour organiser la retraite à soixante ans, la législation, dans sa hâte généreuse, a laissé sur ses flancs des pensionnés insatisfaits. Un prochain décret devrait répondre à leurs espoirs et les rétablir dans leurs droits en remettant en vigueur des règles du jeu changées en avril 1983.

Par exemple, les pensions accordées entre soixante et soixante-cinq ans étaient, auparavant, automatiquement révisées au soixante-cinquième anniversaire de leur titulaire, pour être portées, si besoin était, au minimum égal à l'AVTS (allocation au vieux travailleurs salariés) dès lors que les pensionnés avaient cotisé pendant soixante trimestres au régime général. Pour un nombre de trimestres inférieur, ils percevaient proportionnellement des soixantièmes de l'AVTS.

Or cette mesure bénéficiait aux salariés ayant perçu de faibles rémunérations, dont n'ayant versé que de faibles cotisations ne donnant droit qu'à de faibles pensions. On cite toujours l'exemple des femmes de ménage qui sollicitaient une pension dès soixante ans, sûres de percevoir l'AVTS dès leur soixante-cinquième anniversaire.

La nouvelle réglementation, appliquée depuis le 1er avril 1983, a inauguré un nouveau *« minimum contributif de pension »*, accordé non plus, fonction de l'âge, mais du taux de la pension : 50 % au titre du régime général. Donc l'attribution de ce minimum est d'emblée et définitivement acquise – ou rejetée – lors du règlement du dossier. Les pensions minorées ne peuvent plus être réajustées sur le montant de l'AVTS.

Depuis le 1er avril 1983, les demandes de révision de pension devenant irrecevables, ces pensionnés se trouvent pénalisés, a posteriori, pour avoir fait un choix, parfaitement légitime, à un moment donné, en fonction de la législation alors en vigueur.

Le prochain décret va réparer cette « injustice ». Ainsi, les pensions inférieures à l'AVTS (11 960 F par an) seront révisées pour être portées à ce niveau si leurs titulaires disposent bien de soixante trimestres de cotisation au régime général. Et les dossiers rejetés depuis le 1er avril 1983, parce que *« hors la loi »*, vont être repris (1).

Il s'agit là d'une mesure naturellement transitoire, qui prendra fin le 1er avril 1988, le temps pour les sexagénaires de 1983 d'atteindre leur soixante-cinquième anniversaire. Ils sont environ cinquante mille dans cette situation, qui viendront grossi, les rangs des retraités déjà bénéficiaires de l'AVTS et pour qui la situation ne change pas. Bien entendu, toutes les nouvelles pensions liquidées depuis le 1er avril tombent sous le coup du nouveau régime avec le nouveau « minimum contributif de pension » (26 875 ,20 F par an au 1er janvier 1984).

Pendant quelques dizaines d'années, ces deux « minimums » vont continuer de coexister, en compagnie – ce qui ne simplifie pas la communication – d'un troisième minimum, le *« minimum vieillesse »*, résultat de l'addition de l'AVTS et de l'allocation du Fonds national de solidarité (soit 28 050 F par an au 1er janvier 1984).

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Pour tous renseignements, dès la parution du décret, s'adresser à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, 110-112, rue de Flandres, 75019 Paris pour la région parisienne, et dans les caisses régionales d'assurance-maladie pour la province.

AUTOMOBILE

CONTROLES « 3 P ». – A l'occasion du salon de la voiture de course et du salon « rétromobile », l'Automobile club de l'Ile-de-France offre aux automobilistes des contrôles gratuits « 3 P » : pollution, phares, pneumatiques. Jusqu'au 19 février inclus, porte de Sèvres, sur le parking de l'héliport, de 9 heures à 17 heures, sans interruption.

★ Listes des stations correspondantes de l'ACIF et itinéraires des centres mobiles du club au service sécurité ACIF. Tél. : 266-43-00.

EXPOSITION

LA SERBIE A PARIS. – L'exposition « Les fresques serbes médiévales » est prolongée jusqu'au 29 février. Elle présente un choix de copies des fresques du musée national de Belgrade et comprend une quarantaine d'œuvres des monastères et églises du Moyen Age. En marge de l'exposition, on peut consulter des ouvrages et monographies sur l'art médiéval.

★ **Galerie du Centre culturel de la République socialiste fédérale de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin, 75004 Paris. Tél. : 272-50-50.**

MÉDECINE

Le conseil des ministres unifie le statut des médecins hospitaliers

Le conseil des ministres du mercredi 15 février devait adopter le décret modifiant le statut des médecins de centres hospitalo-universitaires (CHU). Ce texte doit être signé de M. Mitterrand, car il est de règle que les professeurs d'université soient nommés par le président de la République. Le statut des médecins des hôpitaux généraux, lui, fait l'objet d'un autre décret, n'exigeant qu'une signature ministérielle. Mais les deux textes seront prochainement publiés ensemble au *Journal officiel*.

L'économie générale de la réforme est restée inchangée dans ses grandes lignes, après le passage des textes devant le conseil supérieur des hôpitaux – qui ne donne qu'un avis – et le Conseil d'Etat. Schématiquement, les multiples statuts et carrières des médecins des hôpitaux seront, à partir de 1985, fondus dans un cadre unique, auquel les praticiens accéderont par un concours – le concours des praticiens hospitaliers – qu'ils passeront plusieurs années après l'internat, rendu obligatoire pour tous les étudiants en médecine.

Les premiers reçus au concours des praticiens hospitaliers s'orienteront vers les CHU, les autres vers les hôpitaux généraux, mais des « passerelles » seront aménagées entre les deux filières pour éviter la sclérose des carrières. Le concours d'agrégation, par lequel les médecins deviennent enseignants, ne sera plus réservé exclusivement à ceux qui seront formés dans les CHU, puisque le gouvernement a prévu d'organiser un « tour extérieur » ouvert, notamment, à des praticiens des hôpitaux généraux et à des non-médecins.

Au cours des dernières négociations avec les représentants des médecins hospitaliers, qui perdront dès 1986 la possibilité de recevoir des malades à titre privé à l'hôpital, le gouvernement a amélioré les perspectives financières du déroulement de la future carrière hospitalière, et accru la couverture sociale dont disposeront les intéressés.

Néanmoins, le principal point d'achoppement des discussions subsiste : la durée de la période de formation consécutive à l'internat, à savoir le « post-internat », qui remplacera l'actuel clinicat, n'est pas arrêtée. Le gouvernement, qui avait pensé pouvoir rendre cette période relativement brève – il a été question d'un an renouvelable une fois, – s'est heurté à une véritable levée de boucliers. S'étant accordé un délai de réflexion supplémentaire, il a fait en sorte que les statuts ne le lient pas, juridiquement, sur ce point.

L'inquiétude des intéressés

La publication de ces statuts apaisera-t-elle l'émotion qui, depuis plus d'un an, a saisi les milieux des praticiens hospitaliers ? L'intersyndicat des internes et des chefs de clinique de CHU, moteur des grandes grèves du printemps dernier, vient de réaliser un « référendum » (1) qui donne la mesure de leur inquiétude. Il en ressort que les jeunes praticiens hospitaliers sont fort inquiets des mesures transitoires que le gouvernement prévoit de mettre en place pour eux avant l'entrée en vigueur de la réforme. Ce « référendum » montre aussi un doute manifeste sur la qualité de la carrière qui leur sera offerte par le secteur public. A la question : *« Pensez-vous que les nouveaux textes concernant la loi hospitalière et le statut hospitalier préservent la responsabilité et l'indépendance des médecins ? »*, 74 % des chefs de clinique et internes ont répondu non, et 65 % ont dit *« se refuser à intégrer le futur statut hospitalier »*.

En outre, cette enquête montre que certains jeunes médecins risquent de se détourner de l'hôpital public : 45 % ne sont pas sûrs, *« à la lecture des nouveaux statuts »*, de rester à l'hôpital public (contre 23 %).

Enfin, le « référendum » marque une interrogation sur la « départementalisation » future des hôpitaux publics : plus de la moitié des médecins interrogés doutent de la compatibilité de cette réforme avec la refonte des statuts aujourd'hui arrêtée.

Le contenu du décret sur la « départementalisation » sera vraisemblablement connu avant le fin de février ou au début de mars. Il fera alors l'objet d'une concertation qu'attendent les syndicats de médecins hospitaliers.

C. B.

(1) Réalisé par le cabinet informatique Richard (Paris), ce sondage a été effectué auprès de tous les internes et chefs de clinique des CHU, soit environ six mille personnes. La moitié ont répondu.

Une « première » aux États-Unis

UN CŒUR ET UN FOIE SONT GREFFÉS SIMULTANÉMENT A UNE FILLETTE DE SIX ANS

Une double transplantation de cœur et de foie a été réalisée mardi 14 février chez une fillette de six ans à l'hôpital universitaire de Pittsburg (Pennsylvanie) par l'équipe du professeur Thomas E. Starzl, le plus célèbre spécialiste mondial des greffes de foie. La petite patiente souffrait d'un trouble profond du métabolisme du cholestérol, qui avait conduit à des lésions du cœur (elle avait déjà subi un double pontage coronarien) et du foie.

L'intervention, pratiquée par trois équipes chirurgicales, a duré seize heures et, selon le communiqué des autorités sanitaires locales, l'état de l'enfant est *« considéré comme critique »*. Soulignant le caractère novateur de cette intervention, le professeur a insisté sur *« la moisson d'informations qui avait pu en être retirée »*.

∴

[La découverte, par les laboratoires Sandoz, d'un médicament (la cyclosporine) capable d'empêcher les réactions de rejet avec une efficacité sans précédent a donné, depuis deux ans, un essor remarquable – et par certains aspects inquiétant – aux greffes d'organes. Nous avions indiqué (*le Monde* du 19 octobre 1983) les conséquences bénéfiques de cet essor, notamment le fait que le taux de succès des greffes cardiaques est passé de 38 % à 80 % et, pour les greffes de foie, de 27 % à 70 %.

Mais les aspects éthiques et économiques de cet essor sont pour leur part préoccupants, et il est permis de s'interroger sur le bien-fondé d'une intervention aussi considérable et mutilante que la greffe simultanée du cœur et du foie, chez une enfants atteinte d'une maladie métabolique dont une telle chirurgie ne maîtrise nullement l'évolution.]

Dr E. L.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Marie CONNABEL** et **Alain DAVEZAC** ont la joie de faire part de la naissance de

Chloé,

le 8 février 1984.

3, rue Charles-Nodier,
75018 Paris.

Décès

– Mme Roger Beigbeder,
née Eveline Cadier,
Sévorine et Michel Beauvais
et leurs filles,
Corinne Beigbeder et Jean Demeillers
et leurs enfants,
Thierry et Marie-Laure Beigbeder
et leurs fils,
Marie-Sylvie Beigbeder
et Gérard Delrez
et leurs fils,
Cécile Beigbeder et Peter Docherty
et leur fille,
Les familles Beigbeder, Deransart, Rohr et Cadier,
ont la tristesse de faire part du décès, en montagne, du

docteur Roger BEIGBEDER,

survenu, le 8 février 1984, à l'âge de soixante-douze ans.

Le service religieux a été célébré le samedi 11 février 1984, au temple d'Osse-en-Aspe.

« Celui qui n'aime pas n'a pas découvert Dieu, puisque Dieu est amour. »
(1 Jean 4, v. 8.)

« La Grange »,
Osse-en-Aspe.
64490 Bedous.

– Nous apprenons le décès survenu le 13 février 1984, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), de

Jean CÉDILE.

[Né le 26 janvier 1908 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), administrateur des colonies en 1940, ancien capitaine au bataillon de marche n° 5, chef de cabinet du commissaire aux colonies (René Pleven) à Alger en 1943, Jean Cédile est parachuté près de Saïgon le 24 août 1945. Il assure successivement les fonctions de commissaire de la République en Cochinchine puis au Togo. Secrétaire général du gouvernement de l'Afrique Equatoriale française en 1951, gouverneur hors classe de la France d'outre-mer, il dirige en juin 1958 le cabinet de M. Cornut-Gentille, ministre de la France d'outre-mer. Jean Cédile était compagnon de la Libération (22 janvier 1946) et grand officier de la Légion d'honneur, dont il fut membre du conseil de l'ordre.]

– Nous apprenons le décès de

M. Jean GUYOT,
président d'honneur
de la Fédération nationale
des parfumeurs détaillants.

[Né le 26 décembre 1910 à Colombes, M. Guyot avait fait des études de droit et de sciences économiques avant d'entrer dans la parfumerie. Il avait été délégué général, puis président de la Fédération nationale des parfumeurs détaillants. Il était aussi secrétaire général de la Confédération des commerçants détaillants de France.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Louis Jouby,
M. Heric Jouby,
M. Laurent Jouby,
Mlle Marie-Louise Jouby,
Mlle Marie-Anne Jouby,
Mme Drujon,
Et toute la famille,

font part du décès de

M. Louis JOUBY,

leur époux, père, frère et gendre,

survenu le 13 février 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le jeudi 16 février 1984, à 14 h 30, à Quenne (Yonne).

Une messe aura lieu à Neuilly ultérieurement.

10, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly.
Quenne 89290 Champs-sur-Yonne.
35, rue Roux-Alpheran,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Jacques Lanfranchi,
son épouse,
M. et Mme Gérard Lanfranchi
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Lanfranchi,
M. Jacques Lanfranchi,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Marchi,
M. et Mme Simon Istria,
ses sœur, beaux-frères et belle-sœur,
Toute la famille,
Ses amis et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques-Mathieu LANFRANCHI,
chevalier de la Légion d'honneur,
inspecteur général de l'agriculture,

survenu, le 12 février 1984, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 février 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ajaccio (Corse).

96, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Guy LOISEAU,
ORL honoraire des hôpitaux de Paris,

De la part de
Mme Guy Loiseau-Bouchez,
M. et Mme Magnillat,
Mlles Véronique
et Nathalie Magnillat,
Et de toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.
1, rue Marie-Bonaparte,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Hugues Neyrand,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Louis-Lucas
et leurs enfants,
M. et Mme Jean de Guibert,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Louis-Lucas
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Debroise
et leurs enfants,
Les familles Nourissat et Striffling,

font part du retour à Dieu de

M. Pierre LOUIS-LUCAS,
doyen honoraire
de la faculté de droit de Dijon,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre,

survenu à Dijon le 12 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Germain de Grancey-le-Château (Côte-d'Or), le mercredi 15 février 1984.

6, rue de la Charité,
69002 Lyon.
45, rue Lamartine,
21000 Dijon.
64, Grande-Rue,
25000 Besançon.
9, rue de Magdebourg,
75016 Paris.
12, avenue Victor-Hugo,
21000 Dijon.

– Le vicaire général,
L'Assemblée des délégués,
Le conseil d'administration,
Le clergé
Et les éphories de l'Eglise apostolique arménienne de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

Mgr Sérobé MANOUKIAN,
délégué pour l'Europe du Catholicossat
de tous les Arméniens,
archevêque des Arméniens de Paris,
membre de la Congrégation
du Patriarcat arménien de Jérusalem,
membre du Conseil suprême
de l'Eglise arménienne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le mardi 7 février 1984.

Les obsèques se dérouleront le samedi 18 février 1984, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon à Paris-8e.

Le messe sera célébrée à 10 heures, au cours de laquelle aura lieu l'onction de la dépouille mortelle.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à 14 heures, dans la sépulture des prélats arméniens.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être faits au profit de l'Eglise arménienne.
(*Le Monde* du 9 février.)

– M. Marcel Turon,
M. et Mme Guibert-Lassalle,
M. et Mme Pierre-Eugène Nouly,
M. et Mme Pierre-Maurice Nouly
et leur fille,
M. et Mme Didier Barré,
Mme Henri Géré,
M. et Mme Breton
et leurs enfants,
La famille et les amis ont le regret de faire part du décès de

Mme Marcel TURON,
née Madeleine Danglard,

survenu le 8 février 1984.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Villejésus, et l'inhumation à Aigre (Charente), le 13 février 1984.

10, avenue Paul-Appell,
75014 Paris.

– Nous apprenons le décès du

professeur
Hubert de WATTEVILLE,

survenu le lundi 13 février 1984 à Genève.

[Né à Berne en 1907, le célèbre gynécologue-accoucheur suisse avait été successivement professeur et chef de service aux universités de Bâle, de Zurich, puis de Genève.

Fondateur de la Fédération internationale des gynécologues et accoucheurs et de l'Association internationale de la santé maternelle et néonatale, il avait joué un rôle considérable dans le développement de la gynécologie moderne et dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

M. de Watteville était membre de nombreuses académies et sociétés savantes internationales.]

Remerciements

– Mme Aurora Bernardez,
Saül et Gladys Yurkievich,
Monique et Arnaldo Calveyra,
Julio Silva, Catherine Lecuiller, Luis Tomasello, Monique et Hervé El Maleh et Françoise Campo,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Julio CORTAZAR.

– M. et Mme Shukri Hana Shammas,
Mme Maria Muram Shammas
et ses enfants,
Les familles Shammas et Kanazeh,
expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, leur ont témoigné de l'affection et de la sympathie lors du décès du regretté,

Muram SHUKRI SHAMMAS,

ravi à leur affection.

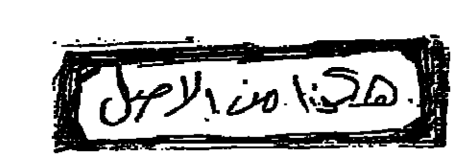
Soutenances de thèses

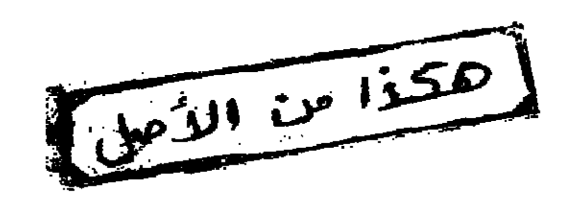
DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-II, mercredi 15 février, à 17 heures, salle des Commissions, M. Khalid Naciri : « Le droit politique dans l'ordonnancement constitutionnel marocain. »

– Université de Paris-Nanterre, mardi 28 février, à 14 h 30, M. Jean-Pelatan : « Le Perche : espace rural, espace régional ? Un pays et ses hommes. »

– Université de Poitiers, centre d'études Hegel-Marx, 34, rue de la Chaine, samedi 3 mars, à 14 h 30, M. Anatole Douchevsky : « L'esprit de Laberthonnière. »





Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

LE LÉZARD NOIR OPÈRE DANS LA NUIT DU JAPON

Deux rangs de perles pour Akihiro Miwa



LE corps d'un jeune homme repose à la morgue. Près du cadavre, se trouve un objet, un petit lézard noir. Lézard noir est le nom d'une chanteuse de cabaret. Boas, soies, robe de star qui dénude ses larges épaules. Le Lézard noir opère la nuit, dans l'éclat des projecteurs, des strass, des couteaux, des diamants. Chanteuse, voleuse, amoureuse de la beauté, elle dirige un gang qui assassine des êtres jeunes, transformés ensuite en statués. Elle convoite un fabuleux bijou, « l'Etoile d'Egypte », qui appartient à un joaillier dont elle fait enlever la fille, Sanae. Devant elle, se dresse un détective élégant, Akushi.

Affrontement amoureux sans issue, dans les trains de luxe et les palaces. Joutes de mots, jeux de cartes sur une table de glace. Poursuite sur des quais de nulle part, des bateaux immobiles et qui tanguent; au fond d'une grotte atlandide, le « musée » du Lézard noir où elle garde les statues aimées. Elle pense tenir Sanae en son pouvoir, mais ce n'est que son double. Elle craint d'avoir tué Akushi, mais il a pris la place et l'apparence d'un vieux serviteur. Plutôt que de renoncer à son amour, elle renonce à la vie. Pareille à Cléopâtre, elle prend du poison. Pareille à Marguerite Gauthier, elle meurt dans les bras de son amant interdit, fleur blanche renversée sur un canapé. Son image se multiplie en des poses exacerbées, carrousel baroque qui ponctue cet opéra furieux.



Elle brûle son amant

L'histoire est tirée d'un roman policier de Rampo Edogawa – qu'on nous dit très célèbre au Japon – et adaptée pour le théâtre par Mishima, suicidé deux ans après le tournage du film – où il apparaît dans le rôle d'une statue. Un film halluciné qui laisse loin derrière lui les délires les plus extravagants de l'art occidental, range des œuvres comme *En quatrième vitesse*, d'Aldrich ou *la Mort de Maria Malibran*, de Werner Schroeter, parmi les modèles de logique cartésienne.

On se perdrait à vouloir suivre les convulsions rocambolesques de l'intrigue, on n'y pense même pas. On se laisse secouer par les saccades d'images, par leur clinquant morbide. Les dialogues de Mishima – ce qu'on en reçoit à travers les sous-titres – bousculent brutalement vers des espaces de poésie sombre, vers les brûlures d'un enfer tout proche. Ainsi, cette parabole qui définit la nature criminelle : « *Une femme reçoit de son amant un bouquet de roses et y trouve une chenille. Celle qui jette dans le feu les fleurs et l'insecte n'est pas criminelle. Non plus celle qui respire les roses après avoir jeté la chenille. Et puis il y a la femme qui, émue par la beauté du bouquet, le garde, et jette son amant dans le feu...* »

« *Mishima m'a dit que j'étais cette femme. J'ai ri et répondu que c'était plutôt lui* », confie Akiro Miwa. Akihiro Miwa est, à l'origine, un homme. C'est pour lui que Mishima a adapté le roman de Rampo Edogawa au théâtre, mais c'est une actrice qui l'a créé. Akiro Miwa a repris le rôle, redessiné les costumes et les décors : « *Dans le style art nouveau avec comme base de couleurs le noir et l'or, sauf pour le bureau du détective qui était très réaliste. Le décor du film est différent, Mishima ne l'aimait pas, il le trouvait trop « cheap »*.

Akihiro Miwa, dans son personnage de chanteuse, voleuse, amoureuse de la beauté, n'est pas vraiment un travesti. Ce qu'elle fait ne ressemble pas non plus au jeu – d'ailleurs déjà pas vraiment sobre – des « onnagata » (acteurs interprètes de rôles féminins dans les kabuki). Ce qu'elle montre tiendrait plutôt d'une synthèse exacerbée des deux formes. Son regard, son sourire, son port de tête, gardent une noblesse hiératique, avec des mouvements imperceptibles de poupée bunraku. Les gestes des bras sont larges, précis, brusquement ils s'amplifient, entraînent le corps dans des torsions à la fois gracieuses et invraisemblables. Il se plie, entraîne à son tour les épaules, et la tête qui se renverse. Par instants, les paupières très maquillées cachent les yeux. Par instants, seulement. Et quand Akihiro Miwa se déplace, elle glisse dans ses voiles de vamp, le cou barré de strass moins brillants que ses lèvres. Elle est l'essence même de l'artifice. Autre chose qu'un travesti : un rêve fou de travesti.

Elle aime Piaf

Et pourtant, la voilà au bar de l'hôtel Nikko, sagement assise – un béret noir sur ses cheveux courts, des petites perles brodées au pull blanc à encolure lâche sur le torse plat. Deux rangs de perles en collier, deux autres en bracelet. Très chic. Elle est née à Nagasaki en 1935. Elle a donc quarante-neuf ans, ce n'est pas possible. Aucun miracle ne pourrait redonner à la peau un tel velouté de jeunesse. Mais pourquoi se vieillirait-elle ?

Au Japon, Akihiro Miwa – avant 1972, il s'appelait Maruayama – est une star très populaire de la chanson. Chansons engagées, dans la défense des exploités, et d'amour : Piaf. Elle aime Piaf « *parce qu'elle donnait l'amour sans compter, sans savoir s'il lui serait rendu. Le personnage du Lézard noir, c'est tout autre chose. Sa chanson dit : « Personne ne peut pénétrer / Mon » cœur de diamant / Ni génie ni » murmure du diable / Ni l'amour » des hommes / N'atteignent mon » cœur glacé...* »

Akihiro Miwa naît, comme Piaf, dans un quartier populaire en plein milieu des bastringues et des cinémas, se gave de films français, rêve de Françoise Rosay, Marie Bell, Annie Ducaux, Maria Casarès, Arletty...

Elle était un garçon et s'appelait Shungo Maruyama. Il était encore bébé quand sa mère est morte. Son père s'est remarié. Il y a eu des demi-frères et sœurs. Ils étaient huit, avec un frère tuberculeux et un père malhabile à nourrir son monde. Shungo est devenu Akihiro, a débuté dans la chanson en 1957 : « *Parce que je me suis occupée de ma famille, Dieu a permis que je devienne star* ». Le succès dure trois ans. « *Mais je gênais,* dit-elle, *parce que j'étais auteur-compositeur-interprète; au Japon ça ne se faisait pas* ». Ce qui ne se faisait pas non plus, c'était de revendiquer publiquement, dans ce temps de militarisme puritain, la liberté de s'habiller, de vivre à son goût. D'être homosexuel. Pour cette raison, parce qu'il était homosexuel et que sa famille avait peur, un de ses amis s'est suicidé : « *J'ai trouvé son corps. Je ne comprenais pas. Il n'était ni voleur ni criminel. Il aimait les hommes, pourquoi le punir. Pourquoi cet ostracisme. Le catholicisme interdit ce genre de rapports, pas le bouddhisme. Ça m'a donné le courage de me battre. A l'époque, il en fallait. Aujourd'hui il n'y a plus de bataille...* »

Elle est sereine

Akihiro Miwa se bat et tient. Elle tourne – parfois des rôles d'homme. Chante, dans un cabaret le Gin Paris. Travaille dans la troupe de Terayama (que l'on a vue en France, au Festival de Nancy, aux Halles, et en 1982 à Chaillot, quelques mois avant sa mort, avec *Conseils aux domestiques*, d'après Swift). Quand Akihiro Miwa jouait chez lui *la Marie Vison*, à Tokyo – en 1967 – dans une salle en sous-sol du même bâtiment, Mishima donnait un spectacle qui ne marchait pas : « *Il n'a jamais été reconnu au théâtre. Je voulais le rendre populaire, c'est pourquoi j'ai repris* le Lézard noir. *Il n'aurait pas dû le faire jouer par une actrice, ce n'est pas un personnage pour une femme* ».

Akihiro a joué *la Dame aux camélias, Mata Hari, Piaf, l'Aigle à deux têtes*, qu'elle reprend en juin, après quinze ans, dit-elle, en souriant. Si l'angoisse de vieillir la tient, elle la domine. Elle entretient avec le temps des rapports sereins.

Elle a écrit une autobiographie, un best-seller. Elle dirige un cabaret : le Paris. Elle est fascinée par notre capitale, où elle a vécu pendant cinq mois il y a dix-huit ans. Simplement pour y vivre, pour voir « *une ville qui existe par sa seule beauté, c'est rare. Et les artistes qui ne peuvent pas travailler chez eux y viennent* ».

Aujourd'hui, les Japonais de Paris ne sont pas seulement des artistes, mais la ville est « *redevenue ce qu'elle était, malgré la situation de crise. Je crois,* dit-elle, *que les sensations d'inquiétude et de douleur que nous ressentons annoncent la naissance d'une nouvelle culture... Je suis un peu voyante...* »

Et pour le présent ? « *Je suis libre. De dix-neuf ans à trente et un ans, j'ai travaillé pour ma famille. Mon père est mort, mes frères et sœurs sont mariés. Je suis libre et je ne donne mon amour à personne. Je ne sais pas pourquoi, c'est ainsi. Ce n'est pas un choix. Je vis seule. La solitude est quelque chose de fort. Elle existe, elle est là entre parents et enfants, dans les familles, dans les couples. Il n'y a jamais d'accord. Soi-même on ne se comprend pas. Comment penser que l'on peut comprendre quelqu'un d'autre. Si on intériorise la solitude, on la vit sans tristesse, sans panique... Non je n'ai pas suivi de psychanalyse, ce n'est pas tellement courant au Japon... Le problème est d'atteindre une harmonie psychologique pour devenir bouddah. Je l'ai atteinte, et je donne des leçons. J'offre mon amour à un grand nombre de gens à travers mes conseils, j'ai écrit un livre, mon expérience est vaste.*

» *Je m'occupe d'adolescents orphelins, délinquants. Ceux qui ont du talent, je veux leur permettre de l'exercer. J'aurais tellement eu besoin qu'on m'aide. Les autres, je les emploie, comme serveurs dans mon cabaret. C'est pourquoi j'ai toujours des dettes. Mais ces jeunes gens, qui, habituellement, sont instables, ne travaillent pas, ou changent sans cesse de travail, chez moi, restent. C'est bien.* »

COLETTE GODARD.

★ *Le Lézard noir*. Voir films nouveaux.

« RUSTY JAMES », DE FRANCIS COPPOLA

Sensation maximum

TOURNÉ immédiatement après *Outsiders*, dans le même décor, Tulsa, Oklahoma, avec en partie les mêmes acteurs, sinon la même équipe technique, *Rusty James* (traduction malheureuse de l'anglais *Rumble Fish*, du nom d'un de ces poissons exotiques minuscules prêts à se bagarrer à mort contre tout autre poisson rival, voire contre leur propre reflet) est une œuvre étrange, inquiétante, un tournant, peut-être, dans la carrière du réalisateur du *Parrain* et de *Coup de cœur*. La presse américaine, du moins celle de New-York, qui fait la pluie et le beau temps aux États-Unis en matière de cinéma « d'art et d'essai » – et *Rumble Fish* appartient à cette catégorie, – la presse new-yorkaise a littéralement massacré le film et dénoncé une fois de plus la mégalomanie du cinéaste. La sortie du film en France, et en Europe en général, peut aider à restaurer son image et, en même temps, lui permettre de récupérer une mise de fonds assez modeste en fin de compte, 5 à 6 millions de dollars.

Les admirateurs du film – et il en existe, – inconditionnels, parlent après Coppola lui-même d'une sorte de drame existentialiste, un « *Camus pour gosses* », lointain cousin de *l'Étranger*. Le sujet est emprunté au roman d'une jeune femme de Tulsa, Susie Hinton, auteur du best-seller d'où fut tiré *Outsiders*. Un jeune lycéen, Rusty James (Matt Dillon), amoureux de Patty (Diane Lane), vit, un peu comme la communauté des jeunes du pays, dans le souvenir d'un héros mythique, son frère aîné, *the motorcycle boy* (le garçon à la motocyclette), parti à l'aventure vers Los Angeles et la Californie. Rusty James, soucieux de valoriser sa propre image de chef de bande, abandonne sa petite amie au profit des copains. Il s'impose brillamment au cours de violentes bagarres lorsque, comme halluciné, il reconnaît brusquement son frère (Mickey Rourke, admirable). Lointain, étrange, celui-ci va devenir le protecteur et l'ombre portée de Rusty James. Une rencontre avec leur père Dennis Hopper, ancien partenaire de James Dean dans *la Fureur de vivre*, motard hippy d'*Easy Rider*, symbole d'une génération contestataire aujourd'hui dépassée, crée un profond malaise : entre cet aboulique et le frère admiré, mais perdu dans sa rêverie, Rusty James ne peut hésiter une seconde.

Le film court à son dénouement tragique, la mort d'un héros qui n'a plus sa place nulle part. Un horrible flic à lunettes, ange noir du destin, se chargera de liquider le *motorcycle boy* qui prétend, la nuit, redonner leur liberté aux animaux d'un magasin pour amis des bêtes, et d'abord aux poissons suicides. Daltonien – un daltonisme très sélectif qui limite la vision au seul noir et blanc du bon vieux cinéma, – le frère aîné succombe sous les balles du représentant de l'ordre aussi décati à sa façon que le père. Rusty James part vers la mer sur la moto de son frère, en quête d'une improbable aventure.

Le septième art condamné

On sait avec quelle frénésie Francis Coppola, depuis *Coup de cœur*, et déjà dans *Apocalypse Now*, s'est servi des nouveaux médias électroniques, appelés à transformer selon lui notre perception des images et des sons. Pour Coppola, filmer aujourd'hui, c'est d'abord accentuer les réactions physiques du spectateur, participation accrue aux sollicitations d'une vie moderne qui, pour le meilleur (*une simple histoire d'amour* comme *Coup de cœur*) ou le plus dangereux, le plus violent (*Rusty James*), impose un quotient maximum de sensations. Une partition sonore exceptionnellement travaillée, à base de percussions, donne des allures d'opéra à ce qui pourrait n'être qu'une vulgaire histoire de gangs.

Tout dans la mise en scène vise à retrouver les vertus d'une sorte d'expressionnisme qui déforme les perspectives comme les sentiments. La caméra filme souvent les objets et les visages en travers, un objectif à courte focale accentue l'effet *fish eye* (littéralement « œil de poisson »), le premier plan n'a pas la netteté de l'image plate, tout semble se passer dans les marges, dans la marge.

Rusty James possède les mêmes qualités et les mêmes défauts que *Coup de cœur* : tout y est grossi à l'extrême, on pense à la comédie musicale, avec cette orchestration des bagarres, au début, conçue par des danseurs, où l'on ne fait que frôler effectivement les corps, mimer les coups, et où pourtant violence et coups font mal à cause du son, du choc ressenti dans nos tympans.

Assistons-nous à l'agonie du cinéma tel que nous l'avons connu ? Au contraire, ou plutôt, en toute logique, découvrons-nous une autre forme d'art qui ne pastiche la réalité que pour la rendre plus fantastique ? Ces nuages à l'accéléré, comme repris de *Koyaanisqatsi*, que Coppola aida à terminer, donnent peut-être la véritable dimension, purement onirique, d'un film irritant, mais fascinant. Peut-on soutenir le rapprochement avec Camus, cette « étrangeté » au monde devenue peut-être aussi, dans une large mesure, celle de l'Amérique et de l'*American way of life* que tout le monde veut pourtant imiter à qui mieux mieux ?

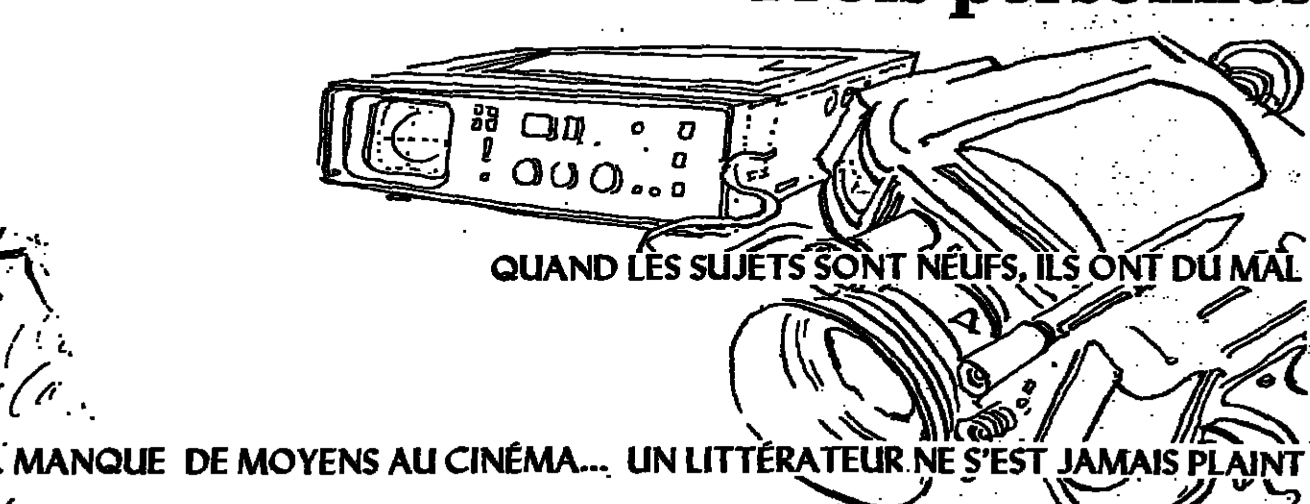
La vraie question : est-il encore possible de retrouver la simplicité, la linéarité de ces histoires d'antan tissées si fin, si subtil, que tout y transparaissait de notre angoisse d'être, sans jamais recourir à l'effet drogue, aux images et aux sons, si brutalement assénés ? Francis Coppola, visionnaire de l'an 2000, condamne, avant même l'arrivée du prochain millénaire, un cinéma, un « septième art » aujourd'hui inadéquat pour aller au plus intime de nos émotions. Fossoyeur ou précurseur, l'homme de *Coup de cœur* ? Jean-Luc Godard et Maurice Pialat, s'ils constatent le malaise, défendent, derrière leur franchise crue, bien plus crue, d'autres valeurs. Un coup de poker audiovisuel, un esthétisme forcené, n'aboliront jamais l'art de John Ford et de King Vidor, aussi rétros puissent-ils paraître aux amateurs de gadgets raffinés. La simplicité convient au grand art.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Voir films nouveaux.*

CONVERSATION ENTRE JEAN-LUC GODARD

Trois personnes



QUAND LES SUJETS SONT NEUFS, ILS ONT DU MAL

... MANQUE DE MOYENS AU CINÉMA... UN LITTÉRATEUR NE S'EST JAMAIS PLAINT

FACE A FACE, Jean-Luc Godard, Maurice Pialat. D'un côté, le maniement des *mots*, la poésie rigoureuse des concepts les plus neufs. Godard mène la partie, il est chez lui, à Rolle. De l'autre, l'expression lente et rétrospective, la sincérité concrète d'un formidable personnage. Pialat accepte les règles d'un jeu où il risque davantage que l'adversaire.

L'adversaire ? Ils auraient pu, en effet, transformer la conversation en pugilat. Ils n'ont pas eu le même parcours, ils ne font pas le même cinéma. l'œuvre de l'un n'est pas l'œuvre préférée de l'autre et vice versa. Mais près de trois heures durant, devant un magnétophone, ils mettent à nu leurs divergences sans plus de procès.

L'idée de cette rencontre est partie de Madrid. Avant d'atterrir en Suisse, elle a transité par Paris. Ce devait être un film vidéo produit par Musidora en Espagne, puis l'idée a été récupérée, et il semble que d'autres l'aient eue en même temps. En tout état de cause, on n'aurait pas lu ici ce qui va suivre sans ceux qui, à Madrid, ont choisi de montrer des films plutôt que d'en parler. Ils n'étaient pas là quand la conversation a eu lieu. Il n'y avait pas de journaliste non plus.

Avant que le médiateur de cette confrontation ouvre le débat en rappelant que des critiques ont vu des analogies entre *Prénom Carmen* et *A nos amours*, indiquons simplement ceci : Jean-Luc Godard et Maurice Pialat sont deux auteurs dont les films et la personnalité jouent un grand rôle aujourd'hui, et nous voulions savoir ce qu'ils avaient à se dire, à nous dire. Auteurs, auteurs... Godard n'est pas d'accord. Mais, d'abord, y a-t-il analogie ? – Cl. D.

JEAN-LUC GODARD. – Toi, je ne sais pas, moi je ne trouve pas, pas tellement. Ce sont les critiques qui ne savent plus très bien où ils en sont. On a dit, tiens, ça prouve – ce que je trouvais complètement faux, pour moi en tout cas, et pour toi aussi, – ça prouve que des films d'auteur, ça peut marcher aussi. Mais qu'est-ce que c'est ? Je pense que ce qui s'est appelé « film d'auteur » a été une véritable – enfin, toute catastrophe est bénéfique, peut-être, – mais a été une véritable catastrophe, et que s'appellent auteurs aujourd'hui dans le cinéma des gens qui n'oseraient pas s'appeler auteurs en littérature.

MAURICE PIALAT. – Pour en revenir à ce qui a été dit au début, moi je ne vois pas comment on peut faire de pareilles comparaisons. A tort ou à raison, ce que je reconnais avoir toujours eu comme ambition, ce que je referai et essaierai de refaire demain, si j'en ai les moyens et si j'en suis capable, ça se rapprocherait de l'auteur, mais de l'auteur comme on l'entend au théâtre. En fait ce que je regrette dans tous mes films, c'est parfois jusqu'à l'absence de scénario, et même quand le scénario est là, qu'il soit trop diffus, mal construit, pas assez travaillé.

» Et finalement, si je continuais à faire des films dans un certain domaine, puisqu'on est condamné au cinéma intimiste par manque de moyens, à cause des budgets qu'on a, moi j'en serais pratiquement à écrire – alors que je ne me sens pas écrivain, j'ai beaucoup de difficulté à écrire, – j'en serais à écrire un film comme on écrit une pièce de théâtre. Je ne pense pas que c'est ce que tu cherches à faire, tu l'as montré jusqu'à présent.

JEAN-LUC GODARD. – Ah ! justement, j'aimerais bien, moi qui ai commencé à faire des films en écrivant des dialogues, même avant *les Cahiers du cinéma*, j'avais une rubrique à *Arts*, je me souviens même d'une phrase que je reprochais au cinéma français de l'époque : quand quelqu'un sortait d'une pièce, il disait toujours « je m'en vais », alors moi je disais que quand on sort d'une pièce, en principe on dit « je reviens ». C'était dans la réalité. J'aimais bien le dialogue. Et aujourd'hui, j'aimerais bien être comme un auteur de théâtre, c'est dire, avoir pas de techniciens, pas d'acteurs, avoir le sujet si tu veux. Et je vois, je n'arrive pas...

Le grand plateau de la Metro

MAURICE PIALAT. – Oui, mais alors, pourquoi ? C'est une question que je voulais te poser.

JEAN-LUC GODARD. – ...Ce dont je voulais te parler, c'est par rapport au sujet. Quand on disait « auteur », on avait le sentiment que des gens comme ce qu'était devenu Duvivier, ou même un peu Carné... je veux dire : le sujet n'était plus là. Et qu'à des moments, on le trouvait plus chez Guitry, chez Pagnol, ou chez Cocteau, chez Renoir, par exemple, qui était accusé de bâcler, et nous on disait, non, il bâcle au nom d'un intérêt supérieur, et en fait c'est beaucoup mieux, beaucoup plus rigoureux qu'un film comme *la Symphonie pastorale*.

» C'était ça, cette notion d'auteur, si tu veux. Aujourd'hui, la difficulté, c'est par rapport au sujet, et ce que je reprocherais à [*A nos amours*] – parce qu'il faut se critiquer, j'espère que tu seras aussi méchant, je trouve que tu es devenu bien gentil depuis deux ou trois ans, je ne sais pas si c'est par politique...

MAURICE PIALAT. – Non non.

JEAN-LUC GODARD. – ...ou par intérêt, ou par fatigue, ou par plaisir...

MAURICE PIALAT. – Ni intérêt ni plaisir.

JEAN-LUC GODARD. – En même temps, moi ça me perturbe, un film comme *A nos amours* est beaucoup plus bâclé qu'un film comme *Passe ton bac d'abord*, et, à cause de ce bâclage, si je devais le défendre dans une critique, je défendrais Pialat, mais j'attaquerais le film.

» Je trouve que ce qui manquait dans *A nos amours*, et qui est quelque chose qui m'a manqué dans *Prénom Carmen*– on ne le voit peut-être pas bien parce qu'il y a un sujet qui est là, en titre, que tout le monde connaît – c'est : quel était le sujet ? On le voyait mieux dans *Passe ton bac d'abord*. Et il me semble que, dans les vrais films, des fois un peu difficiles, quand les sujets sont neufs, comme on dit, eh bien, ils ont du mal, forcément, à passer. *La Règle du jeu*, qui était un sujet plus neuf que *la Grande Illusion*, a eu plus de mal à passer.

» Par rapport au sujet, là, je trouve que nos deux films se ressemblent, parce qu'ils sont faits à la même époque, et en même temps ils ne se ressemblent pas du tout, par l'approche ou la crainte du futur qu'ils peuvent avoir, par l'idée qu'on se fait du cinéma. Mais j'aimerais bien ne faire que des dialogues de théâtre, mais je serais incapable de faire le premier dialogue, alors que, quand je pense à un film, ensuite ça change, mais je n'ai aucune peine à écrire une phrase qui en amène une autre. Toi, tu as envie de faire du théâtre. Est-ce que ça ne vient pas plutôt des acteurs ?

MAURICE PIALAT. – Du théâtre filmé, je le répète, pour des questions de moyens. Si on avait de gros moyens on ne ferait pas de théâtre, parce que ce que l'on a envie de prendre, ça ne rentrerait pas sur une scène.

Pialat cite deux critiques qui n'ont pas aimé A nos amours. *Pour un peu, il dirait qu'ils ont raison, mais surtout, il prononce l'adjectif* « injuste », *sur lequel Godard va le reprendre. Qu'est-ce qui est injuste pour Pialat ? Pas la critique en soi, mais, semble-t-il, le fait qu'elle ne tienne pas compte des difficultés. Ce que Pialat supporte mal, ce sont les budgets énormes, comme celui de* Fort Saganne, *qu'on donne, dit-il, à des cinéastes qui ont remporté de grands succès. Lui n'a pas eu de succès suffisants pour obtenir ensuite des budgets pareils. Godard lui donne un contre-exemple, puis précise que lui-même a eu un succès,* A bout de souffle, *et un demi-succès,* Sauve qui peut (la vie). *Pialat évoque alors la carrière de Renoir.*

JEAN-LUC GODARD. – Ça dépend ce qu'on appelle échec. *la Grande Illusion*, c'est un succès commercial, mais en même temps on peut dire que c'est un échec fondamental, puisque, deux ans après, il y avait 1940. Or c'était un film qui plaidait contre 1940, comme *le Dictateur*. On dit grande audience publique, et voilà deux films ultra-connus, de gens célèbres, au moment où ils ont adressé un message de paix, ça a été l'échec. Donc, où est le succès ?

» Mais tu as parlé d'injustice, et c'est un sentiment que je n'ai jamais eu. Je t'ai toujours entendu dire *« c'est injuste »*, et que tu aimerais faire quelque chose...

MAURICE PIALAT. – J'aimerais bien une fois avoir un budget qui corresponde au film que je veux faire.

JEAN-LUC GODARD. – Mais c'est sincère, ça ?

MAURICE PIALAT. – Ah bien oui !

JEAN-LUC GODARD. – Parce que moi je me suis aperçu que quand je me disais ça, en fait, ce n'était pas sincère. Je me suis dit : j'aimerais bien une fois tourner sur l'équivalent du grand plateau de la Métro, ou avoir de temps en temps un grand film à faire, pour avoir le sentiment dont parlait Fellini quand il a tourné son premier film comme scénariste, avec Rossellini, *l'Amore*.

» Rossellini lui a donné le rôle, et puis il y a un petit article de Fellini dans la revue du cinéma de l'époque, qui disait : *« Ah ! Mais c'est merveilleux, parce qu'avant on me traitait comme un chien. Et dès que je suis passé acteur, je n'ai plus eu rien à faire. Je m'asseyais, je disais* « sandwich », *pof, on m'apportait un sandwich.* » Alors, si tu veux, des fois je me dis, oui, c'est injuste. On pourrait un peu mieux vous considérer, puisqu'on fournit tout. Mais je vois que ce n'est pas vraiment vrai. Est-ce que si tu avais 12 milliards pour faire *Passe ton bac*...

MAURICE PIALAT. – Mais je ne ferais pas *Passe ton bac*, à ce moment-là.

JEAN-LUC GODARD. – Oui, mais trouves-tu injuste de faire *Passe ton bac* ? Finalement c'est ta destinée, quand même.

MAURICE PIALAT. – Ah non ! *Passe ton bac* on m'a forcé à le faire, parce qu'il y avait un problème d'argent avec le CNC, que j'aurais pu traiter par-dessus la jambe, mais à ce moment-là on m'a fait comprendre que j'avais déjà des difficultés à tourner, et que ça serait après encore plus difficile. Il fallait qu'avec les quatre sous qui restent je tourne un film, si bien que j'avais imaginé, au lieu de *Passe ton bac*, de faire quelque chose genre *le Camion*, c'est-à-dire un soir, deux personnages, une table, et la caméra. J'aurais pu.

JEAN-LUC GODARD. – Pour nous c'est bâclé, tandis que pour Duras, ce n'est pas baclé.

MAURICE PIALAT. – Mais c'est grave qu'on en arrive là.

L'assiette du voisin

JEAN-LUC GODARD. – Sur *Passe ton bac*, ce n'est pas un jeu de mots de dire que tu étais dominé, mais moi je trouve que c'est un de tes films les plus dominés, aussi.

MAURICE PIALAT. – J'accepte – et je suis le mieux placé pour savoir que c'est vrai – que de *A nos amours*, on dise qu'il soit bâclé. Mais *Passe ton bac* est beaucoup plus bâclé que *A nos amours*. Alors là, par force. J'ai tourné *A nos amours* avec encore moins d'enthousiasme, et ça se sent sûrement, mais *Passe ton bac*, c'est vraiment un mauvais souvenir.

JEAN-LUC GODARD. – Tu penses que tu as plus de difficultés que d'autres ?

MAURICE PIALAT. – Oui. Par contre, je reconnais depuis peu que ces difficultés, j'en suis sûrement largement responsable. Je sais qu'au moment de *l'Enfance nue*, puisqu'il était coproducteur, c'est une chose qui avait irrité Truffaut, parce que c'était toujours la faute des autres, j'étais toujours en train de me plaindre. J'avais des raisons, mais enfin il y avait aussi ma façon de me conduire, qui faisait que les choses arrivaient comme ça ?

JEAN-LUC GODARD. – Mais à des moments, tu te dis « Tiens, si je pouvais avoir le budget de Fort Saganne ? »

MAURICE PIALAT. – Peut-être pas là, en ce moment. Mais je l'ai souhaité, oui. J'ai mis du temps à comprendre, et je continue à croire qu'il faut des moyens pour tourner. Je pense que l'importance, la qualité des moyens qu'on a, influent sur la valeur des œuvres. Pas un peu. Fortement.

JEAN-LUC GODARD. – Si tu avais 30 ou 40 millions, est-ce que tu penses que ça te permettrait... comme on dit : *« Il y a des sujets qui dorment »*. Moi je ne crois pas aux sujets qui dorment. *La Belle au bois dormant*, ça s'arrête toujours quand il l'a réveillée. Ensuite, on ne sait pas ce qu'ils sont devenus, heureusement. Parce que ça n'a pas dû durer longtemps.

MAURICE PIALAT. – Après le tournage de *Loulou*, j'ai eu envie d'écrire un livre, le plus objectivement possible, qui aurait repris les feuilles de script, les rapports. J'ai laissé passer parce que je pensais que j'assommerais les gens avec ça. Mais c'est accablant ce qu'a été le tournage de ce film. Les trois acteurs principaux n'étaient plus là à la fin du tournage, ils étaient tous partis. Il a fallu que j'attende un an avant de refaire des raccords !

JEAN-LUC GODARD. – Je dirais que ça se produit presque sur tous les films. Sur *Prénom Carmen*, ils sont partis dès le début du tournage, et on avait des fantômes. Bon, ils sont partis, on s'arrête, mais ça, ce sont les vedettes. Pour *Passion*, je ne les ai pas eus. Hanna Schygulla, Isabelle Huppert, Jerzy Radziwilowicz, n'ont pas rempli leur contrat. Cela dit, ils ont été dans des conditions, difficiles pour eux, de très longue attente. Il faut le concevoir aussi. Moi j'appellerais ça des situations difficiles, mais normales au cinéma.

Pialat continue de ne pas trouver ça normal. Il raconte comment Guy Marchand l'a laissé en panne. Au moins, les amateurs restent, et ils sont contents d'être là. Pialat proteste contre l'attitude des comédiens professionnels, qui, une fois leur scène terminée, se désintéressent du tournage, ou s'en vont. Il explique ainsi ce qu'il appelle la mauvaise qualité de Loulou. *Godard introduit un personnage qu'il ne va pas quitter au long de cet entretien (le producteur) ; et développe toute son argumentation autour d'un même thème : le sujet.*

JEAN-LUC GODARD. – Maintenant, les films se passent plus en plein air, plus en décors naturels. Quand c'était en studio, les acteurs avaient la buvette pour attendre. Donc ils pouvaient aller bavarder et puis en bavardant ils étaient toujours dans le cinéma. Maintenant il n'y a plus ça, et ils sont confrontés à eux-mêmes. Alors que les sportifs ne s'ennuient pas, quand ils ne tournent pas.

» Moi j'ai toujours senti ça très fort. Il y a un abandon dès le départ, qu'il ne devait pas y avoir autrefois, et tu te retrouves seul. Surtout si tu n'as pas les mots habituels, les ustensiles habituels ou la manière habituelle, pour faire croire qu'il y a quelque chose qui existe, qui est



beau, qui vaut la peine d'investir. Moi, mon seul vrai rapport, c'était avec, je trouve, les vrais créateurs : producteur-réalisateur, c'est les deux ensemble. Mais tu dois chercher autre chose. Moi je trouve injuste le fait que tu dises « c'est injuste ».

MAURICE PIALAT. – D'une certaine façon, depuis que je tourne, je n'ai jamais eu de producteurs, sauf sur certaines parties de *la Maison des bois*, et je suis sûr que ça se sent dans le film. Il y avait des gens derrière moi qui me soutenaient.

JEAN-LUC GODARD. – Moi, heureusement, j'en ai connu un ou deux qui m'ont aidé à ce qu'une partie de moi-même devienne aussi producteur, et que je ne sois pas complètement seul sur le film.

» Ce qui manque partout, c'est la relation au sujet. J'ai essayé de la faire partager à d'autres, très sciemment. Et j'ai vu que c'est une utopie de demander à un acteur : *« Qu'est-ce qui t'intéresse dans ce sujet, toi, et s'il ne t'intéresse pas, tu ne peux pas le faire »*. Avec les amateurs, il y a quelque chose qui est « amateur » au bon sens du terme : ils aiment. Tu peux trouver des rapports.

Avec les professionnels, il faut faire un bon choix, mais une fois que tu l'as fait, il y a une négociation possible, aujourd'hui. Tu es mieux servi par les professionnels que par les amateurs qui sont des professionnels déguisés, qui n'ont pas l'assurance des vrais professionnels. Et quelqu'un comme Isabelle Huppert, au moins, si elle a huit semaines, elle restera ses huit semaines.

» Mais cette histoire de manque de moyens, c'est faux. Prenons la no-



ET MAURICE PIALAT

dans une pièce

A PASSER... L'AUTEUR EST UN ENSEMBLE...

DU FAIT QU'IL Y AIT TROP PEU DE LETTRES DANS L'ALPHABET

tion « trois personnes dans une pièce ». Aujourd'hui, trois personnes dans une pièce, si tu as 1 million de francs, tu as de quoi bien les payer et faire un beau film, si tu as de belles idées.

» On a toujours dit « manque de moyens » au cinéma. Un littérateur ne s'est jamais plaint du fait qu'il y *ait trop peu de lettres dans l'alphabet.*

MAURICE PIALAT. – *Je reconnais*, et ça ne m'a pas quitté, la preuve, j'ai toujours été regarder dans l'assiette du voisin s'il en avait plus que moi.

JEAN-LUC GODARD. – Plus, mais pourquoi faire ?

MAURICE PIALAT. – Reprenons *Loulou*, qui est un budget moyen, 7 millions. Le producteur qui m'aurait permis de tourner avec plus d'argent aurait eu le droit de dire : mais ce scénario est trop vague, pas assez travaillé. *Je suis* le premier à admettre ça.

JEAN-LUC GODARD. – Tous, c'est ça qui nous manque. Rivette,



Gravures sur bois de Mazuel.

c'est ce qui lui manque, un producteur qui le fasse travailler, comme Dore Schary faisait travailler Nicholas Ray, ou comme Roger Corman. C'est ça qui manque aujourd'hui, *mais c'est quand même la* relation au sujet. Alors qu'est-ce qu'on appelle sujet ? Moi, je dirais qu'il n'y a plutôt plus d'objet, l'objet qu'est le film, comme un fruit, et on pourrait dire que le sujet est le noyau du fruit, pour prendre cette comparaison un peu bête.

» Les seuls sujets sont des êtres humains. Il y a quatre cent mille entrées de sujets reconnaissants, il y a vingt *mille entrées de sujets de mécontentement*, comme disait Rochefort autrefois. Il n'y a que ça. J'aimerais mieux dire : il n'y a plus de relation objective avec le sujet. On le voit dans cette histoire de Talbot. La seule chose dont on ne parle pas, c'est la voiture. Quand on n'en parle plus, alors qu'on ne fabrique que des voitures, *ça n'est plus pensable*. Et dans le cinéma, je trouve, on ne parle plus du film.

MAURICE PIALAT. – Oui, *c'est* frappant.

JEAN-LUC GODARD. – Si tu *veux, quand on* a *commencé, on* était nos propres producteurs dans la mesure où on parlait, il y avait le souvenir de paroles les uns avec les autres. Et moi, les deux ou trois bons producteurs que j'ai eus, *c'étaient* des gens qui critiquaient à un moment donné, mais il y avait une relation. Tu ne peux pas être seul, au cinéma, *et l'auteur est un ensemble.*

» Fellini, à Venise, je lui disais que sans Ponti et sans de Laurentiis, quels que soient leurs défauts, *ou à* cause de leurs défauts, il y a un certain nombre de films qui ne se seraient pas faits. Il faut avoir envie de tourner *la Strada*, et puis il faut avoir envie de trouver de l'argent pour tourner *la Strada*. C'est exactement le père, ou la mère, qui a envie d'apporter *tel* meuble dans la *chambre pour faire tel enfant, pas* tel autre. Donc il y a là une relation tout à fait normale. Fellini me disait : « *Ça ne s'est pas fait avec Ponti. – Oui, mais ça s'est fait contre lui, tu as buté contre lui et c'était très bien* ». Quand Antonioni est reparti dans sa carrière américaine, tout seul il n'aurait pas pu concevoir jusqu'à la fin *Blow up* sans un producteur de type Ponti.

» Toi, il me semble que c'est ce qui te manque, et qu'on est arrivé dans une non-relation avec le sujet. Moi aussi, d'une façon ou d'une autre, il faudrait *que quelqu'un* examine pour moi, mais que moi, en tant que critique, j'examine pour toi. Même le fait de jouer le rôle du père, inconsciemment, psychologiquement, dans *A nos amours* doit aussi venir de là – et le fait que j'ai joué un peu dans mon film. Pour apporter une autre part, quelque chose *qui nous manquait*. Pour avoir une surcharge de responsabilité à un endroit où tu pensais qu'il n'y en avait pas assez à un autre.

Godard, de nouveau, s'en prend à la notion d'auteur. Pialat précise qu'il se sent auteur de Nous ne vieillirons pas ensemble, *car, à deux ou trois répliques près, il a écrit le film en entier, et il l'a mis en scène. Godard, lui, pense qu'on peut être original, personnel, mais qu'il ne peut y avoir d'auteur au cinéma. Il appelle ça réalisateur ou producteur. Et drôlement il décrit les jeunes de vingt-sept ou vingt-huit ans* (« Ce qu'on appelle jeune dans le cinéma, c'est l'âge adulte dans la vie normale »), *qui se déclarent cinéastes, et leur grand-mère les croit, parce qu'ils ont écrit un projet et qu'ils ont envie de faire un long métrage. Ils ne tiennent pas au sujet.*

JEAN-LUC GODARD. – On en revient à mon idée, et ça tu ne le crois pas du tout. Un film de trois personnes *dans une* pièce, ça peut coûter 1 milliard, ça peut coûter 20 milliards s'il y a Redford. Mais s'il n'y a que des inconnus, et que c'est fait en cinq, six semaines... Tout dépend des films. Quelqu'un qui a, *a priori*, l'idée de « trois personnes dans une pièce », dans huit pièces différentes et quelques décors de rue, celui-là, déjà, dit « je manque de moyens ». Mais il manque de moyens dès le départ en en demandant beaucoup.

» Et aujourd'hui, je ne comprends pas, vu la vidéo, les techniques légères, il pourrait au moins, s'il tient au sujet, donner un avant-goût de ça, avoir le goût des types comme Rohmer, qui a fait beaucoup de 16 mm, mais tout seul, et muet. Rohmer tournait des films muets parce qu'il avait envie de les tourner. Il écrivait s'il avait besoin d'écrire.

» Toi, par exemple, si tu n'avais pas d'argent pour tourner, est-ce que tu tournerais quand même ?

La caméra dans le coffre

MAURICE PIALAT. – Après *Nous ne vieillirons pas ensemble*, où je croyais avoir gagné plus que ce que j'ai gagné en réalité, je me disais : je vais acheter une caméra, ce *qui n'est d'ailleurs pas forcément* utile, on peut aussi bien louer, enfin avoir un matériel, *et si un jour vient* un sujet, je n'ai rien à demander à personne, je tourne. Comme Reichenbach, à une époque, je ne sais pas s'il le fait encore, qui avait toujour une caméra dans son coffre. Bon, c'est Reichenbach, avec ses défauts, mais la méthode n'est pas mauvaise.

» *Je sais que je ne l'ai pas fait.* Il y a une part, probablement, de paresse, et puis aussi de contamination, l'idée que quand on est passé par un certain chemin, on ne peut plus revenir en arrière. Je ne sais pas pourquoi, après tout. Il y a cette contradiction : combien de fois j'ai répété : moi j'aimerais tourner tous *les jours, toute l'année, et le* lundi, aller au tournage comme on va au bureau ou à l'usine. Pourquoi je ne le fais pas ?

JEAN-LUC GODARD. – Nous on est peut-être fatigués de ça, c'est ce que tu trouves injuste, on voudrait un peu d'aisance.

MAURICE PIALAT. – Non mais à ce moment-là, je fais aussitôt des comparaisons, je suis envieux, je me dis : moi, je suis comme un con – ou plutôt serais – à faire ça, et puis *pendant ce temps-là, comme* j'ai appris ce matin, un type qui n'a jamais rien foutu a des dizaines de millions pour faire des films avec une actrice ringarde.

JEAN-LUC GODARD. – Ça, c'est injuste, alors. Qui c'est ?

MAURICE PIALAT. – Il y a *des exemples comme ça*...Un jour j'étais allé voir Renoir, c'était après *French Cancan*, ou *le Fleuve*, à un moment où il ne tournait pas. Je le voyais vieux, mais il ne l'était pas beaucoup plus que je ne le suis maintenant, enfin, c'était Renoir, un monument pour moi. *C'était* très naïf : je viens vers lui, et je lui demande *pourquoi il ne fait pas de* 16 mm... Il m'a dit, je ne sais plus, une réponse confuse, il était embarrassé.

» Sans avoir la notoriété de Renoir, que je n'aurai sans doute jamais, *je m'aperçois que* je suis comme il était. Avec cette différence *que, lui, ça peut se comprendre*. Moi je pourrais le refaire, d'ailleurs c'est peut-être utile, des rencontres comme celle d'aujourd'hui...

JEAN-LUC GODARD. – Moi je ne l'ai jamais fait non plus, mais je crois que je l'ai toujours considéré comme sécurité de survie : ça sera toujours possible.

MAURICE PIALAT. – Et puis, je *sais aussi*, je mets la *paresse* en avant, mais ce qui m'arrêtait de faire ça, de prendre une caméra, un peu de pellicule 16 mm, et de tourner, c'est que je me disais, si le sujet est bon, après je regretterai de l'avoir fait dans des conditions aussi modestes, parce que, si c'était un bon sujet, ça valait le coup de le faire avec des moyens.

JEAN-LUC GODARD. – Mais *quelle est cette idée justement que* le cinéma se fait avec ce qu'on appelle des moyens !

MAURICE PIALAT. – Déjà, entre le 16 mm et le 35 mm... Moi, je n'aime pas le 16 mm.

JEAN-LUC GODARD. – C'est-à-dire qu'une R-5 serait moins bonne qu'une BMW. Elle est moins bonne pour un certain nombre de choses, elle est meilleure pour d'autres.

MAURICE PIALAT. – Je vais me contredire, mais hier soir, j'ai *revu la Femme du boulanger.*

JEAN-LUC GODARD. – Ça, c'est deux personnes dans une pièce, c'est même une en général, et un décor.

MAURICE PIALAT. – Il y a deux décors, il y a des extérieurs tournés peut-être avec des arbres, des réflecteurs, de toute façon ça ne fait rien, ce n'est pas un matériel gigantesque ; et puis un texte de Pagnol, très *littéraire*, très *théâtral*, que, ça, tous les cinéastes n'apportent pas dans leur film, et qui fait quand même du minutage. Ce film-là, si on le budgétait aujourd'hui, réalisé techniquement dans les mêmes conditions, on serait surpris, à mon avis ça ne coûterait pas plus de 6-7 millions. Je ne parle pas des cachets. Je ne sais pas combien Raimu...

JEAN-LUC GODARD. – Proportionnellement, il toucherait moins.

MAURICE PIALAT. – On serait encore plus surpris si on tournait – surtout quand je sais de quelle façon ça s'est fait – *la Partie de campagne*, c'est un film qui ne coûterait pas un rond. Si on ne fait pas des *Parties de campagne* aujourd'hui, ce n'est quand même pas pour des questions de budget.

JEAN-LUC GODARD. – Il y avait un vrai producteur, qui était Pierre Braunberger. *La Partie de campagne*, c'est lui qui l'a produite, autant que Renoir.

» Aujourd'hui, ce qui est trop cher dans les films, sous l'influence *rétroactive de la télévision, si tu* veux, c'est la part des charges sociales liées à la part des services – parce qu'on peut appeler l'équipe des gens de service, ils sont beaucoup moins des techniciens, – ça s'est augmenté considérablement et la part propre au film, c'est-à-dire ce qu'il y a sur l'image, a dû diminuer de beaucoup.

Six mille chevaux

Ici, sacrifions un grand pan de l'entretien. Godard s'est félicité du rôle joué par le producteur Alain Sarde sur Prénom Carmen. *Il explique aussi qu'un film est fait à 80 % par entre vingt et cinquante personnes qui ne réinvestissent pas dans le cinéma (culturellement, financièrement). Cela le ramène au sujet, et il reproche à Pialat, pour* A nos amours, *d'avoir été prêt à de partir sur vingt directions différentes* (« ce qui montre combien tu étais dans une situation de président du conseil à l'époque de la guerre d'Indochine »). *Pialat lui répond indirectement. Peut-être a-t-il interprété cette remarque comme un :* « Tu n'as rien à dire », *et il démontre à quel point il lui serait utile qu'on lui apporte des sujets, qu'on lui passe des commandes, à quel point aussi il lui est difficile de mettre en œuvre ses projets, par exemple un film de sept heures qui s'appellerait* Ruptures. *Gentiment (Godard a raison, on aurait attendu plus d'agressivité), mais perfidement, Pialat propose enfin à son interlocuteur de* « faire un film, comme on dit, avec une histoire... ». *Godard lui rétorque qu'on appelle histoire, actuellement, un certain nombre de péripéties dans la vie d'un individu.*

Mais revenons à cette question des moyens, qui les oppose. Sur beaucoup de points ils sont d'accord, mais Pialat, qui a toujours rendu la nouvelle vague responsable de l'émiettement des budgets, doit fulminer intérieurement quand, une fois de plus, Godard rapporte les souvenirs de la grande époque...

JEAN-LUC GODARD. – La seule originalité que nous ayons eue a été : faire des films est possible. Ce n'est pas vrai qu'il faut de gros moyens, on peut faire des films avec de petits budgets, et ils peuvent être des grands films aussi.

» Par contre il y a certains films qu'on ne peut pas faire sans gros moyens. Les trois quarts des films américains qu'on peut voir depuis *Autant en emporte le vent*, moi je critiquerais le fait que c'est fait avec de trop faibles moyens. Et il y a les trois quarts des scènes qui ne sont *pas faites, parce qu'il n'y a plus* la capacité de l'industrie à les faire. Ça passe dans les services, et en salaires.

» Sur le tournage du Cimino, pour un gros plan d'Isabelle dans une cahute, tu avais des voitures de la production depuis vingt kilomètres avant, quatre-vingt-cinq chauffeurs au salaire où ils sont. Alors forcément, après, il y a moins sur le gros plan. Et puis quand il y a un plan de quatre cents chevaux, ce n'est pas quatre cents qu'il faudrait, mais six mille chevaux.

MAURICE PIALAT. – C'est ça. Après, on ne voit que les quatre cents chevaux.

JEAN-LUC GODARD. – Quand tu revois *Naissance d'une nation*, ou certains films russes à l'époque où ils avaient toute l'armée... Tu ne peux plus faire un film sur l'armée aujourd'hui, tu aurais rien, trois troufions et deux tanks.

MAURICE PIALAT. – Si on voulait faire une charge de cavalerie, en France, je ne sais pas si avec la Garde républicaine on aurait quelques centaines de chevaux.

JEAN-LUC GODARD. – Tu ne peux pas faire Waterloo.

MAURICE PIALAT. – Si, c'est Bondartchouk qui peut le faire.

JEAN-LUC GODARD. – Oui, mais il n'en est pas capable.

MAURICE PIALAT. – C'était pas si mal, son *Waterloo*, parce que justement, il restait les moyens.

JEAN-LUC GODARD. – Il y a quand même ce plaisir-là, mais tu peux *dire que tu aurais préféré que* ce soit King Vidor.

MAURICE PIALAT. – Ah oui !... Mais je n'ai pas détesté. J'en reviens à mes moyens, parce que j'aimerais bien faire *Waterloo.*

JEAN-LUC GODARD. – Tu as un autre film qui est possible, c'est de faire un gros plan de Fabrice qui raconte Waterloo.

MAURICE PIALAT. – Oui, *mais aujourd'hui on ne peut plus* faire que ça.

JEAN-LUC GODARD. – Et ce n'est pas bien non plus, parce que le film où tu fais Fabrice aujourd'hui, tu prends Depardieu, et quatre-vingts techniciens pour faire un gros plan, et ça te coûte deux milliards et demi. Ni l'un ni l'autre n'est bon.

MAURICE PIALAT. – De temps en temps, on verra peut-être passer un canon... Je parlais mal comme toujours tout à l'heure, c'est ça que je voulais dire. Il y a une part appréciable du cinéma qui exige qu'il y ait la foule. Parce que la foule, elle est tout le temps là.

» Si dans un film intimiste, des gens sont au pieu – ces scènes qui surabondent dans nos films, de plus en plus et ça n'a pas l'air de changer, – ils vont se lever, aller au lavabo, ou à la cuisine. Ça va. Mais s'ils sortent dans la rue, ou sauf si c'est un village abandonné, il va y avoir, si la scène se poursuit, des dizaines, des centaines de gens, pendant tout le film. Ça n'existe pas, en fait, un film intimiste, il y a toujours du monde. Sans parler des sujets, disons, lyriques.

» *Moi, je ne m'intéresse pas tellement* aux événements sociaux, mais je pourrais très bien inclure dans un scénario des affrontements comme il y a eu à Nanterre, par exemple. A un moment, j'aurais pensé : tiens, on va y aller, on va mettre nos acteurs dans le tas. On a fait des choses comme ça. On se rend compte que *c'est insuffisant, on voit juste* des bouts de tête, il faut reconstituer.

» Peut-être qu'on aurait la chaîne, parce que les usines automobiles marchent tellement mal qu'il suffit d'attendre qu'une chaîne soit bloquée. Mais ça fait beaucoup d'histoires, tout ça, et quel coût. Et sans ça, on ne peut pas tourner. On *montre des choses fragmentaires*, où il y a toujours le gars qui va discuter avec le délégué syndical au bistrot, deux types assis au zinc derrière. Or, ce n'est pas bien, s'il n'y a pas tout, c'est la même chose que la bataille de Waterloo.

Pialat génie, Godard génie

JEAN-LUC GODARD. – C'est trop pauvre de montrer Fabrice, trop riche – et on n'y arrive pas – de montrer plus. L'état de l'industrie ne le permet pas. Alors, il ne faut pas se tromper de sujet, des moyens d'approche du sujet.

» Si des films comme *Papy fait de la résistance*, ou certains films américains, ont du succès, c'est parce qu'ils ont juste les moyens de reproduire le souvenir du film moyen. Du reste, *Papy fait de la résistance*, ce sont les vieux qui y vont, pour se souvenir. Tandis que les jeunes, ça leur suffit d'avoir, soit des coups de poing, pas des baffes comme dans tes films, des coups et de la vulgarité, soit de l'espèce de danse, en un peu plus long que le film publicitaire.

MAURICE PIALAT. – C'est ça.

JEAN-LUC GODARD. – Tu ne peux plus raconter *Madame Bovary*, tu n'as plus les moyens, comme Duvivier ou Minnelli l'auraient raconté à l'époque. Cette époque-là est finie. *Maintenant il faut prendre les données* où elles sont, mais c'est vrai, le film que tu dis, on ne peut plus le faire.

MAURICE PIALAT. – Mais c'est ça, le sentiment d'injustice dont je parle.

JEAN-LUC GODARD. – Ah bien d'accord ! Le monde est in*juste ! Tu ne peux plus faire une* scène où deux personnes parlent au bistrot avec quarante figurants pendant quatre jours, alors que c'est vrai, à l'heure du déjeuner, dans n'importe quel petit snack à Paris, il y a quarante-cinq personnes, ça c'est sûr. Et que ça n'étant plus fait dans un film, tu perds tout. Alors, il faut que ce soit des scénarios comme en écrivaient les Américains, et il n'y a qu'eux qui aient su le faire. Nous, ça nous force, oui, à bien méditer, à se rendre compte de qu'est-ce qu'on veut, et qu'est-ce qu'on peut. Qu'est-ce qu'on peut céder, pourquoi veut-on faire ça et ensuite pourquoi veut-on exister soi-même en faisant ça ?

Godard définit le rôle que pourrait jouer la télévision, les émissions que l'on pourrait réaliser avant d'être sûr que l'on fera, pour le cinéma, le sujet qu'on a choisi. Il revient sur la politique des auteurs. A son avis, la grande erreur a été de donner des exemples trop forts, de dire que Walsh, c'est mieux que Chateaubriand, ce qui amène aujourd'hui à penser que Boisset ou Arcady, c'est aussi bien que Pirandello ou Chandler. Mais il rend hommage au travail de Truffaut, et Pialat le rejoint quand il explique que ça l'aiderait d'avoir, aujourd'hui, des critiques de cette taille. Il pense que les journalistes, désormais – et il cite les Cahiers du cinéma, *– s'abritent derrière les auteurs :* « Delannoy, on citait ce qu'il faisait, aujourd'hui on dit juste : Pialat, génie. Godard, génie », *et Godard estime que ça lui fait du tort.*

Pialat voit s'en aller l'argent sur des films qui n'ont aucun intérêt. Godard constate qu'on essaie de faire des choses impossibles, aujourd'hui, avec les moyens existants. Les arguments de l'un, les arguments de l'autre, valables pour l'un, valables pour l'autre, contribuent à définir ce que l'on pourrait appeler la liberté, ou le manque de liberté, quand on fait ce métier : le cinéma.

Propos commentés par
CLAIRE DEVARRIEUX.

SÉLECTION

CINÉMA

Rusty James, de Francis F. Coppola

(voir notre article page 15).

Le Lézard noir de Kinji Fukasaku

(voir notre article page 15).

– ET AUSSI : *le Dernier Combat*, de Luc Besson – poème d'un cinéaste du futur. *Divorce à l'italienne*, de Pietro Gemmi – humour noir, esprit latin. *Fenêtre sur cour*, d'Alfred Hitchcock – on ne s'en lasse pas. *Le Gouffre aux chimères*, de Billy Wilder – l'appétit de scandales. *Prix de beauté*, de Genina – pour Louise Brooks. *Et vogue le navire*, de Fellini – les derniers jours de l'humanité.

THÉÂTRE

Terre étrangère, à Nanterre

Vienne, années 10 : charme, grâce, cynisme. Violence de la douceur de vivre. Dans les creux des conversations brillantes, il y a le lent arrachement d'un couple qui se sépare, la minutieuse mise en marche d'un meurtre inconscient. Luc Bondy éclaire de l'intérieur la pièce de Schnitzler, servie par un décor qui juxtapose les espaces du dedans-dehors, par une distribution hors pair.

Enfance, au Rond-Point

Une femme rappelle les souvenirs des premières années de sa vie. Nathalie Sarraute dialogue avec son double. Sa voix guide les mots et les pas de Martine Pascal, l'actrice révèle le chemin parcouru en elle par le texte : fascinant.

– ET AUSSI : *Henri IV* au Théâtre du Soleil – Falstaff funambule. *Journal d'un homme de trop* au Petit Montparnasse – un homme étrange, un acteur rare. En alternance avec *Saint Simon le voyeur*. *Cyrano de Bergerac* à Mogador – toujours là, bon pied bon œil.

MUSIQUE

De Bercy à Jérusalem

Drôle d'idée de baptiser musicalement le Palais des sports de Bercy avec un *Requiem*, celui de Berlioz (au Palais du nouveau siècle de Lille, c'était celui de Mozart !), mais Berlioz avait prévu de vastes effets stéréophoniques dans sa musique, qui devraient permettre de tester l'acoutisque et de faire frémir d'un seul cœur dix-sept mille spectateurs, grâce à l'Orchestre national et aux chœurs de Radio-France, sous la direction de Lorin Maazel (le 17 février, à 20 h). Les mêmes interprètes célébreront le cinquantième anniversaire du National avec *la Mer*, de Debussy, le *Concerto à la mémoire d'un ange*, de Berg (par Patrice Fontanarosa) et *Daphnis et Chloé*, de Ravel (Champs-Elysées, le 18).

A l'Opéra de Paris, résurrection de la *Jérusalem* de Verdi, adaptation française par le compositeur lui-même de *I Lombardi*, dont l'intrigue est fortement remaniée. Grâce à M. Bogianckino, l'opéra récupère son répertoire français. Dans une mise en scène de J.-M. Simon, avec notamment Cecilia Gasdia et V. Luchetti (première le 18, à 19 h 30).

Giuseppe Sinopoli présente à l'Orchestre de Paris son *Livre de Venise*, et dirige la *4e Symphonie* de Schumann, ainsi que *le Chant du Destin* et *Nänie* de Brahms, avec les chœurs préparés par Arthur Oldham (Pleyel, les 15 et 16).

JAZZ

Banlieues bleues

La jeune génération du jazz avec Barthélémy, Le Lann, Celea et Couturier, Lockwood-Escoudé-Catherine, toutes les formes et toutes les tendances d'aujourd'hui éclatent dans une douzaine de villes de banlieue (93) pendant quatre semaines. Après Max Roach, Petrucciani et Willem Bruker, ce sera le tour du Workshop de Lyon, Mile Westbrook, André Jaume, Johnny Griffin, Arnett Cobb, Portal, Chris McGregor, Lavelle, Lee Konitz, Steve Lacy, Carla Bley... A Saint-Denis, Villepinte, Aulnay-sous-Bois, etc... jusqu'au début mars.

VARIÉTÉS-ROCK

Jacques Villeret

Le nouveau spectacle de Villeret est un feu d'artifice continu, un jaillissement ininterrompu de personnages que le comédien bouscule gentiment en préservant une certaine innocence et une douceur derrière la bouffonnerie (Espace Cardin, 20 h 30).

Jango Edwards

Après la catastrophe nucléaire, Jango Edwards, clown, rocker et fou, participe à la re-création du monde (Palais des glaces, 20 h 30).

Festival de rock

Ce festival réunit chaque jour, du 14 au 18 février au Forum des Halles un groupe français et un groupe allemand, du free jazz au hard rock. Parmi les participants : le groupe berlinois de musique industrielle Einsturzende Neubauten, l'ensemble de la new wave allemande Schlaflose Nachte, l'orchestre de jazz rock Cassiber et les jeunes musiciens de Die Toten Hosen. Movement, Nox, W.C.3, Académie française et Lucrate Milchk participent du côté français à la manifestation.

ET AUSSI : *Tchouk Tchouk Nougah* au Dejazet, *Pierre Blain* et son nouveau groupe Carnaval Macumba à la Chapelle des Lombards ; *Patrick Font et Philippe Val* au Gymnase ; *Fabienne Thibeault* à Bobino ; *Elvis Costello* le 17 à Nice, à Marseille le 18, à Lyon le 19.

DANSE

Le Ballet du XXe siècle

Maurice Béjart et sa compagnie s'installent pour un mois à Paris et présentent trois programmes : *Messe pour le temps futur*, récemment créé à Bruxelles, un patchwork de musiques traditionnelles, un ballet œcuménique.

(Palais des Congrès)

Les tambours de feu

Un spectacle fascinant, le combat des musiciens athlètes et des rythmes infernaux.

– ET AUSSI : *Carmen*, le second retour d'Antonio Gadès au Théâtre de Paris (inusable). Hommage à Malkowsky, au Théâtre 18 : Françoise Imbert interprète quelques unes de ses chorégraphies (14-19 février, 22 h). Festival international professionnel de claquettes (19 février à la Salle des fêtes du sixième arrondissement).

(Théâtre des Champs-Elysées)

EXPOSITIONS

William Bouguereau au Petit Palais

Des grands et des petits tableaux, des esquisses, beaucoup de dessins et un audiovisuel sur les décorations monumentales. Pour un peintre « pompier ».

Camille Claudel au musée Rodin

Une exposition rétrospective qui accompagne le travail consacré au catalogue raisonné de l'œuvre sculpté, peint, dessiné et gravé.

Fernand Léger à Bobigny

Un hommage réalisé autour des *Constructeurs à l'aloès* (1951), tableau prêté par le musée Pouchkine de Moscou (Maison de la culture).

Eugène Carrière Galerie Trigano

Des images floues et passagères, brossées larges en camaïeu... Et si l'on faisait de ce peintre classé « symboliste » un précurseur de l'art informel ? (4 bis, rue des Beaux-Arts.)

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars. (Visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h.)

ARNULF RAINER. Mort et sacrifice. Jusqu'au 26 mars.

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au 27 février.

PIERRE MERCIER. Jusqu'au 18 mars.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davaine. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

C.C.I.

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie – **CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS.** Jusqu'au 23 avril.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

B.P.I.

CARNAVALS ET FETES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THEATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

MERKADO. Jusqu'au 20 février.

Musées

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

SALON COMPARAISON 1984. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (706-54-02). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars.

SALON DE LA « JEUNE PEINTURE ». Grand Palais, avenue Winston-Churchill (362-95-66). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars.

SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (548-84-64). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

ANNETTE MESSAGER. Les pièges à chimères – **JACQUES MONORY.** Toxique – **SARKIS.** La fin des siècles, le début des siècles – **PIERRE WEISS** – **LA POESIE ET LES PETITES MAISONS D'EDITION.** ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 mars.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

L'EMPIRE DU BUREAU. 1900-2000. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LES PETITS LU. L'art et les biscuits. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la Publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 mai.

AFFICHES DE PRESSE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PASTELS DU MUSEE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 février.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Du 17 février au 14 mars.

FAN TCHUN-PI. Soixante tableaux et soixante ans de peinture. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 mars.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

CESAR. Bronzes. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars.

LA MEMOIRE MURALE POLITIQUE DES FRANÇAIS, de la Renaissance à nos jours. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 17 h. Jusqu'au 19 février.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983). Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. 4,50 F. Jusqu'au 27 février.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

OMBRES ET LUMIÈRES. Photographies du cinéma allemand 1919-1933. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 24 février.

LES FRESQUES SERBES MÉDIÉVALES (copies). Centre culturel de la RSF de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 février.

GEORGES NOEL. Tableaux blancs. Itinéraire 1960-1983. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 3 mars.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

MALTAIS. Tableaux récents. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 6 avril.

NORDESTE DU BRÉSIL. Dix artistes de Recife. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 février.

AVE ALIX. Chapelle de la Sorbonne (329-12-13). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Ponty. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 mars.

FRANCE : Une nouvelle génération. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 15 mars.

1er SALON INTERNATIONAL D'ART NAIF. Mairie du VIe, 78, rue Bonaparte. Tous les jours, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition en travaux. 36, rue d'Ulm. Ven., sam. et dim., de 10 h à 18 h.

LES COSTUMES INDIENS AU MEXIQUE. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

REVES D'EMPIRE. Le Canada avant 1900. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 février.

ASPECTS DE LA PEINTURE CONTEMPORAINE. MJC Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). De 15 h à 19 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

JEUNE PHOTOGRAPHIE en Wallonie et à Bruxelles. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mars.

MICHELE KATZ. Peintures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 21 février.

PIER LUIGI PIZZI. Décors et costumes. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80). Jusqu'au 18 février. – Dessins d'opéra. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mars.

Galeries

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

HOMMAGE AUX ANNÉES 1950-1960. Artistes de l'École de Paris. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 25 février.

SEPT GRAVEURS DE LA CASA DE VELASQUEZ. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-71). Jusqu'au 10 mars.

LA JEUNE VAGUE DE LA SCULPTURE. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 3 mars.

REFLEXION REFLECHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

GALLI – MAX NEUMANN – WALTER STOHRER. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 25 février.

LA PRESENCE AUTRICHIENNE : Anzinger, Mosbacher, Schmalix. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 2 mars.

CINQ EXPRESSIONNISTES : Aubert, Christoforou, Lindstrom, Pelayo, Rocher. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 17 mars.

AFFICHES D'AUJOURD'HUI. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 25 février.

CAVALLO – MENETRIER – TRAQUANDI. Œuvres récentes. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 10 mars.

DESSINS : Bartlett, Brown, Van Hoek, Lebrun, Messager, Nechvatal, Saumier. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 14 mars.

LA GROTTE DU FUTUR. Galerie Dongny, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 17 février.

FRANCIS BACON. Peintures récentes. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 25 février.

BERROCAL. Vingt ans de sculptures éditées. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 24 mars.

RENATA BOERO. Naue Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 4 mars.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 7 mars.

BERNARD BUFFET. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

JACQUES BRISSOT. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 25 février.

PIERRE BURAGLIO. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 29 février.

CAPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'à la fin février.

EUGENE CARRIERE, 1849-1906. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 mars.

DADO. Peintures 1983. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 février.

EMMANUEL. Œuvres récentes. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

DENISE ESTEBAN. Peintures et pastels. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 février.

LOIS FREDERICK. Peintures et gouaches. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Du 17 février au 17 mars.

FREDERIQUE GALEY-JACOB. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 3 mars.

HÉLÈNE GAUTHIER. Sculpture. Galerie Breteau, 70 rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 28 février.

JEAN-PAUL JAPPE. Œuvres sur papier. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 3 mars.

MICHAEL KENNY. Sculpture et dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

ALAIN KLEINMANN. Le Parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 20 mars.

GEORGE KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

LANDAIS. Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 17 mars.

PHILIPPE LEPEUT. Naufragés. Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 29 février.

ANGE LECCIA. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 26 février.

MINAS. Peintures. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 3 mars.

LOUISE NEVELSON. Sculptures et collages. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 3 mars.

NICOLE NICOLAS. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 25 février.

PELIZZARI. Peintures. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Du 16 février au 7 mars.

ARNULF RAINER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 3 mars.

TYSZBLAT. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 mars.

VAN HOVE. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 14 avril.

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

JAN WINCZAKIEWICZ-VINCI. Au Caillou blanc, 10, rue du Roi-de-Sicile (277-32-40). Jusqu'au 29 février.

En région parisienne

BOBIGNY. Fernand Léger, un primitif des temps modernes. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le monde merveilleux des magiciens. Centre culturel, 22, rue de la Bellefeuille (604-82-92). Jusqu'au 25 mars.

BRETIGNY. Erro. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

COURBEVOIE. Portraits de poupées. Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). Sauf lundi, mardi, vendredi, de 14 h à 18 h. Février.

CRÉTEIL. A vif... François Lamen et ses amis. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

LA DEFENSE. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 11 mars.

MALAKOFF. Gilles Alliaud. Peintures récentes. Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre (655-43-45). A partir du 17 février.

PONTOISE. Montgolfières et ballons, 1783-1983. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février. Pontoise et ses alentours au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. Pierre Loti. Dessins. Sud-Est Théâtre, 21, avenue Carnot. Jusqu'au 5 mars.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

En province

AMIENS. Vincent Vasseur : In nomine luminis – Fonds régional d'art contemporain : achats 82/83. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 26 février.

ANNECY. « Blanc sur blanc », seize artistes contemporains, sculpteurs, céramistes, peintres, tisserands. Musée du château, place du Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

ARRAS. Hans Hartung, œuvres 1971-1983. Cercle Noroit, 6, rue des Capucins (21-30-12). Du 18 février au 9 avril.

AUXERRE. Max-Pol Fouchet. Les appels. Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 avril.

BEAUVAIS. Cueco, œuvres sur papier. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 30 mars.

BESANÇON. Simon Vouet-Eustache Le Sueur. Dessins du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 5 mars.

BLOIS. Vues dare-dare. Huit semaines d'exposition : huit artistes, 9, rue Robert-Houdin. Jusqu'au 31 mars. (P. Bouchet jusqu'au 21 février.)

BOULOGNE-SUR-MER. Trésors des musées du nord de la France. Musée des beaux-arts, 34, Grande-Rue (80-51-55). Jusqu'au 8 avril.

CAEN. Le Pérugin : exercices sur l'espace. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63). Jusqu'au 18 mars. – Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 11 mars - Traités de perspective et d'architecture à la Renaissance. Bibliothèque municipale. Jusqu'au 29 février.

CATEAU-CAMBRÉSIS. « Jazz », de Matisse. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 26 février.

CHAGNY. Gilberto Zorio. Sculptures (1re partie). Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Février.

CHOLET. Paysages : tendances françaises du XIXe siècle à l'impressionnisme. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 février.

CLERMONT-FERRAND. Lucien Bouvier, un certain cheminement 1945-1983. Maison des congrès et de la culture, hall Gergovia. Jusqu'au 24 février.

COMPIEGNE. – L'Art pariétal préhistorique. Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz (440-26-00). Jusqu'au 27 février.

DOLE. Peinture et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 25 mars.

DUNKERQUE. Arman. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 6 mars. – Edgar Chahine. Gravures. Collections du musée Carnavalet. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 15 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Ansgar Nierhoff - Patrick Tosani. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 15 avril.

LE HAVRE. Monuments, monuments... Le Havre et sa reconstitution. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 12 mars.

LOUVIERS. Les charités de l'Eure. Musée, place Ernest-Thorel (40-22-80). Jusqu'à fin mars.

LYON. 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Teilhard de Chardin, homme planétaire. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 26 février.

MARSEILLE. Trois peintres... un sculpteur : Antoniucci, Sorg, Traquandi, Milner. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 10 mars.

METZ. Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècle. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 mars.

NIMES. Art contemporain à Nîmes. Préfiguration d'une collection. Galerie des Arènes et Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 10 mars.

NIORT. Guillermo Nunez. C.A.C., 50, avenue de La Rochelle (79-29-27). Jusqu'au 29 février.

RENNES. Dessins tchèques du XXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 15 avril.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 10 mars.

ROUEN. Le rire de Will. Chronique de la vie rouennaise. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

TROYES. Parvine Curie. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 avril. – Neuf artistes italiens contemporains. Centre culturel Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (73-49-49) ; Galerie Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Du 18 février au 24 mars.

VERNON. Tomi Ungerer. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 26 février.

VILLENEUVE-D'ASQ. Matière - signe - silence. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46). Jusqu'au 8 avril.

VILLEURBANNE. Giulio Paolini. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 18 mars. – Jean Raine. Œuvres posthumes ou presque. Hall de l'Hôtel-de-Ville (868-81-11). Jusqu'au 24 mars.

هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

DON JUAN ET SON VALET - TEP (364-80-80), les 15, 16, 17, 18 à 20 h 30; le 19 à 15 h.

ASSASSINO ASSASSINO - Potinière (261-44-16), 20 h 45; dim. 15 h 30 *(15)*.

ORLAMONDE - TAI Théâtre (278-10-79), Mer., J., V. à 22 h 15; D. 18 h 30 *(15)*.

EXTRAVAGANCES - Espace Kiron (373-50-25), les 15, 16, 17, 18, 21 à 20 h 30.

MUCHE - L'Ecume (542-71-16), les 15, 16, 17, 18, 21 à 20 h 30.

LE HERON - Chaillot (727-81-15), les 17, 18, à 20 h 30; le 19 à 15 h.

PLAN D'EVASION - Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), à 20 h 30 (21).

HORS PARIS

AGEN – Les vacances brouillées par les Baladins en Agenais (53) 01-04-88, au Théâtre municipal, le 15.

ANGERS – Sœurs, de David Storey, par le Centre dramatique des Pays de Loire (41) 88-54-90, en tournée du 17 au 29 février; à Angers sous chapiteau du 2 au 7 mars, et du 8 au 12 en tournée.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50). *Les* 17, 20 à 19 h 30 : Raymonda; les 18 à 19 h 30, 21 à 20 h : Jérusalem.

SALLE FAVART (296-06-11). Les 16, 18, 21, à 19 h 30 : la Chatte anglaise.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 20, à 20 h 30 : l'Avare: les 16, 18, 21, à 20 h 30 et 19, à 14 h 30 : Est-il bon? Est-il méchant?; les 17, 19, à 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes; l'Ecole des femmes.

CHAILLOT (727-81-15). *Grand Foyer* (J., D., L.), les 15 à 14 h 30, 17, 18, 21, à 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (spectacle pour enfants). - *Grand Théâtre* : le 21, à 20 h 30 : la Mouette. - *Théâtre Gémier* : Relâche jusqu'au 29 février.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), (Mar.) les 15, 16, 17, 18, 20, à 20 h 30 et 19, à 15 h : Luces de Bohemia de Valle Inclan.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), (L.) les 15, 16, 17, 18, 19, 21, à 18 h 30 : Bons offices.

TEP (364-80-80), *Cinéma* : le 18 à 14 h 30 : la Fille de l'eau/Belladonna la sorcière.

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) *Débats* : *le 15 à 18 h* : Architecture et construction; à 18 h 30 : la guerre, histoire, anthropologie, stratégie; le 20 à 21 h : Code anticode. – *Cinéma-Vidéo* : les 15, 16, 17, 20, de 12 h 30 à 21 h 30 et les 18, 19, de 10 h 30 à 21 h 30; Vidéo-Théâtre; les 15, 16, 17, 18, 19, 20 : Nouveaux films Bpi, à 13 h : Picasso à Antibes, de M. Ostojic; Ils disent tous la même chose, de P. Levy; 16 h : Châteaux du Val de Loire, de C. Vilardebo; 19 h : Boris Vian, de R. Bernard; les 15, 16, 17, 18, 19 à 15 h : Arnulf Rainer, mort et sacrifice; 18 h : Biennale de Whitney Museum; le 15 à 18 h : On nous croit riches, de M. Girardin. *Théâtre/Danse* : à 19 h le 17 : Freh Khodja (chanson); le 18 : Danses antillaises; le 20 à 20 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2 « Active T.V. Show-Show ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Relâche.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), à *18 h 30, les 15, 16, 17, 18* : Maria Carta; le 21 : Maria Farnadouri; les 15, 16, 17, 18, 21, à 20 h 30 et 19 à 14 h 30 : le Tartuffe.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L.), les 15, 16, 17, 18, 21 à 21 h et le 19 à 16 h : les Perses.

Les autres salles

A *DEJAZET* (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah; 22 h 30, dim. 15 h : le Voyage à Berlin.

ALIS *(357-42-14), 20 h : Grand Magasin* (dern. le 19).

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 dim. 17 h : le Livre des délectations et du plaisir partagé (dern. le 19).

ANTOINE (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet; 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 15 à 18 h 30 : les Sincères; le 15 à 21 h, le 19 à 19 h : la Foi en l'homme; les 17, 20 à 18 h 30 : les Arbres de l'homme; le 20 à 21 h : le Pain de ménage, Monsieur Vernet.

ASTELLE-THÉATRE *(238-35-53), mer.*, mar. 20 h 30 : les Bonnes; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) *(D. soir, L.), 21 h*, sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre.

BASTILLE (357-42-14) 20 h : Dis Joe (dern. le 18); (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. *17 h* : les Blouses.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.) 20 h 30 : Rufus (à partir du 17).

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) (D., L.) 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Ferdaous... une voix en enfer.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, *Tempête* (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros; *Théâtre du Soleil* *(374-24-08), le 18 à 18 h 30* : Richard II; les 15, 16, 17 à 18 h 30, le 19 à 15 h : Henri IV.

CENTRE CULTUREL DU XVII[e] (227-68-81) (D., L.) 20 h 30 : Souvenirs de Salma.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Sourire oblique (dern. le 18); Resserre 20 h 30 : la Mère confidente (dern. le 18); Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam., *18 h 45 et 21 h 45*, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. *15 h 30 : la Manie* de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, Dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : les Eaux et Forêts; 20 h 30 : Gertrud, *morte cet après-midi*; 22 h : Roubaud poèmes.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. *18 h 30 et 21 h 30, dim.* 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), L. 21 h, dim. 18 : Match d'impro.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.) 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 20 h 30 : les Chaises; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L. Mar.), 20 h 30 : Biographie, un jeu.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.). 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam, dim. 15 h : *Grand-Père*.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf?

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.). 21 h., dim. 15 h : William I[er].

LIERRE-THÉATRE (586-55-83) 20 h 45 : Prométhée enchaîné (dern. le 18).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) *I.* 18 h 30 : Noces de cire; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – *II, 20 h 15* : Six heures au plus tard; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame; 22 h 30 : Oy, *Moyshele*, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Labiche de poche; (D. soir, J.) 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), ven., sam. 21 h : les Gugus.

MARAIS *(278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le* roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h, dim. 16 h 30 : Poivre de Cayenne (dern. le 19).

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), *20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30* : Banco.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. *16 h 30* : Cyrano de Bergerac; Mer. *14 h* et 16 h 30, Sam. et Dim. 14 h : l'histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, Mer., Sam., Mar. 20 h 30, Dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop; les jeudi et vendredi à 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux; 22 h, Dim. 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) Lun., Mar. 20 h 30; Sam. 19 h 30; Dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, *L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h*, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, D. soir) *20 h 30, Mer., Sam.* 15 h, Dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus (dern. le 20).

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Coup de Grisou.

POCHE (548-92-97) (D.) 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), le 15 à 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, *L.) 20 h 30, Sam. et Dim. 15 h* : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h; Sam. *18 h 30* et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h; Sam. *19 h* et 21 h 30, Dim. 15 h30 : Agnès.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), L. Jeu., Ven., Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : le Horla : Mer., Lun., Mar., 20 h 30, Dim. 17 h l'Ecume des jours. – II, (D., L.), 20 h 30 Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), *Jeu., Ven., Sam. 20 h* J'paye, j'veux voir ton truc; (D.) 21 h 15, Sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.). 20 h 15 : les Babas-cadres; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) Ven. 20 h 30, Lun., Mar., Jeu., Ven. 14 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D.) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80); le 15 à 15 h et 18 h 30, le 18 à 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue; les 15, 16 à 20 h 30, le 12 à 15 h : Savannah Bay; les 17, 21 à 20 h 30 : Les affaires sont les affaires; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Enfance.

TH. 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Visite.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., *Mar.), 20 h 30, Dim. 15 h : Long voyage* vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) *21 h* : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) (D. soir), 21 h, mat. Dim. 17 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 21 h 45, Dim. 17 h : les Elles et les Eux.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Jamais deux.. *sans toi*.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS *(233-09-92) (D. soir, L.)* 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 15, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D, L., Mar). 21 h : les Chaussures de madame Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le boa voit rouge; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2; 21 h 30 + S., 24 h : les Démones Loulou; 22 h 30 : les Sacrés Monstres; II : 20 h 15 : les Caïds; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, (D.), 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE *(278-52-51) (D.)*, 20 h : Chant d'épandage; (L., Mar.), 22 h 15, dim., 21 h : l'Auvent du pavil*lon 4*.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : Orties de secours; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16) les 19 à 20 h 30, 21 à 22 h : Jazz duo; le 20 à 20 h 30 : J.-P. Réginal; 22 h les 16, 17, 18 : Trio jazz airlaines; 19 : D. Masson, P. Perez; 20, 21 : Autour d'un piano.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). 21 h : Je veux être pingouin; 22 h 15 : *Attention belles-mères méchantes*.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.). 20 h 15 : les Surgelés; 21 h 30 : le Ticket; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) J., V., S., 20 h 30 : Automobilocratie.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : « Soirée privée »; 22 h : J. Avelines.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) *(D., L.), 20 h 15 : On est pas des pi*geons; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-*MARTIN* (208-21-93) (D., L.), 21 h : M. Boujenah.

LA TANIÈRE (337-74-39) (D. L, Mar.), I. 20 h 45 : P. Meige; II. 21 h : Yvan Fouquet.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.). 20 h 15 + S., 24 h : Phèdre; 21 h 30 : Apocalypse na; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez; 22 h 30 : les Solilo*ques du pauvre*.

En région parisienne

BOBIGNY, MC *(831-11-45), les 15, 16*, à 20 h 30 : Homme pour homme.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor (der. le 18).

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), (D., L.) 21 h : Chagrin zoologique.

CHELLES, CAC (421-20-36), les 16, 17, 18 à 20 h 45 : Rhinocéros; le 18 à 18 h 30 : la Leçon.

CRÉTEIL, Th. A.-Malraux (899-94-50), *le 15 à 20 h 30 : Els Comedians*; Comédie de Créteil (339-21-87) jeu. ven. sam. 20 h 45 : La Balade de Monsieur Tadeuz.

GENNEVILLIERS, Théâtre *(793-26-30)*, 20 h 30, dim. 17 h : la Cruche cassée. (dern. le 19).

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 15 à 20 h 30 : le Messager boiteux.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D soir, L, rel. le 16) 20 h 30, mat. dim. 17 h : Terre étrangère.

PANTIN, Th. de l'Ourcq (845-61-50), jeu. ven. sam. 20 h 30; Dim. 17 h : Album.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), *(D. soir, L.)* 20 h 30, mat. dim. 17 h : Exquise Banquise.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 15 et 16 à 21 h : Radeis International « Échafaudages ».

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), (Mar. S) 20 h 30, dim. *18 h* : Semiramis; **Tour du Village, ITV** (365-63-63), mer. jeu. ven. sam., 21 h; dim. 17 h. et 21 h. Siècle enchaîné à un angle du monde.

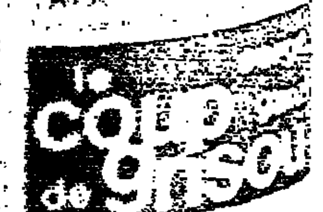
Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, Ven., Sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à *Tahiti*



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 15 FÉVRIER

15 h, Le soleil se lèvera encore, d'A. Vergano ; 19 h, Cinéma japonais : Tsuruhachi et Tsurujiro, de M. Naruse ; 21 h, Venise au cinéma : Eva, de J. Losey.

JEUDI 16 FÉVRIER

15 h, Sur le banc, de R. Vernay : 19 h, Cinéma japonais : le Frère aîné et sa sœur cadette, d'Y. Shimazu ; 21 h, Venise au cinéma : le Terroriste, de G. de Bosio.

VENDREDI 17 FÉVRIER

15 h, la Loi des rues, de R. Habib ; 19 h, Cinéma japonais : Quatre saisons des enfants, de H. Shimizu ; 21 h 30, Venise au cinéma : Vacances à Venise, de D. Lean.

SAMEDI 18 FÉVRIER

Films de jazz : 15 h, Black and tan fantasy, de D. Murphy : Hooray for Love, de W. Lang ; Cinéma japonais : 17 h, le Conte des chrysanthèmes tardifs, de K. Mizoguchi ; 19 h : la Terre, de T. Uchida ; 21 h, Venise au cinéma : Guêpier pour trois abeilles, de J. Mankiewicz.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

15 h, la Symphonie pastorale, de J. Delannoy ; Cinéma japonais : 17 h, Toute la famille travaille, de M. Naruse ; 19 h, les Derniers Jours d'Edo, de H. Inagaki ; 21 h, Venise au cinéma : Casanova, un adolescent à Venise, de L. Comencini.

LUNDI 20 FÉVRIER

Relâche.

MARDI 21 FÉVRIER

15 h, Sans laisser d'adresse, de J.-P. Le Chanois ; 19 h, Cinéma japonais : un Cheval, de K. Yamamoto ; 21 h 15, Venise au cinéma : le Bourreau de Venise, de G.-P. Callegari.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 15 FÉVRIER

15 h, les Voiles écarlates, d'A. Ptouchko ; 17 h, Cinéma de la RDA : Opération Gleiwitz, de G. Klein ; 19 h, Hommage à B. Fosse : Damn Yankees, de G. Abbott et S. Donen.

JEUDI 16 FÉVRIER

15 h, Demain il sera trop tard, de L. Moguy ; 17 h, Cinéma de la RDA : Christine, de S. Dudow ; 19 h, Hommage à B. Fosse ; The Affairs of Dobie Gillis, de Don Weis.

VENDREDI 17 FÉVRIER

15 h, Echec au roi, de H. French ; 17 h, Cinéma de la RDA : l'Ange perdu - Un jour dans la vie d'Ernst Barlach, de R. Kirsten ; 19 h, Hommage à B. Fosse : Embrasse-moi, chérie, de G. Sidney.

SAMEDI 18 FÉVRIER

15 h, la Sorcellerie à travers les ages, de B. Christensen ; 17 h, Cinéma de la RDA : les Adieux, d'E. Gunther ; 19 h, Hommage à B. Fosse : Donnez-lui une chance, de S. Donen ; 21 h, Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

15 h, A Bigger Splash, de J. Hazan ; 17 h, Cinéma de la RDA : Erreur mortelle, de K. Petzold ; 19 h, Hommage à B. Fosse : The little prince, de S. Donen ; 21 h, Hooray for Hollywood, d'E. Shaw.

LUNDI 20 FÉVRIER

15 h, l'Escadron blanc, de R. Chanas ; 17 h, Cinéma de la RDA : la Légende de Paul et Paula, de H. Carow ; 19 h, le Treizième Caprice, de R. Boussinot.

MARDI 21 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-77-99).

CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (597-33-00) ; Images, 18e (522-49-94) ; Secrétan, (241-77-99).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58)

CLASH (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gorge V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CHRISTINE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) (; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 12e (606-64-98).

FAUX FUYANTS (F), Studio 43, 9e (770-63-40), H. sp.

LA FOIRE DES TENEBRES (A) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-94) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention -St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

KRULL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (700-21-65) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

P'TIT CON (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CAVALIERS DE L'ORAGE, film franco-yougoslave de Gérard Vergez : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EMMANUELLE, film français de Francis Leroy (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96.

LE GARDE DU CORPS, film français de François Leterrier : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE LÉZARD NOIR, film japonais de Finji Fukasaku, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ;

MEIN VATER, film allemand de Fritz Poppenberg, v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ;

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR, film américain de Robert Dalva, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

RUSTY JAMES, film américain de Francis Coppola, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ;

LE SECRET DES SELENITES, film français de Jean Image : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

Les grandes reprises

AGENT SECRET : (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14 : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

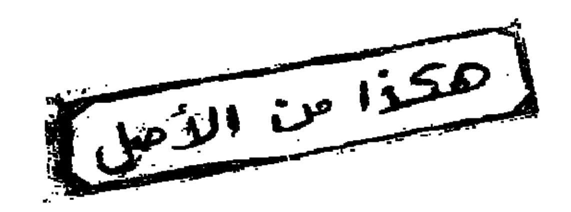
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83) (H. sp.).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



le Bien-Etre Textile

Crylor

l'Acrylique de



POLITIQUE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Draguignan : *M. Soldani (PS) veut défendre son honneur*

De notre correspondant régional

Draguignan. – « *Nous ne sommes pas des voleurs ni des tricheurs !* » Dans une lettre de trois pages adressée à tous les électeurs, M. Edouard Soldani a tenu à la proclamer solennellement : il n'y a pas eu de fraude électorale à Draguignan. L'annulation, par le Conseil d'Etat, des élections municipales de la ville dont il était le maire (socialiste) sans interruption depuis un quart de siècle lui est apparue comme une décision « *stupéfiante et incompréhensible* ». Le motif de son invalidation : une infraction formelle aux règles concernant le vote par procuration. Pour M. Soldani, « *une simple et mineure erreur administrative* ».

Sénateur depuis 1946, président du conseil général du Var depuis 1956, vice-président du conseil régional, le « vieux lion », âgé de soixante-treize ans, a envisagé un instant de déserter l'arène électorale et de mettre un terme à sa longue carrière politique. S'il s'est finalement résolu à solliciter le renouvellement de son mandat de maire, c'est pour « *défendre son honneur* » et en raison, surtout, de l'enjeu du scrutin. En une dizaine d'années, l'actuelle opposition a progressivement conquis la plupart des villes importantes du littoral, jadis dirigées par la gauche. Draguignan, à l'intérieur du département, est le dernier bastion du socialisme. « *Si je tombe*, explique lui-même M. Soldani, *le maire de Toulon pourrait s'emparer demain du conseil général, et Jean-Claude Gaudin du conseil régional.* » En mars 1983, il ne l'avait emporté que de cent vingt-neuf voix sur la liste conduite par M. Jean-Paul Claustres, RPR, ancien collaborateur du maire de Nice, M. Jacques Médecin, âgé de quarante-trois ans et nouveau venu sur la scène politique dracennoise. Distancé de trois cents voix au premier tour par M. Claustres, M. Soldani avait été contraint de constituer, pour la première fois au second tour, une liste commune avec les communistes.

L'erreur de M. Soldani avait été de sous-estimer totalement la candidature de M. Clautres, un « *touriste* » ne disposant d'aucune implantation locale et incarnant, de surcroît, l'« *hégémonisme* » niçois. En guise de campagne, le maire de Draguignan s'était contenté de distribuer de luxueuses plaquettes résumant « *vingt-quatre ans d'actions municipales* », des chiffres, des graphiques, des illustrations, le tout, certes, éloquent mais moins mobilisateur que les réunions publiques, les affiches, la radio locale, les relances d'électeurs par téléphone et le porte-à-porte de l'opposition. Au soir du premier tour de scrutin, il était trop tard pour que M. Soldani puisse reprendre la situation en main et inverser un courant jouant en sa défaveur. D'où cette alliance conclue *in extremis* et sous la pression des événements avec le PC, de tout temps combattu avec âpreté.

La vigoureuse campagne de M. Claustres n'expliquait d'ailleurs qu'en partie la percée de l'opposition dans une ville acquise depuis si longtamps au socialisme, fût-il celui très tempéré de M. Soldani. Déjà, en mars 1982, M. Pierre Gayrard, un fidèle compagnon du sénateur, maire, et son premier adjoint (PS) depuis des lustres, n'avait été réélu conseiller général de Draguignan qu'avec une faible avance (351 voix) face à un candidat RPR, M. Jean-Louis Hermet, aujourd'hui en seconde position sur la liste de M. Claustres. Le scrutin avait révélé en fait la profonde mutation du corps électoral dracennois, due au phénomène des résidences secondaires – qui touche le moyen Var après le littoral – et surtout à l'installation de plusieurs centaines de familles de militaires de carrière.

En l'espace de quelques années, après la création du camp de Canjuers, suivie de l'implantation intra-muros de deux écoles d'artillerie et de l'établissement régional du matériel, transféré de Toulon, Draguignan est devenu l'une des principales villes de garnison de France. Près d'un tiers de ses vingt-neuf mille habitants et environ 12 % de l'électorat inscrit sont des militaires.

Si l'on ajoute l'usure inévitable du pouvoir, la déception d'un certain nombre d'électeurs socialistes à l'égard de la politique gouvernementale et la défaillance d'une fraction importante de l'électorat modéré du maire de Draguignan, il apparaît que le scrutin de mars 1983 n'était pas qu'un événement circonstanciel.

L'autocritique

M. Soldani est-il en mesure de regagner le terrain perdu ? Ses hésitations vaincues, il s'est lancé dans la bataille du « troisième tour » avec une énergie renouvelée. « *Je reconnais*, dit-il, *que je n'étais pas assez présent sur le terrain et moins disponible pour mes administrés. Mais j'ai fait mon autocritique.* » Les Dracennois, en effet, ont revu leur maire invalidé, dans la rue, sur le marché, dans les salles de cafés, serrer les mains, expliquer son action et promettre qu'il sera désormais « *fidèle au poste* ».

Largement remaniée et rajeunie, sa liste a été ouverte à d'autres personnalités de gauche, dont le président de la fédération du MRG du Var, M. Jean-Jacques Ducroux, et à deux représentants de milieux écologistes, proches eux aussi du parti de M. Jean-Michel Baylet. Dans la foulée, M. Soldani a même changé – pour la troisième fois en un an – de premier adjoint présumé, en faisant appel à l'actuel maire (PS) de la commune voisine de La Motte, M. Yves Rosé, bâtonnier de l'ordre des avocats de Draguignan. Le PC, enfin, s'est vu offrir, comme sur la liste précédente, six places sur trente-cinq. « *Notre expérience de gestion municipale a été très positive*, constate M. Jean-Pierre Nardini, ancien adjoint communiste aux transports. *Pourquoi ne pas continuer ?* »

En campagne « *depuis dix-sept mois* », dit-il, M. Claustres s'est fait épauler, pour le sprint final, par de nombreux leaders nationaux venus animés des meetings sous un chapiteau de mille cinq cents places, installé à demeure, depuis un an, à la sortie de Draguignan. Le chef de file de l'Union de l'opposition nationale a joué à fond la carte de la jeunesse et de l'avenir face à un adversaire présenté comme « *un homme du passé* », plus soucieux de « *conserver que d'entreprendre* ». « *Le temps des fiefs et des notables style IIIe République est,* proclame-t-il, *révolu.* » La campagne de tracts anonymes le visant personnellement et qui a considérablement alourdi l'atmosphère de l'été 1983 lui a enfin permis de dénoncer les méthodes « *peu reluisantes* » de la gauche, « *lorsqu'elle est aux abois* ». Autant de thèmes destinés à faire oublier la superficialité de son programme municipal.

A la différence de 1983, l'extrême droite est, cette fois, présente dans le scrutin avec une liste du Front national conduite par un restaurateur saisonnier, M. Guy Duval, trente-huit ans, et une liste du Parti des forces nouvelles que dirige M. Franis Bonnet, quarante-sept ans, conseiller municipal à Hyères. Mieux implanté dans le département que le parti de M. Le Pen, le PFN avait obtenu son meilleur score à Draguignan aux élections législatives de 1981 avec 5,88 % des suffrages exprimés (6,46 % dans l'ensemble de la première circonscription du Var).

GUY PORTE.

● *Un « courant de pensée réformiste » au sein du PS.* – M. Éric Hintermann a annoncé la création, au sein du PS, d'un « *courant de pensée réformiste* ». M. Hintermann estime que « *la sensibilité réformiste demeure écartée des instances du parti et privée d'œuvrer avec l'ensemble des socialistes pour la seule raison qu'elle ne s'est pas érigée en tendance* ». M. Hintermann ajoute : « *Pour que les électeurs réformistes restent attachés à la gauche et confirment dans l'avenir leur choix de 1981, il faut que des réformistes participent à la définition des options pour y intégrer leur philosophie, leurs préoccupations, leur façon de penser et de s'exprimer.* »

M. Hintermann, qui avait quitté le PS en 1975 pour devenir secrétaire général du Parti socialiste démocrate (PSD), avait appelé à voter pour M. François Mitterrand en mai 1981. Il avait ensuite dissous le PSD et rejoint le PS en mars 1982.

La Seyne-sur-Mer : *à gauche depuis 1919...*

De notre correspondant

Toulon. – Le 19 février, les électeurs de La Seyne-sur-Mer devront se rendre de nouveau aux urnes, le Conseil d'Etat ayant, le 13 janvier, confirmé la décision du tribunal administratif de Nice et annulé l'élection municipale de mars dernier (voir *le Monde* daté 15-16 janvier). Ils auront le choix entre quatre listes : celle de l'union de la gauche conduite par M. Maurice Blanc (PC), maire invalidé, celle de l'opposition qui a pour chef de file M. Charles Scaglia (UDF-PR), celle du Front national conduite par M. Claude Noblia et, enfin, celle de M. Gilles Eynard, intitulée « Tout pour La Seyne », déposée en préfecture cinq minutes avant l'heure limite de dépôt des candidatures.

Favorable à la gauche, La Seyne l'est depuis 1919. Jusqu'en 1942, la ville a été gérée par une municipalité SFIO. Après l'« intermède » pétainiste (entre 1942 et 1945), elle a été dirigée par les communistes. Aux élections d'avril 1945, la liste d'union républicaine constituée par le PC, avec une ouverture aux radicaux et aux catholiques, a recueilli 63,50 % des suffrages exprimés, celle de la SFIO 33,39 %.

La gauche subit, depuis lors, un déclin : 61,24 % des suffrages aux municipales de 1977, 50,47 % en mars 1983 pour les listes d'union conduites par le PC.

Le PC a créé l'étonnement en faisant figurer sur son contingent de trente candidats six personnalités non inscrites (les quinze autres candidats de la liste d'union de la majorité sont présentés par le PS). Trois de ces personnalités sont catholiques, l'une d'entre elles est un prêtre-ouvrier, militant syndical (CGT). Cela provoque quelques réactions de rejet de la part de vieux militants socialistes laïcs. Pour M. Maurice Blanc, cette « *ouverture* » vise à élargir le « *débat démocratique* »... et du même coup, les bases de l'électorat de la gauche. La liste de la majorité ne devançait que de 340 voix celle de l'opposition, au second tour de l'élection municipale de mars 1983. « *Cet écart peut être comblé* », estime M. Charles Scaglia, dont la campagne fait la part belle à un anticommunisme affiché (« *La Seyne aux Seynois, pas aux communistes* »). Il axe une bonne part de son argumentation sur la « *fraude électorale* », interprétant ainsi l'arrêt du Conseil d'Etat qui estimait que, de nombreux électeurs ayant reçu entre les deux tours du scrutin des lettres à en-tête de la mairie, le maire, M. Blanc, avait détourné à des fins de propagande les moyens de fonctionnement du service public.

A gauche comme à droite, on s'interroge sur le report des voix de M. René Moreno, qui a décidé de se retirer de la compétition. Ce nouveau venu à la politique avait réussi à obtenir 11,86 % des suffrages le 6 mars 1983. Au second tour, le 13 mars, il avait rejoint l'opposition, et une grande partie des quelque trois mille voix qui s'étaient initialement portées sur sa « *liste d'opposition et de liberté* » avait conforté le score final de la liste de M. Scaglia.

La liste Tout pour la Seyne compte trente-deux femmes. Elle se veut d'« *opposition modérée* ». Elle affiche une volonté de « *libérer La Seyne des communistes* » tout en refusant la liste d'opposition, « *qui n'offre pas de garanties d'indépendance à l'égard des états-majors parisiens* ». Une autre inconnue réside dans le score que réalisera le Front national. Même si M. Scaglia reste discret sur une éventuelle alliance entre sa liste et celle du Front national, s'il y a un second tour, sa campagne et son programme ne devraient pas poser de problème éthique profond pour un tel rapprochement. En effet, le chef de file de l'opposition estime qu'il faut « *ramener le nombre des Maghrébins à des proportions supportables par les Seynois, dans le centre-ville et les cités HLM* » et « *maintenir les services sociaux existants* » mais les « *réserver aux seuls Seynois* ». Enfin, il s'indigne que le gouvernement ait pu envisager de donner le droit de vote aux immigrés et affirme que, s'il est élu, il « *ne signera plus un seul certificat d'hébergement* ».

« *Cœur de la cité* » pour M. Scaglia, « *pilon de la ville* » pour M. Blanc (récemment baptisé « *maire de la navale* » par M. Georges Marchais), les chantiers navals sont au centre de la campagne. Cette entreprise forte de quatre mille personnes, dont 40 % votent à La Seyne, pèse dans le jeu électoral. Le produit de la taxe professionnelle de l'entreprise représente un quart des ressources fiscales de la commune. Jusqu'à ces dernières semaines, les chantiers navals constituaient un handicap sérieux pour M. Blanc et ses colistiers. Après la mise en place des « *pôles de reconversion* », l'inquiétude semble moins vive dans cette entreprise où, faute de commandes et face à un plan de charge quasiment nul, chacun s'attendait à un millier de licenciements au cours du premier trimestre de 1984.

Il semble cependant que les deux principaux candidats perdent de vue la mutation socio-économique de la ville. De tradition et de fibre ouvrière, La Seyne ne compte plus aujourd'hui que 12,3 % d'ouvriers dans son corps électoral (sur 49,1 % d'actifs). En revanche, inactifs et retraités constituent 50,9 % des électeurs (dont 67 % de femmes). Ce sont là des éléments qui risquent de créer quelques surprises. L'enjeu de ce scrutin partiel est évident : La Seyne, *est avec* Draguignan, *le dernier* bastion de la gauche dans le Var, et M. Scaglia ne cache pas sa volonté d'emporter le dernier maillon faisant défaut à l'opposition pour contrôler l'ensemble du littoral varois.

JOSE LENZINI.

هكذا من الأمل

CINEMA

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (329-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Ciné-13, 18e (254-15-12).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

1941 (A. v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARRAIN (1re et 2e parties) (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PRIX DE BEAUTÉ : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

RENCONTRE DU IIIe TYPE : ÉDITION SPÉCIALE (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 17e (532-91-68).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : les Marx au grand-magasin ; jeu. : Un jour aux courses ; la Soupe au canard ; sam. : Noix de coco ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Une nuit à l'Opéra ; mar. : Monkey Business.

CINÉMA FRANÇAIS : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : Feu-Follet ; jeu. : la Tête contre les murs ; ven., mar. : Et Dieu créa la femme ; sam. : Une femme est une femme ; dim. : les Liaisons dangereuses ; lun. : Lola.

COMÉDIES MUSICALES ÉGYPTIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer., jeu. : C'est toi que j'aime ; ven. : C'est toi mon amour ; sam. : la Chanson éternelle ; dim. : Fatman 1948 ; lun., mar. : Comment t'oublier ?

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In Girum imus nocte et consumimur igni.

G. GARBO (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (325-65-04), mer., jeu. : Ninotchka ; ven., sam. : la Reine Christine ; dim., lun., mar. : la Femme aux deux visages.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : l'Etau ; ven., sam. : Psychose ; dim., lun., mar. : les Oiseaux. – Studio Bertrand, 7e (783-64-66), ven., 17 h, mer., sam., 17 h, jeu., lun., 16 h, mar., 15 h 30 : Soupçons ; mer., sam., 18 h 45, Lun., jeu., 18 h, ven., 18 h 45 : Mr and Mrs Smith.

ROBERT MITCHUM (v. o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), mer. : la Vallée de la peur ; jeu., ven., sam. : les Indomptables ; dim., lun., mar. : Yakuza.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Hellzapoppin ; jeu. : Possession ; ven. : Princesse ; sam. : Norma Rae ; dim., mar. : Ronde de nuit.

L'OPÉRA RUSSE : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer., sam., dim. : le Prince Igor ; jeu. : la Fiancée du tsar ; ven., lun. : la Khovantchina.

LES FILMS SINGULIERS DE 1983 : Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 20 h, sam., 16 h, dim., 14 h : Liberty Belle ; mer., 18 h, sam., 14 h, dim., 20 h, lun., 20 h : le Destin de Juliette ; sam., lun., 18 h, dim., 22 h : Poussière d'empire ; mer., lun., 16 h 30, jeu., 20 h, ven., 18 h., dim., 16 h : Faux-Fuyants ; jeu., 18 h, sam., 20 h : l'Argent.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., ven., mar. : Gay divorcée ; jeu., dim. : Amanda ; sam., lun. : En suivant la flotte.

CINÉMA FANTASTIQUE : Escurial, 13e (707-28-04), mer., 14 h, dim., 16 h, mar., 20 h : Poltergeist ; mer., 16 h, ven. et sam., 20 h : The Thing ; mer., 18 h, jeu., 20 h : Furie ; mer., 20 h, lun., 18 h : Hurlements ; mer., 22 h, lun., 14 h : Scanner ; jeu., 14 h, dim., 20 h, lun., 16 h : Terreur sur la ligne ; jeu., 16 h, lun., 20 h : le Cercle infernal ; jeu., 18 h : Phantom of the Paradise ; jeu., 22 h, ven., 14 h : Carrie ; ven., 16 h, sam., 22 h : Fog ; ven., 18 h : Dark Star ; ven., 22 h, sam., 18 h : Halloween ; sam., 14 h, lun., 22 h : le Loup-Garou de Londres ; sam., 16 h, lun., 16 h, mar., 18 h : Inferno ; dim., 14 h : la Dernière Vague ; dim., 18 h, mar., 14 h : Fondu au noir ; dim., 22 h : Wolfen ; mar., 22 h : Phantasm ; mar., 16 h : Dark Star.

L'AFRIQUE FILMÉE : Republic Cinéma, 11e (805-51-33), mer., 14 h et 20 h : le Vent ; 16 h et 22 h : Ceddo ; 18 h : le Certificat d'indigence : jeu., 14 h et 22 h 30 : Bako ; 16 h : Un homme, des femmes ; 18 h : Kodou ; 20 h : Naiton ; ven., 14 h : Djeli ; 16 h : Sambizanga : 18 h : Mueda, mémoire et massacre ; 20 h : la Récolte de 3 000 ans ; 22 h 30 : Finye ; sam., 14 h : Nelisita ; 16 h : la Chapelle ; 18 h : Finye ; 20 h : les Echelles - Cabascabo ; 22 h : Ceddo ; dim., 14 h : Safrana ; 16 h : Deddo ; 18 h : Touki Bouki ; 20 h : Soleil O ; 22 h : la Chapelle ; lun., 14 h : Paris c'est joli - Tiyabu Biru ; 16 h : la Récolte de 3 000 ans ; 18 h : Ceddo ; 20 h : N'Diangane ; 22 h : Djeli ; mar., 14 h : Nelisita : 16 h : Mueda, mémoire et massacre ; 20 h 30 : Finye ; 22 h : le Certificat d'indigence - Caméra d'Afrique.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h, sauf dim.

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46), 14 h.

AU BOULOT JERRY (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim., lun., mar. 14 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), ven., sam., 0 h 15.

L'ARGENT (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 10.

BERLIN EXPRESS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar., 11 h 55.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim., 20 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 21 h 40, lun. 21 h, mar. 22 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 16 h.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 45.

FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 18 h 30.

FURYO (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), sam. 19 h, lun. 21 h. + Boîte à films, 17e (622-44-21), dim., lun., mar., 24 h 15.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., sam., dim., 18 h 10.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It. ; v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15.

I VITELLONI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), jeu., mar. 13 h 30.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), sam., dim., lun. 20 h 20.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim., 19 h 15.

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34), 13 h 50.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.s. 20 h, sf dim., sam., dim. 17 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-56), dim., lun., mar., 12 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., sam., dim., 16 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 50.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 15 h 30.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar., 11 h 40.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 55.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 23 h 50.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mar. 21 h 30.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 22 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam., dim., 22 h 15.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 15

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris. Dir. : G. Sinopoli (Sinopoli, Brahms, Schumann).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre de l'Opéra de Paris. (Hommage à G. Auric).

Théâtre des Variétés, 15 h : O. Charlier (Telemann, Bach, Paganini, Kreisler).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. E. Krivine, N. Yepes (Grieg, Rodrigo, Mozart).

JEUDI 16

Pleyel, 20 h 30 : voir le 15.

Fondation de l'Allemagne, 20 h 30 : H. Nagorsen, G. Théron (Brahms, Liszt, Mendelssohn, Schumann, A. Watanabe. R. Miyagi (Schumann).

Lucernaire, 21 h : C. Colmant, T. Fujomoto, Ph. Bassac.

VENDREDI 17

Bercy, 20 h : Orchestre national de France. L. Maazel (Berlioz).

Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : Y. Prin. Ensemble vocal M. Piquemal. Chorale d'Argenteuil (Roussel, Lutoslawski, Miroglio).

Lucernaire, 21 h : voir le 16.

SAMEDI 18

Eglise St-Merri, 21 h : Th. Boiteux, V. Hartmann (Bach, Prokofiev, Beethoven, Poulenc).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel (Debussy, Berg, Ravel).

Gaveau, 17 h : G. Poulet, N. Lee (Mozart, Schubert, Lee, Prokofiev).

Lucernaire, 21 h : voir le 16.

DIMANCHE 19

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : M. Th. Michaux (Buxtehude, Walther, Bach).

Eglise St-Merri, 16 h : T. Chagnot (Bach, Ponce, Walton).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : A. Arorban, Y.-U. Kim, R. Moog, K. Hellwig (Haydn, Beethoven, Mozart).

Eglise des Invalides, 17 h : Chœurs et ensemble de trompes de chasse (Schubert, Lully).

Musée assistance publique, 15 h : J.-L. Feldmann, guitariste (Cordetta, Sor, Tarrega).

MARDI 21

Radio-France, 20 h 30 : Ensemble pupitre 14. Dir. : E. Rosenfeld (Savouret, Chaynes, Beethoven).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Tipo (Scarlatti, Beethoven, Chopin).

Eglise St-Médard, 20 h 30 : G. Fumet, G. Siegel (Haendel, Bach).

Escalier d'or, 21 h : Orchestre B. Thomas (Vivaldi).

Cité internationale des arts, 21 h : St-Taniel, J. Kaipaien, A. Karttunen, T. Hakkila.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 17, à 20 h 30 : Trio M. Petrucciani ; le 19, à 15 h : B. Chevrillon, F. Mechali ; A Jaume, J.-M. Montera...

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 Maxime Saury Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Carnaval Macumba.

CITHEA (357-99-26), le 16, à 20 h : les Désaxés ; le 17, à 20 h : Dazibao ; le 18, à 20 h : Macadam Cow-Boy ; le 21, à 20 h : Panik ; les 16, 17, 18 à 22 h : Caramelle.

DÉPOT-VENTE (624-33-33), 22 h 30, le 17 : les espoirs du rock'n roll ; le 18 : G. Petite Hotcha Blues.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 16, 17, 18, 19 : Mal Waldron (Santi Debriano, St McCraven, R. Raux, Sam Rivers).

FORUM (297-53-47), 21 h, Festival rock franco-allemand, le 15 : Schlaflose Nachte ; le 16 : Sprung aus den Wolken ; le 17 : Cassiber/Académie française ; le 18 : Die Toten Hosen/Lucrate Milk ; hors festival, le 21 à 20 h 30 : Allien Quartet C. Vander.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), les 16, 17, 18, à 22 h : Shamrock.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 18, à 20 h 30 : les Alizés.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : J. Kahn, L. White, Sonya ; jeudi, 23 h : M. Anconina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy ; sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : A. Lauwman ; dim. 23 h : A. Lauwman ; lundi, 23 h : L. Rulka.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 15 : M. Richmond, D. Humair, D. Friedman ; 16, 17 : F. Lockwood trio ; le 18 : M. Edelin ; le 19, à 16 h : Outremesure ; les 20, 21 : McCoy Tyner.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : High Society Band ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Orpheon Orchestra ; sam. : Raoul Thiebault Quartet ; lun. : Karaben Quartet ; mar. : Trio Caratini, Fosser, Azzola.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Little Big Horn (dern. le 21).

SAVOY (277-86-88), 21 h : A. Villeger, H. Sellin, P.-Y. Saurin, R. Portier (jusqu'au 18).

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : E. Le Lann, A. Hervé, A. Romano (dern. le 18); à partir du 21 : M. Perier et T. Rabeson.

TWENTY ONE (260-40-51) (D.), 21 h : Trio Greg Hunter.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 16, à 20 h : J.-J. Milteau, A. Giroux Blues.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Thibeault.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 16 à 20 h 30 : Tran Quang Hai, Bach Yen, Bich Thuan ; le 17 à 20 h 30 : J.-Y. Chetail, le 18 à 20 h 30 : Ahmed ben Dhiab ; le 21 à 20 h 30 : Luzmila Carpio.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 16 h : J. Villeret.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 17 h : P. Desproges (à partir du 21 à 20 h 30).

GYMNASE (246-79-79) (D. soir), 21 h, dim. 16 h 30 : Font et Val (dern. le 19).

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, Dim. 15 h : Bruant Revue.

OLYMPIA (742-25-49) (D.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Bachelet.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir) 20 h 30, dim 17 h : J. Edwards (dern. le 19).

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, mat dim. 17 h : Jet Garçons « Boris super Vian ».

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), le 18 à 15 h : T. Le Goff.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : L. Rocheman.

TEMPLIERS (278-91-15) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Distorsion (dern. le 19).

LE TROU NOIR (570-84-29) les 17, 18, 19 à 21 h : J. Moiziard.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.) 20 h 30 ; sam. et dim 15 h : Carmen, Ballet A. Gades.

TH. DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Cie A.-Dreyfus (dern. le 19).

TH. 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : Résonances (dern. le 19) les 15, 16, 17, 18 à 22 h ; le 19 à 18 h : Latin sous la lune.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) les 17, 19, 20 à 20 h 30 ; le 19 à 15 h : Kodo, les Tambours de feu et les danses de l'île de Sado.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



COMMUNICATION

Mercredi 15 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Feuilleton : Dallas.**
Le remariage de J.R. et de Sue Ellen amène Cliff Barnes à Southfork. Mais Cliff est toujours amoureux de Sue Ellen. Un drame en perspective.

21 h 35 **Jeux olympiques d'hiver.**
Hockey sur glace : URSS-Suède, Tchécoslovaquie-Canada.

22 h 50 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Dialogues des carmélites.**
De G. Bernanos, d'après G. von Lefort. Scénario : Père Bruckberger et P. Agostini, réal. P. Cardinal. Avec N. Courcel, S. Flon, M. Robinson...
Un hymne à la couronne du martyre, des images « à bout portant » saisies par les caméras de P. Cardinal, un texte dense, à la mesure d'une interprétation exceptionnelle : S. Flon, dans le rôle de la mère prieure, N. Courcel et A. Caudry.

22 h 30 **Magazine : Moi je.**
De B. Bouthier.
Les virées du samedi soir ou comment tromper l'ennui et la banlieue... (l'amitié, les filles, la solitude : un reportage « climatique »). Quelques raisons d'aller se reposer dans un monastère (une enquête qui donne des idées). Comment séduisez-vous ? (La question est posée au général Bigeard, à Jack Lang, à un prêtre ; impertinence assurée).

23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Variétés : Cadence 3** (suite à 21 h 35).
Emission de Guy Lux.
Spécial Serge Lama pour fêter les vingt ans d'une brillante carrière, il interprétera quelques-uns de ses grands succès ; les Ballons rouges, Mon ami, mon maître, Esclave...

21 h 15 **Journal.**

22 h **Feuilleton : Exil.**
D'après le roman de L. Feuchtwanger, adapt. G. Lionel, réal. E. Günther. Avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Les collaborateurs du Pariser Nachrichter *fondent un nouveau journal avec l'aide de l'ancienne amie de Wiesner. L'armée allemande est aux portes de Paris. Dernier épisode d'un feuilleton médiocre.*

22 h 55 **Avec le temps : Yolaine.**
Emission de Ménie Grégoire, réal. A. Delarive.
Une mère célibataire à problèmes devenue chef de famille responsable.

23 h 5 **Prélude à la nuit.**
Musique traditionnelle d'Amérique indienne.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **Dans les mains du magicien.**
17 h 12 **Dessin animé : Belle et Sébastien.**
17 h 40 **Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.**
18 h 4 **Renart** (d'après *le Roman de Renart*).
18 h 20 **Mon ami Guignol.**
18 h 30 **Vie régionale.**
18 h 55 **Gil et Julie.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.**
19 h 50 **Dessin animé : Gédéon.**

FRANCE-CULTURE

19 h 30 **Perspectives scientifiques** : La langue étrange d'Elise Müller, avec M. Céfaï.
20 h **Une journée avec Betsy Jolas** : Les œuvres récentes.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : Le village de Niereveze, par C. Rosset.

FRANCE-MUSIQUE

20 h **Les chants de la terre.**
20 h 30 **Concert** : « Messe en mi bémol majeur » de Schubert, « Trois interludes » de Palestrina-Pfitzner, « Te Deum » pour soli., chœur, orgue et orchestre de Bruckner, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. F. Layer, sol. J. Chamonin, L. Finnie, J. Protschka, M. Davies, J.-H. Rootering.
22 h 30 **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Tango » ; à 23 h 10, L'air du temps, l'année 1921.

Jeudi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Les rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé.**
Le sport, passeport pour la santé.
14 h **Série : Amicalement vôtre.**
14 h 50 **Les choses du jeudi** (et à 15 h 55).
Avec Maurice Rheims écrivain et commissaire-priseur, André Bromberg collectionneur, Pierre Perrigault décorateur.
15 h 30 **Quarté en direct de Vincennes.**
16 h 30 **Images d'histoires.**
17 h **Croque vacances.**
Dessins animés : l'invité de Clémentine et Isidore ; variétés, informations et le feuilleton : Salty.
18 h **Feuilleton : Le neveu d'Amérique.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 heures moins 5.**
19 h **Météo première.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeux olympiques d'hiver** (résumé).
20 h **Feuilleton : La chambre des dames.**
D'après le roman de J. Bourin, adaptation F. Verny, réalisation Y. Andrei, avec H. Virlojeux, N. Jamet, S. Barjac, M. Vlady...
Bouleversé en apprenant que son fils était un voyou, Mathieu promet à Marie de payer la somme réclamée par Amaury. Marie, à bout de nerfs, décide de rompre avec Côme. Un feuilleton classique dans la tradition des Buttes-Chaumont.
21 h 30 **Contre-enquête.**
Magazine de Anne Hoang.
« Ici, rue Taoufik, La Courneuve, le 3 juillet 1983 » : le racisme ; un exil : le père et l'enfant... Un magazine des faits divers souvent inégal.
22 h **Jeux olympiques d'hiver.**
Patinage artistique : figures libres messieurs, en direct de Sarajevo.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8 h 55 **Jeux olympiques d'hiver** (et à 11 h 55 et 17 h 20).
Patinage de vitesse ; ski-relais.
11 h 50 **Journal** (et à 12 h 45).
11 h 55 **Jeux olympiques :**
Ski (slalom géant messieurs).
13 h 35 **Gags à Gogo**
Laurel et Hardy : Allez vous rhabiller, *de M. Sennet.*
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
Des auteurs et vous.
14 h 55 **Téléfilm : Du feu dans le ciel.**
d'après P. Gallico, réal. J. Jameson. (Redif.)
Une catastrophe menace l'Arizona. Un astronome sur les traces d'une comète qui se dirigeait vers la Terre.
17 h 20 **Jeux olympiques.**
Patinage artistique.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord** (INC).
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe : L'Assemblée nationale.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Le Testament.**
d'après N. Shute, réal. D. Stevens.
Une série australienne en six épisodes. De 1942 à 1950, de la Malaisie occupée par les Japonais à la brousse australienne, l'histoire d'une jeune Anglaise, héritière d'un testament, et d'un Australien, qui cherchent éperdument à se retrouver.
21 h 30 **Alain Decaux : l'histoire en question**
Opération Jéricho.
Le bombardement, le 18 février 1944, de la prison d'Amiens par la Royal Air Force. La mise au point de l'opération, les plans de vol, le film du bombardement, tourné par les caméramen de la RAF, le tout raconté par l'historien du petit écran.
22 h 45 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
Censurons le rossignol.
20 h 35 **Cinéma : le Mystère Picasso.**
(Hommage à H.-G. Clouzot).
Film français de H.-G. Clouzot (1956), avec Pablo Picasso.
Picasso, en train de dessiner ou de peindre est filmé par un cinéaste qui cherche à montrer le processus de sa création. Un « film d'art » comme on disait alors. Tout à fait à part dans l'œuvre de Clouzot, filmé en noir ou en couleurs selon la nature des travaux de Picasso. Il s'agit pourtant d'une mise en scène, où la technique de la caméra se modifie selon les méthodes employées par l'artiste.
21 h 50 **Journal.**
22 h 40 **Avec le temps : Patricia.**
Emission de Ménie Grégoire, réal. A. Delarive.
23 h 20 **Prélude à la nuit.**
Choral nº 3, *de César Franck, interprété par Louis Robillard (orgue).*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **Dans les mains du magicien.**
17 h 12 **Les conteurs : forêt landaise.**
17 h 52 **Pierre Luccin raconte : Ah ! les femmes.**
18 h 8 **Feuilleton : Dynasty.**
18 h 55 **Gil et Julie.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.**
19 h 50 **Dessin animé : Gédéon.**

FRANCE-CULTURE

11 h 2 **Musique** : orgues (les orgues de Gerhardt Grenzing) (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama.**
14 h **Sons.**
14 h 5 **Un livre, des voix** : *Poupée blonde,* de P. Modiano et P. Le Tan.
14 h 47 **Les après-midi de France-Culture** : têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette ; à 15 h 20 : la politique culturelle des comités d'entreprise ; à 17 h, raison d'être.
18 h 30 **Feuilleton** : Nos ancêtres les jeunes filles, ou de l'éducation des demoiselles.
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la nouvelle anatomie pathologique.
20 h **Nouveau répertoire dramatique** : *l'Auberge verte,* par J. Guimet, avec H. Virlojeux, J. Negroni, N. Nerval, F. Bouffard.
21 h 45 **La place de l'autre**, de J.-L. Lagarce, avec J. Berger et B. Devoldere (Redif.).
22 h 30 **Nuits magnétiques** : Harold Szeemann, un visionnaire de génie.

FRANCE-MUSIQUE

12 h **Le royaume de la musique.**
12 h 35 **Jazz** : Caroline et Virginie, le blues de la côte est.
13 h **Concours international de guitare.**
13 h 30 **Poissons d'or.**
14 h 4 **Musique légère.**
14 h 30 **Musiciens à l'œuvre** : Londres 1934, les aventures de Prométhée : œuvres de Tippett, Purcell.
17 h 5 **Repères contemporains** : G. Mendes, M. Nobre, de Oliveira.
18 h **L'imprévu.**
19 h 5 **Concert** : jazz avec le Big Band de C. Bolling.
20 h **Jazz** : le bloc-notes.
20 h 30 **Concert** : (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Pour un livre à Venise,* de Sinopoli, *Schicksalslied,* pour chœur et orchestre, de Brahms, *Symphonie nº 4,* de Schumann, par les Chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. G. Sinopoli.
22 h 45 **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Tango » ; à 23 h 10, Musiciens sans public.

LES NOUVELLES MATINÉES DE FRANCE-INTER

Le cocktail Garetto

Après ses nouveaux après-midi lancés au mois de septembre dernier, France-Inter a inauguré, le lundi 13 février, un grand magazine matinal, fait de pages d'histoire et d'actualités, de jeux, d'humour et d'intermèdes musicaux. C'est la deuxième phase d'une réforme courageuse et originale, étudiée depuis un an par Jean Garetto.

On ne parle plus d'« animateur » mais d'« accompagnateur ». On ne découpe plus la journée selon un rythme horaire traditionnel, mais on réorganise le temps en y alternant des moments forts – de courtes émissions parlées qui durent entre cinq et quarante-cinq minutes – et des moments moins denses de musique et de chansons. On ne parle plus de la « concurrence » avec les périphériques, mais on reparle de la « différence » qu'il faudrait à nouveau écouter. Et Jean Garetto, directeur des programmes d'Inter, de préciser : *« J'ai voulu oublier ce qui existait chez nous et chez nos voisins, négliger les sondages et études d'opinion, et simplement rêver à la radio que je souhaitais entendre. »*

A dire vrai, tout n'a pu être bousculé, et, dans le patchwork fabriqué, subsistent tout de même quelques stars et émissions vedettes... Le rendez-vous d'Eve Ruggieri est fixe (8 h 45) et, si le super-banco de Lucien Jeunesse (12 h 45) est porté à 5 000 francs – inflation oblige – cela reste « Le jeu des 1 000 francs ».

Mais le cocktail du matin présenté par Thierry Deccaro réserve des surprises : ainsi cette émission en deux temps (9 h 35 et 10 h 10) appelée « La vie de près » dans laquelle Marcel Jullian entouré de Laurent Broomhead, de Jean-Didier Wolfromm et de Michèle Valentin, feuillette en direct l'ensemble de la presse et commente ainsi l'actualité du jour. Aux auditeurs ensuite de choisir par téléphone l'événement qui, le lendemain, devra faire l'objet d'un examen approfondi et mobiliser l'équipe, qui dispose de l'après-midi pour « plancher » sur le sujet et étudier, notamment à l'aide de documents divers les correspondances avec le passé.

Katia David enchaîne à 11 h 10 avec « Instant d'année », une bouffée de souvenirs liés à trois chansons d'une même année ; à 11 h 30, William Leymergie, Jean-Michel Brosseau et Jean-Marc Terrassse mènent tambour battant un jeu à suspense, « La clé sous le paillasson » qui permet de gagner, chaque jour, jusqu'à 3 000 kilomètres en train ! Tandis qu'à 12 h 30, le trio ravageur de « L'oreille en coin », Maurice Horgues, Jacques Mailhot et Françoise Morasso, peut mettre « la puce à l'oreille » – C'est le nom de l'émission – des auditeurs en dispensant leur humour six fois au lieu d'une dans la semaine ! Qui songerait à s'en plaindre ?

ANNICK COJEAN.

QUAND LES PTT PRODUISENT...

Un nouveau « Messages »

Quand on lui parle de télévision institutionnelle, le spectateur, en général, sort son oreiller. Il imagine tout de suite une avalanche d'informations indigestes, des exposés didactiques, des discours compassés façon « Expression directe ». Il a tort. La nouvelle formule de « Messages », le magazine des PTT, va s'efforcer de lui démontrer le contraire, tous les samedis à 12 h 10, à partir du 18 février sur FR 3. Certes, l'émission, diffusée depuis deux ans dans un autre créneau horaire, n'avait rien de très séduisant. Mais les programmes régionaux de FR 3 ont forcé les PTT à déménager, et le ministère en a profité pour revoir sa politique de communication.

Une équipe de très jeunes gens s'est mise au travail, aidée par un professionnel de la publicité et par une confiance dans les vertus de l'écriture électronique. Le résultat est saisissant, à mi-chemin entre le « Collaro-show » et « L'écho des bananes ». Bien sûr, le contenu n'a pas changé : informations pratiques sur les services postaux, rubrique philatélique et recrutement d'agents, mais les gags succèdent aux clips dans une débauche d'effets spéciaux. Ces vingt minutes endiablées s'achèvent sur l'épopée de l'aviation postale, un feuilleton à base d'images d'archives présenté à la manière du « Ciné-club » FR 3 de Gérard Jourd'hui.

On pourra reprocher aux producteurs de l'émission d'avoir « ciblé trop jeune ». Mais cela ne correspond-il pas au public qu'entendent retrouver ainsi les PTT et à une bonne partie des employés des services postaux ? Cette réalisation peu coûteuse (35000 F hors taxes) prouve surtout qu'un nouveau style de production, mêlant informations pratiques et distraction, peut alimenter les réseaux ouverts à la communication institutionnelle sans faire fuir le public.

Le service information et communication des PTT – qui s'équipe, avenue Bosquet, d'un grand studio vidéo compte s'ouvrir vers l'extérieur et collaborer, par exemple – avec la mission « TV câble ». Façon de prouver, sans doute, que les PTT ne sont pas insensibles aux problèmes des programmes. L'initiative n'est pas à dédaigner tant les besoins sont grands et la pénurie évidente. Encore faudrait-il que la Régie française des espaces (RFE) précise un peu les règles du jeu en matière de télévision institutionnelle. On comprendra mal que les PTT, le ministère de la défense ou la Fédération de la Mutualité aient accès à des tranches horaires sur FR 3 que l'on refuse pourtant à l'Association française des banques.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Mme Lalumière à Cité-96.* – Cité-96 (Paris, 92,8 MHz) diffusera à partir du jeudi 16 février, au cours de son émission d'information de 19 h 15, un entretien avec Mme Catherine Lalumière. Cette conversation entre le secrétaire d'État chargé de la consommation et MM. François Lamy *(Que choisir ?)* et Jean-Paul Ferrand *(secrétaire général de* la Confédération syndicale du cadre de vie) s'étalera sur plusieurs jours par courtes séquences. Le thème en sera « l'actualité et les consommateurs ».

● *Radio-France-Limousin : reprise du travail.* – Les journalistes en grève des deux stations limousines de Radio-France, Radio-Centre-Ouest (Limoges) et Radio-la-Creuse (Guéret), ont décidé de suspendre leur mouvement après l'entrevue qu'ont eue lundi 13 février les délégués de l'intersyndicale régionale (SNJ, CFDT, CGT) et la direction nationale de Radio-France. Le contentieux reste entier mais les journalistes ont décidé de surseoir à la grève en raison du préavis déposé par l'ensemble des personnels des deux stations pour le vendredi 17 février. *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

AU CONSEIL D'ÉTAT

Feu vert pour la construction de nouvelles remontées mécaniques dans la vallée de Chamonix

Le Conseil d'État a annulé, le 10 février, le jugement du tribunal administratif de Grenoble qui avait sursis à l'exécution d'une décision autorisant la commune de Chamonix à implanter des remontées mécaniques et des pistes de ski aux Grands-Montets, dans le massif du Mont-Blanc.

L'extension du domaine skiable des Grands-Montets est depuis longtemps souhaitée par la commune de Chamonix. Pour réaliser ce projet, qui exige la construction de télésièges et l'ouverture de nouvelles pistes de ski sur les pentes du massif du Mont-Blanc, site classé depuis 1951, la ville dut demander l'autorisation du ministère de l'environnement. Cette dernière fut accordée, malgré l'avis défavorable de la Commission supérieure des sites, par M. Michel Crépeau, le 7 juin 1982.

Retirée deux mois plus tard parce que le conseil municipal de Chamonix n'avait pas satisfait à l'une des réserves dont était assorti l'accord du ministre – la réduction du nombre de lits prévus par le plan d'occupation des sols en cours de révision, – elle fut finalement confirmée, le 7 septembre 1982, la commune ayant accepté de se plier à toutes les conditions fixées par la décision ministérielle.

Les télésièges des Grands-Montets ne purent cependant être construits : le 10 juin 1983, l'association de défense de la vallée de l'Arve obtint du tribunal administratif de Grenoble la suspension des travaux. Le jugement se fondait à la fois sur le préjudice irréparable que causerait au site classé du Mont-Blanc l'exécution du projet et sur l'illégalité de la décision du ministre de l'environnement, qui aurait dû, selon le tribunal, recourir, en raison de la gravité de l'atteinte portée à cette partie du massif du Mont-Blanc, à la procédure de déclassement partiel du site *(le Monde* du 16 juin 1983).

C'est ce jugement que le Conseil d'État vient d'annuler, à la demande de la commune de Chamonix et contrairement aux conclusions du commissaire du gouvernement.

La décision rendue relève qu'aucune des critiques faites par l'association contre la décision ministérielle ne paraît, en l'état du dossier, de nature à entraîner son annulation. Le Conseil d'État a donc levé l'obstacle juridique qui s'opposait, depuis le jugement du tribunal administratif de Grenoble, à la reprise des travaux.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164.00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux.
28500 personnes — C.A. 8 Milliards de Francs

recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS DEBUTANTS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieurs Gestion

Valeo Thermique - (Nogent Le Rotrou — 28)
Valeo Matériaux de Friction France - (Condé Sur Noireau — 14)

Vous avez une formation complémentaire en gestion (I.A.E., CESMA ...). Au sein du Département assurant la gestion de ces importants établissements de production, vous acquérerez une expérience opérationnelle du contrôle de gestion de production de grande série en prenant, après formation, la responsabilité des prix de cession : définition des normes standard, établissement des prix, suivi et contrôle. Pour cela vous collaborerez étroitement avec les différents services de production et le département achats. Réf. 53124/1/M

Ingénieurs Etudes Informatiques

Valeo Direction Informatique - (Paris)
Valeo Moteurs et Applications (Marchal) - (Paris)

Vous avez des connaissances de base en informatique ou en gestion. Vous serez chargé de projets d'organisation pour les différentes fonctions de l'entreprise : de l'analyse des besoins avec les services utilisateurs à la mise en place des systèmes en passant par la conduite des équipes de réalisations informatiques. Réf. 52124/2/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à Valeo Service Recrutement I & C - 43 rue Bayen — 75017 PARIS

Vous aspirez au métier de CONSULTANT en ORGANISATION-MANAGEMENT-DEVELOPPEMENT

...sans avoir pu encore véritablement l'exercer. Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé - tête bien faite et contact aisé - pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez enrichie votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.

Vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel. Notre base est à Paris.

Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, sous référence 6306 à Axial, 27 rue Taitbout - 75009 Paris.

Filiale Grand Groupe Pétrolier Français activités ingénièrie cherche

INGENIEUR DIPLOME

40 ans

Expérience maintenance.
Gestion stocks.
Homme de terrain.
Meneur d'hommes.
Anglais.
Pour équipe de direction siège Paris.
Mais susceptible d'évoluer vers mobilité France et étranger.

Envoyer CV complet détaillé et prétentions s/réf. 86411 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmetra

---

EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE C.A. 500 M.F.
FILIALE GROUPE AMERICAIN EN PLEINE EXPENSION

RECHERCHE :

SENIOR PRODUCT MANAGER REVENTE

RENDANT COMPTE AU DIRECTEUR GENERAL

Responsable du compte d'exploitation de la gamme des produits de revente, il en fixe l'évolution.
Il recherche mondialement les fournisseurs, négocie les achats, détermine la politique commerciale, fournit à la force de vente les instruments d'action.
Il nous faut un «entrepreneur» maîtrisant l'anglais et connaissant les grossistes automobiles.
Un jeune manager ayant fait ses preuves dans ce poste aura de réelles perspectives d'évolution.

Rémunération de départ : 250 000 Frs/an

Ecrire sous référence 280.785.M - Régie Presse 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

IMAGO

Société d'Ingénierie recherche

INGENIEUR

30 ans minimum.

Electronique et Information pour étude de systèmes de gestion centralisée appliquée au bâtiment et à l'infrastructure (Formation ESIEE ou équivalent).

Tél. : (1) 687.26.30



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

CHEF DE DIVISION
ORGANISATION COMPTABLE
Afrique Francophone

Une importante société de service public (1700 personnes) recherche pour son siège un cadre de haut niveau spécialiste de l'organisation comptable. Dépendant du Directeur Administratif et Financier, il aura pour tâches principales de faire l'inventaire des procédures et circuits comptables existants, d'en refaire l'analyse fonctionnelle en liaison avec les chefs de projet informatique et de revoir l'organisation de certaines comptabilités auxiliaires. Formation ESC ou similaire. Bonne pratique de la comptabilité et de l'informatique. Aptitude à diriger une équipe de cadres nationaux. 350.000FF - Logement. Congés 2 mois/10 mois. Retraite Cadres. Résidence grande ville universitaire d'Afrique Noire au bord de la mer.

Adresser CV détaillé s/réf. 242/01M à France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris

---

Importante Société menant des projets de pointe recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Logiciel/Temps réel. Connaissance micro-processeurs commutation paquets et soft base

Débutants confirmés

Salaire motivant

INFORMA, 7, rue Pasquier, 75008 PARIS ou tél. : pour R.V. 742-14-40, p. 16.

GROUPE BANCAIRE
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BURROUGHS MEDIUM 4008 GEMCOS - TÉLÉTRAITEMENT
INGÉNIEURS
SPÉCIALISTES APL
HOMME SYSTÈME
IBM-VM/CMS-DOS/VSE
INFORMATIS SÉLECTION
26, r. Daubenton-5e. 337-89-22.

UNIVERSITÉ DE PARIS-XIII
I.U.T. de VILLETANEUSE
recherche d'urgence

2 PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES

Pour vacations les : vendredis de 8 h/10 h (analyse), mercr. de 15 h/18 h 30 (algèbre). Tél. : 821-61-70, p. 48-26.

---

emplois régionaux

Organisation professionnelle du SUD-OUEST recherche

JURISTE

Spécialité droit du travail Fem. ou Hom. libéré O.M. Expérience souhaitée (gestion du personnel - conseil) Env. C.V. + lettre man. + ph. + prét. à Mme Diemert, 23, av. M.-Joffre, 47600 Nerac.

Centre technique industriel SELIG
Département d'informatique industrielle
Puteaux La Défense
Vous êtes :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(A.M., E.C.P., ou équivalent)

Vous êtes intéressé par le développement de logiciels de calcul de structures dans le domaine éléments finis et off-shore.

Vous disposez :
- D'une première expérience dans ce domaine.
- D'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Alors venez rejoindre notre équipe travaillant sur des sujets à forte innovation, sur toute une gamme de matériels informatiques.

Adr. lettre manuscrite et C.V. + prétentions au C.T.I.C.M., Service du Personnel 20, rue Jean-J 92807 PUTEAUX CEDEX.

INGÉNIEUR COMMERCIAL 250-450.000 F

- Une opportunité au sein d'une société importante, et ceci dans un cadre de travail particulièrement séduisant.
- Une gamme de matériels, allant du simple micro aux systèmes multitâches-multipostes jusqu'à 64 écrans + des progiciels par activité, expérimentés et performants.
- Nous attendons de vous de bonnes connaissances en micro-informatique de gestion et une réussite prouvée dans la vente avec minimum 2 ans d'expérience.

Nous avons beaucoup de projets sur des marchés verticaux qui vous passionneront.

Merci d'env. votre C.V. + ph. à

SCOR

Distributeur National XEROX 58, rue Victor-Hugo, 75116 PARIS.

Réponse et discrét. totale assurées.

Recherche DIPLOMÉS (EES) ENSEIGNEMENT SUP. pour animation débat devant public jeune. Voiture et tél. indispensable. Deux jours libres impératifs. Env. C.V. et photo à : O.S.V. 143, rue de Saussure, 75017.

IMPORTANTE REVUE SPÉCIALISÉE recherche pour rédaction et enquêtes

COLLABORATEURS PERMANENTS

Expérimentés et de haut niveau ayant solides connaissances des questions économiques financières, diplomatiques du continent africain et du monde arabe.

Adresser lettre + C.V. et photo à : Köhomm et Associés 27, rue d'Amsterdam, 75008.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS cherche

ASSISTANT

BTS - DECS
Format. juridique appréciée.
Ecrire sous le n° T 044.385 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons J.H. bonne présentation de 25 ans environ, dynamique entreprenant, ayant une formation commerciale et juridique, sens des responsabilités et initiatives appréciées. Tél. pour R.V. 271-25-43, poste 240.

GROUPE FINANCIER recherche pour son serv. COMPTABILITÉ Gle

1 CADRE COMPTABLE

ayant acquis une expérience professionnelle de quelques années à la suite d'une formation supérieure D.E.C.S. Ce responsable, capable d'animer des équipes ayant à intervenir dans des domaines techniques divers, sera appelé dans un premier temps à diriger la comptabilité de certaines filiales et à mener des missions d'audit. Ecrire n° 766 PUBLIALE-GR 27, fg Montmartre, Paris-9e.

EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE

CONTRAT V.R.P.
Trav. temps partiel : 9-12 h ou 12 h-16 h ou 16 h-20 h
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :

634-16-16.

FONITEL une Société de Télémarketing axée essentiellement sur la Télévente et la Formation, cherche à s'adjoindre

UN (UNE) CONSULTANT (TE)

TÉLÉMARKETING expérimenté qui justifie d'une expérience réussie dans le télémarketing. Très créatif (ve), il ou elle a une connaissance parfaite de l'Entreprise, le sens de l'organisation et est capable de s'intégrer dans une équipe dynamique. Tél. au : 602-26-26 De 9 h 30 à 12 h 30. 14 h à 17 h 30.

AGENCE DE VOYAGES TOUR OPERATOR QUARTIER OPERA recrute

COMPTABLE CONFIRMÉ

Niveau DECS ou équivalent expérience très appréciée pour encadrer et diriger Service Comptable, participer à la mise en place d'une nouvelle organisation basée sur le traitement informatique.

Poste disponible à compter du 1er juin

Envoyer curriculum vitae photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° T 044.351 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

secrétaires

Sextan, Malakoff, 100 m métro Plateau de Vanves, recherche URGENT SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO ORDONNANCEMENT 4 ans exp. mini. Tél. : 655-10-16.

CABINET D'EXPERTISE « BATIMENT » Rech. pour travail temps partiel, une secrétaire pour rédaction des rapports sur machine à trait. de texte Hermès TT51 avec tenue et suivi des dossiers. Néc. moyen de transp. pers. Letourneur, 6, rue de la Forêt 78750 MAREIL-MARLY. Adresser candidature avec C.V.

---

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.

Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09 PARIS.

Homme d'affaires de langue anglaise cherche jeune dame PROFESSEUR DE FRANÇAIS disposée à l'accomp. dans ses voyages en EUROPE pour une durée indét. Faire offre sous n° P115 029 à PUBLICITAS. 1002 LAUSANNE (Suisse).

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H., 27 ans, rech. place stable DESSINATEUR INDUSTRIEL, 5 ans d'expérience, B.T.S. électronique 78, espagnol courant, notions d'anglais. Libre de suite. Tél. : 786-00-79.

JEUNE FILLE, B.T.S., commerce international, stages transitaires + 1 an secrétariat direction anglais-espagnol, cherche poste stable Tél. : 971-91-85, à part. de 18 h 30.

J.F., 35 ans, avocat, 5 ans, cabinet docteur en droit (état) DES privé pénal et international anglais et exp. jurid., étudie ttes proposit. 266-14-93.

J.H., 27 ans, comptable 5 ans. exp. formation micro-inform. de gestion, étudie ttes proposit. Ecrire NEDJAM, 65, bd Hippolyte-Marquès, bât. 9 94200 IVRY-S/SEINE.

Etudiante, BAC F8 (secrétaire médicale) cherche emploi pour juillet et/ou septembre. Etudie toutes propositions. Tél. : 849-91-79.

J. F. polonaise avec carte de travail, dipl. en théorie d'Art, cherche emploi stable. Merci d'écr. à : PANIER, 135, bd de Ménilmontant, 75011 Paris.

H., 32 ans, 13 ans d'exp. animation tourisme social, format. Bac + 3. Etudie ttes prop. rég. paris. Méloude CHERIF, 1, bd de Montaigut, 94000 Créteil.

INFORMATICIEN
Spécialisé en stages de
FORMATION
tél. : 663-48-15.

DIPLOMÉE 3e CYCLE expér. comm[le] et marketing anglais courant, espagnol Sur Paris ou proche banlieue Déplac. accepté — 586-97-08.

Spéc. libanais imp.-exp. bien intr. marchés Moyen-Orient, voyage et vend vos produits. Ecr. R. Khayat, 2, r. Paul-Claudel, 59700 Marcq-en-Barœul ou B.P. 9594 Beyrouth-Liban.

CHEF COMPTABLE
(HOMME)
36 ans, 14 ans expér. RECH. EMPLOI dans P.M.E. secteur bâtiment, négoce ou industrie, comptabilité générale et analytique (plan 82), déclaration fiscale et sociale, gestion et administration, familiarisé à l'outil informatique., Paris, banlieue. Etudierait proposit. province. LIBRE RAPIDEMENT. M. SOULAS, 20, r. des Raguenets, 95210 SAINT-GRATIEN. Tél. : 417-32-75.

CHEF COMPTABLE P.M.E. Qualifiée (F. 38 ans) cherche poste similaire ou cadre comptable, proche banlieue Ouest, GARCHES (92), sérieuses référ. Tél. : 296-12-82, poste 321.

Initiative, dynamisme et qualité sont des facteurs essentiels pour améliorer l'information sur votre société, votre entreprise ou votre club. Contactez un jeune directeur de publication qui prendra en main votre organe de presse en cassant les prix pour un résultat assuré. Tél. : 347-11-55.

Secr. dir. exp. anim. Réd. Trad. sachant angl., allem., hébreu, cherche emploi stable. Tél. (19 h) : 263-40-18.

Cadre gest. approv. financ., admin., bonne conn. comptable, ch. emploi de entreprise. Région Marseille. Ecr. HAVAS, réf. 32477 à MARSEILLE.

ELECTRICIEN OHQ, 32 ans, plusieurs an. expér. bâtiment, cherche emploi étranger. PINNA, 12, rue Meyer, NICE. Tél. : (93) 89-66-03.

CADRE DE DIRECTION (F) 40 ans, résidant en Suisse. Formation commerciale, allemand, anglais courants. Expérience : Soc. transp. int. commercial, gestion, recherche poste respons. Région Paris, Alsace ou création/dévelop. succursale en Suisse. Ecr. s/n° P 03 - 350835 à PUBLICITAS, 4010 BALE, Suisse.

J.H. Ivoirien, 28 a., progr. Cobol, niv. probat., compt. ch. pl. pr la Côte-d'Ivoire av. format. Ecrire à M. N'Gbocho, 5, rue Mirabeau, Paris-16e.

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 heures.

Vds 2 chiots berger 5 mois mâles, vaccination comprise Tél. 532-29-37, après 19 h.

PAS DE PEDIGREE MAIS DÉSIRENT DESCENDANCE. Téléphone : 293-22-95 chats, chiens toutes races.

Bijoux

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1880.
A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin
Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77.
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cuisine

PROMOTION KITCHNETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.600 F. Paris SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

Cours

Pour retrouver la possibilité de bien lire, bien orthographier, bien calculer, même après une suite d'échecs
- Stages non traditionnels de remise à niveau (Français, Mathématiques).
- Séminaires nouveau plan comptable.

GRETA Paris nord-est 9, rue Gasnier-Guy 75020 PARIS Téléphone : 636-55-14.

MATHS ou PHYSIQUE de 6e à terminale du 17 au 25 février, révisions 8 séances de 2 heures/jour. Pendant année scolaire cours hebdomadaires. Professeurs expérimentés MATHS SOUTIEN (Nation) Téléphone : 358-83-46.

Détectives

ENQUÊTEUR (déclaré PP Paris 067)
(Affaires privées, industrielles et commerciales)
(Filatures, auto-moto)
CHAUFFEUR ACCOMPAGNATEUR
(Protection biens et personnes)
TÉL. : 822-95-52.

Photo

Du 10/2/84 au 1/3/84 VENEZ FAIRE DÉVELOPPER VOS PHOTOS et DIAPOS Chez **CAMERA 7** et **GAGNEZ** VOTRE AGRANDISSEMENT PRÉFÉRÉ

CAMERA 7, rue Lafayette PARIS-9e. Tél. 874-84-43.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel 843-51212 Telex 96454. ou Mme. Boulton, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tel (3) 959.25.33 (Soirée) pas de limite d'âge – pas de séjour minimum ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE :

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F. (deux places, 140 cm)

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
- le 160 cm 2.056 F.
- le 180 cm 2.389 F.

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Cîteaux 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Livres

HENRI-LAFFITTE Achat comptant de LIVRES. 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Maroquinerie

SOLDE sur PRIX de GROS 20 à 30 % sur prix marqués VISCONTI, 5, rue M.-Le-Comte. Mo Rambuteau. 272-16-88.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m² Tous types et coloris. Prix entrepôt. Pose assurée. 757-19-19. BINEAU MOKET'S

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE OUTRE-MER. 359-76-98.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT Téléphone : 436-61-69.

Sanitaires

SANIBROYEUR SFA 1.990 F par SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire Paris-6e, ouvert le samedi Téléphone : 222-44-44.

Travaux divers

Problèmes de dactylographie, photocopies, reliures ? Une adresse, 40, rue du Fer-à-Moulin, 75005, Mo Censier-Daubenton. 707-45-81, prix étudiés au plus juste, respect impératif des délais.

Troisième âge

CAMELIAS retraite, valides semi-valides pr Paris 77320 JOUY-S/MORIN (6) 404-05-75.

RÉSIDENCE les CÈDRES 10' Pte Italie, Paris Tourisme, à midi, restaurant ouvert à tous, repos, retraite-reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides handicapés, soins assurés. Petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry 94800 VILLEJUIF. (1) 726-39-63 (1) 638-34-14.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Particulier vends D Super, 5 vitesses, 11 CV, année 1972, 1re main, impeccable. Expertise récente. Prix à débattre. Tél. après 18 h : 959-39-91.

Vacances-Tourisme-Loisirs

Part. loue au mois, appt 7 personnes. Dans villa, près les plages Les Sablettes Six-Fours (Var). Tél. (94) 94-68-85.

Tourisme à la ferme, circuits roulottes, calèches, pédestres doc. : le Relais de Saintonge 17470 AULNAY. Téléphone : (46) 33-10-09.

BENIDORM (Espagne) locations studios appartements à la semaine à partir de 600 F tout compris CLAUDINE (1) 380-47-02, h. bureaux.

SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon) Grand choix d'appartements locations saisonnières. S'adresser à « Inter-Immobilier » Les Ondines 66750 ST-CYPRIEN-EN-PLAGE (68) 50-79-22 ou 21-02-76.

Part. loue Courchevel, 1850 studio club hôtel, 4 pers. du 25/3 au 15/4, la semaine : 2.000 F. Tél. (21) 73-67-60.

45 km de Rome, maison, jardin, colline, 7 pers., juillet, août, particulier loue. Tél. 19-39-6.800-480.

MORZINE (Hte-Savoie) appartements tt cft, à louer mars, avril, juin, juillet sept., plein centre, 4 pers. Téléphone : (50) 79-04-10.

Encore quelques places dans notre centre d'Aiguilles (Htes-Alpes) du 18 au 25/02. Séjours adultes et familles. Pour tous renseign. Vacances Léo-Lagrange (91) 62-09-17.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172 New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

LONDRES (Est) : Appart. 2 ch., s. de bns, salon et cuis., 5 min. de la station Central Line, 10 mn Tour de Londres et la Cité. Louer 1.100 F pour 1 semaine. Ecr. Mrs Toolan, Avonbank, Duck Lane, Welford-on-Avon Warks.

Les XIVes Jeux olympiques d'hiver

Sarajevo en fête : un Yougoslave est médaillé, Jurig Franko, deuxième du slalom géant ; entre deux averses de neige, c'est un Suisse qui gagne, Max Julen. Sous un déluge de note 6, ce sont Jayne Torvill et Christopher Dean (Grande-Bretagne) qui triomphent en danse sur glace. De l'or, encore pour le patineur de vitesse canadien Gaétan Boucher et le biathlète norvégien Erik Kvalfoss. De la malchance toujours *pour le Français Yvon Mougel à deux cibles du podium, et de l'espoir* pour Jean-Christophe Simond et les descendeuses Attia, Chaud et Waldmeier.

SKI ALPIN

Des sifflets pour Julen

Sarajevo. – *« En entendant les sifflets lorsque j'ai passé la ligne d'arrivée, j'ai su que j'avais gagné. »* Aux yeux des quinze mille Yougoslaves piaffant sur la pente de Bjelasnica, le Suisse Max Julen a, en effet, commis l'erreur impardonnable de battre leur favori, Jurij Franko, au terme des deux manches du slalom géant.

De notre envoyé spécial

Sur une piste très raide du départ à l'arrivée, le Yougoslave avait *concédé 69/100 de seconde au* Suisse lors du premier parcours. En *attaquant* d'un bout *à l'autre* du second tracé tout aussi difficile à négocier *sur une neige compacte*, Franko avait réussi le meilleur temps. Toutefois, il n'a repris que 38/100 de seconde au coureur de Zermatt, qui a utilisé une tactique « coup de poing » dans les deux manches : il est parti prudemment sur le haut pour économiser ses forces afin de finir en boulet de canon. Dans la première manche, Julen avait en effet 58/100 de retard sur l'Autrichien Gruber, le plus rapide à mi-pente, pour le précéder de *49/100* sur la ligne d'arrivée. C'est dire qu'il lui a repris 1 sec 7 sur le bas.

Les Yougoslaves n'ont pas longtemps tenu rigueur à Julen de les avoir privés d'une médaille d'or, car Franko a quand même donné à son pays la première récompense olympique aux Jeux d'hiver. Au demeurant, *le Suisse* est un fort beau champion. Il fallait être très fort athlétiquement et techniquement pour tenir la route sur ce parcours *en ciment*. Deux *qualités dont* le fils de l'ancien champion d'Adelboden a *fait étalage*.

La meilleure ligne

Bassin placé très bas, jambes exagérant les extensions, pieds propulsant les skis dans les courbes : ces caractéristiques de la technique la plus sophistiquée lui ont permis de garder la meilleure ligne. Grands vaincus de la journée, Steve et Phil Mahre, les jumeaux américains respectivement champion du monde de la spécialité et vainqueur des deux dernières coupes du monde, avaient prédit l'avènement de Julen après sa victoire à Bormio (Italie), lors des épreuves préliminaires de la saison.

En fait, celui-ci piétinait depuis longtemps aux portes de la renommée. Au cours de la saison 1982-1983, il avait terminé cinq slaloms géants de coupe du monde à la deuxième place. La concentration *lui avait fait défaut* lors des secondes manches. Après avoir *songé à arrêter la compétition, l'été* dernier, à cause de douleurs vertébrales, Julen a rechaussé ses skis avec une nouvelle détermination qui allait lui permettre de s'imposer pour la première fois aux Diablerets à la mi-janvier. Sur la lancée de cette victoire, il est devenu à Bjelasnica le troisième champion helvétique de « géant » après Staub (1960) et Hemmi (1976). Et pour enlever tous les doutes sur la valeur de sa performance, il a déclaré : *« Pour me battre aujourd'hui, Ingemar Stenmark et Marc Girardelli, qui n'ont pas pu participer à ces Jeux, auraient dû être très forts. »*

ALAIN GIRAUDO.

PATINAGE ARTISTIQUE

Simond encore en course

Sarajevo. – *« Congratulations. »* Avec son éternel manteau en poil de chameau, sa figure de cocker et son accent américain au couteau, Carlo Fassi félicite Michel Lafon et Didier Gailhaguet. Le directeur technique et l'entraîneur national de la Fédération des sports de glace acceptent sans ironie l'hommage du « magicien du patinage ». Pendant deux ans, ses tours de passe-passe étaient restés inopérants sur Jean-Christophe Simond, *éternellement* trahi, dans les grandes occasions, par des nerfs ou une santé fragiles. Or, mardi soir, le champion du monde des figures imposées n'a pas « craqué » dans le programme court, il reste second au classement provisoire.

De notre envoyé spécial

« C'est un miracle », dit Alain Calmat. L'ancien champion du monde, devenu chirurgien, sait de quoi il parle. Il a presque *fallu* envoyer Simond de force à Sarajevo. Terrassé *par un virus aux récents* championnats d'Europe de Budapest, il avait *abandonné sans* disputer le programme libre. Il songeait à ranger définitivement ses patins. Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, l'a reçu pour l'encourager et lui parler de son avenir. Tout l'encadrement fédéral est intervenu pour le repêcher, comme l'année précédente, après son échec aux championnats du monde d'Helsinki.

Simond est arrivé dans la capitale de Bosnie-Herzégovine avec dix jours de patinage dans les jambes. A l'entraînement, quarante-huit heures avant le début officiel de la compétition, il réunissait une *fois* sur deux une combinaison de double et triple saut, difficulté la plus importante du programme court. Dans son entourage, on craignait le pire. C'était, pendant ces deux *minutes où* le patineur doit exécuter des figures imposées *dans une composition* originale que Simond avait irrémédiablement *perdu le titre européen* à Lyon en 1982.

Mardi soir, sans avoir le brio du Canadien Orser ou des Américains *Hamilton et Boitano*, le Français a néanmoins parfaitement réussi sa combinaison et terminé son programme sans difficulté. Classé quatrième, il conserve la deuxième place au classement provisoire grâce à la position acquise dans les imposées. Bref, il reste en course pour une médaille. C'est inespéré pour un garçon qui a trop souvent sombré à ce stade de la compétition.

Quel que soit le résultat, Simond va mettre un point final à sa carrière sportive. Il n'ira pas, le mois prochain, aux championnats du monde. Sans amertume, mais non sans regrets. Le jeune Savoyard aurait aimé que ses premiers professeurs s'intéressent autant à sa formation athlétique et artistique que technique. Roi de la boucle, du paragraphe et de l'accolade, capable de réussir les cinq triples sauts, il a toujours eu du mal à tenir les quatre minutes du programme libre. Il ne l'oubliera pas lorsqu'il *deviendra, dans* quelques mois, moniteur de patinage.

A. G.

● ERRATUM. – Nous écrivions hier, dans notre article sur le patinage artistique : *« Torvill et Dean ont bouleversé la spécialité. Aux championnats du monde d'Helsinki, en 1973, ils avaient fait sauter la banque des cotations. »* Comme s'en souviennent les amateurs de patinage artistique, c'est en 1983 que les championnats du monde ont eu lieu à Helsinki.

BIATHLON

Le plus vieux sport du monde

Sarajevo. – Un biathlète qui se met à « gamberger » court inévitablement à l'échec. Ce dérapage psychologique est encore plus préjudiciable sur la distance de 10 kilomètres que sur celle de 20 kilomètres, dont la durée permet de limiter la portée d'une erreur. Chaque détail, principalement au *tir*, décide de la qualité de la performance, au point qu'il est *arrivé d'assister en* une occasion – cas extrêmement *rare – au resserrement des trente* premiers concurrents dans les frontières étroites de la minute. Cette spécificité du 10 kilomètres explique la tension qui l'entoure.

De notre envoyé spécial

Les skieurs de fond se méfient *énormément de l'épreuve* au cours de laquelle ils ont à effectuer deux séances de tir : la première en position couchée, entre les deuxième et troisième kilomètres, et la seconde en position debout entre les septième et huitième kilomètres. Dans les deux cas, il leur faut abattre cinq cibles placées à 50 mètres. Chaque plateau raté vaut pénitence sous la forme d'un tour de circuit circulaire de 150 mètres installé à la sortie du stand de tir.

Ces parties de tourniquet provoquent, bien sûr, une perte de temps (de l'ordre de 30 secondes au tour), mais elles torturent surtout la masse musculaire des jambes, le mouvement tournant contraignant l'une à rester « fixée » au rail intérieur de la trace et l'autre à « chasser » sur le côté pour assurer la progression. A *la sortie du manège*, le biathlète ne relance jamais impunément son *corps, car il s'agit pour lui de retrouver* un rythme d'une autre nature sur une ligne droite.

Subtilités

Ce sport baigne dans un océan de subtilités qui fait dire au Français Christian Poirot : *« Quand on tire, il faut oublier chaque balle partie quel qu'en soit le résultat. »* Cette concentration extrême provoque des scènes qui plongent dans un étonnement inquiet les clients des hôtels où descendent les biathlètes. On les voit debout ou allongés dans les couloirs, la carabine au bout du bras, en train de *« tirer à sec »*, ces gammes quotidiennes sont destinées au réglage permanent de la prise de l'arme.

Sans doute sous le poids de toutes les contraintes de leur sport, les biathlètes se distinguent pour leur modestie. *« Quand le tir ne marche pas,* dit encore Christian Poirot, *il faut retrouver les gestes de base, comme un débutant. »* De même que, par un entraînement permanent, ils habituent leur organisme à passer sans transition de *la* phase mobile du ski à celle totalement statique du tir.

En bref, c'est une discipline à *deux vitesses admise au programme* des Jeux olympiques depuis 1960 seulement. *Un général suédois*, Sven Thofelt, ancien champion olympique aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans, réussit le miracle de convaincre Avery Brundage, alors président du Comité international olympique (CIO), en lui faisant valoir qu'il s'agissait du plus vieux sport du monde : *« Imaginez le mode de vie des hommes du Grand Nord, il y a sept mille ans. Pour se nourrir, ils devaient prendre une arme et des skis. Grâce à leur habileté de biathlètes, ils ramenaient ainsi à manger à leurs familles. »* Sven Thofelt affirme qu'en écoutant son plaidoyer l'intransigeant dirigeant américain pleura. Quand ils croisent le vénérable Suédois en habit de ski d'une autre époque, les biathlètes s'effacent, respectueux.

LLIBERT TARAGO.

L'ETAT S'INTÉRESSE A LA COUPE DE L'AMERICA

Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des *sports, et M. Guy Lengagne, secrétaire* d'Etat chargé de la mer, ont indiqué, mardi, *que les pouvoirs publics* étaient prêts à aider un projet *français en vue de la prochaine édition* de la Coupe de l'America, en *1987*, à Perth (Australie). *Le* communiqué publié par Mme Avice et M. Lengagne rappelle que *« la France occupe aujourd'hui une place de premier rang, sur le plan international, dans le domaine de la plaisance, comme l'attestent ses résultats industriels et sportifs »*. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics, ajoute le communiqué, *« sont prêts à participer à la mise en place d'un comité d'organisation représentatif des différentes composantes de la voile française, afin de faciliter la mise en œuvre des projets actuellement envisagés par les clubs français »*.

CYCLISME

Mort de Pierre Brambilla

On l'appelait « la Brambille » et c'était une figure de légende. Pierre Brambilla, qui vient de mourir à l'âge de soixante-cinq ans à Grenoble (nos dernières éditions), laissera le souvenir d'un coureur énergique et d'un homme chaleureux. Ce *robuste* Savoyard d'*origine italienne* ajoutait à la valeur du champion cycliste le pittoresque et le non-conformisme d'un personnage haut en couleur. Il vidait ses bidons sur la route pour se punir lorsque ses performances ne lui donnaient pas satisfaction et faisait preuve en toutes circonstances d'un courage qui lui valait l'admiration de ses adversaires. Son tempérament d'attaquant et ses *facultés* de grimpeur aidant, il gagna la course du Mont Chauve, le circuit du Ventoux, le Tour de l'Ouest et Paris-Clermont-Ferrand.

Il échoua, pourtant, d'extrême justesse dans le Tour de France 1947. A la suite d'un coup de théâtre sans précédent, il perdit, en effet, la première place du classement général au cours de l'ultime étape Caen-Paris.Il dut céder à Jean Robic le maillot jaune ravi l'avant-veille à René Vietto et qu'il portait encore à l'arrivée au Parc des Princes.

En 1952, il abandonne la compétition après avoir enterré son vélo dans son jardin et devient directeur sportif d'une équipe grenobloise. Il reprend ensuite son métier de maçon *et consacre ses loisirs à la musique*. Sous une apparence fruste, il cachait une *immense sensibilité*. Il était à la fois le battant et l'intellectuel du peloton.

JACQUES AUGENDRE.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES CADRES ET LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

Avoir son mot à dire

Nébuleux, vous avez dit « nébuleux » ? M. Paul Marchelli, délégué général de la CGC, vient d'employer deux fois en vingt-quatre heures ce mot à propos de projets du gouvernement. Il a d'abord qualifié ainsi le plan de modernisation industrielle de M. Mauroy, puis, au sortir d'une entrevue avec M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, il a dit du *« contrat de confiance »* des cadres (*le Monde* du 7 février) *« qu'il s'agissait pour l'instant d'un projet nébuleux devant éventuellement aboutir à une déclaration d'intention du gouvernement pour 1984 : c'est la montagne qui est en train d'accoucher d'une souris »*. Si l'on en croit le *Larousse*, nébuleux signifie *« obscurci par les nuages »*, ou encore *« peu intelligible »*. Sont-ce les projets de M. Mauroy ou ceux de M. Le Garrec qui sont obscurcis par les nuages, ou les relations de la CGC avec le gouvernement qui sont peu intelligibles ?

Depuis quelques semaines, la Confédération française de l'encadrement de MM. Menu et Marchelli semblait adopter une attitude moins oppositionnelle à l'égard du pouvoir. On avait entendu ses dirigeants apprécier plutôt positivement, y compris au sortir d'entrevues avec M. Mauroy et avec M. Mitterrand, les intentions du gouvernement sur les restructurations, jugées courageuses et allant dans le bon sens. On pouvait se demander si le préalable de la confiance dans l'action gouvernementale posé par M. Marchelli pour mener à bien les discussions avec M. Le Garrec n'était pas en train d'être levé, le débat sur le *« contrat de confiance »* des cadres semblant glisser légèrement des problèmes de la fiscalité et des revenus à ceux de la modernisation industrielle.

C'était, semble-t-il, aller un peu vite en besogne. La CGC a certes mis un bémol à son opposition — sans pour autant se dédire de son jugement antérieur sur le premier ministre, qui aurait atteint son *« seuil d'incompétence »* — mais elle garde la dent dure. Le gouvernement va dans le bon sens mais... par la mauvaise route. M. Menu a reproché au plan de modernisation de placer le volet social avant le volet économique et surtout de ne pas prévoir un financement adéquat. *« L'investissement direct nécessaire à la modernisation de l'appareil industriel, à l'essaimage de nouvelles entreprises et au financement des conversions nécessaires,* a-t-il estimé le 13 février devant la presse, *est évalué à près de 350 milliards de francs pour les quatre années à venir »*, dont 70 milliards pour la sidérurgie et 100 milliards pour l'automobile. La CGC juge inquiétant que les fonds collectés par les CODEVI ne soient pas affectés en priorité aux restructurations.

Si, pour M. Marchelli, les orientations du gouvernement *« tendent à rejoindre celles de la CGC »*, le discours *« reste un discours de politique politicienne. Il nous semble fait pour les élections de 1986. Je trouve anormal que le gouvernement se lance dans cette opération sans avoir au préalable chiffré son plan. Nous voulons des chiffres avant de pouvoir dire s'ils sont crédibles. Nous refusons d'aller dans le noir sous prétexte que le gouvernement a changé de discours »*.

Des propositions

A partir de l'idée juste d'établir des relations de confiance avec les cadres, le gouvernement risque de manquer le coche, s'il ne saisit pas l'occasion de la vaste modernisation industrielle entreprise pour donner au moins l'impression de prendre mieux en compte les propositions des organisations de cadres dans ce domaine. La CGC vise juste quand elle lance, en forçant le trait, qu' *« il faut travailler quarante-cinq heures payées quarante heures avec au minimum une dizaine d'heures de formation »* pour s'adapter aux nouvelles technologies. L'UCI-FO prend en compte une bonne aspiration en réclamant la création d'un droit individuel pour la recherche et l'innovation. L'UGICA-CFTC fait preuve d'esprit de responsabilité en demandant dans les entreprises la négociation de *« contrats d'objectifs »* permettant une meilleure association des cadres.

Ne se limitant pas au seul terrain social traditionnel, les organisations de cadres tendent à concurrencer le patronat sur son propre terrain : celui de la proposition industrielle et économique. C'est là qu'elles attendent le gouvernement, c'est sur ce point que la question de confiance se jouera aussi. M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'UCC-CFDT, a ainsi proposé la désignation de dix à quinze cadres des entreprises locales et régionales auprès des *« commissaires à la reconversion »* pour rechercher des emplois et définir des actions d'accompagnement des plans de reconversion. Pour relancer les fonds salariaux, il a également suggéré qu'à partir d'un seuil qui pourrait être de trois fois le SMIC, la *« partie individualisée de la rémunération »* (liée, admet l'organisation, *« aux performances de l'individu »*) soit *« affectée à des fonds salariaux »*, étant entendu que *« toute augmentation de pouvoir d'achat supérieur à la norme d'évolution des prix-salaires serait affectée obligatoirement à ces fonds »*.

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT a voulu faire preuve également d'innovation en présentant un projet sur des mesures de *« modernisation, qualification, emplois »* qui pourrait, lors de prochaines délibérations, être repris par toute la confédération. Pour M. Alain Obadia, secrétaire général de l'UGICT, les mutations *« doivent s'effectuer avec, comme soucis prioritaires, le bien-être des salariés, la vie des régions et des besoins d'emplois, bref le progrès de la société et non sa régression »*. La démarche de M. Obadia s'inscrit pleinement dans la logique de la confédération : liaison entre modernisation et croissance économique, reconquête du marché intérieur, développement de la demande intérieure et du pouvoir d'achat, nécessité de *« résister aux pressions du grand capital international. »*, prélèvements sur les revenus du capital et les grandes fortunes.

« Il ne peut suffire, ajoute l'UGICT, *d'avancer des mesures d'accompagnement social, qui entérineraient une recrudescence considérable du chômage et, au total, un affaiblissement du potentiel économique du pays. »*

Les cadres cégétistes demandent donc de *« lier toute attribution de fonds publics aux entreprises pour la modernisation et l'investissement »* au respect de plusieurs conditions comme un *« examen concerté »* du comité d'entreprise, celui-ci devant donner non seulement son avis, mais son accord sur le projet de modernisation, des *« mesures effectives et négociées de créations concomitantes d'emplois »*. Cette création, précise l'UGICT, *« pourrait être soir immédiate, soit différé »* — éventuellement sur deux ans, — *« avec mesures de formation et de qualification rémunérée avec garantie d'emploi »*. Elles seraient effectuées dans l'entreprise, le groupe ou le bassin d'emplois, le financement pouvant être assuré *« dans des proportions à déterminer »* par l'entreprise, par *« attribution finalisée de fonds publics »* et par des prêts bancaires. De telles propositions pourraient être débattues utilement dans le cadre de la commission nationale de l'industrie nouvellement mise en place. Ce serait un premier signe d'une meilleure écoute gouvernementale des cadres.

MICHEL NOBLECOURT.

EDF au secours des Charbonnages ?

(Suite de la première page.)

Pour rétablir ses comptes CdF doit donc s'efforcer de préserver ses débouchés, et surtout d'améliorer la valorisation de ses produits. Et ce, d'autant que les bassins les plus productifs et les plus rentables — Lorraine, Provence — sont aussi ceux où la qualité du charbon est la moins bonne et ne permet guère d'autre utilisation que la production d'électricité dans les centrales thermiques. D'où l'idée, *a priori* séduisante, de conclure avec EDF un accord garantissant sur une longue période un certain niveau de débouchés et de prix.

CdF demande que, de 1984 à 1988, EDF enlève 16 millions de tonnes de charbon. Les Charbonnages souhaitent également que ces enlèvements soient faits au prix de revient de la production minière, soit environ 80 F par kilothermie, alors qu'EDF paye actuellement le courant acheté au coût marginal du nucléaire (environ 40 F par kilothermie). Dans le schéma proposé par les Charbonnages, EDF verserait chaque année une somme globale (2,5 milliards de francs environ) correspondant aux quantités et aux prix prévus, quel que soit le niveau réel de ses enlèvements. Ce système, s'il était retenu, reviendrait à un transfert d'EDF vers CdF de 12 milliards de francs sur la période. Il réduirait d'autant le déficit des Charbonnages, mais alourdirait en contrepartie les coûts d'EDF. En outre, EDF et CdF ont négocié un accord portant sur des transferts de personnel excédentaire des Houillères vers EDF, après un stage de formation d'un an, ces transferts pouvant atteindre, selon les vœux de CdF, deux mille agents de moins de quarante ans par an pendant cinq ans.

Cette négociation, est pour l'heure, dans l'impasse, EDF ayant refusé les conditions proposées par son interlocuteur. Le dossier est entre les mains du gouvernement, qui devra rendre un arbitrage.

Celui-ci est délicat. Bien que la garantie d'un certain niveau de débouchés soit vitale pour CdF, le système proposé présente de nombreux inconvénients. Le transfert des déficits d'une entreprise publique sur une autre n'est pas sain. Il se traduirait soit par une hausse des tarifs, soit par un nouvel alourdissement de l'endettement, colossal, d'EDF (150 milliards de francs). Il risquerait, en outre, faute d'une augmentation spectaculaire de la consommation de courant, de contraindre CdF à sous-utiliser ses centrales nucléaires, remettant ainsi en cause l'avantage de coût de cette énergie, auquel cette dernière attache tant de prix. Il aurait, enfin, de bonnes chances de retarder l'indispensable assainissement des comptes des Charbonnages.

Comment parvenir à cet assainissement ? Le simple blocage de l'embauche ne suffit pas. Il conduit à une production de 13,5 millions de tonnes en 1968, pour un effectif global d'environ 43 000 personnes, soit 13 000 de moins qu'en 1983. Mais il laisse apparaître un déficit cumulé, après une aide de l'Etat de 16 milliards de francs de 1984 sur les cinq années 1984-1988. En 1984, par exemple, les 3 900 suppressions de postes d'ores et déjà annoncées par les directions des Houillères, qui correspondent aux départs naturels (3 500 personnes) plus quelque 400 mises en préretraite et départs volontaires, aboutissent à un déficit prévisionnel de 1,5 milliard de francs. Dans cette hypothèse, CdF ne parviendrait pas à rééquilibrer ses comptes en 1988, et son endettement s'alourdirait encore gravement.

Pour atteindre l'équilibre à la fin du Plan, sans aide supplémentaire ni de l'Etat ni d'EDF, CdF devrait réduire sa production à 11 millions de tonnes en 1988 et supprimer, au cours de ces cinq années, quelque 13 000 emplois supplémentaires, soit 26 000 au total. Ce serait, sans nul doute, insupportable pour les salariés et pour les régions concernés, dans la mesure où il y a peu de chances que les sommes dégagées par les pouvoirs publics permettent de créer dans l'intervalle un nombre équivalent d'emplois nouveaux dans les pôles de conversion. L'aide d'EDF, qui pourrait, si les pouvoirs publics acceptent d'accorder aux Charbonnages la moitié de ce qu'il réclament, atteindre 6 milliards de francs sur cinq ans — au lieu des douze demandés, — et le reclassement garanti de quelque 500 à 1 000 mineurs par an permettraient de réduire ces « sacrifices », de même que les quelque 1 000 à 1 500 congés de conversion accordés à CdF dans le cadre du récent plan de restructuration industrielle annoncé par le gouvernement. Dans ces hypothèses, l'équilibre pourrait être atteint avec une production d'environ 13 millions de tonnes par an, moyennant 20 000 à 25 000 suppressions d'emplois : 13 000 départs naturels, plus 7 000 à 10 000 conversions. C'est sur ces bases que va s'engager la concertation avec les syndicats.

VÉRONIQUE MAURUS.

● **M. Bergeron et la relance du charbon.** — M. André Bergeron a mis en garde le gouvernement, le 14 février à Lens, contre « *toute hâte et tout rigorisme* » en ce qui concerne les restructurations industrielles, notamment dans le secteur charbonnier. « *C'est bien gentil de dire : reconvertissons-nous. Mais dans quoi ?* », a poursuivi M. Bergeron, qui fait valoir que l'automobile, considérée il y a quelques années comme une possibilité de reconversion pour les ouvriers de la sidérurgie, est maintenant « *cruellement frappée* ». Le leader de FO propose que l'Etat impose à EDF l'achat d'une certaine quantité de produits charbonniers, et que soient favorisés les appareils de chauffage collectif fonctionnant au charbon.

LE CHOMAGE TOTAL-PARTIEL

Une réforme mort-née ?

Le chômage total-partiel, cette incongruité (*le Monde* du 17 janvier) qui permet à une entreprise de diminuer définitivement ses effectifs sans engager la procédure légale de licenciement, ne va pas disparaître de si tôt. La combine, car il s'agit bien d'un détournement du code du travail, consistant à transformer en chômeur indemnisé par l'UNEDIC tout salarié mis en chômage partiel pendant plus de quatre semaines aurait même de beaux jours devant elle, puisque le décret qui devait y mettre fin ne sera pas publié.

La commission supérieure nationale de l'emploi s'était pourtant émue de la situation et avait préparé un projet consistant à ajouter un paragraphe à l'article R 351-19 du code du travail pour interdire cet usage abusif. Les inspecteurs du travail devaient aussi être invités à se saisir de ces dossiers, et M. Jack Ralite, à l'Assemblée nationale, le 21 décembre, en avait donné l'assurance.

Depuis, on attendait la publication d'un décret, que l'on disait imminente.

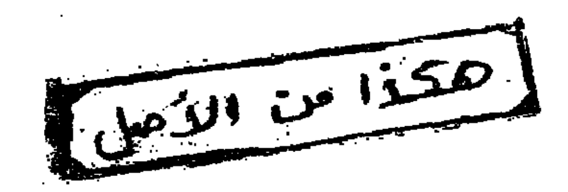
Las, les représentants de patronat hésitaient à se fermer une porte qui leur offrait la possibilité d'appliquer, sans le dire, cette fameuse « flexibilité » dans l'emploi que réclame le CNPF. A chaque débat, malgré l'insistance des partenaires syndicaux, ils se découvraient de nouvelles raisons de repousser le texte proposé.

Cela aurait pu n'être qu'un combat d'arrière-garde. Mais le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale lui-même s'est montré sensible aux arguments avancés.

En conséquence, le décret, si jamais il y avait un texte, ne serait sans doute pas signé par le ministre, qui se déclare soucieux de laisser de la souplesse à la vie sociale.

Les chômeurs totaux-partiels, malgré la curiosité du vocable, continueront donc d'exister. D'autres viendront les rejoindre : pendant ce temps, en effet, les employeurs qui ont découvert ce chemin détourné l'empruntent à qui mieux mieux, et certains cabinets de conseils n'hésitent pas à en recommander l'utilisation. Ils seront sans aucun doute de plus en plus nombreux à profiter de l'aubaine.

A. LE.



SOCIAL

QUATRE DIRIGEANTS SYNDICAUX EUROPÉENS LANCENT UN APPEL POUR UNE ACTION COORDONNÉE POUR LES 35 HEURES

M. Jacques Chérèque, secrétaire général-adjoint de la CFDT, a présenté le 14 février à la presse le texte d'un appel *« pour une Europe sociale et solidaire »*. Ce texte est signé par M. Edmond Maire, par M. Georges Debunnes, président de la Confédération européenne des syndicats (CES) et par deux anciens présidents de la CES, MM. Heinz Oskar Vetter, ancien président du DGB et actuellement parlementaire européen, et Wim Kok, président de la FNV hollandaise.

Estimant que l'Europe « s'affaiblit » et que le chômage *« devient un danger pour nos démocraties »*, les signataires affirment que *« l'interdépendance est devenue une réalité quotidienne. Face à la concurrence internationale, nous ne pouvons subsister et nous développer qu'ensemble »*.

Demandant un développement de la négociation collective en Europe, les quatre syndicalistes estiment que *« la lutte contre le chômage doit être la priorité de tous. La réduction de la durée du travail à 35 heures est donc indispensable. Il faut la conduire simultanément et d'une manière coordonnée dans tous les pays d'Europe »*. M. Chérèque a également annoncé l'organisation par la CES d'une conférence sur l'emploi, les 5 et 6 avril à Strasbourg, à laquelle sont invités des chefs d'Etat et de gouvernement et des représentants du patronat. L'idée des syndicats, selon M. Chérèque, est d' « interpeller » gouvernements et patronats et d' *« essayer de dépasser le plus petit dénominateur commun »*.

CONJONCTURE

HAUSSE CONTINUE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont augmenté, en francs, de 2,9 % en janvier par rapport en décembre. En un an (janvier 1984 comparé à janvier 1983), la hausse est de 37,4 %.

Les prix des matières alimentaires ont augmenté de 1,5 % en janvier et de 60 % en un an. Les prix des matières premières industrielles ont augmenté quant à eux de 3,8 % en un mois et de 25,5 % en un an.

AFFAIRES

RÉORGANISATION DANS LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

Le groupe américain Comdial prend 45,6 % de l'entreprise française HPF

Le groupe américain Comdial, deuxième constructeur de combinés téléphoniques aux Etats-Unis, a pris 45,6 % du capital de la société française HPF (Horlogerie photographique française). HPF est, avec Matra, la CGE, Thomson et la CGCT, l'un des principaux fabricants de ces appareils en France. La société détient 20 % environ du marché public des PTT (près de trois millions de postes sont achetés chaque année par l'administration). Elle emploie six cents personnes à Bonneville (Haute-Savoie) et a réalisé un chiffre d'affaires de 205 millions de francs l'an passé. Le reste du capital sera détenu à 15 % par Paribas, à 33,4 % par la Société anonyme de télécommunications (SAT, qui obtiendra ainsi une minorité de blocage) et à 6 % par la famille du fondateur de HPF, M. Honoré Martin.

HPF s'était reconvertie du décolletage au téléphone dans les années 50. A la mort brutale de son fondateur, en juillet 1982, ses héritiers ont cherché à revendre leurs parts. Le secteur étant en mutation technologique, il faut disposer désormais d'un potentiel conséquent de recherche, et une association avec un groupe apparaissait de toute façon nécessaire.

Des contacts avaient été pris avec Philips, Matra, puis la CGE. Ce dernier groupe semblait le plus intéressé, mais sans formulation d'offre précise. Comdial, de son côté, cherchait à implanter une usine en France. L'accord s'est fait avec lui par l'entremise de Paribas, les PTT *donnant leur feu vert à l'opération*.

Les intérêts français restent majoritaires, et un protocole a été signé dans lequel le groupe américain s'engage à accroître fortement les exportations de produits HPF mais aussi de la SAT, qui obtient une entrée sur le marché des Etats-Unis. Ainsi espère-t-on contrebalancer l'arrivée d'un groupe américain sur un marché contrôlé auparavant par les entreprises françaises. Pour les PTT, il s'agit aussi de porter l'aiguillon de la concurrence chez Matra et CGE, groupes qui n'exportent pratiquement pas.

Le marché de la péritéléphonie se développe (avec l'achat direct dans les magasins) et il faut désormais produire en grande série, au moins à l'échelle européenne, ce que les entreprises françaises de télécommunications ont toujours hésité à faire. Face à Comdial, ils sont maintenant à la croisée des chemins.

E. L. B.

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ONT PERDU 500 MILLIONS DE FRANCS EN 1983

Pour la première fois, les Télécommunications françaises sont, « dans le rouge ». Le résultat de cette administration fait apparaître en 1983 une perte de 500 millions de francs au lieu d'un bénéfice, l'année précédente, de 2 milliards de francs.

Cette perte est d'origine financière, le résultat d'exploitation ayant été en amélioration sur 1981 et 1982 avec 6,2 milliards de francs. La dette des Télécommunications atteint 91,7 milliards de francs, dont plus de la moitié en dévises (dont 90 % en dollars). La réévaluation de *la monnaie américaine a contraint* les PTT à provisionnée 4,5 milliards de francs supplémentaires pour perte de change au 31 décembre 1983 après en avoir provisionné 5,5 un an plus tôt.

Les PTT s'inquiètent de la situation même si leur taux d'autofinancement reste élevé et confortable (75,9 %). Les services de M. Delors aussi ; le Trésor admet qu'il fallait désormais limiter l'appel des PTT au marché financier étranger en 1984 à 3,4 milliards de francs, c'est-à-dire au strict nécessaire pour faire face aux échéances. Le surplus d'emprunts nécessaire sera lancé sur le marché intérieur.

Reste l'autre source de « fuites ». Les PTT versent chaque année un *« fonds de réserve »* au budget général de 1,8 milliard francs 1982. Cette ponction atteindra 2,3 milliards de francs en 1984. Ils contribuent largement, d'autre part, au financement de la filière électronique pour, en 1984, 1,6 milliard de francs de dotation en capital aux entreprises publiques et pour 1,8 milliard de francs de crédits de politique industrielle. Le total atteint donc 5,8 milliards de francs. La perte de 1983, même si elle est d'origine financière, signifie aussi que la « vache à lait des Télécoms » peut vite se tarir. Surtout à l'heure où il faut financer le difficile programme de télévision par câble.

E. L.-B.

DIX GROUPES DE LA DISTRIBUTION CHERCHENT A RÉUNIR LEURS CENTRALES D'ACHATS

Un projet d'accord est actuellement en discussion entre plusieurs grandes entreprises de la distribution, en vue de regrouper leurs centrales d'achats. Ces firmes étaient quatre d'abord – Carrefour, Auchan, Promodès et Casino, – bientôt rejointes par des sociétés plus petites, comme Miniper ou les Comptoirs modernes... Elles sont dix aujourd'hui à chercher à s'entendre. Ensemble, leur chiffre d'affaires est de l'ordre de 100 milliards de francs par an, soit un dixième de celui du commerce de détail (990 milliards de francs en 1983).

Le but recherché par cet accord est de permettre aux entreprises qui s'associeraient d'obtenir de leurs fournisseurs de meilleures conditions d'achat : celles précisément dont bénéficient déjà les deux plus grandes centrales – DI-FRA (1) et SOCADIP (2), – auprès desquelles s'approvisionnent des concurrents.

DI-FRA et SOCADIP réalisent l'une et l'autre un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 70 milliards de francs, tandis que la principale des centrales des firmes qui recherchent un accord ne dépasse pas 35 milliards de francs.

La forme juridique de ce nouveau groupe sera précisée plus tard : association la loi de 1901, groupement d'intérêt économique (GIE). De toute façon, dans un premier temps, il ne couvrirait que des marchandises et articles correspondant à la moitié du chiffre d'affaires des futurs partenaires.

Les pouvoirs publics, qui ne sont pas officiellement informés des discussions en cours, veilleront à ce que cet accord ne provoque pas un monopole qui écraserait de son influence les fournisseurs.

(1) DI-FRA : Les Distributeurs français.

(2) SOCADIP : Société d'achat, de diffusion et de promotion.

ÉNERGIE

Le champ de Chaunoy (Seine-et-Marne) produira plus de 300 000 tonnes de pétrole par an

De notre envoyée spéciale

Andrezel (Seine-et-Marne). – Le sixième forage du champ pétrolifère de Chaunoy (sur les communes de Blandy-les-Tours, Champeaux, Saint-Méry et Andrezel en Seine-et-Marne) devait s'achever le 14 février par différentes mesures dans le fond du puits, à environ 2 300 mètres de profondeur. Certes, ce sixième forage a révélé qu'on avait vraisemblablement atteint la limite nord du champ et que le réservoir gréseux, c'est-à-dire la couche productrice, était un peu moins bon qu'au fond des cinq premiers forages. Mais il n'empêche que le champ de Chaunoy, découvert en mai 1983 par Esso-Rep, constitue, à l'échelle française, une ressource de pétrole très intéressante.

Les essais de mise en production « rapportent » déjà un millier de tonnes par jour, qui seront bientôt envoyées par pipe-line à la raffinerie de Nangis (ce qui supprimera la noria quotidienne de vingt à trente camions-citernes). Cette année, sept puits supplémentaires seront faits en déviation à côté des puits existants. Esso-Rep espère ainsi produire, à la fin de 1984, au moins 270 000 tonnes de pétrole brut (d'excellente qualité) et 300 000 tonnes (peut-être même plus) à partir de 1985 et pendant plusieurs années. Rappelons que 300 000 tonnes représentent plus de 18 % de la production française pétrolière de 1982. Avec les progrès techniques, la production pourrait durer – en diminuant progressivement – plusieurs décennies.

La découverte de Chaunoy fait suite à de nombreuses années de prospection. Sa mise en exploitation coûtera en tout de 400 à 500 millions de francs.

Avec la baisse inéluctable de la production de Parentis (Landes) – le principal champ pétrolifère français, découvert par Esso-Rep en 1954, – la découverte de Chaunoy est donc particulièrement bien venue.

Esso-Rep s'efforce de perturber le moins possible l'environnement des plaines de la Brie. Bientôt, en tout cas, elle versera au département et aux communes « productrices » 30 F par tonne de pétrole extraite, dont 28 % iront directement aux communes, les 72 % restants étant répartis par le département.

Y. R.

FAITS ET CHIFFRES

● **Manifestation à Usinor-Longwy.** – Une centaine de syndicalistes de la CGT ont manifesté, mardi après-midi 14 février, devant les bureaux d'Usinor-Longwy (Meurthe-et-Moselle) pour protester contre la mise à pied d'un délégué cégétiste accusé d'avoir sorti un engin appartenant à l'entreprise, lundi, lors du meeting de M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération CGT des métaux. Au cours d'une fausse manœuvre, ce délégué avait écrasé le pied d'un autre militant cégétiste (*le Monde* du 15 février).

● **Milleville-France menace de bloquer les routes menant aux aéroports parisiens.** – Le premier loueur national de véhicule utilitaires sans chauffeur (trois mille huit cents véhicules) envisage de recourir au blocage des routes si Aéroport de Paris ne lui donne pas l'autorisation d'ouvrir des comptoirs à Roissy et à Orly. Le contentieux est né il y a deux ans avec le renouvellement des concessions et le nombre de places réduites allouées aux prestataires de services que sont les loueurs de voitures. Selon M. Gilbert Fontaine, président de la société, il est anormal qu'un loueur ne puisse pas entrer dans un établissement public à partir du moment où il répond aux conditions exigées, à savoir le paiement d'une redevance fixe d'environ 150 000 francs par an et d'une redevance variable de 9,50 % calculée sur le chiffre d'affaires réalisé dans l'aéroport.

● **Traminots de Montpellier : troisième semaine de grève de la faim.** – Quatre traminots de Montpellier (Hérault), licenciés par la Société montpelliéraine des transports urbains (SMTU), ont commencé mercredi 15 février leur troisième semaine de grève de la faim. Trois de leurs confrères, délégués du personnel, également licenciés par cette société, que préside M. Georges Frèche, député PS, maire de Montpellier, avaient été réintégrés dans leurs fonctions par le ministre des transports.

AGRICULTURE

L'UFAC (alimentation animale) passe sous contrôle néerlandais

La société néerlandaise Hendrix, filiale de la BP, au chiffre d'affaires de 3 milliards de florins, employant quatre mille trois cents personnes, spécialisée dans l'agro-alimentaire et l'élevage, a pris le contrôle de la société Noria qui elle-même contrôle l'UFAC, Union des fabricants d'aliments composés; dont la chiffre d'affaires s'élève à environ 1 milliard de francs.

L'UFAC fut créée par une vingtaine d'entreprises indépendantes d'aliments pour le bétail qui constituèrent une société de service, laquelle fournit les additifs pour aliments (vitamines, oligo-éléments, produits de traitement), dispose d'un service de recherche pour les formulations, les méthodes d'élevage et les bâtiments. Peu à peu, soixante entreprises se sont regroupées sous le label UFAC, qui est devenu ainsi le numéro un de l'alimentation animale pour le tonnage contrôlé techniquement. L'UFAC a aussi créé une filiale d'aliment d'allaitement et de veaux de boucherie, une filiale produits vétérinaires, une autre pour la sélection porcine et de lapins. L'Union a pris aussi quelques participations financières dans quelques entreprises membres qui en avaient exprimé le besoin.

Parallèlement les actionnaires de base, la moitié d'entre eux en fait, ont constitué une nouvelle société. *Noria, qui devint le holding* d'accueil pour les adhérents de l'UFAC désireux de se défaire de leurs participations. C'est donc cet ensemble que reprend la société hollandaise, les actionnaires de Noria étant désireux à leur tour de se défaire de leurs engagements et de réaliser leur capital, solution que les pouvoirs publics français ont accepté après hésitation, en l'absence d'une solution franco-néerlandaise crédible et acceptable par les adhérents de l'UFAC. Ceux-ci souhaitent qu'elle conserve son caractère de société de service.

Il reste que les PME de l'alimentation animale sont dans une phase de mutation : les créateurs n'ont pas de successeur ou en ont trop et la rentabilité est incertaine. Dans ces conditions, la tutelle technique du groupe hollandais pourrait aussi devenir financière, dans les années à venir.

J. G.

● **Pêche : accord entre la CEE et l'Espagne.** – Les dix pays du Marché commun et l'Espagne sont parvenus, le 14 février, à un accord sur l'activité des navires de pêche espagnols dans les eaux communautaires en 1984. Cet accord réduit notamment le quota de merlus attribué aux pêcheurs espagnols et limite les quantités de baudroie, et de sardines qui pourront être capturées. La flotte espagnole, à elle seule, représente une capacité égale à celle de l'ensemble de la CEE. – *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	8,3130	8,3155	+ 160	+ 190	+ 300	+ 340	+ 915	+ 1025
$ can.	6,6750	6,6786	+ 134	+ 174	+ 252	+ 300	+ 778	+ 883
Yen (100)	3,5420	3,5445	+ 173	+ 190	+ 330	+ 352	+ 1034	+ 1091
DM	3,0840	3,0861	+ 167	+ 181	+ 324	+ 344	+ 983	+ 1031
Florin	2,7332	2,7349	+ 143	+ 157	+ 278	+ 295	+ 858	+ 903
F.B. (100)	15,0598	15,0684	+ 112	+ 208	– 2	+ 151	– 60	+ 271
F.S.	3,7663	3,7692	+ 284	+ 305	+ 557	+ 583	+ 1616	+ 1684
L. (1 000)	4,9891	4,9898	– 224	– 189	– 436	– 398	– 1232	– 1126
£	11,9275	11,9370	+ 288	+ 348	+ 564	+ 647	+ 1733	+ 1926

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 7/8	9 3/4	10	9 9/16	10 3/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 3/4	5 9/16	5 13/16	5 3/4	6
Florin	5 3/4	6	5 11/16	5 15/16	5 3/4	6	5 7/8	6 1/8
F.B. (100)								
F.S.	1	1 1/2	2 13 16	3 3/16	3 1/16	3 5/16	3 9/16	3 13/16
L. (1 000)	16 1/8	17 3/4	16 1/2	17 1/2	17	17 5/8	17 1/4	17 7/8
£	9 3/16	9 5/16	9 1/16	9 5/16	9 3/16	9 3/8	9 7/16	9 5/8
F. franç.	12 3/8	12 5/8	13 7/8	14 3/8	15	15 3/8	15 3/8	15 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





ÉTRANGER

SUITE A UNE CASSURE DANS LES SYNDICATS ITALIENS

Le gouvernement prend par décrets-lois des mesures de lutte contre l'inflation

Rome. – A la suite d'une réunion du conseil des ministres qui s'est tenue jusqu'à une heure avancée de la nuit du 14 au 15 février, le gouvernement Craxi a décidé de prendre par décrets-lois les mesures prévues dans son programme contre l'inflation. Cette procédure autoritaire a été rendue nécessaire par l'impossibilité de parvenir à un accord avec les partenaires sociaux en raison de la cassure qui s'est produite dans le monde syndical entre la CGIL (quatre millions et demi d'adhérents) et les autres confédérations (CISL et UIL).

De notre correspondant

Conformément à son objectif de ramener à 10 % la hausse des prix en 1984, le gouvernement a pris deux décrets-lois ramenant de douze à neuf les points de l'échelle mobile des salaires (ce qui signifiera une perte de 200 000 lires (1) environ sur le salaire moyen en 1984), prévoyant une limitation de l'augmentation des tarifs publics et instituant des contrats de solidarité pour les entreprises en crise afin de pallier le chômage. Cet ensemble de mesures, repoussé par la CGIL, a été accepté par les autres confédérations, qui se sont toutefois abstenues de signer un accord avec le gouvernement, se refusant à agir séparément.

La procédure du décret-loi pour mettre en œuvre la politique du gouvernement fait courir le risque d'un double affrontement, au Parlement et dans le pays. Déjà, l'agitation dans les usines, commencée ces dernières semaines, s'amplifie, notamment à Florence et dans le Latium. A la Chambre des députés, le gouvernement devra faire face à l'opposition communiste, et peut-être à des dissensions au sein de sa majorité sur la manière dont ont été conduites les négociations.

Cependant, la fracture dans le front syndical italien est profonde. Perceptible depuis de longs mois, elle est surtout apparue dès le début, fin janvier, de la négociation pour le renouvellement d'une ébauche de pacte social. L'échec d'un accord intersyndical face à la proposition du gouvernement ne fait que révéler les dissensions.

La fédération unitaire des trois grandes confédérations (CGIL, CISL et UIL), qui date de 1972, a, vaille que vaille, réussi, pendant douze ans, à préserver une action commune. Jusqu'en 1975, elle s'est révélée un instrument efficace de défense des travailleurs, obtenant une croissance des salaires réels. Avec la fin de la politique de solidarité nationale, les problèmes se firent plus aigus. Le laborieux accord tripartite du 22 janvier 1983, conclu après dix-huit mois de négociations, a en fait laissé une certaine amertume.

Aujourd'hui, M. Luciano Lama, secrétaire général de la CGIL, la première confédération italienne, estime toujours que *« le destin du syndicalisme, s'il veut des résultats tangibles, est d'être uni »*. Il reste qu'au cours de ces derniers jours une double cassure s'est produite au sein du mouvement, d'une part entre la CGIL et les autres confédérations favorables, elles, à la proposition gouvernementale, d'autre part, au sein même de la CGIL entre communistes (opposés) et socialistes (favorables). En témoigne le vote, le 13 février, de la direction de la CGIL, adoptant, par 76 voix contre 46, l'ordre du jour des communistes et repoussant celui de la composante socialiste minoritaire.

L'échelle mobile

Comme en janvier 1983, la proposition d'accord tripartite vise à ajuster les mécanismes d'indexation des salaires aux objectifs de la politique de la lutte contre l'inflation. L'année dernière, avec des réserves de fond, les syndicats avaient signé un accord prévoyant un ralentissement de la progression de l'échelle mobile, qui ne couvrait plus que 65 % du salaire moyen (contre 75 % auparavant). En contrepartie, les travailleurs obtenaient des avantages, notamment une augmentation des salaires contractuels et des allocations familiales, en fonction d'engagements précis du gouvernement. Certains ont été respectés ; d'autres non, comme les compensations en matière fiscale.

Cette année toutefois, alors qu'en 1983 il était prévu un principe de donnant-donnant, l'accent est mis davantage sur la politique globale, qui servira à compenser les concessions sur les salaires. Il est ainsi prévu un blocage des tarifs publics, une plus grande justice fiscale, des créations d'emplois, en échange d'une réduction de trois points de l'échelle mobile.

Comme le souligne M. Ottaviano del Turco, secrétaire adjoint socialiste de la CGIL, *« c'est un véritable pacte social qui nous est proposé et il est remarquable, par exemple, que pour une fois soit reconnu un pouvoir aux syndicats en matière de gestion du chômage »*. Pour M. Bruno Trentin, l'un des secrétaires nationaux, de tendance communiste, de la CGIL, *« ce sont les conditions mêmes de la politique économique, susceptibles de justifier une intervention sur la dynamique des salaires, qui font défaut »*. Selon les communistes, le gouvernement est resté imprécis tant sur le calendrier que sur les moyens de sa politique, notamment en ce qui concerne les pressions fiscales sur les autres catégories professionnelles (en Italie, 80 % des impôts directs sont payés par les salariés).

Au-delà des aspects techniques du désaccord au sein des syndicats, se pose en réalité un problème de fond, lié à la crise du monde ouvrier et de sa représentation. Les syndicats ont traditionnellement des réticences profondes à l'égard d'accords tripartites du type de celui de 1983, signé néanmoins parce qu'il offrait des compensations précises. Cette fois, pour les communistes, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Pour la CISL et, UIL, la centralisation des négociations paraît offrir un moyen de remédier aux faiblesses du syndicat dans l'entreprise. La CGIL, pour sa part, estime qu'il s'agit de conserver une autonomie de manœuvre et d'éviter de se lier les mains par des accords au sommet paralysant la base.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 lire = 0,005 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN

Résultats 1983 en progrès malgré une année difficile

La répartition géographique et sectorielle des activités du Groupe lui a permis, en 1983 - comme plusieurs fois dans la décennie précédente -, de maintenir à un niveau convenable ses résultats globaux malgré les difficultés importantes rencontrées dans certains de ses métiers.

Le Groupe a, en même temps, enrichi son champ d'activité par des prises de participation significatives qui lui ouvrent de nouvelles perspectives de développement et devraient contribuer à l'amélioration de ses résultats.

Les ventes nettes du Groupe ont été de 57 400 millions de francs environ contre 51 342 MF en 1982. La progression est de 12 % et de 13 % à taux de change et à structure comparable.

Ces ventes se répartissent ainsi : France 50 %, RFA 16 %, USA 15 %, autres pays 19 %.

Les exportations à partir de la France ont été de 8 100 millions de francs contre 8 431 MF l'an dernier où elles comprenaient des livraisons exceptionnellement importantes en Irak. Elles représentent 28 % des ventes françaises.

Le résultat net total du Groupe (avant déduction de la part des intérêts minoritaires et des éléments exceptionnels), qui est celui retenu par l'Observatoire des Entreprises Publiques, serait de 740 millions de francs environ contre 521 MF l'an dernier. Ce résultat 1982 a été retraité, pour être comparable à celui de 1983, en tenant compte de la modification comptable adoptée au premier semestre en ce qui concerne les différences de conversion.

Le résultat net industriel (après déduction des intérêts minoritaires et avant éléments exceptionnels) qui est celui pris en compte pour la rémunération des titres participatifs émis en 1983, atteindrait 400 millions de francs environ contre 257 MF en 1982.

Il permettrait donc d'atteindre, dès la première année, le plafond prévu par la rémunération des titres participatifs. Ce résultat industriel provient en totalité des activités du Groupe dans les autres pays que la France.

Le résultat net prend en compte la dernière partie des pertes exceptionnelles enregistrées par le Groupe à l'occasion de sa sortie de l'informatique, soit 155 MF qui figuraient déjà dans les comptes du premier semestre. De ce fait, le résultat net serait de 250 millions de francs environ, contre une perte de 592 MF en 1982.

L'autofinancement estimé du Groupe est, pour 1983, de 2 900 millions de francs environ contre 2 723 MF publié en 1982 et 2 528 MF après retraitement. Sa progression (15 %) a été satisfaisante dans la plupart des pays sauf en France où il a diminué (405 MF contre 613 MF après retraitement, en 1982). Il comprend des amortissements pour 2 400 millions de francs, contre 2 167 MF en 1982.

Les investissements totaux ont été de 4 500 millions de francs environ contre 3 851 MF en 1982. Ils s'analysent ainsi :

- Investissements industriels : 2 900 millions de francs contre 3 493 MF en 1982, où ils étaient exceptionnellement élevés du fait de la construction d'une usine de vitrage au Brésil.
- Investissements en titres : 1 600 millions de francs environ contre 358 MF en raison principalement des prises de participation dans la Compagnie Générale des Eaux et dans la Société Générale d'Entreprises-SB.

En France, les investissements industriels ont été de 1.250 MF contre 1 429 MF en 1982, année où ont été réalisés plusieurs projets importants.

Le Groupe emploie à fin 1983 : 134 000 personnes environ se répartissant ainsi : France 70 300, autres pays 63 700. A structure comparable, les effectifs ont diminué de près de 5 % tant en France que dans l'ensemble des autres pays. En France, les diminutions d'emplois proviennent essentiellement de cessations anticipées d'activité et de départs. Une action vigoureuse en faveur des bassins d'emplois touchés a été réalisée à travers Saint-Gobain Promotion, qui a contribué en 1983 à des engagements de création de 2 000 emplois nouveaux environ dans de petites et moyennes entreprises.

L'examen par activité du Groupe fait apparaître de très bons résultats pour la branche Conditionnement, en particulier en France, une marche satisfaisante de la branche Vitrage, le maintien dans une conjoncture difficile de la branche Entreprises, une réduction sensible des résultats de la branche Canalisation, la persistance de pertes importantes en France pour les activités Isolation, Mécanique, Bois et Fibres de renforcement.

Les prévisions établies pour 1984 ne devraient pas faire apparaître de dégradation de la situation du Groupe prise dans son ensemble. Au contraire, l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis et en RFA pourrait permettre des améliorations. Toutefois, certaines sociétés du Groupe en France notamment mais aussi en Italie et en Espagne resteront en difficulté en attendant que les plans de redressement aient permis les améliorations substantielles de productivité escomptées pour les années suivantes.

CONSTRUCTION NAVALE

La CGT réclame la mise en chantier d'une dizaine de navires

A l'issue d'une réunion tripartite entre M. Guy Lengagne, le patronat et les syndicats de la construction navale, le secrétariat d'Etat à la mer a annoncé, le 14 février, la constitution de trois groupes de travail :

– Besoins, recherche et modernisation de l'outil de production ;

– Examen des prix de revient et évolution de la productivité ;

– Caractéristiques du marché intérieur et du marché international.

La CGT a demandé la construction immédiate de plusieurs unités : un car-ferry pour la SNCF ; deux pour la Société nationale Corse-Méditerranée : un plate-forme pour la COMEX ; deux porte-conteneurs pour la Navale et commerciale havraise péninsulaire ; deux transporteurs de produits chimiques ou pétroliers pour ELF et deux minéraliers pour Usinor et Sacilor.

On apprend, d'autre part, qu'Alsthom-Atlantique et la Compagnie marocaine de navigation (COMANAV) ont signé il y a quelques jours un protocole d'accord (soumis à l'approbation des deux gouvernements) pour la construction d'un car-ferry. Ce protocole devrait être confirmé à la fin du mois.

Une vive concurrence s'exerce à propos de ce navire, des chantiers espagnols ayant fait une nouvelle offre aux Marocains.

Ce car-ferry représenterait une commande de quelque 270 millions de francs pour Alsthom-Atlantique. La subvention de l'Etat aux chantiers serait d'environ 130 millions, qui s'ajouteraient aux 270 millions payés par l'armateur.

En Espagne

Les salariés des chantiers navals manifestent contre les projets de reconversion

Environ trois cent mille personnes, selon des sources syndicales, ont manifesté, le 14 février, dans le centre de Vigo (Galice), contre les projets gouvernementaux de reconversion industrielle qui affecteront notamment le secteur des chantiers navals. Cette manifestation, la plus importante jamais organisée à Vigo, était le point d'orgue d'une grève générale de vingt-quatre heures qui a paralysé la ville et une vingtaine de communes environnantes.

Zone la plus industrialisée de toute la Galice, la région de Vigo et ses cinq cent mille habitants, dont la plupart dépendent directement ou indirectement des chantiers navals, traversent actuellement une très sévère crise économique. Le chômage frappe environ le tiers de la population active, contre 19 % il y a un an, alors que le taux de chômage est de 18 % au niveau national. Or, selon des prévisions officielles, sur un total de 40 000 ouvriers des chantiers navals espagnols, environ 15 000 perdraient leur emploi.

Cette manifestation avait été organisée par les deux principaux syndicats espagnols, les Commissions ouvrières (pro-communistes) et l'Union générale des travailleurs galiciens. Elle était soutenue par tous les partis politiques, à l'exception du parti gouvernemental, le parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). – *(AFP.)*

● **La CEE et le plan d'aides de la Belgique à son industrie textile.** – La Commission économique européenne (CEE) s'oppose au plan d'aide financière de la Belgique à ses industries du textile et de l'habillement. Dans le projet, ces aides s'élèveraient pour 1984 à 1,30 milliard de francs belges (195 millions de francs français). Si elles étaient versées, ces subventions fausseraient la concurrence entre les producteurs des Dix, estime la commission. – *(AFP.)*

En Grande-Bretagne

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE CONTINUE DE PROGRESSER

Londres *(AFP, Agefi)*. – La production industrielle britannique a atteint en décembre son niveau le plus élevé depuis près de quatre ans. Elle a été en hausse de 0,6 % sur novembre, soit sa sixième augmentation mensuelle consécutive. Selon l'Office central de la statistique, la production industrielle a enregistré pour l'ensemble de 1983 une hausse de 2,5 % sur 1982. Au dernier trimestre 1983, elle a marqué une progression de 7,5 % par rapport au premier trimestre 1981, au creux de la récession ; mais elle est restée inférieure de 7 % environ au niveau du deuxième trimestre 1979, à la veille de cette récession, en dépit de la forte expansion pétrolière. L'indice officiel (base 100 en 1980) s'est établi à 102,6 pour décembre (102 pour l'ensemble du dernier trimestre 1983), en hausse de 3,6 % sur un an.

La seule industrie manufacturière a donné des signes d'accélération en décembre. Sa production s'est accrue de 0,9 % par rapport à novembre et, pour l'année entière, sa progression a atteint 1,5 % sur 1982. L'indice a atteint 96,2 pour l'ensemble du dernier trimestre, soit 4 % de plus qu'au creux de la vague, mais encore 14,3 % de moins qu'à la veille de la récession.

ÉTATS-UNIS

● **Forte progression des ventes au détail.** – Les ventes américaines au détail ont progressé de 2,2 % en janvier pour atteindre le niveau mensuel record de 104,4 milliards de dollars. Cette hausse, qui fait suite à une faible progression (0,1 %) en décembre, est la plus forte enregistrée depuis le mois de mai 1983. En décembre, indique le département du commerce, les ventes de biens durables n'ont augmenté que de 0,1 % pour atteindre 35 milliards de dollars (les seules ventes d'automobiles ont représenté 21,3 milliards de dollars, en progression de 1,2 %). En revanche, les ventes de biens non durables ont augmenté de 3,3 %, atteignant 69,4 milliards de dollars. Le montant global a été, en janvier 1984, de 13 % supérieur à celui du même mois de 1983 qui avait marqué le début de la reprise économique aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

SEFIMEG

Les recettes de loyers de la société ont atteint, en 1983, 191,47 millions de francs, enregistrant une progression de 8,84 % par rapport à l'exercice précédent.

Il s'y ajoute 210 000 F de primes à la construction, 12 163 000 F de produits accessoires et 3 656 000 F de revenus de SCI ainsi que les sommes dues par l'Etat au titre de la garantie accordée pour compenser les effets des blocages partiels des loyers durant l'année 1983.

Les recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 1983 devraient, dans ces conditions, avoisiner 211,5 millions de francs à comparer à 192,6 millions de francs pour l'année précédente, soit une progression de 9,78 %.

Cette progression devrait permettre, conformément aux prévisions, la distribution d'un dividende en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent.

Epargne Industrie

Placée à la fois sous le régime de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'Epargne vers le financement des entreprises, et sous le régime de la loi de finances pour 1983 dans le cadre compte d'épargne en actions, ÉPARGNE INDUSTRIE a été ouverte au public le 23 novembre 1978.

Au 31 décembre 1983, date de clôture de l'exercice, l'actif net de la société était évalué à 1,259 million de francs ; la valeur liquidative de chacune des 3 003 311 actions en circulation à cette date, ressortait à 419,37 F.

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice et a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende par action de 30,11 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,90 F, soit un total de 33,01 F (1).

La répartition de l'actif net en fin d'exercice était la suivante :

- Actions françaises 45,32%
- Obligations françaises ...(2) 38,32%
- Actions étrangères .... 6,71 %
- Liquidités nettes 9,65%

(1) Rappel dividende global précédent : 26,77 F.
(2) Dont obligations CNB, CNI : 11,40 %.

De Dietrich

Le chiffre d'affaires réalisé en 1983 totalise 1656 millions de francs. Il est en augmentation de 3 % et se décompose comme suit :

	En millions de francs 1983	1982	Variation 1983/82
Division équipement ménager	676	677,5	–
Division équipement thermique	418,6	380,9	+ 8 %
Division équipement chimique	159,6	158,5	–
Division ferroviaire et mécanique	403,2	384,3	+ 5 %
Activités forestières	6,9	6,1	+13 %
	1 656,3	1 607,3	+ 3 %

Le montant des ventes à l'exportation a progressé de 16 % :

	1983	1982	Variation 1983/82
Division équipement ménager	53,1	49,3	+ 8 %
Division équipement thermique	54,2	31	+75 %
Division équipement chimique	96,7	96,8	–
Division ferroviaire et mécanique	74,5	62,7	+19 %
Activités forestières	2,2	1,6	+37 %
	280,7	241,4	+16 %

Division équipement ménager

L'importante progression du volume de nos ventes en appareils encastrables a compensé les effets d'une conjoncture défavorable en cuisinières gaz, électriques et charbon.

Division équipement thermique

La commercialisation d'une nouvelle génération de chaudières de chauffage central en fonte à haut rendement a permis à la division d'assurer la progression de ses ventes ; le chiffre d'affaires à l'exportation augmente de 75 %. Le nouveau chantier de moulage automatique de l'usine de Niederbronn, représentant un investissement de plus de 65 millions, a fonctionné en deux équipes depuis le mois de septembre et a contribué à l'augmentation de la production de cette division.

Division équipement chimique

Grâce à une reprise des commandes en provenance de l'étranger, mais dans un climat de concurrence sévère, la division équipement chimique a pu améliorer en fin d'année son carnet de commandes dont les effets s'inscriront en 1984.

Division ferroviaire et mécanique

L'activité de la division est restée soutenue tout au long de l'année. Le carnet de commandes en matériel ferroviaire à la fin de 1983 est essentiellement destiné à l'exportation.

Le niveau d'activité des usines a pu globalement être maintenu au cours de l'exercice, qui se caractérise par la stabilité des effectifs.

Poursuivant sa politique d'investissements malgré la stagnation de la conjoncture, la société a engagé 47 millions de francs en 1983 ; l'annuité d'amortissement pour ce même exercice dépassera 60 millions de francs.

En dépit du quasi-blocage des prix de vente et de l'alourdissement des charges, la société aura bénéficié en 1983 des effets favorables des importants investissements réalisés ces dernières années, et le niveau des résultats escomptés devrait permettre la distribution d'un dividende.

Moulinex

VENTES DE L'ANNÉE 1983

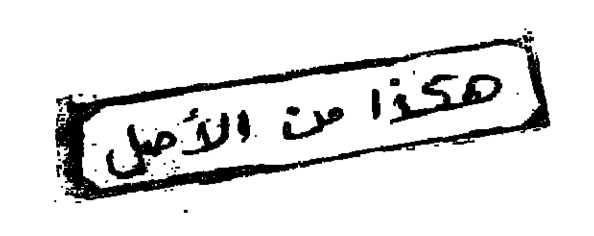
(En millions de francs)

Les chiffres d'affaires provisoires pour l'année 1983 de la société Moulinex et du groupe ont été les suivants :

	1982	1983	%
Chiffres d'affaires	922	1 012	+ 9,8
Chiffres d'affaires exportation	1 286	1 379	+ 7,2
Chiffres d'affaires société mère	2 208	2 391	+ 8,3
Chiffre d'affaires consolidé	2 733	2 913	+ 6,6

Les ventes à l'exportation représentent 57,7 % du chiffre d'affaires total de Moulinex France.

Il faut noter que 65,3 % des ventes consolidées sont réalisées sur des marchés étrangers.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 février

Baisse d'Esso et des autres

« Vous avez des nouvelles d'Esso ? », *demandaient les boursiers avant et pendant la séance de mardi. Dans la matinée, la compagnie avait donné une conférence de presse à Chaunoy (Seine-et-Marne) pour annoncer une révision à la hausse de la production de ce gisement prometteur : 150 000 tonnes en 1983, 215 000 en 1984 et 300 000 en 1985. Mais le marché ne le savait pas et l'action a baissé de 6,5 %. Elle ne fut pas la seule.*

Avec l'ombre de Wall Street, les valeurs françaises ont reperdu le terrain qu'elles avaient conquis la veille et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 1,85 % environ.

Aux mêmes causes, les mêmes effets. Le nombre de hausses fut dérisoire. Une fois de plus, l'effet de levier a donc joué sur les indices, ce d'autant que les courants d'affaires ne furent pas très étoffés.

Autour de la corbeille, toutes les conversations portaient sur l'affaire Esso, bien sûr, mais d'une façon plus générale, sur le dernier accès de faiblesse de Wall Street.

Pour l'instant, personne ici ne veut céder au pessimisme. En ce qui les concerne, les agents de change, certains d'entre eux du moins, sont satisfaits du ralentissement des affaires et de la baisse des cours.

La devise-titre s'est un peu détendue et s'est échangée entre 10,84 F et 10,89 F contre 10,83 F-11,05 F.

Nouveau recul de l'or à Londres : 374,95 dollars l'once contre 376,85 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 750 F à 101 600 F, après 101 550 F. Quant au napoléon, il a cédé 1 F à 650 F.

Le volume des transactions a peu varié : 12,78 millions de francs contre 13,01 millions.

NEW-YORK

Assez vif redressement

Très mal en point ces derniers temps, Wall Street s'est assez vivement redressé *mardi. Amorcé presque dès l'ouverture,* le mouvement s'est poursuivi durant presque toute la séance, et, sans finir toutefois au plus haut de la journée, l'indice des industrielles progressait de 13,71 points à la clôture en s'établissant à 1 163,83.

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 018 valeurs traitées, 1 008 ont monté, 606 ont baissé et 404 n'ont pas varié.

Le redressement s'est opéré quand bien même autour du Big Board circulait une rumeur, catégoriquement démentie ensuite, que le président Reagan avait eu un infarctus. Le fait même que le marché n'ait pas réagi a, semble-t-il, encouragé les investisseurs.

Pour l'essentiel, encore que les avis aient été très partagés à ce sujet, cette reprise a revêtu un caractère technique.

Cependant, l'annonce d'une progression des ventes au détail en janvier (+ 2,2 %) supérieure aux prévisions, surtout la plus forte enregistrée depuis huit mois, a dissipé une partie des craintes que la menace d'une récession, évoquée à diverses reprises, avait avivées.

L'activité a été modérée et 91,80 millions de titres ont changé de mains contre 78,46 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 fév.	Cours du 14 fév.
Alcoa	37 3/4	38 1/2
A.T.T.	63 3/8	63 3/4
Boeing	41	41 7/8
Chase Manhattan Bank	50 1/4	51 1/8
Du Pont de Nemours	45 1/2	44 1/4
Eastman Kodak	68	68
Exxon	36 3/4	36 7/8
Ford	37 1/4	39
General Electric	52 1/4	53 3/8
General Foods	47 1/8	48 1/8
General Motors	68 7/8	70 5/8
Goodyear	25 5/8	27
I.B.M.	108 7/8	110 3/4
I.T.T.	38 1/2	40 1/8
Mobil Oil	29 1/8	29 1/4
Pfizer	37 1/4	37 1/2
Schlumberger	44 3/8	43 7/8
Texaco	38 3/8	39 1/8
U.A.L. Inc.	32 3/4	33 1/8
Union Carbide	54 3/4	55 1/2
U.S. Steel	28 1/2	28 1/2
Westinghouse	46 3/8	47 1/2
Xerox Corp.	42 1/8	41 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EPEDA-BERTRAND-FAURE. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, comprenant les activités matelas, coussins et sièges automobiles, a progressé de près de 36 % en 1983 pour s'établir à 2,56 milliards de francs, la progression d'une année sur l'autre ressortant à 7 %, toutefois, à structure comparable (Epeda-Bertrand-Faure a incorporé, à compter du 1er janvier 1983, les résultats de la société Autocoussin et Cousin Frères).

COMPTOIRS MODERNES. – Au cours de l'exercice 1983, le groupe Comptoirs modernes a réalisé un chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) de 8,46 milliards de francs, en augmentation de 10,6 % sur l'exercice précédent. Le groupe englobe les sociétés suivantes : Comptoirs modernes, Badin-Defforey, Economique de Rennes, Union commerciale, Sogramo, Superest, Sodisor, la société Comptoirs modernes figurant en tête de liste avec un chiffre d'affaires de 2,46 milliards de francs en 1983, en progrès de 9,9 % sur le précédent exercice.

SOFICIM. – La Société financière industrielle commerciale et immobilière (SOFICIM) est admise depuis le 16 février au second marché de la Bourse de Marseille. Cette société, qui est déjà négociée sur le hors-cote de cette place, sera ainsi la première à accéder au second marché marseillais. Filiale à près de 40 % de la Société marseillaise de crédit, la SOFICIM est spécialisée dans le financement d'opérations immobilières.

SECRE. – Le chiffre d'affaires de cette société, filiale à 67 % de Jeumont-Schneider et spécialisée dans la téléphonie, a atteint 247 millions de francs en 1983, soit une progression de 8 % par rapport à l'année précédente.

FUJI PHOTO FILM. – La compagnie japonaise annonce une hausse de 2,4 % de son bénéfice net consolidé à 58,51 milliards de yens (250 millions de dollars) pour l'excercice achevé le 20 octobre 1983.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 633,6 milliards de yens (2,71 milliards de dollars), en hausse de 7,9 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 158,39 yens (67,7 cents) contre 156,05 yens (66,7 cents) pour l'exercice précédent, précise Fuji.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	13 fév.
Valeurs françaises	107,2
Valeurs étrangères	101,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 fév.	14 fév.
Indice général	166,2	163,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 février .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 fév.	15 fév.
1 dollar (en yens)	234,40	233,63

BOURSE DE PARIS – Comptant – 14 FEVRIER

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 14/2

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 422	8 446	8 150	8 550
Allemagne (100 DM)	307 780	307 970	294	314
Belgique (100 F)	15 031	15 038	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	272 980	273 080	259	279
Danemark (100 krd)	84 490	84 620	80	88
Norvège (100 k)	108 450	108 710	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 938	11 965	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 260	8 270	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	5	5 005	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	376 550	377 200	366	387
Suède (100 krs)	104	104 190	101	108
Autriche (100 sch)	43 685	43 700	42 700	44 700
Espagne (100 pes.)	5 403	5 410	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 150	6 200	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 756	6 785	6 500	6 840
Japon (100 yens)	3 593	3 607	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/2
Or fin (kilo en barre)	102300	101750
Or fin (en lingot)	102350	101600
Pièce française (20 fr)	651	650
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	635	631
Pièce latine (20 fr)	615	615
Souverain	772	770
Pièce de 20 dollars	4305	4325
Pièce de 10 dollars	1980	1980
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4060	4080
Pièce de 10 florins	645	649

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 février 1984 a été tiré à 464268 exemplaires

Les investisseurs se reportant sur le mark

LE DOLLAR RETOMBE A 8,31 F

Les cours du dollar se sont repliés brutalement mercredi 15 février sur les marchés des changes, le recul atteignant près de 2 %. La devise américaine est revenue, à Paris, de 8,43 F à 8,31 F environ, et, à Francfort, de 2,7430 DM à 2,6950 DM. Stable et, même, en légère reprise mardi 14 février dans la matinée, le dollar avait brutalement fléchi dans l'après-midi de ce jour sur la rumeur du décès du président Reagan par crise cardiaque, rumeur qui se révéla fausse par la suite.

Le dollar n'en remonta pas pour autant. Prenant le relais, des ventes importantes d'origine suisse, dit-on, continuèrent à peser sur le cours du « billet vert », à New-York mardi soir et en Europe mercredi matin.

« Cela devait arriver », estiment les opérateurs sur les marchés des changes. Depuis une quinzaine de jours, des voix autorisées ne cessent d'affirmer que le dollar est surévalué et que sa chute pourrait être brutale et même dangereuse, puisqu'incontrôlée et d'ailleurs incontrôlable. La semaine dernière, M. Paul Volcker, respecté président de la Réserve fédérale, banque centrale des États-Unis, n'a-t-il pas, devant le Congrès, agité la menace d'une baisse de confiance dans le dollar ? Pour lui, les investisseurs étrangers, s'inquiétant de la persistance d'un déficit budgétaire massif et de l'augmentation rapide du déficit de la balance des paiements, pourraient prendre peur et déplacer leurs actifs pour les investir en d'autres monnaies plus prometteuses, le mark, par exemple. C'est ce qu'ils ont commencé à faire, réalisant que l'avantage présenté par une rémunération de 4 % plus élevée (l'eurodollar à six mois rapporte actuellement 10 % contre 6 % pour l'euromark) peut être annulé et bien au-delà par la baisse reltive de la valeur des capitaux placés en dollars : cette baisse, a précisément, atteint 4 % en trois semaines par rapport à la monnaie allemande. Certes, le recul du « billet vert » n'a rien de fabuleux, puisqu'il ne fait que retrouver son cours du début de décembre dernier, mais il constitue un signe à ne pas négliger.

Ce qui devait arriver, aussi, c'est que la remontée rapide du mark sur les marchés provoque des tensions au sein du Système monétaire européen, où le franc belge est à nouveau, sous forte pression, tandis que la monnaie allemande accentue sa progressioin à Paris, battant à nouveau son record historique à plus de 3,0850 F. Le franc n'est pas à proprement parler, attaqué ni soumis à une pression, mais la reprise du mark est irrésistible et la Banque de France doit la freiner.

FRANÇOIS RENARD.

LA VISITE DE M. TALEB IBRAHIMI A L'ELYSÉE

L'Algérie ne semble pas hostile à un rapprochement avec l'Egypte

Porteur d'un message du président Chadli, le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a été reçu mardi 14 février par M. Mitterrand, dans le cadre des consultations périodiques décidées par les deux chefs d'Etat lors de leur première rencontre, fin 1981. A la sortie de l'Elysée, M. Ibrahimi a indiqué que l'entretien a porté sur les points chauds en Afrique et au Proche-Orient et que sa mission consistait à *« élargir les points de convergence pour que le dialogue se substitue à la confrontation »*.

L'émissaire algérien a expliqué que son pays a encouragé l'évolution de l'Egypte depuis l'élection du président Moubarak et n'a pas entravé le rôle qu'elle pourrait jouer dans les affaires du Proche-Orient, indique-t-on dans les milieux politiques arabes de Paris. Malgré de multiples sollicitations en sens contraire, notamment des pays de l'Est, l'Algérie ne s'est pas opposée à l'élection de l'Egypte au Conseil de sécurité, et le président Chadli a été le premier chef d'Etat arabe à recevoir M. Yasser Arafat après son voyage au Caire.

Au sommet islamique de Casablanca, M. Taleb Ibrahimi avait exprimé la crainte qu'un retour prématuré de l'Egypte dans la famille arabe ne donne à penser que celle-ci s'éloignait du plan de paix de Fès pour se rapprocher des accords de Camp David. Il avait toutefois ajouté, à la suite de l'intervention de M. Arafat en faveur du Caire, que l'Algérie ne serait pas un obstacle à l'utilisation d'une carte considérée comme essentielle par la résistance palestinienne. On note avec satisfaction à Alger que le président Moubarak a confié à M. Arafat qu'il souhaitait se rendre en visite en Algérie, et on estime que le jour où un accord pourra être conclu entre les deux pays, il sera décisif pour entraîner l'ensemble du monde arabe.

En ce qui concerne le Liban, les Algériens se demandent si le président Amine Gemayel n'en est pas resté au « schéma de grand-papa » et s'il n'y a pas lieu de songer à faire appel à d'autres chrétiens de premier plan, comme M. Raymond Eddé, qui seraient mieux placés pour s'entendre avec les musulmans sunnites et chiites en vue de refaire l'unité du pays.

Les Algériens considèrent par ailleurs que la question du Sahara occidental est *« dans l'impasse »*, et ils jugent sévèrement le rapprochement entre le colonel Kadhafi et le roi Hassan II, parce qu'il aurait empêché l'application de la résolution du dix-neuvième sommet de l'OUA. Notant que les grandes puissances sont favorables à une solution négociée évitant qu'il y ait un vainqueur et un vaincu, les Algériens se demandent si le colonel Kadhafi n'a pas réussi à persuader le roi qu'il pourrait tenter d'imposer une solution militaire, ce qui, selon eux, risquerait d'embraser la région et faire peser une nouvelle menace sur l'OUA.

Le docteur Ibrahimi, qui va se rendre à Addis-Abeba, aurait constaté que les questions du Tchad et de la Namibie et les chances de négociation entre l'Irak et l'Iran n'ont guère évolué. On peut toutefois se demander s'il n'a pas cherché à contrer les entreprises du colonel Kadhafi en Afrique et ailleurs, et à obtenir un plus grand soutien de la France dans le conflit saharien.

Sur la plan bilatéral, il aurait souligné, estime-t-on dans les milieux algériens, que le déficit de la balance commerciale, qui était négative pour la France, est passée de 12 milliards en 1985 à 5 milliards en 1983. Il aurait noté, en revanche, que la balance des paiements, elle, est déficitaire pour l'Algérie, en raison de l'importance des achats effectués en France par les touristes algériens et de la faiblesse des transferts effectués par les travailleurs immigrés, qui sont tombés de 1,5 milliard de francs en 1965 à environ 600 millions de francs en 1983.

PAUL BALTA.

● *Concours d'entrée à l'ENA.* – Les dates limites du dépôt des candidatures pour les concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration en 1984 sont ainsi fixées : Avant le 3 mai : dépôt des candidatures pour le troisième concours réservé aux élus locaux, syndicalistes ou responsables d'associations (douze places). Avant le 28 mai : dépôt des candidatures pour le concours externe (étudiants) et interne (fonctionnaires) (soixante-quinze places chacun).

ENA, 13, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 261-55-35.

● *Court-circuit dans le métro parisien.* – Sur la ligne nº 7 du métro parisien (Aubervilliers-Ivry), le trafic a été interrompu par un incident technique le 15 février au matin pendant près d'une heure, entre les stations *Chaussée-d'Antin* et *Pont-Neuf*. A 8 h 38, un court-circuit s'est produit sur une rame à *Pyramides*. Les passagers ont été évacués par le tunnel débouchant à *Opéra*. A 9 h 30, le trafic a pu reprendre normalement.

Sur le vif

Toilettes

Elle n'était pas contente la patronne du tabac du coin, hier après-midi. Il y en a vraiment qui se croient tout permis ! Qu'est-ce qui est arrivé ? Deux passants sont entrés, ils sont descendus, mine de rien, aux toilettes, ils y sont restés dix minutes et ils sont repartis comme ils étaient venus, ni vu ni connu, en laissant les lieux dans un état dont je vous épargnerai la description.

Ça m'a permis d'enchaîner sur celle des cabinets les plus chouettes d'Angleterre : une vraie bonbonnière, en plein cœur de Londres, à Covent Garden, avec musique douce, savonnettes parfumées, estampes et sièges en acajou décorés d'une plaque au nom du fabricant, une maison spécialisée dans ce domaine depuis bientôt trois cents ans.

Et ça nous a entraînés dans une longue discussion sur un sujet qu'on ne songe guère à aborder, surtout dans les austères colonnes de ce journal, un sujet de gêne, de perplexité et d'irritation quotidiennes : les waters des cafés. C'est fou ce qu'ils sont fréquentés. Normal : il y en a partout, ils sont gratuits. Et ils sont moins anonymes, moins glaçants que les nouveaux édicules publics, nickelés, chromés, clairsemés et, parfois, qui vous soutirent de l'argent sans vous laisser entrer pour autant.

Cela dit, pousser la porte d'un bistrot, dans la seule intention d'aller aux commodités, c'est beaucoup moins évident qu'il n'y paraît. Quelle contenance adopter ? Faut-il, à l'exemple de ces deux malappris prendre l'air affairé et distrait de qui cherche quelqu'un de connaissance au hasard des banquettes et s'engouffrer subrepticement dans l'escalier ? Faut-il commander un petit blanc, histoire de payer son écot ou bien – c'est l'attitude la plus appréciée derrière le comptoir – demander carrément son chemin à la caisse en laissant un pourboire ?

Alors là, entre nous, c'est souvent cher pour ce que c'est. Si on est tenté de gagner en douce les lieux d'aisance, c'est parce qu'ils ne méritent pas leur nom. A la turque, les trois quarts du temps. Chaque fois qu'on tire la chasse, on prend un bain de pieds, ils sont bouchés, ils manquent de tout, ils sont sales, ils sentent mauvais. Sauf évidemment dans les sous-sols à trois étoiles dont l'accès est sévèrement gardé par une dame pipi, l'œil et la soucoupe en batterie. A la grande confusion des étrangers déconcertés par une présence féminine, si rébarbative soit-elle, campée à la porte du petit endroit, le seul pourtant à pouvoir pratiquer encore impunément la discrimination sexuelle.

CLAUDE SARRAUTE.

En Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes demandent à M. Mitterrand le « départ des Français »

De notre correspondant

Nouméa. – Après les pressions exercées sur le terrain dans le cadre des revendications de terres (*le Monde* du 15 février), le Front indépendantiste (FI) a une nouvelle fois radicalisé sa position. Au cours d'une conférence de presse tenue, mercredi 15 février, à Nouméa, M. Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne, principale composante du FI, a déclaré avoir envoyé, au nom de la coalition, un télégramme au président de la République pour demander *« le rapatriement des ressortissants français opposés à l'indépendance canaque et socialiste »*. M. Machoro a indiqué que les Canaques ne dépendaient pas uniquement de la France mais que le FI ne participerait désormais à aucune consultation électorale si une réforme du mode de scrutin n'intervenait pas d'ici aux prochaines élections territoriales qui sont théoriquement prévues pour juillet.

Pour M. Machoro, *« le dialogue qui avait suivi la rencontre de Nainville-les-Roches en juillet dernier [entre le gouvernement et les principaux partis locaux] est aujourd'hui rompu, et la seule possibilité de le renouer est le départ de ceux qui sont hostiles aux revendications indépendantistes. Nous ne souhaitons pas malgré tout le départ des Européens*, a ajouté le secrétaire général de l'UC, *mais l'indépendance est pour nous comme la case : seuls ceux qui auront aidé à la construire seront admis à l'intérieur. »* Pour M. Machoro la revendication des terres dépasse le cadre de la réforme foncière en cours puisque *« la totalité de la Nouvelle Calédonie devra avoir été récupérée avant la fin de cette année »*.

A propos du télégramme envoyé à M. François Mitterrand, M. Machoro précisé que les Européens visés sont *« tous ceux qui sont venus de France et d'ailleurs, contrairement aux Canaques qui n'ont pas d'autre pays que celui-là »*.

Ce télégramme a été envoyé au chef de l'Etat alors même que le vice-président du Conseil du gouvernement exécutif local, M. Jean-Marie Tjibaou, membre de l'UC, se trouve à Paris où il devait rencontrer ce mercredi le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine avant d'être reçu à l'Elysée par M. Mitterrand.

C'est la première fois, en Nouvelle-Calédonie, que les Mélanésiens séparatistes demandent explicitement le « départ des Français ».

FRÉDÉRIC FILLOUX.

DÉMISSION DE M. ÉDOUARD GUIBERT A FR 3

M. Edouard Guibert, directeur de l'information de FR 3, a présenté, pour la seconde fois, mardi 14 février, sa démission au président de la chaîne, M. André Holleaux, qui l'a acceptée.

On se rappelle que M. Guibert avait présenté une première fois sa démission le 21 janvier dernier et qu'il avait dû y renoncer, à la demande de M. Holleaux. Même si la récente interdiction de diffuser, le 20 janvier dernier, la cassette destinée à expliquer la situation en Corse et les difficultés rencontrées par les journalistes locaux pour exercer leur métier n'est sans doute pas étrangère à l'affaire (*le Monde* du 24 janvier), on sait que le conflit couve en réalité depuis longtemps.

En l'absence de tout commentaire officiel, il semble bien que le désaccord fondamental entre M. Serge Moati, directeur général de la chaîne, et M. Edouard Guibert porte sur la place de l'information dans la régionalisation. M. Guibert plaidant pour renforcer son rôle, M. Moati considérant qu'elle n'était qu'une partie des programmes. Interrogé lundi sur ces divergences, M. André Holleaux a répondu qu'il ne fallait pas leur donner une résonance dramatique : *« Depuis septembre, nous faisons une télévision nouvelle*, a-t-il déclaré. *Certains préféreraient voir une place plus grande accordée à des émissions de caractère culturel, ou informatif. Tout cela, c'est de la théorie, développée dans des cercles parisiens. Nos problèmes concernent les moyens financiers. »* – C. H.

PROCHAINE RÉUNION SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE LE 29 FÉVRIER

La prochaine réunion salariale dans la fonction publique aura lieu le 29 février dans l'après-midi. Les discussions entre M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, et les sept fédérations de fonctionnaires avaient commencé le 20 janvier.

Une réunion *« envisagée »* pour le 14 février avait été reportée. La FEN était intervenue auprès du premier ministre pour qu'une nouvelle date soit fixée rapidement. Elle attend de la réunion du 29 février des réponses précises à ses revendications – sur un rattrapage en masse et en niveau pour 1983, – faute de quoi elle envisage de lancer un mot d'ordre de grève générale en essayant d'y associer les six autres fédérations.

Sept projets lauréats du concours de design

LES NOUVEAUX MEUBLES DE L'ADMINISTRATION

L'administration change de meubles. Plusieurs services publics et notamment le ministère des finances, qui doit être construit quai de la Rapée, près de la gare de Lyon (12ᵉ), seront aménagés avec les meubles lauréats du concours de création organisé par le ministère de la culture et la délégation aux arts plastiques. Une commande publique de 78 millions de francs, (dont 20 pour le ministère des finances, mais qui concerne aussi ceux de la justice, de l'urbanisme, la régie Renault, le Crédit lyonnais..., a été réservée aux projets issus de la collaboration de fabricants et des designers choisis il y a un an parmi deux cent vingts candidatures venues de vingt-cinq pays.

Les décisions du jury international, présidé par Mᵐᵉ Charlotte Perriand, ont été annoncées le mardi 14 février par le ministre délégué à la culture, M. Jack Lang, qui inaugurait une grande exposition au Musée des arts décoratifs sur l'histoire du bureau, meuble de prestige et outil de travail, accompagnant les prototypes du concours (1).

Le jury a inscrit au palmarès final les sept projets, dont les auteurs se sont associés à un industriel pour fabriquer le prototype, ce qui était l'originalité principale de cette consultation dotée de vrais prix, c'est-à-dire d'une commande. Les meubles à la mode anticonformiste déjà un peu éculée de Bruno Rozenzweig ont été réalisés par le Mobilier national et sont hors concours.

Les deux programmes les plus complets et les plus raisonnables (blocs accrochés sur des structures tubulaires qui permettent de nombreuses combinaisons) sont premiers *ex aequo* : Marcel Ramond pour Strafor, premier fabricant européen à capitaux franco-américain, et le jeune Norbert Scibilia pour Clen, entreprise moyenne installée à Tours.

Troisièmes *ex aequo* : Marc Alessandri pour Knoll ; l'équipe britannique Alan Stanton et Wendy Robin pour Parisot avec un ensemble très architecturé.

Cinquièmes *ex aequo* : l'équipe d'Isabelle Hebey pour Sansen et Unimob ; un jeune Japonais, Kotaro Nakamura, pour le groupement d'entreprises Ciolino, Grivel et Leroy ; l'architecte italien Gaetano Pesce, qui a dessiné pour Parisot des meubles-bureaux et des cloisons en aggloméré teinté dans la masse, ce qui renouvelle complètement l'aspect de ce matériau bon marché.

M. Ch.

(1) *Le Monde aujourd'hui* présentera en détail cette manifestation dans sa prochaine édition datée 19-20 février.